DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 13154 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 15 MAI 1987

L'enjeu du Pacifique

Le coup d'Etat qui est intervenu le jeudi 14 mai dans l'archipel des Fidji constitue un nouveau sujet d'inquiétude pour les pays occidentaux, en particulier l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la France, qui voient se multiplier les facteurs d'instabilité dans le Pacifique sud. Il est encore trop tôt pour connaître les motivations exactes du groupe de militaires qui a destitué le gouvernement élu il y a un mois à Suva, mettant ainsi brutalement un terme à la première expérience de pouvoir travailliste dans cette ancienne colonie britannique indépendante depuis 1970.

Ce putsch, aux conséquences encore incertaines, a lieu à un moment où Canberra et Wellington se disent préoccupés par une percée diplomatique soviétique dans une région qui est traditionnellement attachée au camp occidental et qui revêt pour celui-ci une importance stratégique et économique croissante. L'équipe gouvernementale qui vient d'être renversée paraissait susceptible de céder, elle aussi, à la séduction déployée par le Kremlin auprès des micro-Etats du Pacifique sud, comme l'a fait, depuis plusieurs années, le gouvernement assez imprévisible de Vanuatu.

Le premier ministre de ce pays (les ex-Nouvelles-Hébrides), M. Walter Lini, s'est désormais résolument tourné vers Moscou, La Havane et Tripoli, pour des raisons assez obscures mais qui inquiètent tout particulièrement les dirigeants australiens et néo-zélandais. Le chef de la diplomatie de Canberra et le premier ministre de Wellington, MM. Bill Hayden et David Lange, se sont réunis il y a une dizaine de jours pour échanger des informations sur le soutien que la Libye aurait décidé d'accorder aussi bien à Vanuatu qu'à plusieurs mouvements subversifs ou indépendantistes de la région, notamment en Nouvelle-Calédonie, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et en Indonésie.

Leurs craintes sont-elles justifiées, tant peut paraître incongrue l'intervention du colonel Kadhafi sur un théâtre d'opérations situé à des milliers de kilomètres de son pays et aux côtés de populations totalement étrangères au monde islamique ? L'expérience tendrait à prouver que M. Hayden et Lange n'ont pas tort : le dirigeant libyen a déjà montré — en soutenant par exemple les terroristes irlandais de l'IRA — qu'il est prêt, partout où cela est possible, à porter des coups à un camp occidental perçu à Tripoli comme l'ennemi prioritaire de toutes les minorités.

Pour des raisons évidentes Paris ne peut rester indifférent à ce qui se passe dans le Pacifique sud. Quel que soit leur contentieux avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande sur la politique nucléaire et la Nouvelle-Calédonie, les autorités françaises seraient bien inspirées de rechercher avec ces deux pays les moyens d'un rapprochement, d'ailleurs souhaité à Canberra et à Wellington. La France, se plaît-on à dire tant à l'Elysée qu'à Matignon, doit rester une « nation du Pacifique ».

Que cette ambition soit justifiée ou non, l'heure semble venue de prendre sérieusement en considération les évolutions en cours dans cette partie du monde sur laquelle — exotisme aidant — on a trop tendance à porter un regard quelque peu condescendant.

(Lire nos informations page 4.)

Les polémiques sur l'immigration et sur le SIDA

Des ministres RPR condamnent les thèses du Front national

Deux ministres RPR ont pris l'offensive contre les thèse du Front national, notamment sur l'immigration et sur le SIDA. Le mercredi 13 mai à l'Assemblée nationale, Mme Michèle Barzach, ministre de la santé, a répliqué à M. Le Pen : « Oui, le SIDA fait peur ! Mais vous me faites encore plus peur par vos outrances et votre démagogie ». M. Michel Noir, ministre du commerce extérieur, explique ci-dessous qu'il vaut mieux risquer une défaite électorale que de courir après M. Le Pen.

Il y avait la « majorité d'idées », chère à M. Edgar Faure, mais qui n'a jamais débouché sur une majorité politique. Y aurait-il en gestation une majorité de sensibilité ? On pouvait l'imaginer en entendant, mercredi, à l'Assemblée nationale, les applaudissements saluant les déclarations sur le SIDA de Mme Barzach, ministre de la santé, en réplique au Front national. Ils provenaient des bancs RPR, UDF, mais aussi socialistes. On peut le croire encore, à lire le point de vue de M. Michel Noir.

L'offensive extrémiste est fondée sur des peurs, engendrant des réflexes d'exclusion à propos de menaces supposées. La méthode peut d'autant mieux porter que, dans le cas du SIDA, par exemple, on ne peut pas dire que les spécialistes eux-mêmes soient en mesure d'évaluer précisément l'ampleur de la menace. Même s'ils ont clairement établi les voies de la contagion et donc de la prévention.

La réplique du RPR prend deux formes opposées (ou complémentaires). Tactique, avec les propos de M. Pasqua sur l'immigration clandestine et l'évocation — d'un goût douteux — de ces « *trains* » qui pourraient remplacer les charters. De principe, avec Mme Barzach et M. Noir, dont les convictions tracent une frontière nette. Partage des rôles ou partage des esprits ?

Le procès Barbie, avec le « retour du refoulé » qu'il implique, constitue le fond du décor — momentané — devant lequel la France se demande si elle doit jouer avec ses peurs ou les maîtriser.

BRUNO FRAPPAT.

Au risque de perdre...

par Michel Noir

Serions-nous revenus au temps des faiblesses tragiques des années 30 ? Serions-nous prêts à sacrifier notre âme pour ne pas perdre des élections ? En ces jours de mai 1987, on peut et il faut se poser cette double question.

Beaucoup de symptomes d'aujourd'hui nous rappellent la France du début des années 30 qui, sortant d'une crise économique, connaissait une montée inquiétante des extrémismes.

(Lire la suite page 6.)

Klaus Barbie absent de son procès

La peur de l'épreuve

par Jean-Marc Théolleyre

Ainsi, c'était donc cela, la botte secrète. Au troisième jour de son procès, Klaus Barbie, avec l'approbation, sinon le concours, de son défenseur, Me Vergès, a renouvelé pour la cour d'assises du Rhône le « coup » qu'avait fait à Paris Georges Ibrahim Abdallah, assisté du même avocat : ne point paraître à son procès.

Son motif, ou son prétexte, est cependant différent. Abdallah récusait ses juges. Barbie, lui, s'est montré au contraire fort déférent à leur endroit. Il ne discute pas leur compétence.

Il dit seulement qu'il s'agit d'une question de principe, que les conditions dans lesquelles il fut expulsé de Bolivie, le 4 février 1983, pour être embarqué dans un avion vers la Guyane française, s'apparentent à un enlèvement.

Autrement dit, il soutient que la Bolivie, dont il avait obtenu la nationalité, ne pouvait livrer ainsi un de ses ressortissants.

(Lire la suite page 12.)

VOUS ALLEZ VOIR COMMENT JE VAIS LEUR DÉMONTRER QUE VOUS N'ÊTES PAS UN LÂCHE !

PLANTU

Les Occidentaux et la situation économique mondiale

Le désastreux précédent de 1978

Réunis les mardi 12 et mercredi 13 mai à Paris, les ministres des vingt-quatre pays membres de l'OCDE ont confirmé une « stratégie » d'ensemble consistant à stimuler l'activité au Japon et en Allemagne et à réduire le déficit budgétaire américain. Un puissant facteur d'expansion du crédit est cependant déjà à l'œuvre dans les pays excédentaires. On avait déjà commis en 1978 la grave erreur de n'en pas tenir compte.

Si les menaces qui pèsent sur le dollar restent l'une des plus graves préoccupations des hommes politiques, l'une des conséquences les plus importantes sur le plan financier et monétaire de cette crise de faiblesse de la devise américaine n'est toujours pas prise en compte dans leurs calculs.

Pour freiner la baisse du billet vert, qui a continué depuis l'accord du Louvre de se dévaloriser à Tokyo, la banque d'émission du Japon n'a cessé de procéder à de massives interventions sur le marché des changes. Le total des réserves de la Banque du Japon est passé d'un peu plus de 41 milliards de dollars à la fin du mois de novembre à quelque 68 milliards de dollars à la fin avril, soit une augmentation de 65 %. Près des quatre cinquièmes de cet accroissement sont imputables aux interventions de l'institut d'émission nippon sur le marché des changes pour ralentir la chute de la devise américaine.

Quand un institut d'émission est amené à acquérir des quantités aussi considérables de dollars, il retarde la baisse de cette monnaie sur son propre marché, mais on peut estimer qu'il contribue aussi à stabiliser la monnaie américaine vis-à-vis de toutes les monnaies, dans la mesure où il retire de la circulation une partie des montants offerts de dollars, qui ne rencontre pas de demande correspondante, sinon à un cours plus bas.

Un autre effet de cette politique d'intervention quasi systématique est de fournir un moyen automatique de financement du déficit budgétaire du pays à monnaie de réserve. Les dollars achetés par la Banque du Japon sont immédiatement placés par elle en bons du Trésor américains.

Pour l'autre grand pays excédentaire, les choses se présentent, du moins à première vue, de façon moins claire, notamment à cause de la participation du deutschemark au système monétaire européen (SME). De la fin novembre 1986 au 7 mai 1987, les réserves de la Bundesbank ont augmenté d'environ 15 %, passant de 93,8 milliards de deutschemarks à 108,4 milliards de deutschemarks (soit l'équivalent d'environ 59 milliards de dollars). Cet accroissement important n'a pas été causé, du moins en apparence, par des opérations de soutien du dollar. Le gonflement des réserves allemandes s'est produit brusquement au début de cette année, quand il a été amené à soutenir le franc.

C'est ici qu'il convient de ne pas perdre de vue un phénomène essentiel : monnaie faible, le franc est soumis à l'attraction quasi irrésistible du dollar quand celui-ci se dévalorise. C'est pourquoi la seule façon pratique de stabiliser le franc au sein du SME est aujourd'hui de retenir le dollar dans sa chute. Au début de l'année, tout se passait comme si la Bundesbank était obligée de racheter les dollars que la Banque de France vendait pour défendre sa monnaie. Depuis lors, la France a récupéré ses billes, mais la Bundesbank a conservé la totalité de ses réserves. Les apports dûs à l'excédent de la balance des paiements courant de l'Allemagne n'expliquent que très partiellement cette stabilité.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 35.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,60 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

Le procès Barbie

La confrontation tragique entre Klaus Barbie, ses victimes et ses juges apporte son lot quotidien d'émotions et de réflexions. Jean Toulat espère que l'on ne se donnera pas bonne conscience, à cette occasion, car les bourreaux sont aussi parmi nous. Philippe Lucas, de son côté, demande que l'on n'attende pas de la justice qu'elle se substitue à l'indispensable réflexion politique.

La banalité du mal

« Ce que nous voulons, c'est comprendre comment et pourquoi c'est arrivé »

par PHILIPPE LUCAS (*)

LE procès Barbie s'est ouvert. Pendant quelques semaines, il aura place réservée dans nos journaux. Et peut-être dans nos conversations. On l'a attendu. Pour que justice soit faite. Mais on craint la banalisation. Juger le tortionnaire Barbie parmi tant d'autres, grands ou petits, n'est-ce pas laisser échapper la machine à exterminer nazie ? Et l'on sait bien que l'espèce des tortionnaires n'est pas morte avec le nazisme. On se prend à douter enfin des vertus pédagogiques d'un procès dont on voudrait parfois qu'il servît l'éducation des générations.

Justice inutile ? Non. Si, du moins, on attend de la justice ce qu'elle peut donner, tout ce qu'elle peut donner, et seulement cela.

Simone Veil, dans un entretien récent (1), s'interroge sur la rigidité de la procédure criminelle. Permettra-t-elle d'aller au fond des choses : la réalité de l'extermination entreprise par les nazis ? Saura-t-on expliquer, demande-t-elle, que *« l'extermination était autre chose qu'une répression, aussi odieuse soit-elle, menée contre des adversaires politiques » ?* La justice apparaît bien naïvement humaine au regard de ce dont on voudrait qu'elle ait à connaître. Il est vain d'attendre d'elle qu'elle juge le nazisme. Mais il ne serait pas vain qu'elle montrât que ce n'est pas seulement la justice du vainqueur qui s'exerce à l'endroit de Barbie. Hannah Arendt a dit l'embarras des tribunaux de Nuremberg et de Jérusalem devant l'argument de la défense : le vainqueur a toujours raison.

Il ne serait pas vain non plus que les juges de Lyon apportent quelque rigueur à la définition du crime contre l'humanité, dont le tribunal de Nuremberg a hésité à faire usage, lui préférant souvent la notion de crime de guerre — quitte à prononcer les plus fortes peines, — et dont la Cour de cassation a donné une interprétation extensive. Pas vain enfin de s'arrêter sur le défaut de l'« intention de faire le mal » dont se prévalent les criminels nazis, et les problèmes qu'il pose à des juridictions et à des droits qui ont appris à peser les *« facteurs subjectifs »* et à tenir compte de la *« faculté de distinguer le bien et le mal »* (2).

Comme les tribunaux de Nuremberg et de Jérusalem, celui de Lyon se trouve confronté à la « banalité du mal ». Peut-on, en jugeant Barbie, juger les faits sans les banaliser, s'inquiète S. Veil ? Mais la banalité est déjà là. Barbie était dans la norme d'un système politique et social, accepté peu ou prou par beaucoup ; le système tenait son pouvoir d'extermination de cette normalité. B. Bettelheim note, dans *le Cœur conscient*, que les prisonniers des camps discutaient pour décider s'ils devaient ou non *« bien faire »* le travail qui leur était imposé (3).

La banalité explique l'oubli où l'on se reproche souvent de se débarrasser d'une encombrante histoire. C'est de l'oubli qu'on fait appel avec ce nouveau procès. Et sans doute s'agit-il moins de ne pas oublier que de comprendre cette banalité — de quoi est-elle faite et pourquoi cela nous est-il arrivé ? Non pas seulement les complicités dont Barbie et le système nazi ont pu bénéficier, et qui ont permis l'arrestation de Jean Moulin et de tant d'autres, mais la somme infinie des grandes et petites complicités qui, en Allemagne et en France, ont permis que cela fût possible, et qu'on oublie avant même de devoir se souvenir.

J'ai eu l'occasion d'interroger quelques étudiants sur ce que signifiait pour eux ce procès. Leur réponse : *« Nous savons ce qu'il faut penser des totalitarismes et des racismes. Votre génération nous l'a appris. Le procès Barbie n'ajoutera rien. Ce que nous voulons, c'est comprendre. Comprendre comment et pourquoi c'est arrivé. »* Parmi mes interlocuteurs, des étudiants du Maghreb et d'Afrique subsaharienne.

Mais est-ce à la justice seulement qu'il appartient de le comprendre, ou de le faire comprendre ? Servatius, l'avocat d'Eichmann, a tenté d'accréditer l'idée que celui-ci se sentait coupable devant Dieu, mais non devant la loi. Eichmann ne l'a pas suivi. Ni les juges. Mais comment aujourd'hui encore, après Nuremberg et Jérusalem, feindre d'attendre de la justice que justice soit faite d'une histoire dont elle n'a à connaître que par le truchement d'individus — de quelques individus — *qui en ont été autant* les jouets que les protagonistes ? C'est assez qu'elle en soit le premier mouvement.

N'attendons pas d'elle qu'elle se substitue à l'indispensable réflexion politique ni au débat dont le défaut, hier, n'est pas pour rien dans l'avènement du nazisme. Non plus que dans ses formes rampantes. Le nazisme et autres totalitarismes ne sont pas seulement le contraire de la démocratie ; ils en sont la perversion, et de celle-ci aucune n'est à l'abri.

(*) Professeur de sociologie, ancien président de l'université Lyon-II.

(1) S. Veil, entretien au *Nouvel Observateur*, 17-23 avril 1987.
(2) H. Arendt, *Eichmann à Jérusalem ; rapport sur la banalité du mal*, Paris, Gallimard, 1966.
(3) B. Bettelheim, *le Cœur conscient*, Paris, Laffont, 1972.

Le virus du nazisme

« Hitler a perdu la guerre sur le terrain, mais il l'a gagnée dans les veines, dans les cœurs » (Vercors)

par JEAN TOULAT (*)

« LA règle de la prescription trentenaire est un des fondements de l'état de droit pour lequel nous avons combattu les nazis. Tout ce qui met en cause cette règle constitue une victoire posthume accordée à l'hitlérisme (1). »

Joseph Rovan, ancien déporté de Dachau, n'est pas le seul à penser ainsi et à juger inopportun le procès de Klaus Barbie. Mais, puisque le jugement a lieu, il invite à réfléchir. Et pas seulement sur les autres. Sur nous également. Français, n'avons-nous pas quelque responsabilité dans l'avènement d'Hitler ? Et sommes-nous totalement indemnes du virus nazi ?

Hitler, a-t-on dit, est « le fils naturel du traité de Versailles ». Ce diktat, en humiliant le vaincu, en exigeant de lui d'impossibles réparations, en provoquant un effondrement économique avec six millions de chômeurs, a poussé le peuple allemand dans les bras d'un « sauveur ». Les voix de la réconciliation, dans notre pays, avaient été étouffées par celles du nationalisme. *« A Auschwitz,* m'a dit Simone Veil, *j'ai souvent pensé que je n'aurais pas été là si les efforts de Briand pour le rapprochement franco-allemand avaient abouti à la réconciliation de nos deux peuples. »*

L'antisémitisme nazi lui-même a des racines dans notre propre histoire. L'*Essai sur l'inégalité des races*, de Gobineau, avec sa thèse sur la supériorité des Aryens, a inspiré *Mein Kampf*, comme *la France juive* de Drumont et l'affaire Dreyfus préparaient déjà la « Nuit de cristal ».

Et que vit-on à l'heure de l'Occupation ? Dès le 4 octobre 1940, le gouvernement de Vichy adoptait un statut des juifs qui facilitait la politique antisémite des Allemands. Et la police française elle-même se chargea de rafles qui aboutirent aux concentrations du Vel'd'hiv' et de Drancy, avant l'entassement dans les trains de la mort.

Et la chambre à gaz thermonucléaire ?

Le nazisme vaincu, toute trace de ses méthodes a-t-elle entièrement disparu ? Le 8 mai 1945, jour même de la victoire, des représailles massives, conduites au nom de la France, à Sétif, entraînèrent la mort de plusieurs milliers de musulmans, tandis qu'en métropole se poursuivaient les exécutions sommaires de « collaborateurs ».

En 1946, contre un peuple de vieille civilisation qui aspirait à son indépendance, commence cette guerre d'Indochine, dont Jules Roy, colonel d'aviation, dira : *« Je vis les villages du Vietnam brûlés au napalm et écrasés sous les bombes, les paysans devant leurs toits grillés, les enfants blessés dans les bras de leur mère... J'ai entendu les cris poussés dans la nuit par les hommes que torturaient les officiers des services généraux* (2). »

Puis ce fut la guerre d'Algérie, avec la violation, à une large échelle, de l'article 5 de la Déclaration universelle des droits de l'homme : *« Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. »* Après enquête sur place, le directeur de la sûreté nationale, Jean Mairey, dans un rapport à Guy Mollet, président du conseil, mentionnait des faits qu'il comparait *« aux pires atrocités de la Gestapo »*.

Du moins a-t-on sanctionné les responsables de ces exactions ? L'une des peines les plus lourdes touchant un officier supérieur, pendant la guerre d'Algérie, a frappé celui qui a sacrifié une brillante carrière en dénonçant la torture, le général de Bollardière. Il a été condamné à deux mois de forteresse, tandis que d'autres, *qui avaient torturé, sont revenus* décorés. Le chef qui avait prescrit des « interrogatoires poussés », pendant la bataille d'Alger, a été promu général d'armée ; et le responsable des paras est devenu ministre. Le gouvernement socialiste lui-même, tout en exigeant l'extradition de Barbie, a amnistié, et même réintégré dans leurs droits, *les généraux putchistes qui* avaient comploté contre la nation.

L'actuel gouvernement a créé un secrétariat aux droits de l'homme — heureuse initiative. Mais cette volonté de défendre la personne humaine serait plus crédible si elle s'accompagnait, sur le plan militaire, d'une pareille volonté pour sortir de la dissuasion nucléaire anti-cités : cette stratégie ne prévoit-elle pas la solution finale, pour des millions de personnes, dans une gigantesque chambre à gaz thermonucléaire ?

Simple menace, dit-on. N'empêche : le chef de l'Etat doit être prêt, s'il le fallait, à déclencher l'hécatombe, qui dépasserait de loin en horreur les plus grands massacres de notre histoire. Les Français en ont-ils vraiment conscience ?

Tout doit être tenté pour faire mentir le propos de Vercors : *« Hitler a perdu la guerre sur le terrain, mais il l'a gagnée dans les veines, dans les cœurs. »*

(*) Prêtre et écrivain, auteur de *Un combat pour l'homme. Le général de Bollardière* (Editions du Centurion).

(1) *Le Monde*, 3 janvier 1986.
(2) *L'Homme à l'épée* (Julliard).

Savoir

A l'heure où certains s'efforcent de relire avec complaisance l'histoire de ces années troubles, il s'agit de rappeler ce que fut le nazisme. Comme nous, les Français préfèrent la justice à l'oubli. Il n'y a rien à craindre du procès d'un tortionnaire. Ce procès sera utile et je crois que les acteurs auront à cœur de lui donner sa dignité.

Toutes les tentatives pour en faire le lieu d'interrogation sur la résistance ou autres ne seront que des déviations car elles ne changent rien au fait qu'il s'agit là de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. C'est dans le silence ou dans l'ambiguïté que résident les risques de banalisation du nazisme et de la collaboration et non dans une justice sereine et ferme.

Nous ne devons pas oublier la barbarie nazie dont notre pays a subi le joug sous l'Occupation. Nous ne devons jamais oublier le martyr des juifs, celui des résistants. Mais aussi les erreurs fatales des collaborateurs. Il est indispensable pour ceux qui n'ont pas connu ces atrocités de savoir pour comprendre que la démocratie est fragile mais essentielle et que nous devons nous battre pour la préserver, l'enrichir contre tous les totalitarismes.

LIONEL JOSPIN,
premier secrétaire du PS et député de Haute-Garonne.

Pour ne pas oublier

Quarante-deux ans après la fin de la deuxième guerre mondiale, certains pensent qu'il faudrait oublier et, pour cela, le meilleur moyen serait d'observer le silence. Or, en cette fin de vingtième siècle qui voit la recrudescence de la violence, de la terreur, de la haine et du racisme, comment ne pas rappeler ce que furent les sentiments et leur exploitation qui permirent que règne sur l'Europe le pouvoir nazi.

Pour moi, le procès Barbie doit lever un coin du voile pour tous ceux qui ont oublié ou qui ne savent pas ce que furent les raisons, les mécanismes et les logiques qui conduisirent à cette période tragique de notre histoire, et à la folie meurtrière de certains hommes. En même temps, le procès Barbie doit permettre de faire connaître cette page glorieuse de notre histoire écrite par le sang de nos martyrs que fut la Résistance.

MARCEL RIGOUT,
ancien ministre communiste, député de la Haute-Vienne.

[Ces textes proviennent de l'enquête sur Minitel poursuivie par *le Monde*.]

COURRIER DES LECTEURS

Légèreté

A propos du procès Bardie, il est à nouveau question de la réunion de Caluire et de l'arrestation de Jean Moulin et de ses compagnons. Je veux ignorer s'il y a eu trahison ou non mais ce qui m'étonne c'est la légèreté avec laquelle cette réunion a été organisée.

Aucun service de protection n'a été prévu ni un itinéraire de fuite. Pour des hommes occupant de telles fonctions importantes dans la Résistance, un service de protection important aurait dû se battre, en cas de besoin, et ainsi permettre à Jean Moulin et à ses compagnons de prendre la fuite. Nous étions en guerre et il fallait agir en hommes de guerre.

Lorsque le colonel Fabien a commis son attentat à la station de métro Barbès-Rochechouart, un service de protection était prévu, chargé de protéger sa fuite. C'est ainsi qu'une opération était montée pour diminuer les pertes.

G. WIESSLER,
dit Dalsace.
Médaille de la Résistance.

Jusqu'où les droits de la défense ?

Je suis une camarade de Résistance de Marie-Lise Lesène, témoin au procès contre Barbie, qui, à Lyon, en mars 1944, l'a torturée et déportée, qui a fait déporter son mari et son fils de quinze ans. Ils ne sont pas revenus des camps d'extermination. J'ai vécu dans la Résistance, à Lyon, le printemps 1944, avec ses horreurs orchestrées par Klaus Barbie.

C'est pourquoi, quand j'apprends que Mᵉ Vergès, avocat volontaire de Barbie, veut faire de ce procès le procès de la Résistance, je dis que cet homme est monstrueux et qu'on n'a pas le droit de le laisser agir ainsi. Les droits de la défense supposent-ils la diffamation à l'égard des morts et des survivants ?

Pour défendre Barbie, Mᵉ Vergès veut faire aussi le procès de l'armée française en Algérie et de la nation française tout entière. Il prétend nous dire : « Commencez donc par balayer devant votre porte, vous autres Français », rappelant qu'on a torturé en Algérie, entre 1954 et 1962.

Toutes les guerres ont leur cortège de crimes et d'horreurs. Faut-il pour autant occulter le nazisme, cette idéologie raciste, antisémite, meurtrière, *qui a banalisé l'usage de* la torture, au point que, dans la confusion des esprits, elle a pu paraître quelquefois légitime ? Le nazisme a provoqué un effondrement de la conscience en Europe et dans le monde. Et plus de quarante ans après la fin de la guerre, nous en sommes toujours marqués.

M. MOLYON,
(« Maryse » dans la Résistance.)
Professeur honoraire de philosophie
Lons-de-Saunier

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

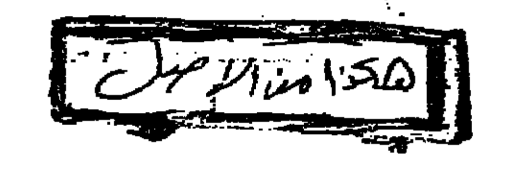
Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXᵉ


Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104, Second class postage paid at New-York, N.Y., postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



La visite de M. Chirac en URSS

Moscou rappelle les « points de friction »

MOSCOU
de notre correspondant

Mme Thatcher a rencontré M. Gorbatchev à sept reprises et s'est entretenue avec lui pendant neuf heures au total lors de son séjour à Moscou début avril. Le premier ministre britannique a eu droit à des égards considérables. Elle a pu se livrer à un bain de foule dans un quartier populaire de la banlieue de Moscou et a dîné en privé avec le secrétaire général et son épouse Raïssa, en « supplément » du dîner officiel au Kremlin. Ces deux événements étaient sans précédent pour un dirigeant occidental. Pour couronner le tout, elle a, de son propre chef, tranquillement reçu à déjeuner Andreï Sakharov et Elena Bonner, ce qui constituait, là aussi, une première... tacitement acceptée par les autorités.

Le programme officiel de M. Jacques Chirac souffre évidemment de la comparaison. *« Le tapis rouge sera le même, vous pourrez vérifier »*, a cru devoir insister, mercredi, M. Tchernytchev, chef du protocole au ministère des affaires étrangères. Le tapis peut-être, mais le temps consacré à M. Chirac sûrement pas. Les Soviétiques, au-delà de leur mauvaise humeur, tiennent-ils compte des situations constitutionnelles différentes qui font du premier ministre britannique le « patron » de la politique étrangère, ce qui, même en ces temps de cohabitation n'est pas le cas de son collègue français.

Mais la partie « non officielle » du voyage — en clair les contacts avec les dissidents qui semblent devenir la règle pour les visiteurs occidentaux — souffre de la comparaison. Lors de sa visite à l'Académie des sciences, M. Chirac devait rencontrer le président, M. Martchouk, et, selon la formule employée par le chef du protocole, *« d'autres membres du présidium de l'Académie ainsi que de simples académiciens »*. Cela inclut le docteur Sakharov... si ce dernier veut bien être là.

Comparaison n'est pas raisons : M. Chirac est, en fait, « traité » normalement, alors que Mme Thatcher l'a été de façon exceptionnelle.

Quel bagage ?

Le climat politique lui-même reste incertain. *« Les rapports entre l'Union soviétique et la France se développent, à notre sens, de façon bonne et normale. Mais des problèmes ont surgi ces derniers temps. Des points de friction se sont accumulés »*, a déclaré mercredi M. Afanassievski, chef du premier département européen (qui englobe la France) au ministère des affaires étrangères, au cours d'une réunion de presse.

Celle-ci était en elle-même une nouveauté liée à la volonté de « transparence » *(glasnost)* des autorités. Non seulement le programme détaillé de la visite de M. Chirac a été fourni à l'avance, ce qui rompt avec toutes les habitudes, mais plusieurs hauts fonctionnaires soviétiques ont apporté leur « éclairage » sur différents aspects de la visite.

M. Mikhaïlov, chef adjoint de la direction du désarmement au ministère, a répété que les forces nucléaires française et britannique étaient *« hors du champ »* des négociations de Genève entre Soviétique et Américains. M. Gloukhov, qui appartient à la direction des relations humanitaires et culturelles, a, pour sa part, longuement traité, conformément aux nouvelles méthodes soviétiques en la matière, des *« questions relatives aux droits de l'homme »*. Il a indiqué que celles-ci seraient évoquées au cours de la visite de M. Chirac. *« Tout le monde est au courant de l'intérêt accru porté par l'URSS à ces questions »*, a-t-il affirmé.

M. Gloukhov a évoqué quatre cas destinés à embarrasser la France : celui de Mme Ludmila Variguine, l'épouse soviétique du principal inculpé de l'affaire d'espionnage de la fusée Ariane, et ceux de trois enfants mineurs résidant en France qui sont réclamés par des parents ou des grands-parents soviétiques. Il s'agit de Juliette Koniouchenko (treize ans), Louise Delfosse (huit ans) et Elias Ouahabi (six ans). Dans tous les domaines, y compris humanitaires, les Soviétiques cherchent désormais la symétrie. Moscou souhaite visiblement que Paris fasse un geste à l'occasion de cette visite en laissant Mme Variguine regagner l'URSS.

Les derniers articles publiés avant l'arrivée de M. Chirac n'ont guère été tendres. Le correspondant des *Izvestia* à Paris se demandait ainsi, mercredi, si le premier ministre français apportait un *« quelconque bagage »* avec lui.

Les *Izvestia* estiment que M. Chirac arrive les mains vides en ce qui concerne le principal sujet : le désarmement nucléaire en Europe. *« Loin de contribuer à la solution du problème touchant la suppression des missiles à moyenne portée, Paris exige que Washington* [n'aille pas trop loin] *et* [ne se presse pas] *dans les négociations avec Moscou »*, écrit le quotidien.

Les *Izvestia* s'abritent derrière l'« avis » de l'hebdomadaire britannique *The Observer* pour affirmer que *« les Français sont les seuls en Europe à s'opposer énergiquement à la conclusion d'un accord sur les missiles à moyenne portée* [de 1 000 à 5 000 kilomètres] *et les missiles tactiques opérationnels* [de 500 à 1 000 kilomètres] ».

Cette dernière remarque est contradictoire avec le rappel, dans le même quotidien, des propos favorables à la conclusion d'un accord sur les euromissiles tenus par les dirigeants français. Mais les *Izvestia* opposent, précisément, ces *« belles phrases officielles »* à l'attitude concrète de Paris.

La dissuasion nucléaire

« Des personnalités connues, y compris des membres du gouvernement français, sont hostiles aux dernières propositions soviétiques et s'emploient à les discréditer, disent les *Izvestia, les uns les font passer pour une duperie visant à semer la discorde en Europe et à mettre en difficulté les Américains ; d'autres prétendent que les Russes veulent désarmer l'Europe occidentale ; d'autres encore s'efforcent de prouver que laliquidation des armes nucléaires aura des* « conséquences néfastes » *pour la France parce qu'elle remettra en question sa stratégie de dissuasion nucléaire »*. Cette dernière catégorie englobe sans doute le ministre de la défense, M. Giraud.

L'INDUSTRIE SOCIALISTE de mercredi constate également que *« bon nombre de phénomènes accumulés assombrissent l'horizon »* des rapports franco-soviétiques. Ce quotidien rappelle notamment l'affaire Ariane. Dans ce concert général hostile, la *LITERATOURNAYA GAZETA* ferait presque figure d'exception. L'hebdomadaire de l'Union des écrivains consacre un long portrait plutôt favorable au *« troisième dirigeant historique du gaullisme »*. Il signale notamment qu'à l'âge de dix-sept ans, M. Cnirac a tenu un stand pour la signature de « l'appel de Stockolm » en faveur du désarmement nucléaire devant un commissariat de police, ce qui lui a valu quelques ennuis.

Le correspondant de la *LITERATOUTNAYA GAZETA* à Paris se veut même subtil dans l'analyse psychologique. Il remarque que M. Chirac a déclaré une fois sur un ton rogue qu'il n'aimait *« que la musique militaire »*, alors que *en même temps et en cachette, à l'insu de son entourage, il lit de la poésie ancienne et moderne »*. L'auteur de ces articles se demande si un tel « contraste » entre le personnage officiel et privé n'est passusceptible de provoquer des malentendus dès lors que sont discutés les problèmes autrement plus sérieux des relations internationales.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(Lire page 40 nos informations sur les derniers développements de l'enquête concernant l'affaire d'espionnage sur la fusée Ariane).

Un programme susceptible d'être modifié

Un seul ministre accompagne M. Chirac dans son voyage : M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères. De même, le premier ministre n'amène avec lui qu'un seul invité personnel : M. Constantin Andronnikov, l'ancien interprète de russe du général de Gaulle, qui enseigne aujourd'hui la théologie à l'Institut orthodoxe Saint-Serge.

C'est à 17 heures (15 heures à Paris) que M. Chirac devait arriver, le jeudi 14 mai, à Moscou, où il devait être accueilli à l'aéroport de Vnoukovo par M. Ryjkov, son collègue soviétique, et par M. Chevardnadze, ministre des affaires étrangères. Une première séance d'entretiens avec M. Ryjkov était prévue en fin d'après-midi au Kremlin avant le dîner que devait offrir le premier ministre soviétique en l'honneur de M. Chirac.

La matinée du vendredi devait commencer par une visite de l'Académie des sciences et un entretien avec M. Martchouk, le président de cette institution. C'est lui qui « négocia » notamment le retour d'Andréï Sakharov de son exil de Gorki. Le prix Nobel de la paix sera-t-il présent à cette occasion ? Rien n'est sûr, affirme-t-on du côté français. Il est certain, en revanche, que la matinée se poursuivra à 10 h 30 très précisément par les entretiens avec M. Gorbatchev auxquels assisteront du côté français M. Raimond, M. Pagniez, ambassadeur de France en URSS, et M. Bujon de l'Estang, conseiller diplomatique du premier ministre. Combien de temps dureront-ils ? Personne ne se hasarde à le dire, mais il n'est pas prévu de déjeuner de travail entre les deux délégations.

Le programme permet cependant toute modification de dernière minute, puisque M. Chirac ne doit reprendre ses activités officielles qu'à 19 heures pour se rendre au Palais des congrès, où il assistera aux deux premiers actes du ballet *Don Quichotte* de Minkus.

La dernière journée de la visite débutera par les traditionnels dépôts de gerbes sur la tombe du soldat inconnu et devant la plaque du régiment Normandie-Niémen. Après quoi, MM. Chirac et Ryjkov auront une deuxième séance d'entretiens. En fin de matinée, le premier ministre donnera une conférence de presse, puis un déjeuner à la résidence de l'ambassadeur de France (où il habitera pendant son séjour), en compagnie de personnalités culturelles soviétiques, dont aucune liste n'avait été encore communiquée par Matignon mercredi matin.

L'après-midi doit être consacré à une réception de la communauté française puis à l'enregistrement d'une interview qui devrait être diffusée par la télévision soviétique dans la soirée. M. Chirac doit quitter Moscou, samedi à 20 heures, pour Paris.

J. A.

Des échanges déséquilibrés

Depuis sept ans, la France n'en finit pas de chercher à rééquilibrer ses échanges avec l'URSS. Excédentaire jusqu'en 1979, le solde commercial franco-soviétique est devenu déficitaire à partir de 1980 (– 6,2 milliards de francs en moyenne annuelle sur sept ans). Ce déséquilibre tient essentiellement aux produits énergétiques qui représentent aujourd'hui 85 % des achats de la France. Il tient aussi à l'arrêt des grands contrats qui s'élevaient en moyenne à 6,3 milliards de francs dans les années 1980, 1981 et 1982, mais ne représentent plus, en 1986, que 1,8 milliard de francs après être tombés à 880 millions deux ans auparavant.

Cette légère remontée est-elle due à l'attitude plus ferme de la France ? Le fait est que la moitié des grands contrats réalisés l'an dernier l'ont été au cours des deux derniers mois et que, sur les six derniers mois (octobre 1986 à mars 1987), le montant de ces contrats s'élève à 2 milliards de francs.

Une politique de rétorsion

Or, en novembre dernier, on avait appris que le gouvernement français avait imposé aux compagnies un contingentement des importations pétrolières en provenance d'Union soviétique. Simple argument commercial, prétendit-on du côté du ministère du commerce extérieur, où l'on s'inquiétait de voir le solde commercial se creuser de 2 milliards de francs supplémentaires en 1986 par rapport à 1985.

En réalité, le gouvernement français mettait bel et bien en place une politique de rétorsion pour obliger certains de ses partenaires commerciaux à reconsidérer leur position en matière d'échange. Ce fut le cas — non sans succès — avec la Norvège au moment de la signature d'un important contrat gazier. Les résultats obtenus du côté de l'Union soviétique paraissent moins probants. Malgré la légère reprise des grands contrats, le volume des échanges s'est réduit entre les deux pays au cours du premier trimestre 1987 par rapport à la même période de 1986 (– 36,7 % sur les importations et – 27,3 % sur les exportations).

M. Chirac aura l'occasion d'évoquer ces questions avec son homologue soviétique, M. Ryjkov, non pour entrer dans les détails, qui relèvent du ministre du commerce extérieur, mais pour rappeler les revendications essentielles de la France. Paris souhaite toujours que le rééquilibrage des échanges se fasse par le haut, c'est-à-dire par une progression substantielle des achats soviétiques. L'ère des grands contrats étant révolue, la France entend profiter du « renouveau » économique proclamé à Moscou pour accroître ses exportations. Si elle n'y parvenait pas, elle se verrait contrainte de rechercher l'équilibre par le bas, c'est-à-dire bien évidemment en réduisant ses achats de produits énergétiques. On note en passant que ceux-ci ont diminué de 45,5 % sur les trois premiers mois de 1987 par rapport aux trois premiers mois de 1986, soit une économie de 2 milliards de francs. Il s'agit bien là d'un coup de semonce.

FRANÇOIS SIMON.

Querelle de chiffres

Selon les douanes françaises, la France a enregistré en 1986 un déficit de 7,7 milliards de francs avec l'URSS, soit son cinquième déficit par ordre d'importance. Du côté soviétique, on ne calcule pas les choses de la même façon, et on aboutit à un déficit de seulement 4,5 milliards. Sans arriver à un écart aussi important, on reconnaît, du côté du ministère français du commerce extérieur, que les achats de gaz peuvent donner lieu à certains distorsions, du fait que Gaz de France comptabilise ses importations à un prix moyen calculé sur l'ensemble de ses fournisseurs. Cela afin de masquer les avantages que pourraient comporter certains contrats.

Il apparaît que le prix du gaz soviétique a été, l'an dernier, légèrement inférieur au prix moyen, ce qui aurait eu pour effet de diminuer la facture de 1 milliard de francs environ.

M. Gorbatchev à Baïkonour

M. Mikhaïl Gorbatchev a passé trois jours, du 11 au 13 mai, à Baïkonour — centre soviétique de lancement d'engins spatiaux. Le numéro un soviétique, dont la visite n'a été annoncée par l'agence Tass qu'après son retour à Moscou, était accompagné du responsable de l'industrie d'armement au sein du bureau politique, M. Lev Zaïkov, du ministre de la défense, le maréchal Sokolov, et du chef du KGB, M. Viktor Tchebrikov. Selon l'agence Tass, le cosmodrome de Baïkonour prépare actuellement *« le lancement d'une nouvelle fusée porteuse universelle, capable de mettre sur orbite aussi bien des vaisseaux à utilisation multiple (navettes) que des appareils cosmiques de gros gabarit à vocation scientifique et industrielle, dont des modules pour les stations orbitales permanentes »*.

M. Gorbatchev a profité de son séjour pour déclarer que l'Union soviétique *« n'entendait pas perdre ses positions d'avant-garde dans le domaine de la conquête spatiale »* et pour dénoncer à nouveau le projet américain d'initiative de défense stratégique (guerre des étoiles). – *(Reuter, AFP.)*

M. Gérard Cros ambassadeur au Mozambique

M. Gérard Cros, sous-directeur au service du personnel du Quai d'Orsay, a été nommé, le mercredi 13 mai, ambassadeur de France au Mozambique, en remplacement de M. Gérard Serre.

[Né le 12 janvier 1943, diplômé de l'Institut d'études politiques et ancien élève de l'ENA, M. Gérard Cros a occupé diverses fonctions à l'administration centrale avant d'être nommé à la mission permanente de la France auprès des Nations unies à New-York (1975-1976), puis à Pretoria (1977-1981) et à Pékin (1981-1983). Il était sous-directeur au service du personnel du Quai d'Orsay depuis octobre 1984.]

En Egypte

La mission diplomatique iranienne fermée

Le gouvernement égyptien a annoncé le mercredi 13 mai la fermeture de la section en charge des intérêts iraniens au Caire et a informé l'ambassade de Suisse chargée de ses intérêts que M. Mahmoud Mohtadi, le diplomate iranien dirigeant la section, était *persona non grata* et qu'il disposait d'un délai d'une semaine pour quitter le pays.

Deux raisons pourraient avoir dicté cette mesure. L'attentat contre l'ancien ministre de l'intérieur, le général Abou Bacha : ce sont en effet les maximalistes musulmans, accusés à plusieurs reprises d'entretenir des liens soutenus avec Téhéran, qui sont soupçonnés d'en être les auteurs.

La seconde raison est l'affaire des dizaines de prisonniers égyptiens détenus en Iran. Capturés au cours de la guerre irano-irakienne, ils n'ont pas obtenu le statut de prisonniers de guerre, et Téhéran a refusé leur visite par une commission de la Croix-Rouge internationale. L'Iran considère ces Egyptiens comme des mercenaires passibles de la peine capitale. Des sources officielles irakiennes avaient indiqué que quelque douze mille Egyptiens, sur les sept cent cinquante mille résidant en Irak, s'étaient engagés dans l'équivalent de la Légion étrangère de Bagdad. – *(Corresp.)*

Dans les négociations sur les euromissiles

Les Américains semblent prêts à ne pas exiger de Moscou un contrôle efficace à 100 %

Les Etats-Unis semblent prêts à ne pas chercher à obtenir de l'Union soviétique un contrôle à 100 % des accords qu'ils pourraient signer sur une éventuelle « option zéro » en matière d'armes nucléaires à portée intermédiaire sur le continent européen.

C'est, du moins, la conclusion que tirent des députés membres de la commission de la défense, à l'Assemblée nationale, après l'audition, le mercredi 13 mai, au Palais-Bourbon, de M. Maynard Glitman, le chef de la délégation américaine aux négociations de Genève. M. Glitman était entendu par les députés français dans le cadre de leur réflexion sur le désarmement en Europe, qui sera le thème d'un prochain rapport d'information déposé à l'automne et rédigé, probablement, par M. François Fillon (RPR, Sarthe), président de la commission.

S'exprimant en français, le négociateur américain a expliqué, en substance, que ceux qui exigent un contrôle efficace à 100 % étaient, en réalité, des adversaires d'un accord avec Moscou.

M. Glitman a laissé entendre que l'administration américaine souhaitait aboutir à l'automne prochain, mais que les discussions de Genève seraient difficiles parce qu'un contrôle total était impossible et que le Congrès des Etats-Unis se montrerait très pointilleux. Il a indiqué aux députés français que les Soviétiques proposaient de fixer, dans un mémorandum annexé à l'accord principal, les zones où pourraient être entreposés les cent missiles conservés par les Etats-Unis, sur le territoire américain, et par l'Union soviétique, en Asie, en cas de démantèlement de tous leurs autres missiles intermédiaires en Europe. On se contenterait, dès lors, de contrôler ces sites mis sous surveillance. Les Soviétiques ont refusé de prendre en considération une demande américaine de pouvoir inspecter, aussi, des zones suspectes, où des missiles mobiles, comme le SS-20 par exemple, pourraient être dissimulés en dehors des sites géographiquement délimités.

M. Fillon a résumé le point de vue de ses collègues en estimant que les Etats-Unis semblaient prêts à accepter des impasses dans le contrôle si, globalement, l'accord les satisfaisait.

[Ce point de vue des parlementaires français n'est pas tout à fait celui que l'on recueille du côté américain. Selon un responsable de la délégation des Etats-Unis, la demande d'inspections sur des sites non convenus à l'avance soulève des objections du côté soviétique, mais elle est cependant prise en considération par Moscou, qui ne lui a pas opposé de refus catégorique.]

Amériques

CHILI

Assignation à résidence de deux exilées communistes

SANTIAGO-DU-CHILI
de notre correspondant

Calme et souriante, l'ex-sénateur Julieta Campusano fait son entrée dans l'enceinte du tribunal le mardi 12 mai en compagnie de Mireya Baltra, qui fut ministre du travail du gouvernement de l'unité populaire. Les deux militantes communistes en ressortent quelques heures plus tard, libres de toute charge, mais sont ensuite assignées à résidence, l'une au nord, l'autre au sud du pays, sur ordre du ministre de l'intérieur. Le même sort avait été réservé au dirigeant socialiste Clodomiro Almeyda, dont le retour clandestin, quelques jours avant la visite du pape, avait fait grand bruit.

Exilées depuis 1974, les deux femmes sont rentrées clandestinement au Chili le 20 mars dernier et ont mené depuis lors une vie normale chez des parents. Elles ont attendu avant de se présenter devant les tribunaux que l'« effet Almeyda » ait sensibilisé l'opinion et mis le gouvernement dans une position délicate. Rappelant que pour Jean-Paul II l'exil équivalait à la *« mort civique »*, elles ont indiqué que leur retour exprimait *« la revendication non seulement en paroles, mais aussi par l'action, du droit de tout Chilien de vivre dans sa patrie »*.

Les réactions des milieux politiques ont été pour une fois convergentes. Selon Andres Chadwick, dirigeant d'une formation de droite favorable au régime, *« il doit être immédiatement mis fin à l'exil, qui n'a plus aucune justification »*. C'est aussi l'exigence du groupe de personnalités constitué récemment pour faire campagne en faveur du retour de Mme Hortensia Bussi, veuve de Salvador Allende, que le général Pinochet n'est toujours pas décidé à autoriser à rentrer au Chili.

Quatorze ans après le coup d'Etat, le pouvoir doit faire face à la pression internationale autant qu'à l'action des opposants sur le problème des droits de l'homme. Il y a quelques jours, un dirigeant de l'organisation professionnelle des médecins a révélé que six de ses membres avaient été radiés pour avoir participé à des séances de torture. D'autres médecins, en fonction dans les forces armées, ont renoncé à leur emploi pour ne pas avoir à assurer de permanence dans les locaux de la Centrale nationale d'information (CNI), principal service de sécurité, qui a été maintes fois accusé de tortures et de traitements dégradants. Soucieux d'améliorer son image, le gouvernement vient de priver la CNI du droit de détention. La Centrale devrait se limiter désormais à la recherche des renseignements.

Autre ombre au tableau : les porte-parole des quartiers populaires, qui avaient dressé un véritable réquisitoire contre le régime militaire en présence du pape, ont publiquement dénoncé les nombreuses menaces dont ils ont été l'objet. *L'un d'eux, Mario Mejia*, a même été brutalement passé à tabac par des inconnus et a dû être hospitalisé.

GILLES BAUDIN.

ÉTATS-UNIS

A Miami

La « Contra » a élu sa nouvelle direction

Miami. – Une assemblée de représentants antisandinistes a élu le mercredi 13 mai à Miami une nouvelle direction pour les mouvements de la Contra, désormais regroupés au sein de la Résistance nicaraguayenne (RN), dotée d'une armée également unifiée. *« Nous avons désormais une base plus large, plus pluraliste (...). Nous serons unis pour avoir une seule armée nationale avec insignes et tout le reste »*, a déclaré M. Adolfo Calero, qui contrôle les trois quarts des quinze mille à vingt mille hommes armés dont disposeraient les contras. Il a rejeté les accusations de certains élus américains pour lesquels cette réunification n'est qu'un *« ravalement de façade »*.

Six des sept membres de la nouvelle direction ont été élus : MM. Adolfo Calero et Pedro Joaquin Chamorro Jr, Alfonso Robelo (chef du Parti social-démocrate), Alfredo Cesar Aguirre (chef du front sud), Aristide Sanchez (Parti libéral), et Mme Maria Ferrey Echaverry (Parti social-chrétien). Le septième dirigeant devra être désigné par les « groupes de la côte Atlantique » et devra être approuvé le mois prochain par l'Assemblée.

M. Robelo, l'un des trois dirigeants de l'ancienne UNO (Union nationale de l'opposition), s'est déclaré convaincu que les disputes internes qui ont miné l'ancienne organisation cesseraient désormais. M. Arturo Cruz, le dirigeant antisandiniste de la Contra le plus populaire au Congrès et qui avait démissionné de la direction de l'UNO, a cependant refusé de rejoindre la nouvelle RN. – *(AFP.)*

L'affaire de l'« Irangate »

10 millions de dollars en « voyage »

Genève. – Le juge d'instruction de Genève, M. Vladimir Stemberger, chargé du dossier des 10 millions de dollars versés à la Contra nicaraguayenne par le sultan de Brunei, a pris contact, le mardi 12 mai, avec les autorités américaines *« pour dissiper le malentendu »*. *« Cet argent n'a ni disparu ni été empoché par l'un des protagonistes de l'Irangate*, a affirmé M. Stemberger. *Lorsque M. Oliver North ou d'autres juraient qu'ils n'avaient jamais touché cet argent, ils disaient vrai. »*

Selon le juge d'instruction, cet argent a été versé au mois d'août sur le compte d'un homme d'affaires genevois dont le nom n'a pas été révélé. Deux chiffres du numéro de compte figurant sur l'ordre de virement donné par *le sultan de Brunei* et arrivé à l'agence genevoise du Crédit suisse, avaient été inversés. Le Crédit suisse, à la suite de la découverte de cette erreur au début du mois de mai, a annoncé avoir *déposé plainte* contre l'homme d'affaires genevois pour « détournement de fonds ».

De source proche de la commission d'enquête sur l'Irangate à Washington, on avait indiqué, mardi, que l'homme d'affaires avait pensé en toute bonne foi que cette somme provenait de ses propres transactions, et qu'il l'avait virée dans une autre banque pour effectuer des placements.

La restitution des 10 millions de dollars au sultan de Brunei devrait prendre encore plusieurs semaines, car il faudra que les Etats-Unis formulent un complément dans leur demande d'entraide judiciaire, qui devra être examiné par les autorités suisses. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Océanie

Coup d'Etat aux Fidji

Un groupe de militaires destitue le gouvernement

Une poignée de militaires au profil incertain a pris, le jeudi 14 mai, le pouvoir à Suva, capitale des îles Fidji, lors d'un coup d'Etat qui s'est déroulé apparemment sans effusion de sang, mais risque d'avoir des conséquences politiques dans le Pacifique sud. A la tête d'un détachement de dix hommes armés équipés de masques à gaz, le lieutenant-colonel Sitiveni Rabuka a fait irruption dans la Chambre des représentants en début de matinée, où se trouvaient le premier ministre Timosi Bavadra et plusieurs membres de son gouvernement, formé par une coalition de gauche il y a exactement un mois. Selon des témoins, le Parlement avait été encerclé par la troupe. Le chef du gouvernement et vingt-sept autres personnalités ont été emmenés à bord de véhicules militaires et seraient détenus dans une caserne proche de la capitale.

Aussitôt après, le lieutenant-colonel Rabuka s'est rendu au siège du gouvernement pour demander au gouverneur général Ratu Sir Penaia Ganilau, représentant de la reine Elisabeth II dans cette ancienne colonie britannique, devenue indépendante en octobre 1970 mais toujours membre du Commonwealth, de reconnaître un nouveau gouvernement, dont la composition n'a pas encore été rendue publique. Dans une déclaration radiodiffusée, que répète inlassablement la station nationale, les autorités militaires ont tout d'abord indiqué que l'armée avait pris le contrôle du pouvoir *« afin d'éviter tout nouveau trouble et effusion de sang dans le pays »*, ce qui n'a pas manqué de surprendre quelque peu, aucun incident violent n'ayant été signalé dans l'archipel ces dernières semaines.

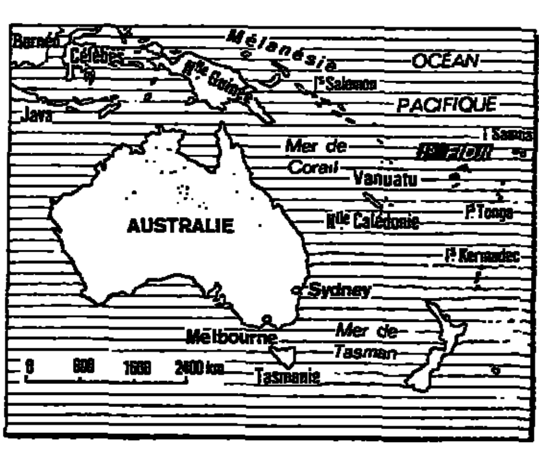
Seules des manifestations pacifiques, que des témoins décrivent comme assez décontractées et colorées, se sont tenues à la suite de l'arrivée au pouvoir, dans un scrutin législatif organisé du 4 au 11 avril, d'une coalition de gauche composée du Parti travailliste de M. Bavadra, un docteur en médecine âgé de cinquante-deux ans, et du parti de la Fédération nationale de M. Jai Ram Reddy. Le gouvernement qui en était issu était essentiellement formé d'Indiens, l'une des deux composantes ethniques de la population de l'archipel.

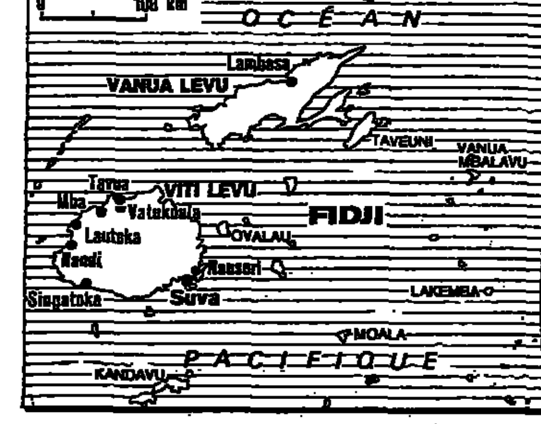
Situation confuse

Les Fidjiens (Mélanésiens sensiblement métissés de Polynésiens), dont le nombre est à peine inférieur à celui des Indiens venus y cultiver la canne à sucre au siècle dernier, avaient défilé à Suva pour réclamer le retour au pouvoir de responsables issus de leurs rangs, comme la coalition très pro-occidentale qui dirigeait le pays depuis son indépendance sous la houlette de Ratu Sir Kamisese Mara. Un ancien ministre de ce dernier, M. Apisai Tora, a été poursuivi en justice par le nouveau gouvernement pour avoir incité la population fidjienne à manifester, mais un retour progressif à la normale se dessinait ces derniers jours.

La situation exacte à Suva restait très confuse en milieu de journée, jeudi, du fait de l'interruption de la quasi-totalité des télécommunications avec le monde extérieur. A Canberra, le premier ministre australien, M. Bob Hawke, a jugé le coup d'Etat inquiétant et a lancé un appel à l'ancien premier ministre Mara pour qu'il use de son influence afin de rétablir l'ordre. En Nouvelle-Zélande, le chef du gouvernement, M. David Lange, a convoqué une réunion d'urgence de son cabinet.

On ignore encore tout du comportement du gros de l'armée fidjienne, qui compte deux mille six cents hommes commandés par une cinquantaine d'officiers formés en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Grande-Bretagne. Son commandant en chef, le général Ratu Eepeli Nailatiku, se trouvait, au moment du putsch, en visite en Australie. Il a regagné Suva à bord d'un avion militaire australien spécialement affrété pour lui. Le lieutenant-colonel Rabuka, chef des putschistes, n'a pas fait connaître, sur le moment, de programme politique particulier. Il s'est contenté d'appeler la population au calme, exhortant notamment les Fidjiens à *« ne pas profiter de la situation »*, et s'est porté personnellement garant de la sécurité de l'équipe gouvernementale placée aux arrêts. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*





Situé à 3 000 kilomètres à l'est de l'Australie et à 10 000 kilomètres des côtes américaines, l'archipel des Fidji compte environ trois cents îles réparties sur 18 270 kilomètres carrés, dont les deux tiers sont peuplés de plus de *700 000 habitants, membres de deux ethnies : les Indiens*, légèrement majoritaires, et les Fidjiens. La capitale, Suva, est située sur la plus grande des îles de l'archipel, Viti-Levu.

Peu après l'arrivée des premiers Indiens au siècle dernier, la Grande-Bretagne en prenait le contrôle en 1874 à l'invitation des chefs fidjiens. L'archipel est devenu indépendant le 10 octobre 1970 tout en restant membre du Commonwealth. Son ancien premier ministre conservateur, Ratu Sir Kamisese Mara, était connu pour son attachement à l'ancienne puissance coloniale.

L'économie de l'île, dont le revenu par habitant est de quelque 1 500 dollars par an, repose principalement sur l'exploitation de la canne à sucre, de la noix de coco, du cacao, ainsi que le tourisme.

Fidji est l'un des treize membres du Forum du Pacifique sud rassemblant l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les micro-Etats insulaires de la région, et signataire du traité de dénucléarisation de la région connu sous le nom de traité de Rarotonga.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

Attaque de l'UNITA dans le Nord

Des maquisards de l'UNITA, le mouvement d'opposition armée de M. Jonas Savimbi, ont lancé une attaque, le mardi 12 mai, contre la localité de Maquela-do-Zomba, *située dans la province d'Uige (nord* de l'Angola), au moment où le président angolais, M. Dos Santos, effectuait une visite dans cette ville, a annoncé l'agence officielle Angop. Cette attaque a été *« promptement repoussée par les forces gouvernementales »* et n'a pas affecté la visite du chef de l'Etat, précise l'agence gouvernementale. Maquela-do-Zomba est située à une quarantaine de kilomètres de la frontière zaïroise. M. Dos Santos a accusé, à cette occasion, les autorités de Kinshasa de ne pas empêcher les maquisards de l'UNITA de se servir de leur territoire comme base arrière.

De son côté, le mouvement de M. Savimbi a affirmé qu'un de ses *commandos avait « pris d'assaut »* la localité, faisant trente-trois morts dans les rangs gouvernementaux, tout en précisant que cette attaque a eu lieu le lendemain de la visite du président Dos Santos. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

Argentine

Un projet de loi d'amnistie est adressé au Congrès

Le président argentin Raul Alfonsin a adressé au Congrès, le mercredi 13 mai, un projet de loi qui pourrait empêcher l'inculpation de centaines de militaires ou de policiers accusés de violations des droits de l'homme sous la dictature entre 1976 et 1983. Ce projet fait suite aux trois tentatives de rébellion qui se sont produites dans des camps militaires le mois dernier et qui montrent, selon M. Alfonsin, que *« l'Argentine est au bord de la guerre civile »*.

La nouvelle disposition prévoit une modification du code militaire, nécessaire pour supprimer tout chef d'inculpation existant contre les militaires actuellement poursuivis. Seules sont exclues du bénéfice de cette loi les personnes coupables de séquestration d'enfant ou de vol de biens personnels. Cette *« loi sur le devoir d'obéissance »* était l'une des revendications des insurgés.

Selon une commission d'enquête nommée par M. Alfonsin à son arrivée au pouvoir, près de neuf mille civils soupçonnés d'être des militants d'extrême gauche ont « disparu » en sept ans de dictature, mais ce chiffre est estimé à trente mille par les groupes de défense des droits de l'homme, qui ont, d'ores et déjà, protesté vigoureusement contre le projet de loi déposé devant l'Assemblée. – *(Reuter.)*

Pérou

Demande d'enquête sur des massacres

Lima. – L'Association pour les droits de l'homme (APRODEH) a présenté un recours devant le procureur de la nation pour qu'une enquête soit ouverte sur le massacre de quatre-vingt-dix-sept paysans des communautés de Hierbabuena, Chaupimayo, Huayhua et Oronccoy, du département d'Ayacucho, entre le 18 octobre et le 21 janvier dernier. La liste des victimes fait état de quarante-cinq enfants entre trois mois et dix ans et trente-cinq femmes.

L'APRODEH remarque que ces *massacres ont eu lieu au moment* même où l'armée réalisait des incursions antiterroristes dans ces communautés andines. En effet, deux communiqués du commandement conjoint de l'armée (24 octobre et 28 janvier) ont fait état de la mort au cours d'affrontements de quarante-deux *« délinquants subversifs »*. La commission andine des juristes, reconnue par l'ONU, s'inquiète du fait que le commandement conjoint de l'armée annonce de façon sporadique la mort de présumés guérilleros, qui, sans être identifiés, sont enterrés clandestinement, en l'absence des pouvoirs publics locaux.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que, depuis janvier, les journalistes se sont vu interdire d'enquêter sur les lieux au sujet des dénonciations concernant la « sale guerre ». De même, Médecins sans frontières (groupe belge) et la Croix-Rouge, *qui travaillent dans cette région, n'ont pu renouveler* cette année leurs sauf-conduits pour circuler librement entre les différents cantons. Les autorités expliquent que cette mesure a *été prise « pour leur sécurité personnelle »*... – *(Corresp.)*

Philippines

Les partisans de M. Enrile protestent contre des « fraudes »

Trois mille partisans de M. Juan Ponce Enrile, chef de file de l'opposition de droite à la présidente Aquino, se sont rassemblés le mercredi 13 mai devant le siège de la commission pour les élections (COMELEC), qui supervise pour les autorités le dépouillement du scrutin législatif de lundi, afin de protester contre ce qu'ils ont qualifié de *« fraude électorale »* ayant permis au camp présidentiel de remporter un triomphe dans la composition du nouveau Congrès. Faisant allusion à la révolte de février 1986 contre Ferdinand Marcos, M. Enrile, qui avait alors rejoint, au dernier moment, le camp de Mme Aquino, a déclaré à la foule : *« Nous avons combattu pour notre liberté, et cette fois nous combattrons à nouveau. »* Il a toutefois assuré qu'il entendait user de moyens *« pacifiques »* à cette fin.

M. Enrile n'arrivait, dans les derniers résultats partiels disponibles, qu'en vingt-sixième position des candidats au Sénat, où les partisans de Mme Aquino enlevaient vingt-trois des vingt-quatre sièges à pourvoir.

Une bombe incendiaire a été désamorcée mercredi au siège de la COMELEC, quelques minutes après la fin du rassemblement des partisans de M. Enrile. – *(AFP, UPI.)*

Yougoslavie

Nouvelles grèves

De nouvelles grèves ont éclaté en Yougoslavie, provoquées par la situation financière catastrophique de nombreuses entreprises et le refus de certaines directions de négocier des augmentations de salaire. Ainsi un mot d'ordre de grève a-t-il été lancé par une section syndicale d'une usine de conditionnement de viande de Zagreb, la direction ayant « omis » de payer les employés et placé, selon eux, l'entreprise dans une situation financière désastreuse. C'est la première fois qu'un tel appel à la grève est lancé par un syndicat depuis l'après-guerre, a souligné M. Iko Gostovic, responsable du syndicat de l'entreprise.

Les employés d'une fabrique de meubles de Senj (côte adriatique) se sont mis également en grève parce qu'ils n'avaient pas obtenu une hausse de salaire promise par la direction. Les ouvriers d'une usine de Split poursuivent par ailleurs leur mouvement (commencé depuis une semaine), parce qu'ils n'ont pas perçu leur salaire.

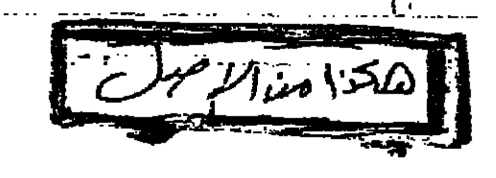
Ces mouvements sociaux se développent alors que les mineurs de Labin, dans le nord-est du pays, ont repris le travail après avoir obtenu une hausse de salaire de plus de 40 % au terme d'une grève de trente-trois jours *(le Monde* du 13 mai). – *(Reuter.)*

Zimbabwe

M. Smith quitte la présidence de son parti

L'ancien premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, a démissionné, le mercredi 13 mai, de la présidence de son parti, l'Alliance conservatrice du Zimbabwe (CAZ, opposition « blanche »), poste où il sera remplacé par M. Mark Partridge. Suspendu du Parlement zimbabwéen, pour un an, le 2 avril dernier, pour avoir émis, en Afrique du Sud, des remarques *jugées contraires à la politique du* gouvernement de Harare concernant les sanctions contre Pretoria, M. Ian Smith, qui est âgé de soixante-sept ans, était l'un des membres fondateurs du Front rhodésien, formation *qui lutta pour l'indépendance de* l'ancienne colonie britannique, proclamée unilatéralement en 1965.

M. Smith a souligné qu'il demeurait membre du Parlement et qu'il comptait poursuivre ses activités politiques. Le premier ministre du Zimbabwe, M. Robert Mugabe, a récemment confirmé qu'il entendait supprimer cette année le quota de 20 sièges, sur les 100 que compte le Parlement, réservés à la communauté blanche par la Constitution. La CAZ détient 14 de ces 20 sièges. – *(AFP.)*





Afrique

SOUDAN : affaibli par la crise économique et la rébellion sudiste

Le premier ministre dissout le gouvernement

Les rebelles du sud du Soudan – l'Armée populaire pour la libération du Soudan (APLS) – ont affirmé, le mercredi 13 mai, qu'ils avaient tiré la veille sur un avion des forces gouvernementales Hercules C-130 transportant quelque soixante-dix hommes. Il s'agit de la seconde attaque de l'APLS contre un appareil gouvernemental en une semaine : le 5 mai dernier, un petit avion Cessna avait été abattu, treize personnes trouvant la mort. La nouvelle attaque de l'APLS intervient au moment où le premier ministre a annoncé qu'il avait décidé de dissoudre le gouvernement. – *(AFP.)*

KHARTOUM
de notre envoyé spécial

La dissolution du gouvernement soudanais annoncée, le mercredi 13 mai, par le premier ministre, M. Sadek El Mahdi, ne constitue pas à proprement parler une surprise. L'équipe au pouvoir depuis une année montrait des signes évidents d'essoufflement et avait déçu par son incapacité à régler les principaux problèmes du pays. La guerre civile fait toujours rage dans le Sud et les perspectives d'une solution négociée sont plus éloignées que jamais. Le problème de l'abrogation ou non de la charia (la législation islamique) n'a toujours pas été réglé. Plus grave encore, la situation économique se dégrade – on parle de plus en plus d'une nouvelle dévaluation de la livre soudanaise à la demande du FMI, – ce qui entraîne une dangereuse érosion du niveau de vie de la population.

On s'attendait donc à un remaniement ministériel, destiné à redorer le blason d'un gouvernement de plus en plus discrédité, pour la fin du ramadan, c'est-à-dire au début de juin. Mais le crise a été précipitée, semble-t-il, par le ministre du commerce, M. Harira, qui, il y a cinq jours, a critiqué ouvertement la politique économique du gouvernement, qui, selon lui, va à l'encontre des intérêts de la population. Il avait notamment menacé de démissionner du Parti unioniste démocratique (PUD), la seconde formation du gouvernement dont il est membre, et de son poste de ministre du commerce si des mesures d'urgence n'étaient pas prises en vue d'assainir la situation.

Nous recevant mardi, M. Harira avait lancé un véritable défi contre la direction de son parti, qui, disait-il, n'ayant pas été élue, *« n'est nullement représentative de la base et n'est donc pas qualifiée pour présider aux destinées du PUD »*. Il avait ajouté que certains de ses dirigeants s'étaient évertués, au cours des onze derniers mois, *« à saper la politique économique du gouvernement »* en favorisant l'entrée de *« toutes sortes de marchandises importées frauduleusement grâce à des documents falsifiés »*.

Il mettait ainsi en cause les riches marchands qui constituent le noyau de la direction de son parti. *« Leur comportement équivaut à un sabotage politique et économique qui pose de sérieux problèmes pour la poursuite de l'expérience démocratique soudanaise en encourageant les importations illégales, sans prendre en considération les priorités dictées par le gouvernement. »* Il dénonçait cette politique d'importations sauvages dans un pays endetté jusqu'au cou et ne disposant pratiquement pas de devises étrangères.

Querelles incessantes

M. Harira nous a affirmé qu'il était sûr que le premier ministre trancherait en faveur de la politique d'austérité qu'il préconise dans le domaine des importations, en vue de sauver l'économie du pays. Au cours de la déclaration qu'il a faite à la télévision, M. Sadek El Mahdi s'est contenté d'énumérer, parmi les points évoqués de l'action de son gouvernement, les difficultés de ravitaillement, les incessantes querelles entre les membres de son cabinet – une allusion aux divergences qui déchirent le PUD – et les compétences de certains de ses ministres. Il a, toutefois, fait l'éloge de la coalition au pouvoir et a affirmé, en dépit de l'évidence, que les relations entre l'Oumma et le PUD, les deux principales formations du gouvernement, étaient plus étroites que jamais, ce qui semble indiquer que la coalition actuelle ne sera pas élargie et que, pour l'instant, l'entrée du Front national islamique (FNI) de M. Hammal Hassan El Tourabi (opposition) au sein du gouvernement n'était pas à l'ordre du jour (*le Monde* du 14 mai).

Pourtant, tout – ou presque – est prêt pour cette éventualité. Le ministre de l'industrie, M. Moubarak Abdallah El Fadel Mahdi, qui reflète la pensée du premier ministre, nous avait déclaré, mardi, que depuis un an la situation avait nettement évolué et que les principaux points de désaccord entre l'Oumma et le FNI avaient pratiquement disparu. Il affirmait qu'il existait désormais sur presque tous les problèmes une *« concordance »* qui pourrait éventuellement aboutir à l'entrée du Front islamique dans le gouvernement : *« S'ils continuent à jouer leur carte avec prudence, les Frères musulmans pourront jouer un grand rôle dans la politique soudanaise. »*

JEAN GUEYRAS.

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

« Le peuple américain ne peut pardonner le racisme »

déclare M. Reagan

Recevant, le lundi 11 mai, à Washington, les lettres de créance du nouvel ambassadeur sud-africain aux États-Unis, M. Piet Koornhof, le président Reagan a déclaré : *« Je dois vous dire que le peuple américain ne peut pardonner le racisme nulle part, surtout pas dans un pays qui se prétend occidental. Je compte sur votre gouvernement pour créer le climat nécessaire au début des négociations – des négociations qui mèneront à un système politique dont la Constitution soit totalement démocratique, qui garantisse les droits des majorités, des minorités et des individus »*, a souligné le président américain, ajoutant : *« Nous sommes prêts à apporter notre aide de quelque manière que ce soit, parce qu'il est de notre intérêt que l'Afrique du Sud soit forte et démocratique. »*

En France, M. Georges Marchais a écrit à M. Mitterrand pour lui demander d'*« apporter les preuves irréfutables »* qu'aucune arme française *« n'ira plus désormais »* à l'Afrique du Sud. le secrétaire général du PCF fait référence à un rapport confidentiel du département d'Etat américain selon lequel plusieurs pays occidentaux, dont la France, continueraient à livrer de l'armement à Pretoria. M. Marchais estime que *« notre pays se déshonore en maintenant des relations diplomatiques, commerciales et culturelles avec ce régime mis au banc de la communauté internationale »*.

En Afrique du Sud, le ministre des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, a, de nouveau, menacé les autorités du Zimbabwe, indiquant que ce pays *« se dirigerait vers une situation extrêmement grave »* s'il ne mettait pas un terme aux infiltrations de maquisards, à partir de son territoire, vers l'Afrique du Sud. Enfin, l'entourage de l'archevêque anglican Desmond Tutu a fait part, mercredi, de son inquiétude concernant le statut de celui-ci au regard de la loi sur l'habitat séparé selon les races (Group Areas Act) : en effet, l'archevêque habite dans le faubourg de Bishopscourt, près du Cap, en pleine zone blanche, contrairement à la loi. *(AFP, Reuter, AP.)*

Proche-Orient

ISRAËL : le débat sur le projet de conférence internationale

Les électeurs trancheront, déclare M. Pérès

JÉRUSALEM
de notre correspondant

M. Shimon Pérès a perdu la première manche. Le ministre des affaires étrangères n'a pas réussi, le mercredi 13 mai, à rallier la majorité des membres du cabinet restreint à l'idée d'une éventuelle conférence internationale de paix, prélude à des négociations directes entre Israël et une délégation jordano-palestinienne.

Les ministres du Likoud ont fait bloc derrière M. Shamir. Face à ce front uni, M. Pérès a préféré ne pas soumettre sa proposition au vote de ses collègues. Ainsi a-t-il évité un match nul aux allures de défaite.

Sitôt cette réunion achevée, le dirigeant travailliste a annoncé une triple décision : son parti reste au gouvernement, mais il fera tout pour hâter des élections anticipées et continuera, en attendant, à plaider pour une conférence de paix. La gauche a pour nouveau slogan : *« C'est au peuple de trancher ! » « En rejetant ma proposition,* observe M. Pérès, *on bloque le processus de paix, puisqu'il n'existe aucune autre initiative en ce sens. On viole aussi le programme de la coalition, dont l'un des principes-clés était précisément la poursuite de ce processus. Deux opinions sont en présence. Le peuple décidera. Rien n'est plus équitable. »*

Si les travaillistes ont choisi de rester au pouvoir, c'est, affirment-ils, pour prévenir le pire, pour ne pas laisser le champ libre au Likoud. Quitter le gouvernement ferait, selon eux, le jeu de la droite. Ce serait, disent-ils, laisser la défense du pays à M. Sharon, accélérer la colonisation de la Cisjordanie et exposer l'économie, après des années de rigueur, aux risques d'un nouveau populisme. On ne voit évidemment pas pourquoi le premier parti au Parlement choisirait de retourner, fût-ce provisoirement, dans l'exil de l'opposition. Une minorité de travaillistes – dont leur secrétaire général M. Uzi Baram – auraient préféré une telle solution, afin de préparer les élections dans la clarté tout en évitant un « pourrissement » de la situation dommageable à leur parti et à son chef.

M. Pérès, lui, n'entend ni se démettre ni se soumettre. N'ayant pas été, faute de vote en cabinet restreint, formellement désavoué, il poursuivra ses efforts diplomatiques. *« Rien ne m'empêchera,* dit-il, *de continuer ce que j'ai commencé il y a deux ans et demi. Tout le monde le sait. »* Et il s'envole jeudi soir pour l'Amérique, après avoir repoussé son départ de vingt-quatre heures et décidé d'abréger son séjour. Il n'ira sans doute pas à Washington – où il devait être reçu par le vice-président, M. George Bush, et avoir des entretiens au Congrès, – mais seulement à New-York, où il rencontrera le secrétaire d'Etat, M. George Shultz.

« Les Etats-Unis, a indiqué M. Pérès, *sont prêts à signer avec nous un mémorandum précisant les conditions dans lesquelles ils nous soutiendraient avant et pendant une conférence. »* Dans l'entourage du chef travailliste, on précise toutefois que celui-ci n'a aucune intention de forcer la main des Américains et de les impliquer dans la crise intérieure israélienne. Ce voyage aux Etats-Unis irrite M. Shamir. Il a affirmé mercredi : *« Le ministre des affaires étrangères n'a plus aucun mandat dans l'arène internationale au sujet d'une conférence. »*

Le nœud de la crise se trouve maintenant à la Knesset. Les travaillistes veulent rompre l'union nationale et solliciter le verdict des urnes. Mais il n'ont pas pour l'instant les moyens de leur politique. Selon la Loi fondamentale qui tient lieu en Israël de Constitution, l'initiative d'élections anticipées revient soit au gouvernement soit au Parlement. Comme il n'est pas question pour M. Shamir de favoriser le dessein travailliste – *« L'union nationale,* a-t-il, *peut et doit continuer »*, – reste la Knesset. Celle-ci peut prononcer son autodissolution à la majorité absolue (soixante et une voix sur cent vingt). Hélas pour M. Pérès, cette majorité n'existe pas ! Il lui manque cinq voix décisives.

M. Pérès se retrouve en quelque sorte prisonnier de la dynamique qu'il a mise en branle. A-t-il fait une erreur de calcul ? Non, assure son entourage : il savait qu'il ne disposerait pas dans l'immédiat d'une majorité à la Knesset, mais, à partir du moment où il avait en main l'accord de la Jordanie sur les modalités d'une conférence internationale, il se devait d'aller de l'avant et de mettre le cabinet au pied du mur.

Quoi qu'il en soit, le pays baigne déjà dans une ambiance préélectorale avec son flot de rumeurs et d'attaques fielleuses, de discours démagogiques et d'obscurs marchandages. Les petits partis, notamment religieux, indispensables à toute majorité, sont de nouveau l'objet d'une cour assidue de la part des deux grands. Le Shinui (centre gauche) a des états d'âme ; le seul député du parti Tami s'apprête à rejoindre le Likoud en échange d'une place sûre sur la prochaine liste de ses candidats ; le parti Shas (orthodoxe séfarade), qui, grâce à sa position clé, pourrait bien faire la différence, encourage les surenchères entre le Likoud et les travaillistes en attendant de « se vendre » au plus offrant.

La perspective d'élections anticipées n'enchante pas tous les députés travaillistes. Une quinzaine d'entre eux, estime-t-on, ne devrait pas retrouver leurs sièges dans la prochaine Knesset du fait de l'entrée en application d'un nouveau système – plus démocratique – d'élection des cadres visant à rejeunir et à renouveler l'appareil travailliste. Ces élus ne sont naturellement pas pressés de se faire hara-kiri. En tout cas, M. Pérès, optimiste, espère obtenir assez vite sa majorité.

M. Shamir a jugé utile, mercredi, d'expliquer son attitude dans un long communiqué : *« L'obscurité qui enveloppe les actuelles propositions vise à offrir à l'OLP un ticket d'entrée à une conférence. (...) La position d'Israël restera fondée sur les accords de Camp David. Nous savons que ces accords n'obligent en rien la Jordanie, mais nous espérons que les Etats-Unis, eux, continueront à honorer leurs engagements à ce sujet. Nous disons oui à la paix, oui à des négociations, oui à la coopération, oui à la participation de représentants palestiniens acceptés d'un commun accord dans une délégation jordanienne. Nous disons non à une conférence internationale organisée par les Nations unies dont les positions, bien connues, sont hostiles à nos intérêts vitaux, non à un cadre qui permette d'exercer des pressions sur Israël, non à une invitation de l'OLP. »*

Cet apparent équilibre entre les « oui » et les « non » de M. Shamir ne trompe personne. Le Likoud a bel et bien décidé de « verrouiller » la situation afin de ne pas être amené, un jour, à cautionner contre son gré un compromis territorial en Cisjordanie. Ce refus, après tout, était prévisible puisque les amis de M. Shamir n'ont jamais fait mystère de leur volonté de conserver à jamais les territoires conquis en 1967. La crise actuelle a au moins le mérite de poser le vrai problème de fond et de remettre à jour la ligne de fracture qui sépare les deux grandes familles politiques israéliennes. L'électeur devra trancher. Mais quand ?

J.-P. LANGELLIER.

Europe

TURQUIE

Vers une levée des « interdits » frappant les anciens dirigeants politiques

ISTANBUL
de notre correspondant

La levée des interdits politiques frappant les dirigeants des partis dissous après le coup d'Etat de décembre 1980 – principalement les deux anciens premiers ministres, M. Suleyman Demirel à droite et M. Bulent Ecevit à gauche – est, depuis le mercredi 13 mai, à l'ordre du jour du Parlement. Elle avait donné lieu, la semaine dernière, à une controverse constitutionnelle, qualifiée par les amis politiques de M. Demirel de prélude à une *« crise politique et morale sans précédent dans l'histoire de la République »*. La résolution de la crise en début de semaine devrait conduire à l'adoption du projet gouvernemental, et probablement à un référendum au mois de juin et à des élections anticipées en novembre.

L'article provisoire de la Constitution de 1982, qui interdit pour dix ans la participation des anciens dirigeants à la vie politique, aurait pu être supprimé par un vote parlementaire. Le projet alambiqué du premier ministre Turgut Ozal, à l'origine de la crise, comporte deux volets : d'une part, il fait dépendre d'un référendum la levée des interdits, d'autre part, il la lie à une réforme constitutionnelle qui faciliterait les amendements de la Constitution par le Parlement.

M. Ozal voit dans une telle réforme une garantie contre les coups d'Etat. Les trois partis d'opposition la dénoncent comme une tentative d'ancrer définitivement une Constitution jugée non démocratique. M. Erval Inonu, président du Parti populiste social-démocrate (NHP), craint en particulier qu'elle ne place, dans les attributions du Parlement, des questions aussi fondamentales que les rapports de la religion et de l'Etat.

L'attitude du président Evren a aggravé la crise : en annonçant son intention de ne pas utiliser son droit de veto sur la levée des interdits, malgré la notoriété de son opposition à une mesure qui pourrait passer pour un désaveu du coup d'Etat dont il fut l'instigateur, il a encouragé l'idée qu'un accord tacite existait entre le premier ministre et lui-même pour un renouvellement de son mandat présidentiel à la faveur d'un amendement constitutionnel ainsi facilité.

Dans la perspective d'élections anticipées, la levée des interdits place M. Ozal dans une situation difficile. Elle doit précéder les élections pour ne pas compromettre une respectabilité démocratique nécessaire au processus engagé par la demande d'adhésion à la CEE, un des atouts électoraux majeurs du premier ministre. Mais elle permettra aux anciens dirigeants, dès la campagne électorale, de prendre effectivement la direction des formations qu'ils dirigent actuellement par personnes interposées, le Parti de la gauche démocratique pour M. Ecevit, le Parti de la juste voie pour M. Demirel.

La participation de ce dernier aux élections serait d'autant plus menaçante pour le premier ministre que le retour des anciens dirigeants du Parti religieux et du Parti nationaliste pourrait faire perdre au parti au pouvoir, le Parti de la mère patrie (ANAP) certaines des voix qui s'étaient portées sur lui en 1983. M. Demirel a attribué à la « peur » du premier ministre les obstacles mis initialement à la levée des interdits, à commencer par un quorum de participation au référendum auquel M. Ozal a dû finalement renoncer pour mettre un terme à la crise et s'assurer les voix d'opposition nécessaires à l'adoption du projet.

MICHEL FARRÈRE.

Politique

La majorité face au Front national

Un débat biaisé

Quel débat politique n'est pas entaché d'arrière-pensées électorales ? C'est la loi de la démocratie puisque l'électeur, pris à témoin, est au bout du compte seul juge. La polémique sur l'extrême droite, sa nature et les thèses qu'elle développe échappent encore moins que toute autre à cette règle. Le débat, une fois de plus, est biaisé, par nature.

A droite, de nombreuses personnalités ont pris la parole, singulièrement depuis l'annonce officielle de la candidature de M. Jean-Marie Le Pen à l'élection présidentielle, pour affirmer la nécessité de combattre le Front national et les idées qu'il véhicule. C'est le cas de la plupart des centristes, de M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, et de M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain. Pas d'alliance avec le diable, pas de concession, pas de compromis : la position de principe est claire.

« Il faut toujours se définir par rapport à soi-même et non par rapport à autrui », affirme M. Edouard Balladur. M. Michel Noir, dans le texte que nous publions, va jusqu'au bout de cette logique : plutôt perdre les électeurs que de perdre son âme en cédant, plus ou moins ouvertement, aux sirènes extrémistes.

Sitôt énoncées, ces bonnes intentions se noient dans le flot des polémiques partisanes. Les accusations déboulent en avalanche, sur... les socialistes au moins autant que sur la cible principale. Qui a permis l'entrée du Front national au Parlement ? Qui lui a offert de développer ses thèses à la faveur d'une lutte insuffisante contre l'immigration clandestine ? Les socialistes, répond-on.

De l'autre côté de la scène politique, on privilégie de même le débat électoral. Qui, dans la majorité, rattrape par le col les électeurs en fuite vers l'extrême droite ? M. Pasqua, ses charters et aujourd'hui son « train » d'immigrés ; M. Pasqua encore, mais aussi M. Chirac, qui veulent relancer le code de la nationalité. La réponse, là aussi, est toute prête, M. *Le Pen* lui-même l'éclaire lorsqu'il félicite M. Pasqua d'être, au contraire de M. Chirac, *« fidèle à ses engagements »*. Mais on oublie volontiers que ni le train de M. Pasqua, ni le code de la nationalité ne sont acceptés sur tous les bancs de la majorité. M. Noir, qui rappelle les années de l'avant-guerre et la montée des totalitarismes, témoigne implicitement et aussi personnellement (son père a été déporté à Mauthausen) que les trains et leur image ne passent pas, de ce côté-là non plus. M. Patrick Devedjian, député RPR des Hauts-de-Seine, ancien militant d'extrême droite, avocat, juge qu'il *« n'y a pas d'urgence »* à ressortir le code de la nationalité et, *« sensible à ce sujet »*, il ajoute : *« Je suis le premier Français de ma famille. »*

On connaît aussi la réponse que M. Pasqua tient au chaud. Outre son passé de résistant, il pourra invoquer à la première occasion — et sans doute ne s'en privera-t-il pas — la proposition formulée par les socialistes espagnols lors d'une réunion des ministres de l'intérieur et de la justice de la Communauté : regrouper dans des *« espaces »* d'accueil aux frontières tous les candidats au statut de réfugiés politiques. Les « espaces », dans la polémique, valent bien les trains.

A se perdre dans les argumentations de tribune, on oublie, volontairement ou pas, ce qui devrait être l'essentiel, c'est-à-dire ce que chacun affirme qu'il fera : combattre les thèses pernicieuses de M. Le Pen. On ne peut plus oublier, en tout cas, depuis la forte intervention de M. Noir, les conséquences électorales du débat. Elles sont clairement exposées par le Front national. Le directeur de campagne de M. Le Pen les a rappelées, mercredi : cent cinquante députés de la majorité, affirme-t-il, ne pourront pas être réélus sans les voix de l'extrême droite et *« aucun candidat de droite à l'élection présidentielle ne pourra être réélu sans les voix de toute la droite »*.

Le problème Le Pen se pose à tous, communistes, socialistes, centristes, UDF et RPR. Sa traduction électorale s'impose essentiellement à la majorité. M. Noir a dit son sentiment, M. Lecanuet aussi : il fait appel, comme M. Le Pen à l'« Heure de vérité », à la *« discipline nationale »* pour le second tour de l'élection présidentielle.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Au risque de perdre...

(Suite de la première page.)

Tout y est : jeunes défilant à Paris le crâne rasé en distribuant des tracts niantS l'existence des chambres à gaz, ou à Lyon, ce même 8 mai, scandant des mots d'ordre antisémites, racistes et fascisants ; peur collective du SIDA, exploitée avec ignominie à « L'heure de vérité » par un prétendant à l'Elysée ; ratonnades à Lyon ou à Marseille par des militants d'extrême droite il y a quelques semaines.

C'est la faiblesse conjointe de la classe politique, des intellectuels et d'une partie de la presse qui, en ces années-là, permit le développement d'idéologies dont il fallut payer le prix fort, au lendemain de la défaite de juin 1940. Le vichysme, ne l'oublions pas, est né de faiblesses antérieures, même s'il dut son origine à une déliquescence encore plus coupable, celle de la République de Weimar.

Cette leçon de l'histoire doit nous servir au moment où le serment *« plus jamais ça »* des rescapés des camps de la mort résonne si fort sous les plafonds sculptés de la grande salle du palais de justice de Lyon où Klaus Barbie est jugé.

Nous n'avons pas le droit de laisser certains développer des idées de haine, de racisme et d'antisémitisme. Pas plus que de laisser un prétendant déclaré à l'élection présidentielle, pour capter des voix, réveiller ce qu'il y a de moins noble chez l'individu : l'immense potentiel, plus ou moins bien refoulé par l'éducation, de violence, de refus des différences, de goût morbide pour des boucs émissaires, de manipulation de l'angoisse et des peurs collectives... Nous avons tous, quelles que soient nos appartenances, le devoir impérieux de nous opposer à la propagation de telles idées.

Certes, il aurait mieux valu que certains donneurs de leçons d'aujourd'hui s'aperçoivent plus tôt que le mode de scrutin proportionnel qu'ils imposèrent par un intérêt partisan de courte vue donnerait une tribune, donc une audience, aux actuels députés de l'extrême droite. A ceux-là, je dis : il est encore temps pour vous décider de ne pas continuer à renforcer dramatiquement cet extrémisme dangereux, en cherchant *sans cesse querelle au* gouvernement sur de prétendues connivences. Lorsque les socialistes auront compris qu'ils constituent ainsi la meilleure agence de publicité du Front national, alors nous pourrons ensemble faire régresser cet extrémisme.

La responsabilité d'un homme politique n'est pas seulement de gagner des élections pour exercer le pouvoir. Elle est aussi de veiller à ce que nos sociétés n'oublient pas les valeurs sur lesquelles elles sont construites. Pour cela, j'ai l'intime conviction qu'il faut être capable de dépasser les intérêts partisans et même d'accepter de perdre des élections, fussent-elles présidentielles. Aucun gaulliste digne de ce nom n'accepterait d'être élu en transigeant sur ses convictions les plus précieuses : la liberté, la tolérance et le respect de la personne humaine.

MICHEL NOIR,
ministre délégué
chargé du commerce extérieur.

La polémique sur le SIDA

Mme Barzach dénonce les « faux-monnayeurs de la peur »

« Ne soyez pas les faux-monnayeurs de la peur ! » Toute de rouge vêtue, la voix un ton trop haut, Mme Michèle Barzach, ministre de la santé, a eu du mal, au banc du gouvernement, à contenir son indignation. Répondant mercredi 13 mai à une question du docteur François Bachelot, du Front national, sur le SIDA, le ministre a emboîté le pas à M. Claude Malhuret, secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, qui avait lancé il y a quelques semaines le slogan : *« Il faut délégitimer les idées du Front national. »* Dans le cadre de la contre-offensive lancée par le gouvernement contre M. Le Pen, Mme Barzach a accusé le Front national de chercher à exploiter à des fins électorales la peur du SIDA. *« Oui, monsieur Bachelot, M. Le Pen, le SIDA fait peur ! Mais vous me faites encore plus peur par vos outrances et votre démagogie »*, a lancé le ministre, chaudement applaudi sur les bancs de la majorité, mais également sur ceux du groupe socialiste.

« Vous avez contre-attaqué avec des procédés indignes d'une démocratie, en disant et en faisant dire que M. Jean-Marie Le Pen mentait. Vous l'avez diffamé » avait protesté auparavant le docteur Bachelot (FN Seine-Saint-Denis), en interpellant le premier ministre et le ministre de la santé. Le député a, à nouveau, reproché au gouvernement de minimiser l'impact du SIDA : *« Jean-Marie Le Pen n'a pas exagéré les chiffres et n'a dit aucune contre-vérité »*. S'adressant toujours à M. Chirac pourtant absent de l'hémicycle, M. Bachelot a poursuivi : *« Vous avez fait monter au créneau des ministres qui ont la nostalgie de 1968... »*

« Vous, c'est celle de 1942 ! » lance de son banc Mme Yvette Roudy (PS, Calvados).

« ... dont la règle est l'anarchie, poursuit M. Bachelot. *Vous avez créé le doute, de sorte que certaines personnes n'appliqueront pas les mesures de prévention que nous avons demandées. Vous serez responsables comme tous les journalistes qui vont recevoir un document, car vous n'aurez plus l'alibi de la non-information, à la différence de ceux qui ont dit qu'ils n'étaient pas informés sur l'holocauste, vous ne pouvez pas dire : nous ne savions pas ! » « Il faudrait examiner le docteur Bachelot »*, propose, de son banc, M. Michel Delebarre (PS, Nord), visiblement inquiet pour la santé mentale du député lepéniste.

« Que M. Le Pen dise n'importe quoi sur le SIDA, on n'en a malheureusement que trop l'habitude, a répliqué Mme Barzach. *Mais qu'un médecin comme vous, monsieur Bachelot... »*. Le député du Front national se lève alors de son banc et quitte l'hémicycle. Certains de ses amis font mine de le suivre, puis se ravisent sur l'ordre de M. Jean-Pierre Stirbois (FN, Hauts-de-Seine). Ils reprennent leur place et interpellent de leur banc Mme Barzach.

Immigrés et SIDA, hier, demain qui ?

Le ministre, voyant M. Bachelot sortir de l'hémicycle, lui lance : *« Qu'un médecin comme vous accepte de cautionner la litanie de mensonges, de falsifications, de contre-vérités, c'est insupportable ! »*, ce qui déclenche les applaudissements des élus UDF et RPR et de certains socialistes, dont Mme Huguette Bouchardeau. *« Vous savez bien que les chiffres de M. Le Pen sont faux (...). Vous avez laissé entendre que la contamination pouvait se faire par la salive et la sueur, c'est faux (...). Mieux vaudrait s'efforcer de responsabiliser chacun plutôt que de participer à une telle désinformation indigne de la déontologie pour laquelle vous avez prêté serment. La chasse à ceux que vous avez appelés les « sidaïques », d'un mot qui évoque des relents de notre histoire la plus tragique (...)* — hurlements sur les bancs du Front national, applaudissements sur ceux de la majorité et du PS, — *vous permet une fois de plus de désigner les boucs émissaires : hier les immigrés, aujourd'hui les malades du SIDA. Demain, qui ? »*

P. S.

A Marseille

Trente-cinq organisations lancent une campagne contre les thèses de l'extrême droite

MARSEILLE
de notre correspondant régional

A l'initiative de la Ligue des droits de l'homme, trente-cinq organisations associatives, syndicales et politiques de gauche ou proches de la gauche se sont regroupées pour mener une campagne à Marseille contre les thèses développées par le Front national. Ce collectif, intitulé « Marseille fraternité », a lancé, le mercredi 13 mai, un appel *« à tous les Marseillais et à tous ceux qui, dans la région et le pays, veulent barrer la route, ici et maintenant, à la montée de la haine »*. Le point d'orgue de la campagne de « Marseille fraternité » sera un grand rassemblement sur le Vieux Port de Marseille pour la défense des valeurs républicaines, le samedi 13 juin, en présence des responsables nationaux des organisations participantes. Parmi celles-ci, le Parti socialiste occupe une place prépondérante mais ni le Parti communiste ni la CGT ne se sont associés au mouvement.

L'initiative prise par la Ligue des droits de l'homme de Marseille fait suite à la manifestation de masse organisée, le 4 avril, dans cette ville, par le Front national en présence de M. Jean-Marie Le Pen. La campagne de « Marseille fraternité » se déroulera sous la forme d'actions de sensibilisation et d'information de la population conduites par chacun des membres du collectif dans sa sphère d'influence.

Un meeting politique « anti-Le Pen » et *« anti-Front national »* est prévu le mardi 26 mai, salle Vallier, alors que le rassemblement du 13 juin s'adresse, en revanche, à tous les Marseillais *« épris de l'idéal républicain »*. Dans le cadre de la campagne de « Marseille fraternité », le Parti socialiste a mobilisé, pour sa part, l'ensemble de ses soixante sections marseillaises qui organiseront des manifestations dans tous les quartiers.

La fédération du PS des Bouches-du-Rhône a, d'autre part, lancé une pétition accompagnée de la distribution, à vingt-cinq mille exemplaires, d'un argumentaire répondant aux thèses de l'extrême droite. Dix mille affiches illustrées de la photographie d'un groupe d'enfants d'ethnies différentes seront, aussi, apposées par le PS sur les murs de Marseille. *« Le Front national est sur le point de supplanter, par son importance, la droite classique, RPR et UDF, à Marseille et dans les Bouches-du-Rhône »* explique en particulier l'argumentaire du PS, qui remarque que *« Le Pen voit ses troupes grossir et ce sont les responsables de la droite qui défilent derrière ses bannières et ses slogans »* (1).

Dans le collectif de « Marseille fraternité » figurent notamment, aux côtés du PS, la CFDT, la LCR, les JCR, SOS racisme, la JOC, l'Amicale des Algériens en Europe, le MRAP, la LICRA, le Syndicat de la magistrature, le Syndicat des avocats de France, etc. MM. Lionel Jospin, Edmond Maire, Alain Krivine, Harlem Désir, Me Yves Jouffa et de nombreuses autres personnalités nationales doivent participer au rassemblement du 13 juin qui sera clos par un spectacle de variété sur le Vieux Port.

GUY PORTE.

(1) Allusion à la présence, dans le défilé du Front national, le 4 avril, sur la Canebière, de certains membres du RPR, dont M. Robert Villani, conseiller général des Bouches-du-Rhône.

PROPOS ET DÉBATS

M. Balladur : quatre règles

M. Edouard Balladur, ministre d'Etat, ministre de l'économie et des finances, dans une interview accordée à l'*Union de Reims*, le 14 mai, définit quatre *« règles »* que la majorité gouvernementale devra, selon lui, s'attacher à respecter jusqu'à l'élection présidentielle : *« ne pas parler à tout bout de champ des élections présidentielles ; ne pas vanter à tout propos les mérites de tel ou tel candidat, surtout lorsqu'on est membre du gouvernement ; faire connaître l'action du gouvernement et la faire comprendre : elle s'inscrit dans la durée, ce n'est pas une action électorale, ni démagogique ; définir en commun les conditions dans lesquelles devront se dérouler les élections pour que soit préservée l'union de la majorité »*.

Le ministre d'Etat estime aussi que *« c'est avant le premier tour que se gagnera le second, par la preuve que nous saurons faire que nous sommes tous d'accord sur l'essentiel »*.

A propos des thèses de M. Le Pen, M. Balladur déclare : *« Il faut toujours se définir par rapport à soi-même et non par rapport à autrui ; c'est pourquoi je ne polémique pas avec l'opposition, quels qu'en soient les partis. »* — (Corresp.)

M. Mestre : non à M. Balladur

M. Philippe Mestre, l'un des plus proches collaborateurs de M. Raymond Barre et député (UDF) de Vendée, a déclaré, jeudi 14 mai, qu'il serait *« très prudent d'attendre que le nouveau président de la République ait été désigné pour se lancer dans une politique budgétaire à long ou moyen terme »*. M. Mestre — qui s'exprimait sur les antennes de France-Inter — réagissait ainsi, de façon négative, à une récente proposition de M. Edouard Balladur, qui avait souhaité que la majorité s'engage sur un programme de trois ans pour réduire le déficit et les impôts.

« Il serait difficile d'annoncer des intentions que, peut-être, on ne serait pas à même de tenir, a précisé M. Mestre. *Je pense, par exemple, à la fameuse diminution des prélèvements obligatoires. » « Est-ce que, vraiment, les Français sont assurés que ces prélèvements obligatoires diminuent ?* s'est-il interrogé. *Est-ce qu'ils n'ont pas le sentiment que, peut-être, les impôts directs qui diminuent sont un peu compensés par des taxations indirectes qui viennent finalement contredire l'intention de diminution des prélèvements obligatoires ? »*

M. Le Pen : vive Pasqua !

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a déclaré, le mercredi 13 mai à Ottrott (Bas-Rhin), à propos des récentes déclarations de M. Charles Pasqua sur l'immigration : *« Je suis heureux qu'il y ait dans la majorité des hommes fidèles à leurs engagements, ce qui sous-entend que d'autres ne le sont pas (...). M. Pasqua essaie tant bien que mal de coller à ses engagements. Pas le premier ministre. »*

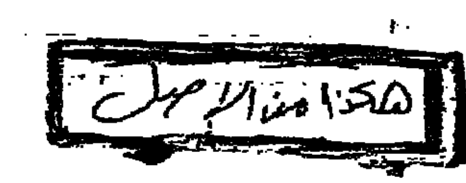
M. Le Pen a de nouveau attaqué M. Michel Polac, qualifié d'*« imprécateur nuisible »*, accusé de se livrer à *« une entreprise de destruction de l'esprit public »*.

M. Lecanuet : la discipline nationale

M. Jean Lecanuet, sénateur CDS de Seine-Maritime, a affirmé, le mercredi 13 mai, à Sarreguemines (Moselle) : *« La gauche est morte, elle s'est suicidée au pouvoir. Le mythe de la gauche est un mythe évanoui, la rose est fanée, il ne reste que les piquants, mais il ne faut pas croire cependant que la gauche électorale n'existe plus. »*

M. Lecanuet a souhaité l'union de la majorité et jugé que *« Jacques Chirac n'a pas de souci à se faire »*. *« Dès lors,* a-t-il ajouté, *qu'il respecte la charte RPR-UDF, il aura le bulletin de nos députés et le soutien de nos sénateurs. »*

A propos de M. Jean-Marie Le Pen et des reports de voix au second tour de l'élection présidentielle, M. Lecanuet a précisé : *« Un candidat n'est pas propriétaire de ses voix. Ces voix, je souhaite qu'elles aillent à notre candidat. Les socialistes s'indignent-ils de ramasser les voix des communistes ? Ils appellent ça la discipline républicaine. Nous appellerons ça la discipline nationale. »*



L'aménagement du temps de travail à l'Assemblée nationale

M. Séguin et le PS sont moins éloignés qu'il n'y paraît

Une fois avec M. Michel Delebarre. Déjà deux fois avec M. Philippe Séguin (la loi d'habilitation puis la tentative de rattrapage de l'ordonnance qu'avait refusé de signer le président de la République) : les députés connaissent parfaitement le sujet. Pourtant ils sont décidés à consacrer de longues heures à un débat sur l'aménagement du temps de travail. La gauche, pratiquement d'accord sur ce seul point, veut se donner tout le temps de détailler ses critiques. La droite, de plus ou moins bon cœur, ne veut, pour l'instant, rien faire qui les en empêche. L'UDF l'a emporté sur le RPR : le premier ministre comme la décision en avait été prise avant la réunion du groupe chiraquien le mardi 12 mai, n'a donc pas demandé au conseil des ministres de mercredi l'autorisation d'engager sa responsabilité sur le vote de ce texte. Sa discussion pourra donc continuer jusqu'à mercredi prochain, à moins que socialistes et communistes n'achèvent avant cette date leur démonstration.

Le souci de prouver que le gouvernement est cette fois décidé à laisser le Parlement jouée pleinement son rôle, l'a emporté sur la tentation de répliquer sèchement à M. François Mitterrand. Pour la première fois, en effet, un projet de loi reprennant fidèlement le texte d'une ordonnance que le chef de l'Etat a refusé de signer, est soumis à une discussion parlementaire presque normale, au moins au Palais Bourbon. Certes, pour cela il a fallu que le Conseil constitutionnel sanctionne la première tentative de réplique de la majorité. Mais la vigueur de la réactioin de celle-ci à la décision des gardiens de la Constitution avait réduit le Sénat à refuser de discuter le texte. Il n'en fut rien à l'Assemblée nationale, mais la gauche va en profiter our dénoncer une politique qu'elle condamne. Mais pour l'heure, elle ne paraît pas *décidé de se lancer dans une* véritable stratégie d'obstruction. Elle n'a déposé que 349 amendements (les socialistes 203 et les communistes 146). Le PC en avait, à lui seul rédigé plus de 350 lors de la discussion du projet de M. Delebard, ce qui était déjà très du record atteint par la droite lors du débat de la loi sur la presse en 1984 (2 598 amendements).

La tactique ainsi retenue va quand même permettre aux uns et aux autres de s'exprimer longuement. M. Gérard Collomb (PS, Rhône), qui même le débat pour les socialistes, a expliqué qu'il s'agira pour eux d'expliquer que ne s'opposent pas *(les partisans de l'adaptation à un monde qui bouge, et des réfractaires à l'évolution »*. mais *« deux conceptions de l'adaption » :* d'un côte ceux qui privilégient la liberté du chef d'entreprise ; de l'autre ceux qui stiment que l'entreprise et ses salariés doivent retirer des avantages équivalents de la flexibilité du temps de travail *« car l'exemple de l'Allemagne fédéral montre que c'est en faisant des salariés des partenaires de plein exercice de leurs entreprises qu'on amélliore la compétitivité »*.

Les communistes, comme l'a déjà fait longuement M. Georges Hage *(PC, Nord), en défendant sans succès une motion de renvoi en commission,s'accrocheront, bec et ongles, à l'état actuel du Code du travail, en montrant le danger du développement du tavail intérimaire, posté ou de nuit. L'orateur du PC a trouvé, pour renforcée son argumentation, un rapport rédigé par M. Wisner, en 1976, à la demande du ministre du travail pour l'agence pour l'amélioration des conditions de travail, qui dénonce tous les méfaits de ces formes de travail.*

Les communistes demandèrent notamment que la flexibilité ne soient pas possible dans des entreprises bénéficiant de fonds publics, ou ayant procédé à des licenciements. Ils tentèrent aussi d'obtenir une modification de la législation du droit de grève, et la possibilité pour des syndicats majoritaires de s'opposer à l'extension d'une convection collective qu'ils n'auraient pas signée.

Les socialistes s'efforcèrent eux de réserver aux seuls syndicats *« représentatifs au plan national »* la possibilité de négocier des accords d'entreprise sur la fléxibilité, et ainsi de mettre *« des verrous »* à des dérogations au code du travail, dans les entreprises. Ils essayèrent aussi, sans succès, d'obtenir de M. Philippe Séguin, des éclaircissements sur la différence entre les *« contrats à durée indéterminée intermettents »* et *« les contras à durée déterminée répétitifs »*, deux formules créés par l'actuel gouvernement.

Cette amorce de discussion à déjà permis deux constats : la totale divergence des communistes et des socialistes ; la relative proximité de M. Séguin et du PS : le premier accepte maintenant l'idée d'une réduction du temps de travail ; les seconds que l'entreprise peut être un lieu de discussion approprié. Reste le désaccord *sur les* conditions de cette négociation.

THIERRY BRÉHIER.

Les principales dispositions

Ordonnance, puis projet de loi transformé en amendement avant de redevenir projet de loi, le texte de M. Séguin ouvre la possibilité de moduler les horaires de travail au cours de l'année en les augmentant par rapport à la loi Delebarre du 28 février 1986. Les entreprises pourront varier *les* horaires sur l'année autour des trente-neuf heures hebdomadaires réglementaires, non seulement par application d'un accord de branche, mais aussi par un accord d'entreprise ou d'établissement : à condition toutefois que cet accord n'ait pas été rejeté par des organisations syndicales ayant obtenu plus de la moitié des voix aux dernières élections professionnelles.

Cette *« modulation »* peut être appliquée aux salariés sous contrat à durée déterminée, ou intérimaires, comme aux autres. *L'horaire maximum autorisé est* de quarante heures par semaine, mais ce chiffre peut être dépassé après accord de branche *« étendu »* ; c'est-à-dire, ratifié par les pouvoirs publics. Aujourd'hui, la limite est de quarante et une heures ou de quarante-quatre heures, en fonction de la réduction du temps de travail accordé en échange.

Cette modulation a des contreparties : réduction de la durée du travail, avantages financiers, formation. Mais le choix de ces contreparties est laissé aux signataires de l'accord et n'est plus fixé par la loi. Cependant, quand sur une année la durée moyenne de travail par semaine dépasse trente-neuf heures, la différence est rétribuée. Chaque heure supplémentaire est payée 25 % de plus que l'heure normale ; d'autre part, ces heures donnent droit à un repos compensateur de 20 %.

Les heures supplémentaires sont, quant à elles, calculées par semaine civile ou bien par *« cycle de travail »* de *« quelques semaines »* lorsque cette possibilité est prévus dans un accord de branche *« étendu »* ou par un décret. Le paiement d'heures supplémentaires peut être remplacé par un repos compensateur en vertu d'un accord de branche, d'entreprise ou d'établissement.

D'autre part, il est permis de déroger à l'interdiction de travail de nuit des femmes *« dans les branches où les conditions économiques et sociales l'exigent »*. Deux conditions sont prévues : qu'il y ait un accord de branche *« étendu »* et, en plus, qu'il y ait un accord d'entreprise ou d'établissement (avec sur ce point la *même limitation* que pour la modulation des horaires). Le projet permet aussi d'employer des femmes à un travail effectif de dix heures par jour sans prévoir des pauses d'une durée totale de une heure, et de les faire travailler les jours fériés.

M. Sarre propose de plafonner les dépenses des campagnes électorales

M. Georges Sarre, député socialiste de Paris, proche de M. Jean-Pierre Chevènement et animateur du club de réflexion Maintenant et demain sintéresse à son tour, après M. Philippe Vasseur, porte- parole du Parti républicain et député du Pas-de-Calais (*le Monde* du 2 avril) et après tant d'autres, au financement des partis politiques et des campagnes électorales ainsi qu'à la moralisation de la vie publique.

Devançant le fruit de la réflexion officielle confiée au sein du Parti socialiste à son collègue M. André Laignel, qui est aussi trésorier du PS, M. Sarre vient de proposer... sous forme de propositions de loi qui n'en sont pas vraiment, mais qui seront envoyées à tous les députés et sénateurs socialistes ainsi qu'aux membres du bureau exécutif du PS sa contribution au débat.

Plafonner les dépenses engagées dans les campagnes électorales, assurer un financement public de ces campagnes et imposer la transparence et une certaine moralisation de la vie politique, sont les buts poursuivis par M. Sarre.

Ces contributions proposées à la réflexion des responsables socialistes évitent résolument – M. Sarre s'en est expliqué le mardi 12, mais en présentant ses textes – la question du financement public direct des partis politiques.

Par réalisme, explique le député socialiste de Paris qui craint de voir cette question et son revers épineux (le mode de contrôle d'un tel financement) faire capoter toute évolution.

Le rôle de la commission des affaires étrangères au palais Bourbon

selon M. Daillet (UDF)

Des étudiants du magistère de relations internationales de Paris-I organisent toute cette semaine à la Sorbonne un forum sur « La politique étrangère et les partis politiques ». Le mercredi 13 mai, leur invité était M. Jean-Marie Daillet, vice-président du CDS chargé des relations internationales.

A la question d'un étudiant sur l'activité de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, M. Daillet a répondu qu'*« il faut faire en sorte que cette commission soit autre chose qu'un club de luxe.*

Elle fut longtemps un refuge pour députés paresseux, car on n'y examine principalement que des projets de traités ».

Puis le député CDS de la Manche a éclairé l'auditoire sur les ambitions de M. Valéry Giscard d'Estaing qui préside aux destinées de cette commission : *« M. Giscard d'Estaing a déjà dit qu'il ferait quelque chose de cette commission. Le 3 juin prochain, il organisera une mission éclair à Bonn à laquelle je participerai. »*

L'ancien chef de l'Etat souhaiterait aussi que certaines auditions devant les membres de la commission deviennent publiques et télévisées.

Enfin, M. Giscard d'Estaing désirerait créer des sous-commissions permanentes chargées chacune des dossiers d'un ensemble de pays.

Le fait que la création de sous-commissions soit interdite par le règlement de l'Assemblée nationale ne gêne pas outre mesure le vice-président du CDS qui affirme : *« Tant pis, on changera le règlement de l'Assemblée. »*

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 13 mai à l'Elysée, sous la présidence de M. Mitterrand. Au terme de ces travaux, un communiqué dont voici les principaux extraits a été publié :

● CONVENTION INTERNATIONALES

Le ministre des affaires étrangères a présenté au conseil des ministres cinq projets de loi autorisant l'approbation des conventions internationales suivantes :

– Quatre conventions entre la République française et la République de Djibouti qui visent à donner une base nouvelle aux rapports judiciaires entre les deux États et qui concernent la coopération judiciaire en matière civile, l'entraide judiciaire en matière pénale, le transfert des détenus et l'extradition ;

– Une convention d'entraide judiciaire en matière civile entre la France et la République démocratique allemande qui a pour objet d'actualiser les dispositions en vigueur dans ce domaine entre les deux pays.

● MESURES DIVERSES D'ORDRE SOCIAL

Le ministre des affaires sociales et le ministre délégué chargé de la fonction publique et du Plan ont présenté au conseil des ministres un projet de loi portant diverses mesures d'ordre social dont les principales dispositions sont les suivantes.

1) Au titre de la Sécurité sociale. – Afin de remédier aux conséquences de sa structure démographique très déséquilibrée, le régime d'assurance-maladie des cultes sera désormais intégré au régime général.

– La protection sociale des conjoints des membres des professions libérales sera améliorée par la possibilité qui leur sera ouverte de se constituer des droits à retraite propres et de cumuler pensions personnelles et pensions de réversion.

– Les associations intermédiaires qui emploient des chômeurs pour des tâches d'intérêt général bénéficieront désormais dans le secteur agricole des exonérations de charges sociales et fiscales dans les mêmes conditions que les autres associations intermédiaires.

2) Au titre des études médicales

3) Au titre du travail et de l'emploi. – Les salariés qui le souhaitent peuvent bénéficier d'une autorisation d'absence d'un an maximum afin d'enseigner. Désormais, l'employeur pourra imputer la rémunération qu'il continue de verser à ces salariés en congé d'enseignement sur sa participation au financement de la formation continue. Cette mesure devrait permettre à des salariés expérimentés de l'entreprise de participer à des tâches d'enseignement.

– Les entreprises publiques et sociétés nationales qui ne sont pas soumises au droit de la négociation collective pourront désormais conclure également des accords d'intéressement de leurs salariés aux résultats de l'entreprise.

– Les collectivités locales auront désormais la faculté d'affilier leurs agents non titulaires à l'UNEDIC. Jusqu'ici, la collectivité locale qui licenciait devait assurer elle-même le paiement des indemnités de chômage. Cette disposition pouvait s'avérer onéreuse et dissuadait nombre de collectivités locales d'embaucher.

● COMITÉS DÉPARTEMENTAUX DE LA CONSOMMATION

Le secrétaire d'Etat chargé de la consommation et de la concurrence a présenté au conseil des ministres une communication sur la mise en place des comités départementaux de la consommation.

I. – Le rôle des comités départementaux.

Institués par le décret d'application de l'ordonnance du 1er décembre 1986 *sur la liberté des prix et de* la concurrence, ils sont composés en nombre égal de représentants des associations de consommateurs et des activités économiques.

Chaque comité est réuni au moins trois fois par an et toutes les fois que le préfet, commissaire de la République du département, qui le préside, le jugera utile ou dès lors qu'un quart des membres en aura fait la *demande écrite*.

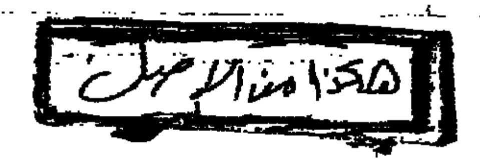
Leur rôle est double :

– Améliorer l'information des consommateurs au niveau local;

– Accroître le dialogue et la concertation entre consommateurs et professionnels.

II. – Un premier bilan.

La mise en place des comités s'est *faite avec une rapidité remarquable* et plus de trois mille membres titulaires et suppléants ont été désignés.



Politique

A l'Assemblée nationale

« Les perspectives ferroviaires de M. le ministre de l'intérieur... »

Il y a des mots qui sentent le soufre et la douleur. Le substantif « train » est de ceux-là quand, au moment où on le prononce, débute à Lyon le procès d'un criminel nazi. M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, avait évoqué, en début de semaine, la possibilité d'utiliser un « train » pour expulser des étrangers en situation irrégulière. Ce mot, que M. Pasqua n'a pas pu employer par inadvertance, pesait son poids d'images alors que Klaus Barbie se trouvait encore face à ses victimes dans le prétoire du tribunal de Lyon. Au cours des questions d'actualité au gouvernement, le mercredi 13 mai à l'Assemblée nationale, Mme François Gaspard (PS, Eure-et-Loir) a interrogé le ministre de l'intérieur sur l'usage de ce mot qui évoque *« l'horreur et l'insoutenable »*, ce mot qui rappelle *« les wagons plombés qui emportaient vers la mort des hommes, des femmes et des enfants »*, ce mot qui peut faire croire *« qu'un ministre de la République se laisse aller à suggérer des méthodes qui, plus que le chagrin et la pitié, suscitent l'accablement et la honte »*.

Mme Gaspard souhaitait une condamnation du « train » par M. Chirac. Elle n'a eu droit qu'à une réponse inaudible de M. Yves Galland, ministre délégué chargé des collectivités locales. Le premier ministre n'était pas encore parti pour Moscou, mais M. Pasqua était déjà *« en Allemagne pour une réunion de travail »*, a confié M. Galland. La précision, tombée à pic concernant les trains, a immédiatement entraîné un concert de claquements de pupitres dans les travées socialistes. Dans un brouhaha ininterrompu, le ministre remplaçant a souligné que *« s'agissant de M. Pasqua, engagé dans la Résistance »* — détail que Mme Gaspard n'avait pas ignoré dans sa question — l' *« amalgame est scandaleux »*.

Jusque-là, il était difficile d'entendre mais quand les députés RPR se sont mis à applaudir pour couvrir le bruit des pupitres *socialistes, ce fut* franchement impossible. Le silence étant subitement revenu, M. Galland put souligner que *« l'exécution des mesures d'éloignement se fait par les moyens de transport les plus appropriés compte tenu des destinations »*.



Toute cette bruyante joute laissa M. Raymond Barre parfaitement impassible. Le député du Rhône était plongé dans *Libération* et ses collègues de l'UDF se gardèrent bien de joindre leurs applaudissements à ceux du RPR. Solennel et grave, M. Pierre Mauroy (PS, Nord) reprit le « train » lancé par Mme Gaspard. *« Le fascisme s'étant glorifié de faire partir les trains à l'heure et le crime imprescriptible des nazis ayant été de faire partir des trains vers l'est*, déclara l'ancien premier ministre, *il est naturel que nous nous inquiétions des perspectives ferroviaires de M. le ministre de l'intérieur ! »* Le chahut reprend mais cette fois inversé : exclamations sur les bancs de droite, applaudissements sur les bancs socialistes. Le président Chaban-Delmas court *après un impossible silence.* M. Mauroy affirme que le procès de Lyon *« doit servir la mémoire collective et non ceux qui la trahissent »* en niant *« la réalité de l'holocauste dans des conditions ignominieuses »*.

« Chienlit » et bras d'honneur

« Jusqu'où iront-ils », s'exclame le tribun en parlant des groupes néonazis qui, ces temps-ci, sortent leur slogans défraîchis de la naphtaline. Le long développement arrive, enfin, au fait : la demande de retrait du projet gouvernemental sur le code de la nationalité. Un murmure doublé d'un *« Ah ! »* monte des bancs gaullistes. M. Mauroy s'adresse en conclusion aux députés du Front national en lançant : *« Quant à l'extrême droite c'est, pour reprendre un terme du général de Gaulle, la « chienlit » de notre démocratie ! »* Vrombissement d'applaudissements autour de l'orateur. *« Rigolo ! »* hurle M. Roger Holeindre (FN, Seine-Saint-Denis). Champion de l'élégance et de la finesse politique, il adjoint à deux reprises un bras d'honneur à son trait oratoire. Ce geste qui semble décidément faire partie de la panoplie gymnique des élus du Front, rappelait celui de M. Le Pen, en direction des jeunes lycéens et étudiants massés devant le Palais-Bourbon en décembre dernier.

Répondant à ce qu'il baptise *« une déclaration »*, M. Albin Chalandon, ministre de la justice, note que le procès Barbie *« est hors de l'actualité »* et que, en tout état de cause, il est *« tenu à l'obligation de réserve »* à son égard. Il ne répondra donc pas à la question sur le code, conjurant seulement, avec grandiloquence, ses collègues de jurer de se *« battre tous ensemble fût-ce au prix de nos vies »* pour défendre l'homme et ses droits. L'envolée emporta l'adhésion des députés *UDF, RPR et FN.*

La vérité, le train, la guerre. Un peu plus tard, lors de la séance des questions, M. Claude-Gérard Marcus (RPR, Paris) trouva le moyen d'y revenir par le biais de la guerre d'Algérie. S'élevant avec vigueur contre *« les scandaleuses accusations de l'avocat du SS Barbie »*, selon lesquelles le chef de la Gestapo lyonnaise et ses hommes *« avaient commis moins de crimes que l'armée française en Algérie »*, M. Marcus demanda au ministre de la défense de *« rétablir la vérité »* en faisant connaître les pertes respectives des camps en présence. La vérité de M. Marcus est que les soldats français eurent *« le plus souvent une mission pacificatrice »* et que *« le plus grand nombre de victimes fut celui des victimes du terrorisme aveugle du FLN »*.

Pour les chiffres, M. Marcus devra poser sa question une autre fois car M. Giraud n'a donné aucun élément, comme il n'a du reste pas répondu sur le fond, se contentant de faire part de son *« indignation »*, qu'il partage avec M. Marcus, face au *propos de Me Vergès.*

OLIVIER BIFFAUD

● **M. Brana (PS) condamne les propos de M. Pasqua.** — M. Pierre Brana, membre du secrétariat national du PS, chargé des droits de l'homme et des libertés, juge, dans un communiqué, *« intolérables »* les propos de M. Charles Pasqua sur l'immigration. Pour M. Brana, les déclarations du ministre de l'intérieur *« provoquent inquiétude et indignation »* et le PS les *« condamne avec la plus grande fermeté »*.



Un projet des Douze

Des « espaces d'accueil » pour les immigrés aux frontières de l'Europe

Réunis fin avril à Bruxelles, sous la présidence de M. Jean Gol, vice-premier ministre de Belgique, les ministres européens de la justice et de l'intérieur et les responsables qui composent le « groupe Trevi » ont consacré leurs travaux aux questions de l'immigration et du contrôle aux frontières.

La conclusion de la réunion est nette : l'ouverture totale des frontières et la libre circulation à l'intérieur de la Communauté européenne, annoncées pour 1992, auront pour conséquence un renforcement des contrôles au pourtour de la Communauté. Aussi les ministres des Douze ont-ils proposé l'adoption de différentes mesures : politique commune des visas ; unification de certaines règles administratives ; renforcement de la coopération intra-européenne lors des contrôles ; échange accru d'informations.

Mais c'est dans le domaine des candidats à l'asile politique, dont le nombre ne cesse de croître aux portes de la Communauté, que les Douze semblent avoir voulu innover : un groupe *ad hoc* créé par les ministres européens le 20 octobre 1986, lors de leur réunion de Londres, était chargé de faire l'inventaire des solutions proposées.

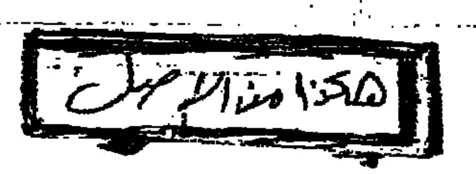
Dans leur déclaration distribuée à l'issue de la réunion et qui fait la synthèse des travaux, les ministres européens soulignent d'abord qu'ils ont *« rappelé la vocation des États membres à accueillir les personnes persécutées »*, qu'ils ont marqué *« leur volonté de respecter pleinement la convention de Genève »*. *« Les ministres*, ajoute la déclaration, *ont toutefois constaté qu'il arrive régulièrement que la demande de statut de réfugié politique soit détournée de son véritable objectif. »* Aussi les responsables européens proposent-ils que, dans certains pays, les transporteurs aériens, lors de l'embarquement, soient tenus de contrôler eux-mêmes les documents nécessaires à l'entrée dans les pays de la Communauté. Comme cela se fait déjà dans plusieurs pays, ils seraient également chargés d'assurer le rapatriement des voyageurs irréguliers qu'ils auraient embarqués, et pourraient même être l'objet de sanctions.

Ce premier filtre n'étant pas étanche à l'égard des candidats à l'asile politique, qui par définition sont le plus souvent dépourvus de papiers, les ministres de la Communauté ajoutent encore : *« Afin de permettre un examen des demandes dans les meilleures conditions, il est recommandé de prévoir des espaces où les demandeurs peuvent être accueillis pendant la première phase de l'instruction de leur demande »*.

Cette proposition de création d'un « espace » a été faite par le ministre de l'intérieur espagnol. Elle n'a soulevé aucune observation de la part des autres participants à la conférence, y compris parmi la délégation française, où l'on a simplement noté, non sans une certaine ironie, que cette solution — qu'un responsable français nous a définie comme *« parfaitement irréaliste »* — était avancée par un ministre membre d'un gouvernement socialiste.

G. M.

[Des esprits certainement malveillants risquent de faire le rapprochement entre cette appellation *pudique* d'« espaces d'accueil » et le terme moins neutre de « camps », surtout s'ils y rajoutent les « trains » d'immigrés délicatement évoqués par M. Pasqua.]



Le refus de comparaître de Klaus Barbie devant les assises du Rhône

« Je me considère ici comme un otage et non comme un détenu »

LYON
de notre envoyé spécial

Depuis un peu plus d'une heure et demie, mercredi 13 mai, le président André Cerdini avait repris l'interrogatoire de curriculum vitae de Klaus Barbie. Il en arrivait – après avoir invité son interlocuteur à parler de sa *« conception affirmée du monde nazi »* ; après avoir évoqué son utilisation par les Américains à partir de 1947 ; son départ avec leur concours vers l'Amérique du Sud ; ses activités en Bolivie, autant de chapitres sur lesquels nous reviendrons, – à ce jour du 4 février 1983 où Klaus Altmann, expulsé de Bolivie, se retrouva en Guyane française. Il y fut aussitôt arrêté en exécution du mandat délivré depuis Lyon par M. Christian Riss, juge d'instruction.

« Etes-vous d'accord sur ces événements ? demanda donc le président.

– *Non,* répondit Barbie. *Cette extradition n'est pas valable sur le plan juridique. Il s'agit d'une infraction, d'une violation de la Constitution bolivienne, du droit national bolivien. Je me considère ici comme un otage et non comme un détenu. A l'heure actuelle, un procès est en cours, au sujet de cette extradition forcée, devant la Cour suprême de Bolivie, à Sucre. J'ai été pris par un groupe, une milice emmenée par un homme qui veut aujourd'hui se présenter ici comme témoin »* (il désignait ainsi M. Gustavo Sanchez Salazar, ancien ministre de l'intérieur bolivien). Sur quoi il fit savoir qu'il voulait donner lecture d'une déclaration à *« l'intention du président, du procureur général et de mesdames et messieurs les jurés »*. Cette déclaration écrite venait de lui être remise par Mᵉ Vergès. Il chaussa ses lunettes et lut :

« Je voudrais dire à mesdames et messieurs les juges que je suis détenu ici d'une façon illégale, que j'ai été victime d'un enlèvement et que c'est une affaire actuellement examinée par la Cour suprême bolivienne. Malgré tout le respect que j'ai pour vous, monsieur le président, monsieur le procureur, mesdames et messieurs les jurés, je dois vous dire que je suis un citoyen bolivien et que, si je me trouve devant vous, c'est parce que j'ai été victime, étant Bolivien, d'une expulsion illégale. Je n'ai donc plus l'intention de paraître devant ce tribunal et je vous demande, monsieur le président, de me faire reconduire à la prison Saint-Joseph. Je m'en remets pour le reste à mon avocat, malgré le climat de vengeance et la campagne de lynchage menée contre moi par de nombreux médias français. C'est donc à Mᵉ Vergès que je confie le soin de me défendre pour l'honneur de la justice. »

« Nazi honteux »

Ce fut, dans la salle, l'occasion d'un grand remue-ménage. Côté parterre où sont les journalistes, il convenait de faire connaître au plus vite l'événement. Côté partie civile, chacun y alla de son observation. L'un pour dire : *« L'accusé a lu une déclaration qui lui a été remise par son avocat, tout le monde a pu le voir. »* L'autre pour renchérir : *« L'accusé se moque de la justice et veut se défiler comme il l'a fait pendant tant d'années. »* Mᵉ Charles Libmann lança : *« Voilà une singulière conception de la clarté des débats tellement réclamée. »*

M. Pierre Truche, pour sa part, dans ses fonctions de représentant du ministère public, se borna à quelques phrases percutantes : *« Il y a effectivement,* dit-il, *plusieurs façons d'interroger un homme. Il y a celle qui avait cours il y a quarante-cinq ans dans cette ville, où, évidemment, l'on ne pouvait dire à ceux qui interrogeaient que l'on ne répondrait pas, et que l'on entendait se retirer dans sa cellule. C'est l'honneur de la justice aujourd'hui de donner à un accusé la possibilité de s'exprimer, de questionner les témoins. Mais ici, nous voilà avec* Herr Nein, *Monsieur non. Je constate que le nom de Barbie est lourd à porter. Je constate qu'il n'accepte pas de voir en face ce qu'il a fait. Mais il a le droit de ne pas vouloir être là. La procédure française le lui reconnaît. Il reste que c'est lui qui se dérobe. Le nazi triomphant serait-il un nazi honteux qui n'ose pas regarder son passé ? »*

Mᵉ Roger Souchal, qui fut déporté à dix-sept ans, dit : *« Sans haine, je vous déclare que vous me décevez et que vous êtes un lâche. »*

Mᵉ Henri Noguères ne se montra pas, pour sa part, imprécateur. *« Peut-être après tout,* dit-il, *vais-je aller contre le sentiment général en disant que ce procès sans la présence de Barbie ne sera pas moins important qu'avec lui. Car, avec lui, c'était la perspective d'entendre un certain nombre de mensonges. Son absence nous les épargnera. »*

Mᵉ Vergès, lui, se délectait. Et Barbie, donc un Barbie nouveau, coloré, presque ragaillardi aussi. On entendit le défenseur proclamer : *« Je ne suis pas de ceux qui hurlent avec les loups. Je m'honore de défendre cet homme seul, les menaces et le mépris ne m'atteignent pas. »* On eut droit aussi de sa part à une référence à l'enlèvement du duc d'Enghien.

« Ni tribunal ni avocats »

Et Barbie, là-dessus, reprit la parole : *« Ma position,* dit-il, *n'a rien à voir avec la lâcheté. Il s'agit, je l'ai dit, d'une question purement juridique. Je répète que je suis citoyen bolivien et que je me suis retrouvé de force, le 4 février 1983, dans un avion avec deux fonctionnaires français en civil. Il n'y a pas eu, pour décider de cette expulsion, de procès ni de tribunal, ni d'avocats. »*

Et encore ceci : *« En 1973 déjà, j'avais été victime d'une tentative d'enlèvement à laquelle ont participé l'avocat Klarsfeld et l'ancien conseiller de François Mitterrand, Régis Debray, condamné en Bolivie à trente ans de prison pour sa participation à la guérilla. Ces gens-là s'étaient mis en rapport avec un Chilien et avec ce Gustavo Sanchez qui a reçu de Klarsfeld ou de Debray 5 000 dollars pour monter une opération qui devait consister à me faire passer au Chili pour y être enlevé. »*

Comme le releva le procureur général, Klaus Barbie n'en finissait décidément pas de partir, mais c'était pour accuser. Mais, puisqu'il partait, pouvait-il encore faire entendre les témoins qu'il a fait citer ? La question, pour le moment, reste sans réponse.

« Je faisais mon travail »

Mᵉ Libmann remontait au créneau pour rappeler que la Cour de cassation française, le 6 octobre 1983, a pour sa part jugé que l'arrestation de Barbie sur le territoire français ne résultait pas, comme il le prétend, d'une extradition déguisée et qu'il n'existait aucun obstacle à son jugement dès lors que la plénitude de la défense lui est librement assurée.

« La Cour de cassation, jeta Mᵉ Vergès, *a aussi approuvé l'enlèvement du colonel Argoud, membre de l'OAS, ce qui, et vous me connaissez, ne m'empêcha pas de dire que, si cet enlèvement doit être tenu pour légal, il reste ignoble. »*

C'était au président Cerdini à décider de la suite. Il décida que, Barbie s'étant déjà retiré à la faveur d'une suspension et confirmant sa volonté de ne plus venir, on passait outre au débat, l'article 320 du code de procédure pénale laissant le choix au président entre la comparution de force et cette autre solution, plus libérale.

Pour autant, cet incident, en dépit de son importance, ne saurait être tenu pour seul représentatif de ce que fut la troisième journée du procès. Il convient de revenir sur ce qu'avait répondu Barbie dans la suite de son interrogatoire de personnalité interrompu la veille. On en était resté alors à l'invitation qui lui était faite de dire ce qu'il entendait à propos des appréciations de ses supérieurs sur sa *« conception affirmée du monde nazi »*.

« Ce sont là, dit-il, *des questions qui remontent à plus de quarante ans et je ne peux pas y répondre. J'avais des supérieurs. Je faisais mon travail derrière eux. Depuis, j'ai vécu trente ans en Bolivie. Je n'y ai jamais fait de politique et j'ai cherché à m'intégrer à la communauté bolivienne. Je peux vous parler de cela. En Bolivie, il n'y a pas de différence entre juifs, Allemands, Français, Américains. Ils se rencontrent, ne s'occupent pas de politique, n'ont pas le droit de s'ingérer dans les affaires de l'Etat. Moi, je n'ai de haine pour aucune minorité. C'est tout ce que je peux dire. »*

En 1940, il arrivait à Amsterdam comme officier SS du service de renseignement du parti nazi, le SD. A-t-il alors fait arrêter et déporter des juifs ? *« Non, je ne m'occupais absolument pas de la question juive. »*

Le voilà maintenant à Lyon en novembre 1942 après une affectation de quelques mois à Gex (Ain), près de la frontière suisse, où il affirme avoir rempli une mission contre le réseau l'Orchestre rouge.

On lui a relu d'autres notes de ses chefs : *« Un homme qui va droit au but, aime l'action, une personne sur laquelle on peut compter. » « C'était mon devoir d'être ainsi,* explique-t-il. *Je devais accomplir des tâches données, exécuter des ordres. C'est ce que j'ai fait. J'étais officier SS, et c'est la raison pour laquelle j'ai été versé dans ce commando de Lyon. »*

On l'attendait aussi sur sa « période américaine » après les derniers combats qui précédèrent la capitulation allemande, quelques mois de clandestinité parmi d'anciens SS. C'est parce qu'il rencontra un capitaine de l'Abwehr, le service de renseignement de la Wehrmacht, Kurt Merk, connu à Lyon, qu'il eut l'occasion d'être présenté à Robert Taylor, responsable du CIC, c'est-à-dire du Counter Intelligence Corps, service de renseignement américain. Taylor, l'engagea à servir l'armée des Etats-Unis dans la lutte contre le communisme.

Il explique : *« Mon fils avait été pris en otage par les Américains à Kassel. J'ai posé comme condition la libération immédiate de cet enfant. »*

En quoi consistait son travail ?

« Il s'agissait d'activités anticommunistes. Depuis ma jeunesse, j'étais anticommuniste. Cela consistait à infiltrer le Parti communiste en Allemagne et à obtenir des renseignements sur les projets des Soviétiques. Mais je voudrais ajouter quelque chose. En réalité, par le CIC, je travaillais pour l'organisation allemande que conduisait alors le général Gelhen, ancien officier supérieur de l'Abwehr, dont les activités ont été couvertes alors par les Américains jusqu'à la formation d'un gouvernement allemand qui a repris cette organisation et l'a transformée aujourd'hui en service officiel de renseignement du gouvernement de Bonn. »

« La trahison des pontes »

A cette époque, Robert Taylor a dit de lui qu'il apparaissait *« comme un idéaliste nazi qui croit que lui et son idéal ont été trahis par les nazis au pouvoir »*.

– *Oui,* dit Barbie, *c'est mon opinion et c'était d'ailleurs l'opinion d'autres SS. Nous étions les adversaires de certains pontes du parti nazi, comme Martin Bormann et certains gauleiters. Ceux-là profitaient de leur position et de leur pouvoir pour faire carrière ou s'enrichir. C'est en cela qu'ils ont trahi l'idéal du socialisme et du national-socialisme. Nous, nous étions de vrais socialistes, pas marxistes, mais nationalistes. C'est pourquoi d'ailleurs notre parti s'appelait le Parti national-socialiste ouvrier allemand. Le socialisme, c'est la camaraderie, et cette idée de camaraderie a été trahie.*

» Ce n'est donc que cela ? demanda M. Cerdini.

– *Non, il y aurait bien d'autres choses, mais ce n'est pas la peine d'en parler ou alors, monsieur le président, je pourrais vous en entretenir personnellement, mais cela pourrait bien durer des jours »*.

Le départ pour la Bolivie ? Barbie, sur ce chapitre, n'apporte rien de nouveau. *En 1951*, on lui a remis à Augsbourg de faux papiers au nom de Klaus Altmann. Il a gagné Gênes, où un religieux catholique l'attendait avec une photo de lui. Cet ecclésiastique l'a conduit dans une auberge, où il a reçu un passeport de réfugié de la Croix-Rouge. Après quoi, les démarches ayant été faites au consulat de Bolivie à Gênes, il embarqua pour l'Amérique du Sud. Ses activités en Bolivie ? Elles n'eurent, selon lui, jamais aucun caractère subversif. Il ne fut ni comploteur ni organisateur de coup d'Etat. Il a dirigé une scierie puis une société d'exportation d'écorce de quinquina et, pour finir, une compagnie maritime nationale bolivienne qui travaillait du reste, *n'a-t-il pas manqué d'ajouter*, avec une compagnie maritime française dont les dirigeants savaient pertinemment qui il était.

Il se souvient très précisément de la date de sa naturalisation. C'était le 3 octobre 1957. Il est même capable de dire le numéro du décret signé par le président Siles Suazo. C'était le décret nº 75075. Un parti fasciste, les Phalanges socialistes boliviennes, lui a bien demandé sa collaboration. Il a éconduit ces gens-là, considérant qu'il ne devait pas se mêler des affaires de son pays d'accueil.

Il existe malgré tout une photo de lui où on le voit en uniforme de lieutenant-colonel bolivien. Il assure qu'il *n'y a là rien d'étrange ni* d'inquiétant. Citoyen bolivien, il s'est trouvé tout naturellement versé dans le corps des officiers de réserve.

L'œuf et le grain

Cela, c'est donc Barbie par lui-même, tranquille, avant son annonce de départ. Il n'était donc plus là quand le portrait a été brossé par les psychiatres. Le professeur Jacques Védrinne, les docteurs Didier Weber et Daniel Gonin. Dommage, car il eût été instructif de voir comment il aurait reçu leur propos. Car avec eux, et ils ont passé beaucoup de temps à l'entendre, il s'est montré disert. Ils ont retenu de ces longs entretiens plusieurs choses. D'abord, qu'il a *peu parlé de la guerre, sinon* pour leur expliquer que ce n'était pas une guerre normale, mais une guerre dure, sale, pas propre, car il fallait lutter contre un ennemi invisible, hors la loi, sans uniforme, c'est-à-dire contre des gens qui, dans l'esprit d'un Klaus Barbie, ne sauraient être considérés comme faisant partie d'un univers légal, organisé. Il leur a d'ailleurs dit : *« Tout était faux chez ces gens. Nous ne pouvions les reconnaître comme des soldats. »*

Il leur a dit aussi : *« Vous êtes devenus un peuple décadent et vous resterez décadents parce que vous avez refusé l'idéologie que nous vous proposions »*. Cette idéologie, pour ce qui le concerne, aux dires des psychiatres, c'est celle d'un homme qui a besoin de références *constantes à la morale*, une morale dont le Dʳ Weber a dit qu'il se sentait le représentant, pour ne pas dire la référence.

Car cette morale, c'est celle de quelqu'un pour qui le bâtard, l'enfant de l'amour, ne peut avoir sa place. Il leur a expliqué qu'il ne pouvait concevoir par exemple qu'un homme comme Willie Brandt, enfant naturel, ait pu occuper en Allemagne la position politique qui fut la sienne. La naissance, pour Klaus Barbie, c'est le début de la vie, mais il faut être d'abord « bien né ».

Et puis, cette notation du Dʳ Gonin : *« Il est celui qui estime être capable de tout savoir de chacun. Il y mettra le temps qu'il faut, il déploiera les ruses nécessaires, mais il pense qu'il y arrivera. C'est en cela l'expression d'un refus de l'autre qui s'affirme chez lui. »* Et encore, on a appris qu'en répondant à un test qui consistait à lui demander ce qu'il y avait de commun pour lui dans l'œuf et dans le grain, il a dit : l'alimentation, oubliant tout simplement de voir l'origine de la vie.

J.-M. Th.

La peur de l'épreuve

(Suite de la première page.)

Il affirme que la question est d'ailleurs soumise actuellement à la Cour suprême de cet Etat par deux avocats qui agissent là-bas pour lui et que sa conduite est uniquement motivée par son souci de légalité.

Le résultat n'en est pas moins le même. Une fois qu'il eut livré à la cour et bien sûr au public la déclaration qu'il avait préparée, on a pu mesurer par certaines mimiques, par un changement d'attitude, combien il se sentait satisfait du tour ainsi joué et de l'agitation qui en résultait. Car la surprise produisit tous ses effets.

Pourtant, ce coup de théâtre, puisque ainsi il fut ressenti, avait été annoncé en fait dès le premier jour. Ce n'était pas gratuitement que l'ancien SS, répondant à l'interrogatoire d'identité, avait déclaré se nommer Klaus Altmann et non Klaus Barbie. Il s'agissait déjà pour lui de montrer qu'il se tenait toujours pour un citoyen bolivien ayant des papiers à ce nom et à cette identité.

La politique de la chaise vide

Son absence du débat est acceptée puisque le président André Cerdini n'a pas décidé d'user des pouvoirs que lui donne l'article 320 du Code de procédure pénale pour contraindre celui qui refuse de comparaître à être amené dans la salle d'audience par la force.

Cette décision change non pas le cours du procès, mais le vide d'une partie de sa substance, c'est une évidence. La charge émotionnelle attendue d'un face-à-face entre Barbie et certains témoins, comme Mᵐᵉ Lise Lesèvre, pour ne citer qu'elle, qui furent ses victimes, disparaît. Pour autant, le procès ne se trouve pas totalement vidé de sa substance. L'affaire Abdallah sans Abdallah est déjà là pour le montrer.

D'autre part, Klaus Barbie a-t-il vraiment fait le bon choix ? La politique de la chaise vide en matière judiciaire n'est pas toujours la meilleure, surtout lorsqu'on a fait savoir par tant de déclarations préalables de Mᵉ Vergès que l'affaire Barbie serait celle de la collaboration et de la trahison. Et que l'on allait, *en cette occasion, savoir par* exemple, le fin mot des conditions de l'arrestation de Jean Moulin.

En décidant de se retirer, Klaus Barbie décide du même coup de ne pas être le « témoin » de ce procès dans le procès tant annoncé. Car sans lui, en admettant qu'il puisse être un « témoin » valable, sur quoi fonder ce que devraient être des révélations ? Mais il laisse surtout l'impression de fuir l'épreuve qui l'attendait, à partir du moment où il lui aurait fallu répondre sur les faits dont il est accusé.

Ces faits-là demeurent dans *leur intégralité. Ils seront* examinés les uns après les autres. Les charges retenues pour la rafle à l'Union générale des israélites de France, pour l'enlèvement et la déportation des enfants juifs d'Izieu, pour l'embarquement de plus de six cents déportés dans le convoi du 11 août 1944, seront dites et redites. Les témoins, eux aussi, déposeront. Ce qu'ils ont à faire connaître sera ainsi livré de la même façon que si Klaus Barbie avait été là.

Une fuite

En son absence, on lira les réponses qu'il a données à tout cela au cours de l'instruction et qui se ramènent toutes à soutenir soit qu'il n'a pas gardé le souvenir de ces personnes qui l'accusent, soit qu'il n'était pas présent sur les lieux et que les opérations reprochées relevaient d'autres que de lui-même.

Certes, il manquera cette oralité qui permet toujours de mieux apprécier la valeur d'une réponse et d'une défense par la façon dont elle est donnée et développée. Mais ce sera le résultat du choix fait par Klaus Barbie lui-même. Et on est bien après tout en droit de se demander s'il ne s'apparente pas à une fuite, à la crainte dont ont parlé les psychiatres d'un homme qui redoute toute épreuve dès lors qu'il n'est plus assuré de maîtriser lui-même la situation.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● **Recours en grâce de Karl Linnas.** – L'agence Tass a annoncé, le mercredi 13 mai, que Karl Linnas, condamné à mort par contumace en 1962 pour crimes de guerre et récemment extradé par les Etats-Unis vers l'URSS, a présenté aux autorités judiciaires de la République d'Estonie un recours en grâce. M. Karl Kimmel, procureur d'Estonie, a indiqué pour sa part que Karl Linnas pourrait être rejugé, si des éléments significatifs nouveaux sur ses activités dans un camp de concentration de Tartu (Estonie) de 1941 à 1943 étaient présentés. – *(AFP.)*



Dialogue dans la souricière

LYON
de notre envoyé spécial

Mais quelle justice ! Klaus Barbie la révoque avec dédain et la voilà qui lui offre des micros à peine la porte du prétoire claquée. Du jamais vu ! Un accusé interviewé à la sauvette au sortir d'une souricière.

Et « Monsieur Non » – *(Herr Nein)*, comme l'a qualifié le procureur général Pierre Truche – de quitter sa pièce de repos aménagée derrière la cour d'assises pour nous livrer son dernier message dans le raidillon d'un escalier branlant. En substance, il y a maldonne.

Barbie sait, encore mieux que son avocat, retourner les accusations. Pour TF 1, Ladislas de Hoyos l'interroge :

« Vous partez, vous êtes un lâche !

– *Pas du tout, je suis un Bolivien. Tout le procès est arrêté parce que j'ai été enlevé. C'est illégal. La justice bolivienne s'occupe de cette affaire.*

– *Vous êtes souffrant ?*

– *Ça oui ! »*

Klaus Barbie, gêné par la caméra et les projecteurs, ballotté entre les hommes du GIPN (le groupement d'intervention de la police nationale), pose ses mains sur les épaules d'un policier. Ladislas de Hoyos :

« Est-ce que vous vous souvenez de notre entretien, en 1972 ?

– *Où était-ce ?*

– *A La Paz.*

– *Vous êtes Hoyos ? C'était à l'hôtel de police.*

– *Oui, au ministère de l'intérieur.*

– *Vous aviez dû payer cinq mille dollars,* se rappelle Barbie.

– *Non, beaucoup moins,* précise Ladislas de Hoyos.

– *Ah...*

– *Dites-moi, qui a donné Jean Moulin ?*

– *Je ne peux vraiment pas vous le dire. Je n'ai rien à dire. »*

Barbie vient de descendre deux étages. Une caméra de FR 3 prend le relais de TF 1. Un photographe de l'AFP est présent. *« Je n'ai rien à dire ».* L'accusé approche du fourgon où l'attend une équipe d'Antenne 2. *« Vous n'avez pas peur ? »* Klaus Barbie – surpris – : *« Non. Que peut-il m'arriver ? »*

Candide justice

Rien. Rien du tout. Un technicien d'Antenne 2 est médusé : *« En vingt-sept ans de métier, je n'ai jamais vu ça. Il est vicelard et fortiche. »* Pas un mot pour ses victimes. Il s'en va comme outragé de se voir retenu en France. Au palais de justice de Lyon, il est 17 h 15. Le ministère public, qui a donné l'autorisation aux trois chaînes françaises de filmer le départ de Klaus Barbie, est présent à l'audience, persuadé que jamais les journalistes n'auront l'audace de poser des questions à l'accusé ! A 20 heures, le substitut général Jean-Olivier Viout découvre le stratagème. Candide justice !

« C'est extrêmement choquant, souffle le substitut, *la télévision s'était engagée à filmer une vue cavalière de la sortie de Barbie. La scène devait durer trente secondes à tout casser. Il n'a jamais été question d'interviews. Les journalistes n'ont pas respecté leur parole. »* Ah ! Les rapports presse-justice... Vieux débat recuit des fins de stages de l'Ecole nationale de la magistrature.

Restons calme. *« Tu vois passer Barbie,* confie Ladislas de Hoyos, *tu ne fermes pas ta gueule, surtout si tu l'as vu et interviewé quinze ans avant. On n'est pas des enfants de chœur. » « J'ai fait mon boulot,* ponctue Paul Lefèvre pour Antenne 2. *Je respecte le cadre juridique. Nous n'avons pas filmé l'audience. »* Et Klaus Barbie aura pu quitter la scène sans un mot, un seul, à l'endroit des vraies victimes.

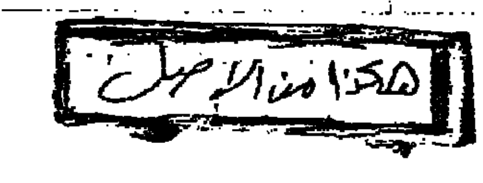
LAURENT GREILSAMER.

Procédure devant la Cour suprême de Bolivie

La Cour suprême de Bolivie se prononcera dans un délai de cent jours sur la légalité de l'expulsion de Klaus Barbie le *4 février 1983, a déclaré,* mercredi 13 mai, Mᵉ Raul Jimenez Sanjines, avocat bolivien de l'ancien officier SS.

L'avocat, qui coordonne son action avec celle du défenseur de Barbie en France, Mᵉ Jacques Vergès, a réaffirmé que si la Cour suprême bolivienne déclare illégale l'expulsion décidée par le gouvernement du président Hernan Siles Zuazo, la Bolivie pourrait demander à la France le retour de Klaus Barbie.

Mᵉ Sanjines conteste la décision ministérielle du 3 octobre 1983 qui avait autorisé l'expulsion de Barbie, en alléguant que celle-ci ne pouvait légalement entraîner l'annulation d'une autre résolution prise par le conseil des ministres de 1957, accordant la nationalité bolivienne à Klaus Barbie-Altmann.



Société

MÉDECINE

Grâce à une découverte française

De nouveaux médicaments devraient être mis au point contre la migraine, l'asthme et les troubles du sommeil

Une équipe de chercheurs français, dirigée par le professeur Jean-Charles Schwartz (*directeur de l'unité 109 de l'INSERM*), vient de découvrir l'existence de nouveaux récepteurs de l'histamine, une substance qui joue un rôle important dans l'organisme (1). Cette découverte pourrait permettre la mise au point prochaine d'une nouvelle classe de médicaments actifs contre la migraine, l'asthme et les troubles du sommeil.

Depuis sa découverte, au début du siècle, par Sir Henry Dale, l'histamine a été à l'origine de toutes sortes de médicaments, en particulier anti-allergiques et anti-ulcéreux. Pour agir, elle a besoin de récepteurs spécifiques situés au niveau des organes-cibles. Jusqu'à présent, on en connaissait deux catégories : les récepteurs H1 et les récepteurs H2 situés en particulier au niveau du poumon, du tube digestif et de la peau. Les médecins utilisent déjà des médicaments qui ont pour effet de bloquer les récepteurs H1 (anti-allergiques) et H2 (anti-ulcéreux). C'est notamment le cas de deux médicaments qui ont beaucoup amélioré le traitement de l'ulcère de l'estomac et du duodénum : la cimétidine et la ranitidine, dont la découverte remonte au milieu des années 1970.

Treize ans plus tard, en 1983, l'équipe du professeur Schwartz suggéra l'existence d'une troisième classe de récepteurs de l'histamine située au niveau du cerveau. Cette même équipe apporte aujourd'hui la preuve de l'existence de ces récepteurs H3 et, par là même, laisse espérer la mise ao point de médicaments capables de moduler leur activité.

A la différence des récepteurs H1 et H2, les H3 ne sont pas situés au niveau des organes-cibles de l'histamine, mais à celui de certaines cellules productrices de cette substance. L'équipe du professeur Schwartz a, dans un premier temps, découvert que ces récepteurs se trouvaient au niveau de certaines cellules nerveuses (neurones) situées dans une région très particulière de la base du cerveau, l'hypothalamus postérieur. Ils y jouent un rôle régulateur de la synthèse et de la libération de l'histamine. Les neurones sur lesquels ils se trouvent se prolongent par de très longs filaments nerveux (axones) dans la quasi-totalité du cerveau et des vaisseaux sanguins qui l'irriguent.

L'équipe de l'INSERM, en collaboration avec des chimistes de l'UER de sciences pharmaceutiques de Caen et de l'université libre de Berlin, a démontré que l'activité des neurones à histamine varie au cours du cycle veille-sommeil. Elle a établi, de la même manière, que l'histamine joue un rôle vasodilatateur au niveau des vaisseaux cérébraux. Or on pense actuellement que des troubles vasculaires cérébraux sont impliqués dans les phénomènes migraineux. Un médicament agissant au niveau des récepteurs H 3 pourrait donc avoir une action antimigraineuse. Un des aspects les plus surprenants de cette découverte est qu'il existe aussi des récepteurs H 3 au niveau des poumons, de la peau ou du tube digestif. En agissant au niveau des récepteurs pulmonaires, on pourra peut-être mieux comprendre les phénomènes d'allergie et d'inflammation et élucider le rôle exact joué par l'histamine dans l'asthme. « *En outre*, explique le professeur Schwartz, *l'utilisation de médicaments agissant au niveau des récepteurs H 3 du poumon permettra peut-être de moduler la libération d'histamine et d'autres médiateurs de l'inflammation.* »

C'est un petit laboratoire français, Bioprojet, qui aura pour mission de développer les nouveaux médicaments. Des brevets ont déjà été déposés, en France et à l'étranger, par l'INSERM, en collaboration avec l'université de Caen et l'université de Berlin.

FRANCK NOUCHI.

(1) Cette découverte fait l'objet d'une publication dans le prochain numéro de l'hebdomadaire scientifique *Nature* daté du 14 mai.

● **Mme Barzach rassure M. Mitterrand.** — Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille, a tenu à *« rassurer »*, le mercredi 13 mai, le président Mitterrand, qui avait pris la défense des médecins généralistes en conseil des ministres.

« Nous apportons un dispositif d'ensemble permettant justement de redonner et d'assurer une qualité de formation généraliste », a-t-elle déclaré. *« Cela répond*, a ajouté le ministre, *à la nécessité de la qualité de leur formation, qui est l'intérêt du malade, et d'eux-mêmes pour leur vie future. (...) Je suis en charge des médecins, médecin moi-même, je suis tout à fait soucieuse que les médecins gardent leur vocation. » « Je pense que ce que j'ai dit rassurera »* le président de la République, a souligné Mme Barzach.

Le chef de l'Etat avait insisté en conseil des ministres sur *« les bienfaits de la médecine générale »* (*le Monde* du 14 mai), et souhaité, au moment où le gouvernement réforme les études médicales, que ne soit pas *« exaspéré »* le *« sentiment »* des généralistes *« d'être tenus pour la piétaille du corps médical »*.

L'affaire de l'hôpital de Poitiers

Le professeur Mériel se pourvoit en cassation

Le professeur Pierre Desforges-Mériel, chef du département d'anesthésie-réanimation du CHU de Poitiers, que la chambre d'accusation a renvoyé le 12 mai, ainsi que les docteurs Bakari Diallo et Denis Archambeau, devant les assises de la Vienne, a déposé, le 13 mai, un pourvoi en cassation. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Poitiers a estimé que le professeur Mériel par *« maladresse, imprudence, inattention, négligence »* avait involontairement causé la mort de Nicole Berneron.

ÉDUCATION

L'avenir des universités

Le « comité Schwartz » fait bloc autour de son président

« Le rapport qui réhabilite Devaquet » (*Libération*). « Le rapport Schwartz : un pavé dans la mare du mouvement étudiant » (*le Matin*). « Université : revoilà la réfection » (*Le Quotidien de Paris*) « Le retour de Davaquet (*L'Humanité*)... Les réactions d'une partie de la presse au premier rapport du comité national d'évaluation — et surtout à sa préface rédigée par son président M. Laurent Schwartz — ont provoqué quelque émotion au sein de cette assemblée. C'est pourquoi le comité tout entier a tenu à mettre les choses au point au cours d'une conférence de presse réunie à la sortie de sa visite au président de la République, à qui il était allé remettre ce sulfureux document (*le Monde* du 13 mai).

Il y a d'un côté le rapport, qui engage tout le monde, de l'autre la préface, qui n'engage que son auteur, a-t-il été répété, et M. Schwartz a expliqué que s'il adhérait totalement au rapport du comité, c'était « *le privilège du président de donner des esquisses de solutions qui vont un peu au-delà de ses propositions* ». Le comité comme le président se sont en tout cas vivement défendus de vouloir « *implanter en France une université à l'américaine* », comme certains les en accusent.

Les membres du comité ont indiqué que leur objectif est de mettre en lumière les insuffisances du système d'enseignement supérieur français, qui n'est pas parvenu à se transformer en enseignement de masse. M. Jean Andrieu a notamment rappelé qu'on ne peut laisser en l'état le « *piège* » qui fait que les deux tiers des étudiants de premier cycle « *se font massacrer avant le DEUG* » et qu'il faut donc diversifier les voies d'accès et les contenus des premiers cycles.

Le comité d'évaluation estime que son rôle n'est pas de concevoir un projet de réforme de l'enseignement, mais d'une part d'aider les universités à s'évaluer elles-mêmes, à se rénover et à s'adapter à leurs nouvelles missions, d'autre part d'avertir l'opinion de l'importance des investissements à consentir, si le pays veut à la fois rattraper son retard concernant les investissements et les taux d'encadrement et augmenter le nombre des étudiants comme tous les partis politiques semblent le souhaiter.

« *Nous devons aider le pays à se réconcilier avec son Université*, ont déclaré plusieurs membres du comité. *Pour cela il faut expliquer clairement ce qu'on y fait et poser sérieusement les problèmes de fond. Nous n'avons aucun pouvoir administratif ni politique, mais un pouvoir moral. Notre rôle est de lancer des idées. notre seul pouvoir est notre indépendance.* »

En faisant bloc autour de son président de gauche, attaqué par la gauche et applaudi par la droite, le comité, qui reconnaît volontiers « *qu'en son sein forcément les points de vue divergent* », a voulu montrer qu'il se situait au-dessus de la mêlée.

F.G.

M. Christian Verlaque recteur de l'académie de Corse

Le conseil des ministres du mercredi 13 mai a nommé M. Christian Verlaque recteur de l'académie de Corse, en remplacement de M. Georges Lescuyer.

[Né le 15 septembre 1936 à Boulemane (Maroc), M. Verlaque est agrégé de géographie (1960). Après avoir enseigné au lycée Gautier d'Alger (1959-1962), puis au lycée Arago de Perpignan (1962-1964), il commence une carrière universitaire à l'université Paul-Valéry (Montpellier-III), où il sera nommé professeur en 1976. De 1976 à 1978, M. Verlaque est vice-président de l'université Paul-Valéry. Il est aussi secrétaire, puis président de l'Institut méditerranéen de la mer et du littoral et membre de la section de géographie du Comité national du CNRS. En 1984, il crée et préside le groupe d'études sur la géographie de la communication et des télécommunications au sein de l'Union géographique internationale. M. Verlaque est l'auteur d'une thèse sur « *L'industrialisation des ports de la Méditerranée occidentale* » (1970) et de « *Géographie des transports maritimes* » (1975). Il vient de publier aux Presses universitaires de France *le Languedoc-Roussillon*.]

SCIENCES

● **Pluton sort de l'ombre.** — Des chercheurs du fameux Jet Propulsion Laboratory (JPL) viennent de montrer que Pluton n'était pas, comme certains le pensaient, un astéroïde, mais une planète. Du fait de sa petite taille (2 200 kilomètres de diamètre) et de la distance considérable qui la sépare de la Terre (environ 7 milliards de kilomètres), cette planète, la plus éloignée du système solaire, est très mal connue. Pourtant, les équipes du JPL ont pu montrer qu'elle était dotée d'une épaisse couche d'atmosphère, ce qui exclut l'hypothèse que ce corps céleste, plus petit que la Lune, puisse être considéré comme un astéroïde. De plus amples détails sur cette découverte seront prochainement publiés par la revue scientifique britannique *Nature*.

DROGUE

Retour de croisade

La drogue, il vaut mieux ne pas y toucher ! Ce conseil qu'on donne aux enfants pourrait servir aux hommes politiques. Pas plus tôt installés, ils se pressent de partir en guerre contre le « *fléau* ». Ils en reviennent vite édifiés et l'œil rond. Pour une évidente raison qui, à la réflexion, devrait dissuader de porter sur les drogués des jugements trop sévères et définitifs : dans le phénomène complexe de la toxicomanie, la société a sa part de responsabilité.

M. Chalandon vient donc de boucler son parcours. Avec les meilleures intentions du monde, il s'en était pris au « *mal qui ronge la jeunesse* », battant le rappel de conseillers courant en tous sens pour arrêter la progression de l'épidémie. Il y a six mois à peine, tranchant dans le vif, se moquant des prudents spécialistes qui criaient casse-cou !, le ministre engageait le combat avec les seules lances de son bon sens et de l'autorité.

Chargé de faire appliquer la loi, il courut au plus simple. A ses yeux de gardien de la justice, les toxicomanes étaient devenus surtout des délinquants. Il imagina donc de les faire enfermer dans des camps de travail, et ce programme plein d'audace lui rallia bientôt les partisans de la fessée, ennemis jurés des « psy » aux méthodes toujours trop douces. Entraîné par cette cohorte, le ministre voulut enfin que les parents, victimes de leurs enfants drogués — et donc mal élevés — les fassent interner d'office. Pour leur bien.

C'était compter sans les ruses d'un mal qui, s'il n'avait fallu qu'un baroud, aurait été écrasé depuis longtemps.

M. Chalandon, attaqué sur plusieurs fronts — les spécialistes de la toxicomanie, les psychologues, les psychiatres — et, dans ses propres rangs, piqué par Mme Barzach, — bat aujourd'hui en retraite. Plus de camps, plus d'asiles, ses fracassants projets sont morts.

CHRISTIAN COLOMBANI.











Environnement

La propreté des plages françaises ne s'est pas améliorée en 1986

Pour la première fois depuis plusieurs années, la qualité des eaux de baignade n'a pas fait de progrès en 1986. *« On peut estimer que la qualité est restée constante entre 1985 et 1986 »*, a constaté le ministre de l'environnement, M. Alain Carignon, au cours d'une conférence de presse tenue le mercredi 13 mai à Paris avec Mᵐᵉ Michèle Barzach, ministre de la santé.

Le nombre de plages françaises classées D, c'est-à-dire de mauvaise qualité (taux de germes dépassant les normes européennes), qui était tombé de 65 en 1982 à 14 en 1985, est en effet remonté à 23 l'an dernier *(voir encadré ci-contre)*. En revanche, le nombre de points de contrôle qui donnent des résultats conformes aux prescriptions de la directive européenne de 1975 sont passés de 83% à plus de 85%. Ces deux données s'équilibrent.

Les raisons de ce piétinement semblent dues, notamment, au retard de mise en service des stations d'épuration le long du littoral méditerranéen. Malgré un effort financier important des collectivités locales pour l'assainissement (525 millions de francs en 1986 au lieu de 367 en 1985, plus une aide des agences financières de bassin passée de 132 millions de francs à 176 pour la même période), la plupart des grandes villes du littoral méditerranéen rejettent encore leurs eaux usées sans traitement dans la mer.

La station d'épuration de Nice doit entrer en service dans quelques semaines, celle de Marseille dans quelques mois, ainsi que celle de Bormes-les-Mimosas. *Mais la station* de Toulon est toujours bloquée en raison de l'opposition au site retenu, au cap Sicié. Et les autres villes ne seront équipées qu'en 1988 (Saint-Cyr-sur-mer, Saint-Tropez), en 1989 (Antibes, Cavalaire, Sainte-Maxime) ou 1990 (La Ciotat)...

Reprenant la promesse de son prédécesseur, Mᵐᵉ Bouchardeau (*le Monde* du 1ᵉʳ février 1986), M. Carignon a répété qu'*« il ne devrait plus y avoir, en 1990), de plages classées en catégorie D, c'est-à-dire impropres à la baignade du fait d'une qualité bactériologique douteuse »*.

Mᵐᵉ Barzach, pour sa part, a souligné qu'il s'agissait là surtout d'une politique de prévention, étant donné que les affections dues à la pollution des eaux de baignade sont en général *« bénignes »* (gastro-entérites, diarrhées, irritations cutanées, etc.). *« N'oublions pas que les risques majeurs, à la plage, restent la noyade, l'insolation ou la déshydratation des jeunes enfants »*, a souligné le ministre de la santé. Sans oublier l'ingestion de coquillages qui, parfois, accumulent les éléments toxiques dilués dans l'eau de mer.

R. C.

Les points noirs

Voici la liste des plages « point noir », classées D en 1986 :

Pas-de-Calais : plage d'Escalles et de Boulogne-sur-Mer.

Somme : les deux plages du Crotoy et la plage de Saint-Valéry-sur-Somme.

Calvados : plages de Trouville, Blonville, Saint-Aubin, Bernières et Tracy.

Manche : plage de Morsalines.

Ille-et-Vilaine : plage de Rochebonne à Saint-Malo.

Finistère : plages de Plougoulm, Brignogan et Guisseny.

Loire-Atlantique : plage de l'avenue Vincent-Auriol à Saint-Nazaire.

Charente-Maritime : plage de la Concurrence à La Rochelle. Plage Montamer à Sainte-Marie-en-Ré. Plage sud de Châtelaillon.

Pyrénées-Orientales : plage nord du port de Canet-en-Roussillon et les deux plages Crouste rive droite.

Martinique : plage de Saint-Pierre.

A l'occasion de l'Année européenne de l'environnement, la carte des plages de France a été éditée en trois langues (français, anglais, allemand). Elle est disponible au ministère de l'environnement (14, boulevard du Général-Leclerc, 92524 Neuilly-sur-Seine) ou à celui de la santé (8, avenue de Ségur, 75007 Paris). En outre, l'ensemble des informations recueillies par les cellules départementales de lutte contre les pollutions marines et les directions départementales des affaires sanitaires et sociales est disponible en France sur Minitel (taper 3614, code INFOPLAGE).

Sports

FOOTBALL : Coupe des coupes

Ajax renaît à Athènes

L'Ajax d'Amsterdam (Pays-Bas) a remporté, mercredi 13 mai à Athènes, la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe en battant le FC Lokomotiv de Leipzig (RDA) 1-0 grâce à un but de son capitaine Marco Van Basten (21ᵉ).

ATHÈNES
de notre envoyé spécial

Sur la pelouse, les Allemands de l'Est tiraient leurs dernières cartouches. Mais les photographes s'en désintéressaient déjà. Assiégeant le banc de touche d'Ajax, ils tournaient le dos aux ultimes secondes de la rencontre, préférant pointer leurs objectifs sur le visage de Johan Cruyff. Celui-ci vivait intensément les derniers instants d'une longue éclipse. *Quinze ans après avoir remporté* trois coupes d'Europe consécutivement (1971, 1972, 1973), l'Ajax retrouvait sa stature internationale.

Et l'homme du renouveau néerlandais s'appelle bien Johan Cruyff. Avec la même conviction qui le conduisait il n'y a pas si longtemps à l'assaut du but adverse, cet homme de quarante ans au doux sourire et aux manières polissées a décrété la révolution.

Balle au pied, Cruyff était un virtuose. Entièrement voué à l'offensive, son génie avait fortement contribué à faire d' Ajax Amsterdam le meilleur club du monde des années 70. Aujourd'hui, Mozart a raccroché son archet, mais depuis le banc de touche il continue de porter un regard d'artiste sur son sport.

Dans le très officiel costume de directeur technique du club — un titre ronflant pour faire oublier qu'il ne possède pas son diplôme d'entraîneur, — il défend la même idée que naguère sous le fameux maillot rouge et blanc : le football doit être une fête, un régal pour l'œil. Pour faire triompher une telle évidence Johan Cruyff prend tout le football moderne à rebrousse-poil.

Tandis que des entraîneurs parmi les plus éminents sont revenus du Mundial de Mexico avec l'idée fanssement géniale de renforcer leur secteur défensif par un second stoppeur, Ajax se contente de trois défenseurs, Frank Rijkaart jouant libéro avancé au milieu du terrain. D'autre part, en alignant systématiquement trois attaquants, Johan Cruyff a réhabilité le vieux métier d'ailier. Mercredi soir, le but marqué de la tête par Marco Van Basten était l'illustration de l'efficacité du débordement classique.

Enfin, l'entraîneur d'Ajax ne partage pas l'obsession de ses confrères sur la nécessité d'avoir un meneur de jeu. Mis à la mode par Platini et Maradona, le numéro dix est devenu l'indispensable chef d'orchestre de toute équipe ambitieuse. Ajax n'en possède pas et s'en félicite. Il suffit que le meneur de jeu tousse et toute l'équipe s'enrhume, explique-t-il en substance. Cruyff souhaite que les onze joueurs de sa formation puissent indifféremment tenir la baguette selon les circonstances du jeu.

Impossible dès lors de ne pas évoquer le « football total » qui avait fait la gloire du grand Ajax, mais, plutôt que le flux et le reflux des joueurs tantôt attaquants tantôt défenseurs mis au point à l'époque par Stefan Kovacs, le « football de mouvement permanent » préconisé par Cruyff évoque davantage un bouillonnement, un flot tourbillonnant destiné à faire chavirer l'adversaire. *« Le jeu est plus joli*, apprécie Kovacs, *mais plus risqué. »*

Dans un stade qui sonnait le creux (trente-cinq mille spectateurs pour quatre-vingt mille places), le spectacle n'a que rarement été à la mesure des ambitions. Pourtant, Johan Cruyff sera doublement indulgent. D'une part son équipe a gagné, d'autre part elle est encore très jeune, donc très perfectible. Hormis le vétéran Arnold Muhren (trente-six ans) et Peter Boeve (trente ans), les joueurs ont tous moins de vingt-cinq ans, et la pépinière de l'Ajax est prometteuse.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

● **RUGBY : réception à l'Elysée.** — Les vingt-six membres de l'équipe de France de Rugby et les dirigeants de la FFR ont été reçus le 13 mai au palais de l'Elysée par le président de la République, MM. François Mitterrand, avant leur départ le 14 mai pour les antipodes, où ils vont participer à compter du 22 mai à la première Coupe du monde.

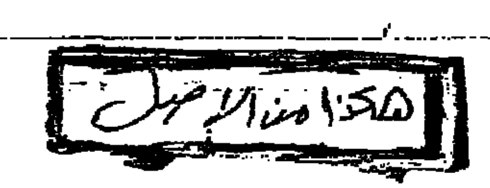
FAITS DIVERS

● **Expulsion d'un Basque espagnol.** — Un réfugié basque espagnol, José-Antonio Ibarra Unzueta, trente-deux ans, *a été expulsé de France*, mercredi 13 mai en fin d'après-midi, selon la procédure d'urgence absolue. Interpellé à Cambo-les-Bains (Pyrénées-Atlantiques), José-Antonio Ibarra Unzueta, qui est le cinquante-neuvième Basque espagnol expulsé depuis le mois de juillet 1986, enseignait l'informatique dans un institut universitaire de Bayonne et dans une école pratiquant un enseignement en langue basque.

● **Trois militants d'action directe devant la cour d'assise spéciale le 3 juin.** — Régis Schleicher, trente ans, Claude Halfen, trente et un ans, et son frère Nicolas, vingt-quatre ans, membres du groupe terroriste Action directe, comparaîtront du 3 au 12 juin devant la cour d'assises spéciale de Paris, composée de sept magistrats professionnels où ils répondront du meurtre de deux policiers, lors d'une fusillade, avenue Trudaine, le 31 mai 1983.

Au mois de décembre dernier, les trois accusés comparaissaient devant la cour d'assises de Paris, mais le procès avait dû être interrompu du fait de la défection d'un certain nombre de jurés.

● **Stock de dynamite au siège du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur.** — Vingt bâtons de dynamite ont été découverts, mercredi soir 13 mai, dans une cave d'un immeuble marseillais, siège du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui abrite également des habitations. Le stock de dynamite, qui ne comportait pas de système de mise à feu, a été découvert par le propriétaire d'un local dont la porte avait été fracturée. Les enquêteurs s'interrogent sur la provenance et la destination de cet explosif placé dans un édifice particulièrement surveillé.



Le Monde

VILLES NOUVELLES

Saint-Quentin-en-Yvelines, ville de l'Ouest, ville nouvelle de l'Ouest parisien, c'est aujourd'hui, à 20 kilomètres des portes de la capitale, à 10 de Versailles, sept communes et 114 000 habitants. Encore très dispersés, encore très incertains sur ce qui les unit.

La réussite économique de la ville nouvelle est évidente ; on discute davantage certaines de ses prouesses architecturales, et son avenir politique est loin, c'est le moins qu'on puisse dire, d'être clair.

Bilan contrasté donc mais qui ne peut condamner le pari qui a été pris ici d'inventer une nouvelle banlieue.



FRÉDÉRIC ACHDOU

Dans ce numéro

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Derniers chantiers

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES, une des villes nouvelles implantées à l'ouest de la capitale, s'achève. Le dernier gros chantier, dit du « quartier de la gare », sera livré en octobre prochain et, en 1989, les élections municipales permettront aux sept communes qui composent cette agglomération de 114 000 habitants – Elancourt, Guyancourt, Magny-les-Hameaux, Montigny-le-Bretonneux, Trappes, La Verrière, Voisins-le-Bretonneux – de retrouver, si elles le désirent, ce qui est vraisemblable, leur autonomie. De ce fait, le Syndicat d'agglomération nouvelle (SAN), qui délivre les permis de construire, gère les équipements communautaires, perçoit la taxe professionnelle, et l'établissement public d'aménagement (EPA), le concepteur et le responsable politique de la « ville nouvelle », devraient disparaître dans les prochaines années.

Cent quatorze mille habitants... A l'origine, dans les années 60, les inventeurs des villes nouvelles voulaient faire de Saint-Quentin-en-Yvelines, connue alors sous le nom de Trappes-Ville-Nouvelle, une ville de 500 000 habitants. Mais, très vite, leurs projets furent revus à la baisse. La crise pétrolière et surtout la chute de la démographie obligèrent à plus de modestie. De plus, « *les conservateurs – de tout bord – qui dirigeaient les quatre cités historiques du département (Versailles, Saint-Germain-en-Laye, Rambouillet, Mantes-la-Jolie) virent d'un très mauvais œil l'installation d'une ville nouvelle, véritable pôle d'attraction économique de l'Ouest parisien, dirigée par la gauche* », explique Georges Mongeot, conseiller général (PS) du canton de Maurepas, aujourd'hui président de l'EPA.

L'objectif de développement pour les onze communes qui composaient alors la ville nouvelle fut donc ramené à 200 000 habitants, et Versailles obtint l'assurance qu'elle resterait la capitale administrative des Yvelines.

Tout commence à l'Ouest

En 1983, après six ans de gestion communiste, les élections municipales bouleversent le paysage politique de Saint-Quentin. La loi Rocard aidant – elle étend les pouvoirs des organismes communautaires et rend certaines compétences aux communes, – quatre communes décident de quitter l'agglomération, dont le périmètre est modifié. Sécession donc de Bois d'Arcy, Coignières, Maurepas et Plaisir. En revanche, les autres communes restent dans la ville nouvelle pour des raisons financières (Elancourt, Magny), d'urbanisation en cours (Montigny, Guyancourt) ou les deux à la fois (Trappes, Voisins) – Trappes, en particulier, la vieille cité cheminote, par sa position géographique centrale et par son apport financier de première importance pour l'agglomération (un tiers de ses ressources), se vit interdire par le préfet de l'époque de se séparer de la ville nouvelle, comme elle le souhaitait.

Aujourd'hui, la ville nouvelle est en fait composée de trois unités urbaines qui correspondent à trois étapes de son aménagement.

L'EPA s'intéressa d'abord à l'ouest, au pôle d'urbanisation, Elancourt-Maurepas, prenant soin d'équilibrer zones pavillonnaires et grands ensembles, immeubles locatifs et en accession à la propriété. Le quartier des « sept mares », premier « cœur » de la ville nouvelle, avec de nombreux équipements (maison pour tous, maison sociale, salle omnisports, centre œcuménique, foyers pour immigrés et personnes âgées, commerces), fut inauguré à la fin de 1975. Les immeubles en béton brut couronnés de balcons en forme de vagues dessinés par l'architecte Deslande semblent aujourd'hui un peu ternes et dégradés mais on y vit bien et c'est encore l'endroit le plus animé de Saint-Quentin. Il prendra certainement un coup de vieux avec l'ouverture du quartier de la gare, nouveau « centre ville », situé à l'extrémité est de l'agglomération.

Deuxième secteur de ville nouvelle : les zones industrielles et autres zones d'activité implantées de part et d'autre de l'autoroute A 12, de la RN 10 et de la voie ferrée Paris-Brest qui coupent en deux l'agglomération : Bois-d'Arcy, la Verrière, Trappes, Coignières. C'est ici que l'on trouve la population immigrée la plus nombreuse, vivant dans des barres HLM d'un autre âge. « *Ces HLM sont devenues, avec 40 % de cas sociaux, les poubelles du département* », proteste Bernard Hugo, le maire de Trappes, seule commune à accueillir en outre les populations nomades sur un terrain aménagé. Pour l'ancien sénateur communiste, arrière-petit-neveu de l'écrivain, la ville nouvelle est « *préjudiciable* » à sa commune. « *Les ressources de notre zone industrielle,* dit-il, *ont servi à lancer la ville nouvelle. Puis l'EPA a cherché avant tout à commercialiser ses propres réalisations sans se soucier de la désindustrialisation de Trappes, qui a perdu plus de 4 000 emplois en cinq ans.* »

Les arcades de Bofill

On s'intéressa enfin à l'est de l'agglomération : vastes zones pavillonnaires, petits immeubles, sièges sociaux d'entreprises de pointe, hypermarchés à Montigny, Guyancourt et Voisins. Ces anciens villages de l'Ile-de-France devinrent autant de villes dont la population progresse de 10 à 15 % par an.

C'est ici, dans le quartier de la Sourderie, que Ricardo Bofill a construit ses monumentales « Arcades du lac », un ensemble néoclassique en béton teinté couleur marron avec une avancée de 150 mètres sur un plan d'eau artificiel de 13 hectares, fermé, de l'autre côté du lac, par un temple, copie du Parthénon, et des « templètes ». Architecture méditerranéenne resplendissante par beau temps, un peu terne dès qu'il pleut, trop souvent désertée par la population en dépit de l'austère beauté du décor rehaussé par de magnifiques sculptures helléniques.

Aujourd'hui, mis à part l'aménagement – difficile – du plateau de Villaroy, on peut dire que la livraison du quartier de la gare met un point final à l'urbanisation de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Un peu plus de 114 000 personnes vivent actuellement dans les sept communes de la ville nouvelle. Qui sont-elles ? d'où viennent-elles ? A l'origine, ceux qui choisissent d'habiter ici le firent par nécessité : Saint-Quentin offrait des logements alors qu'il n'y en avait pas ailleurs et à des prix abordables. Il y eut ensuite la vague des pionniers qui, par conviction ou idéologie, choisissaient de tenter l'aventure de la ville nouvelle. Aujourd'hui, on choisit Saint-Quentin pour y trouver un certain mode de vie.

Selon une enquête de l'EPA, les habitants de la ville nouvelle s'y sont plus précisément installés pour améliorer le confort et la taille de leur logement (37 %), accéder à la propriété (31 %), parce qu'ils ont changé d'emploi (17 %) ou ont voulu se rapprocher de leur lieu de travail (16 %). Pour eux l'important c'est le cadre de vie qu'ils trouvent à Saint-Quentin, leur maison, leur jardin, leur quartier, leurs loisirs, bref, une « *ville au naturel* ». Parmi les nouveaux arrivants on trouve des cadres supérieurs (23 %), des cadres moyens (28 %), des employés (36 %).

ALEX LEROUX.

(Lire la suite page 16.)

Derniers chantiers

(Suite de la page 15.)

Cette population est jeune (60 % des nouveaux arrivants ont entre vingt et quarante ans) et est très exigeante pour le nombre, la proximité et la qualité des équipements sportifs, scolaires... qui, pour elle, font, justement, l'agrément des villes nouvelles. Au total, 33 000 élèves sont scolarisés dans 850 classes primaires, 12 CES et 3 lycées. Un nouveau lycée ouvrira ses portes à la rentrée, à Montigny, dans le quartier de la gare.

L'université, qui n'est pour l'instant qu'une annexe de Paris-X (Nanterre), permet à 220 étudiants de préparer un DEUG de sciences économiques, dans les locaux provisoires d'un groupe scolaire désaffecté. Elle devrait rapidement s'agrandir. Dès la rentrée prochaine, de nouvelles sections décentralisées de Nanterre vont s'ouvrir (maîtrise de sciences et techniques et de gestion des entreprises, section d'administration économique et sociale), ainsi qu'un IUT de génie chimique issu de l'université d'Orsay. Quelque 10 000 mètres carrés de terrains ont été réservés à cet effet.

Si 2 000 nouveaux logements sont construits chaque année dans *la ville nouvelle qui enregistre* 5 000 nouveaux arrivants par an, l'agglomération accueille aussi 3 500 nouveaux salariés. Les 40 000 « actifs » de Saint-Quentin, dont près de 4 sur 10 *résident dans l'agglomération*, travaillent dans 2 400 entreprises.

D'importantes implantations sont prévues d'ici à la fin de l'année. Bouygues construit son nouveau siège social à Guyancourt. Sur les 100 000 mètres carrés qu'occupera le château de Versailles version an 2001 qu'a conçu l'architecte américain Kevin Roche, 2 000 salariés sont attendus dans l'immédiat. Mais on attend aussi Electronique Serge Dassault sur la zone d'activités du Pissaloup à Trappes (2 000 emplois à terme), un centre de recherche de l'Aérospatiale (400 salariés) à Gomberville, le groupe informatique Intertechnique à Pissaloup.

En 1989, la SOCHATA-SNECMA (750 salariés), qui répare actuellement des moteurs d'avion à Boulogne-Billancourt, devrait s'installer à Magny-les-Hameaux et Renault-automation à Guyancourt. Le centre de formation européen du groupe Pharmacia devrait, à la même époque, accueillir par an 6 000 stagiaires en biotechnologie.

Si on ajoute à toutes ces activités de pointe les 120 000 mètres carrés de bureaux du quartier de la gare, qui font de Saint-Quentin le deuxième centre d'affaires de la région parisienne après la Défense, la réussite économique de la ville nouvelle est indéniable. Saint-Quentin, bénéficiant de sa situation privilégiée dans l'Ouest parisien et sachant en tirer parti, a su attirer et retenir de nombreux sièges sociaux parisiens...

Aujourd'hui, son développement est surtout dû à la croissance des établissements qui y sont installés. Mais parce qu'elle a beaucoup misé sur la qualité et la facilité des liaisons avec Paris et sa proche banlieue, l'amélioration des réseaux ferrés (vers la Défense et la gare Saint-Lazare) et routiers (prolongement de l'A 12), aujourd'hui totalement engorgés par 47 000 mouvements quotidiens (28 000 sorties – 19 000 entrées), est devenue une *nécessité absolue « faute de quoi*, affirme un rapport de l'observatoire économique, *bon nombre d'entreprises iront s'installer ailleurs »*.

Autre préoccupation : la tranche d'âge des quinze-vingt ans (environ 14 000 personnes), qui seront les demandeurs d'emploi de la prochaine décennie, est cinq fois plus importante que celle des cinquante-soixante-cinq ans qui quitteront le marché du travail. Pour répondre à la demande de ces jeunes, si on veut les maintenir sur place, il faudra construire des milliers de logements adaptés à leurs besoins, et surtout créer 4 000 emplois par an alors qu'il ne s'en crée actuellement que 2 500.

Voici un nouveau défi pour Saint-Quentin qui risque au total d'être un peu victime de son propre succès.

ALEX LEROUX.

ST-QUENTIN-EN-YVELINES

Zone d'activités

0 — 5 km

114 000 HABITANTS

Commune	Population au 1er janvier 87	Rappel population au 1er janvier 86	Taux de la croissance
Elancourt	22 270	21 809	2,1 %
La Verrière	6 852	6 821	0,5 %
Trappes	30 374	30 273	0,3 %
Montigny	23 887	21 257	12,4 %
Guyancourt	15 162	13 721	10,5 %
Voisins	8 080	7 237	11,6 %
Magny	7 202	7 120	1,1 %
Total	113 827	108 238	5,2 %

Un cœur

LA construction du « quartier de la gare », dans la dernière des cinq villes nouvelles de la couronne parisienne, est sûrement, à l'heure actuelle, « le plus grand projet d'urbanisme en France » ainsi que le présente *Dominique* Raimbault, président du SAN. L'un des plus intéressants aussi. Il *s'agit en effet* dans ce quartier à la sortie de la gare qui conduit à Paris de créer de toutes pièces le centre d'une agglomération de 7 000 hectares et de sept communes, qui puisse apporter un pôle d'animation et de communication, mais aussi une identité spécifique à la ville.

En gros, le nouveau centre de Saint-Quentin-en-Yvelines sera bâti autour d'un centre commercial régional d'une conception très nouvelle et le long d'un canal. D'où l'importance du chantier, qui se déploie sur quelque 30 hectares et où règne une activité de plus en plus fébrile à mesure qu'approche l'échéance d'octobre prochain, lorsque sera inauguré officiellement le centre commercial.

Histoire longue et complexe. L'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle a été créé en 1968. Il aura fallu attendre dix-neuf ans pour voir apparaître le centre de la ville...

A l'origine, une idée-force : la *création d'un centre commercial* inédit, « en forme de ville », explique l'urbaniste de l'EPA Jacques Gally, *conçu sur le principe de* non-séparation des fonctions habitat-équipement-loisirs et commerces, *la diversité et ce mélange* pouvant seuls engendrer la vie. Tel est l'axe essentiel du projet *établi par le deuxième plan* directeur, en 1982, par l'EPA, en association avec le cabinet d'architectes Ducharme-Larras-Minost/DLM.

Autre formule originale : le creusement d'un canal qui traverse le quartier et doit lui apporter ce « supplément d'âme » si nécessaire dans les villes. On valorisera, du même coup, la liaison entre l'immense base de loisirs (600 hectares) du nord-ouest de Saint-Quentin et la vallée de la Bièvre, au sud-est.

Enfin, au centre même du quartier, une grande place ovale : carrefour et cœur de la ville nouvelle. *A priori*, le centre commercial fonctionne selon un schéma éprouvé : deux « locomotives » à chaque extrémité de l'axe – un hypermarché et un marché traditionnel – et, entre les deux, tout un système de boutiques. Mais à Saint-Quentin, la circulation automobile est rejetée sur le contour du centre, les parkings sont enterrés, et l'on circule à l'intérieur par des cheminements piétonniers, bordés de boutiques et, au-dessus, d'habitations privées. Autre originalité : l'hypermarché, à cause de sa présence en centre ville, sera complètement souterrain. C'est une grande première (avec des problèmes de sécurité inédits) compte tenu des quelque 10 000 mètres carrés de surface de vente. Euromarché, qui a repris ce centre, à la suite de celui installé avec succès il y a dix ans à Montigny, attend un « rayonnement régional » sur trois cent mille habitants environ.

Cet ensemble commercial représente une surface totale de 60 000 mètres carrés, (plus du tiers de la surface construite du centre-gare). Il est réalisé par la STIM, une filiale du groupe Bouyghes ; sa commercialisation est assuré, par Espace Expansion (comme pour le Forum des Halles ou les Quatre Temps à la Défense). A l'heure actuelle, l'opération commerciale est menée tambour battant puisque, à six mois de l'ouverture officielle, l'ensemble des boutiques est déjà loué à 80 %.

La ville nouvelle n'avait pas de centre qui s'imposait. On en a construit un de toutes pièces, autour de la gare, au bord d'un canal.

La STIM a d'ailleurs ouvert une agence sur place, cette fois, car elle « traite » aussi cinq cent quatre-vingts logements – sur un total de quarante mille pour l'ensemble de la ville nouvelle, – un hôtel deux étoiles de quatre vingt-dix chambres et 3 000 mètres carrés de bureaux à terminer d'ici octobre.

Côté canal, le projet a pris un aspect *inédit quand, à son* arrivée à la direction de l'EPA en 1983, Alain Flambeau a consulté le *Groupe central des villes nouvelles* (GCVN) pour une mission d'interventions d'artistes spécialisés *dans l'art urbain*. Le *Groupe* central, par la double action de Monique Faux (1) et de Gilbert Smadja (2), s'efforce de créer de nouvelles relations entre l'art et la ville et surtout, entre les artistes et le groupe des architectes, urbanistes et élus des villes, afin d'intégrer le travail artistique en amont des opérations.

Sous cet angle, à partir de 1972, les villes nouvelles ont servi de creuset expérimental : on peut citer le travail du sculpteur Erwin Patkai, pour le Pavé-Neuf de

(1) Conseillère artistique de la Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France (DRAC) pour les villes nouvelles.

(2) Chargé de mission au secrétariat général du Groupe central des villes nouvelles (GCVN).

tout neuf

Marne-la-Valée, ou celui plus récent de Dani Karavan sur l'axe majeur de Cergy-Pontoise. Comme l'explique Monique Faux,il s'agit toujours d'introduire dans l'aménagement urbain une *« vision poétique de l'espace »*.

A Saint-Quentin-en-Yvelines, c'est l'artiste Marta Pan qui a été finalement choisie, par l'EPA et les élus, comme maître d'œuvre du projet artistique de la zone du canal, en collaboration avec les urbanistes et les architectes, mais aussi avec d'autres artistes. A la manière de Patkai, précisément afin de permettre une vision globale des interventions d'artistes et non la juxtaposition d'œuvres dépareillées, contraire à l'unité que les aménageurs voulaient créer dans la ville.

L'eau, c'est l'élément favori de Marta Pan, telle qu'on la retrouve dans la fontaine de la Place des Fêtes à Paris, ou dans ses sculptures flottantes du parc de Kerguehennec en Bretagne.

A Saint-Quentin, elle propose des « étapes d'intensité variable » sur le cours du canal. Au départ, le sculpteur Nissim Merkado a conçu une source-nourrice : l'eau jaillit à l'intérieur d'une chambre de verre transparent, traverse un grand disque incliné, de béton noir, puis disparaît pour rejoindre le canal qui s'agrémentera ensuite de plusieurs bastions dont les deux derniers ont été conçus par Marta Pan dans l'alignement de la perspective qui part de la place Ovale, afin de marquer ce point de convergence, la fin du canal, et *« la transition entre la ville et la nature »*.


FRÉDÉRIC ACHDOU

Si les travaux de creusement du canal, « l'artère poétique » de la ville nouvelle, ont déjà commencé, la mise en eau ne se fera pourtant pas avant 1988. Les coûts peuvent paraître élevés : 29 millions pour le canal et les aménagements, et 13 millions – moitié EPA, moitié mécénat privé et public (GCVN et ministère de la culture) – pour les opérations d'art urbain, auxquelles il faut intégrer les projets de fontaines de la place Ovale, actuellement au point mort. Cependant, l'art, le souci de la qualité, c'est un peu comme l'assurance : *« Ça coûte cher avant »*. On a trop souvent négligé cet aspect de l'aménagement et installé les habitants dans des environnements « bruts de béton », quitte à payer ensuite les conséquences humaines et même financières de cette imprévoyance. On suivra pour cela avec beaucoup d'attention ce qui sera fait à Saint-Quentin, dans le dernier des grands chantiers des villes nouvelles.

PASCALE LISMONDE.

Mosaïque politique

Les élections municipales de 1983 ont profondément modifié le paysage politique. Plus d'unité mais un éclatement et de nombreuses incertitudes pour l'avenir.

DANS un département très conservateur, Saint-Quentin fut longtemps une exception. Lorsque sa création fut décidée, en 1972, l'agglomération nouvelle avait pour cœur Trappes, un bastion communiste, avec son satellite Guyancourt, et neuf autres villages gérés par des maires apolitiques. En 1977, les communistes, grâce à l'union de la gauche et au programme commun, élargirent leur zone d'influence à six communes, et les socialistes s'implantèrent à Elancourt et à Plaisir.

Mais, en 1983, quatre municipalités communistes tombent. Guyancourt et Magny-les-Hameaux deviennent socialistes, Bois-d'Arcy et Maurepas passent au RPR. Résultat : 1er janvier 1984, quatre communes – Bois-d'Arcy (RPR), Coignières (div.d), Maurepas (RPR), Plaisir (PS) – profitent des possibilités offertes par la nouvelle loi Rocard sur les villes nouvelles pour sortir de l'agglomération prise en main par les socialistes. Aujourd'hui, le PS détient à la fois, avec Dominique Raimbault et Georges Mougeot, les présidences du SAN (depuis mai 1983) et de l'EPA (depuis novembre 1985).

Quant au découpage électoral, il reflète l'éclatement de cette agglomération de sept communes situées sur deux arrondissements (Versailles et Rambouillet), morcelées en quatre cantons et redécoupées en trois circonscriptions.

CANTONALES : rajeunir les cadres

Pour les cantonales de 1988, deux des quatre cantons de la ville nouvelle seront probablement redécoupés.

Versailles-Ouest, qui a François Schmitz pour conseiller général (UDF-PR), se séparerait des communes de Guyancourt et de Montigny-le-Bretonneux. Ces dernières formeraient un canton autonome devant échoir au maire de Montigny, Nicolas About (UDF-PR). Le canton de Maurepas, dont l'élu est Georges Mougeot (PS), devrait, lui, se séparer de la commune d'Elancourt, dont le maire, Alain Danet (PS), est également socialiste.

Ces modifications ne devraient donc pas modifier l'équilibre politique des conseillers généraux représentant la ville nouvelle (2 UDF, 1 PS, 1 PC) mais permettre simplement un certain rajeunissement des cadres.

MUNICIPALES : le retour de l'autonomie ?

Les municipales de 1989 se traduiront probablement par un retour à l'autonomie communale mettant ainsi, peut-être, un point final à la ville nouvelle. Mais elles seront surtout marquées par une bataille sans merci entre la gauche et la droite pour conserver ou conquérir deux communes : Trappes et Montigny-le-Bretonneux.

A Trappes, Bernard Hugo aimerait pouvoir fêter dignement, et si possible triomphalement, les soixante ans de communisme de la cité des cheminots. Mais sa ville pourrait bien échoir aux socialistes si, d'ici là, ils trouvent une bonne locomotive, ou tomber aux mains de Janine Cayet (UDF-PR), qui avait déjà failli l'emporter, à deux reprises, en 1983. Cette année-là, il ne lui manqua que 130 voix en mars et 57 voix en juillet pour vaincre.

Bernard Hugo fut donc le seul maire communiste invalidé par un tribunal administratif pour fraude électorale à sauver son fauteuil. Il eut l'intelligence de ne pas intenter de recours devant le Conseil d'Etat et d'organiser aussitôt de nouvelles élections, pendant les vacances scolaires, en mobilisant son électorat.

Autre combat digne d'intérêt : Montigny-le-Bretonneux, où le bouillant tenant du titre, Nicolas About (UDF-PR), affrontera une nouvelle fois son ennemi intime, Dominique Raimbault, conseiller régional (PS) depuis mars 1986, qu'il accuse d'*« utiliser la présidence du SAN comme tremplin politique pour conquérir la mairie de Montigny »*.

LÉGISLATIVES : la fin de Saint-Quentin ?

Depuis décembre 1986, l'agglomération nouvelle est partagée entre trois circonscriptions législatives : Guyancourt et Montigny appartiennent à la première circonscription réservée à Etienne Pinte (RPR) ; Voisins et Magny, qui font partie du canton de Chevreuse, dépendront de la troisième circonscription, chasse gardée de Franck Borotra, secrétaire général adjoint du RPR, et les autres communes se retrouvent dans la onzième circonscription que pourrait conserver Guy Malandain (PS).

Les deux députés RPR, tous deux élus versaillais, sont de farouches opposants à la ville nouvelle,qu'ils considèrent comme une *« aberration »* et un *« échec »*. Ils veulent *« en finir avec Saint-Quentin-en-Yvelines »* et, dans l'hypothèse d'élections législatives anticipées en 1988, ils prépareront le terrain pour un retour au droit commun et à l'autonomie communale en 1989. Ce « dépeçage » destiné, selon les socialistes, à *« nous éliminer dans deux circonscriptions sur trois »* est jugé *« scandaleux »* par Georges Mougeot, qui aurait souhaité une circonscription unique pour l'ensemble de la ville nouvelle. *« Cela aurait pu contribuer au développement de l'identité et à l'enracinement des habitants de ce centre urbain »*, ajoute-t-il. Cela aurait surtout permis aux socialistes rocardiens, dont Georges Mougeot est le porte-parole, de préserver leur zone d'influence...

A. L.

A l'est du nouveau ?

SI le lancement des villes nouvelles a suscité bien des controverses que gauche et droite ne se privent pas de rappeler, l'achèvement de Saint-Quentin-en-Yvelines ne réussit pas plus à provoquer le consensus.

Pourtant, il faut bien la terminer vers l'est, cette ville! L'État est propriétaire des terrains, les projets sont là. Mais voilà, l'utilisation des 350 hectares disponibles sur le plateau de Villaroy est loin de faire l'unanimité.

Les uns y voient une chance pour l'urbanisation et le problème du logement en région parisienne. Pour les autres, c'est avant tout un espace naturel à sauvegarder, un poumon vert pour l'ouest de Paris.

L'urbanisation de Villaroy est prévue depuis 1965 au schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme, remis à jour en 1984. Les projets actuels ne sont donc pas une surprise. L'aérodrome ne figure d'ailleurs plus sur les plans officiels depuis cette date. Et pourtant, les petits avions y sont toujours nombreux et les aéro-clubs actifs.

Pourtant, en 1984, le préfet des Yvelines répétait que *« la fermeture de l'aérodrome est inéluctable »*. *« Tous les ministres des transports ont promis de fermer le terrain, mais ils tombent toujours quand ils commencent à s'intéresser au dossier. A croire qu'il leur porte malheur »*, ironise Roland Nadaus, maire socialiste de Guyancourt.

Pour terminer à l'est l'aménagement de la ville nouvelle, il faudrait urbaniser le plateau de Villaroy. Scandaleux, affirment les écologistes et plusieurs élus.

Selon les urbanistes de l'EPA, le maintien de l'aérodrome est incompatible avec la ville nouvelle. Le tour de piste des avions passe au-dessus de plusieurs écoles, d'un centre commercial, du tout nouveau siège social de Bouygues. Plusieurs avions par an atterrissent hors des pistes. En 1983, un avion est même tombé sur un pavillon voisin. Certains craignent que seul un accident grave provoque la fermeture du terrain. Mais les riverains de l'aérodrome, qui, auparavant, se plaignaient des nuisances et demandaient son départ, sont aujourd'hui favorables à son maintien car ils craignent aujourd'hui beaucoup plus la marée de béton que les avions.

Les projets immobiliers sont relativement ambiteux : 5 000 logements sur 170 hectares, soit enviroon 30 logements par hectare. Il est prévu de mélanger maisons individuelles, maisons de ville et petit collectif sur trois niveaux, avec tous les équipements nécessaires : écoles, centre aéré, maison de quartier. Un parc technologique accueillera des entreprises de pointe.

Les défenseurs de l'environnement, regroupés dans le collectif de sauvegarde du plateau de Saclay, s'opposent vigoureusement à toute urbanisation. Pour eux, il faut absolument préserver la vocation agricole du plateau de Saclay dont Villaroy fait partie.

S'appuyant sur un rapport établi par un ingénieur du génie rural, ils craignent que toute construction à l'est du CD 91 n'entraîne la progression du béton sur le plateau. Ils demandent qu'il demeure, *« entre les deux pôles d'urbanisation que sont Massy et Saint-Quentin-en-Yvelines, un espace rural volontaire et ouvert sur le parc naturel régional de la haute vallée de la Chevreuse »*.

Arrêter la ville nouvelle au CD 91 ? Irréaliste, répondent les urbanistes de l'EPA. La poursuite de la ville est prévue dans les textes, les terrains sont là et il y a un réel besoin de logements dans la région parisienne. Si Villaroy n'est pas construit maintenant, il le sera plus tard, et pas forcément de façon harmonieuse.

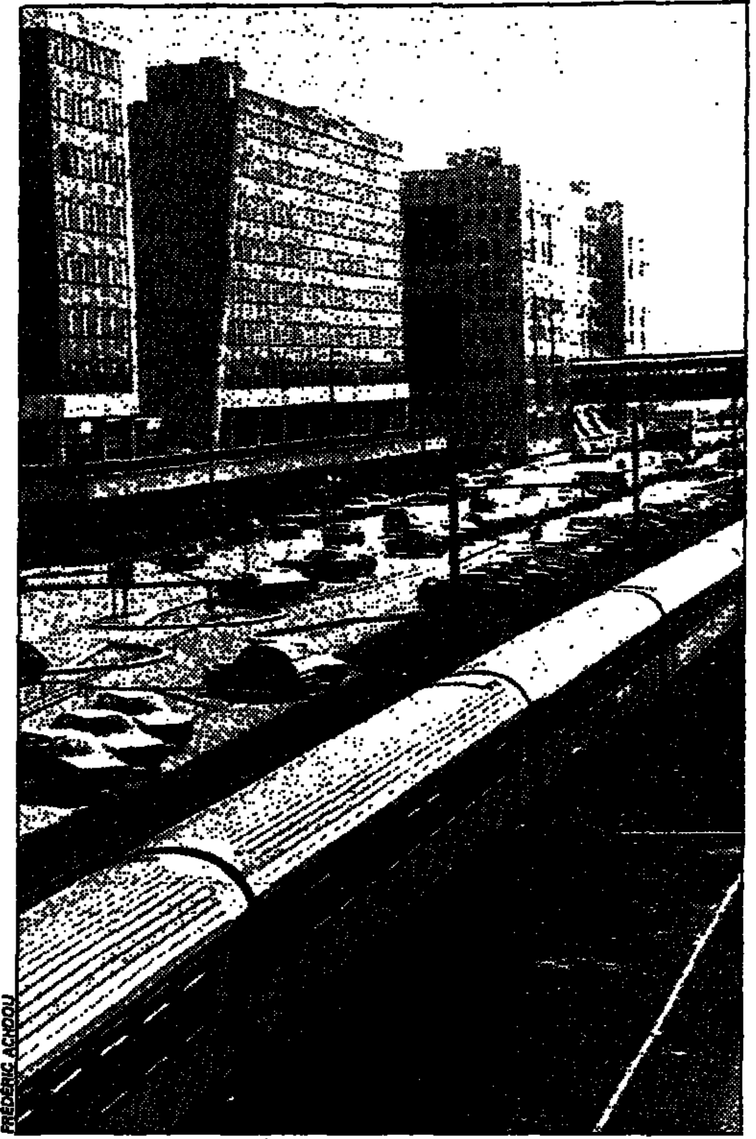
« Si rien n'est fait maintenant, Villaroy risque d'être progressivement mité et amputé par les promoteurs. Le terrain est si bien placé, si facile à équiper et à urbaniser qu'il est impossible qu'il reste un espace de jeu ou de culture », explique M. Flambeau, directeur de l'EPA. Selon les urbanistes, il vaut bien mieux urbaniser le plateau en l'entourant d'une ceinture verte, seul moyen d'éviter son mitage par toutes les communes environnantes.

C'est pourquoi un « bouclier vert » a été prévu. Entre la Bièvre et la Mérantaise, les terrains de l'INRA, un plan d'eau de 40 ha à 50 ha et un terrain de golf fédéral de 140 ha dont la construction est déjà décidée marqueront la frontière de la ville de façon définitive. Sur la zone qui sera lotie, et bien avant même la première construction, 12 ha d'arbres ont été plantés. Une petite forêt et de grands arbres accueillont les premiers habitants.

Pour Michel Gosselin, urbaniste de l'EPA, l'opposition au projet vient d'une mauvaise perception de l'échelle du plateau : *« Villaroy a une superficie d'environ 500 ha, soit environ le tiers de la ville de Versailles. La partie urbanisée aura au maximum 170 ha, ce qui est très peu. D'ailleurs aujourd'hui, le plateau n'est pas un but de promenade alors qe nous réalisons des zones boisées, un plan d'eau ouverts au public. Sans parler du golf qui sera aussi un vaste espace vert. »*

Ces certitudes ne satisfont pas les défenseurs de l'environnement, soutenus par le conseil général des Yvelines et son président Paul-Louis Tenaillon, qui déclare : *« Si on construit à cet endroit, on aboutira à une continuité entre Elancourt et Paris. Exactement ce que l'on voulait éviter avec les villes nouvelles. C'est pourquoi le conseil a pris position dès 1981 contre l'urbanisation de Villaroy. Bien sûr, nous ne pouvons pas l'empêcher, mais il faudra élargir les routes départementales, construire des collèges... Cela dit, si on nous présente un projet plus raisonnable, nous l'indiquerons. »*

Coïncidence ? Le ministère de l'aménagement du territoire vient de demander une nouvelle étude portant sur 1 500 logements seulements. *« On nous la demande, nous la faisons, mais c'est dommage*, constate Alain Flambeau. *Il n'y aura plus de plan d'eau, qui n'aura pas de raison d'être pour l'assainissement,et il faudra trouver une solution peu coûteuse pour entretenir le plateau. »*


FRÉDÉRIC ACHDOU

Les projets et les prises de position peuvent se succéder, il ne se passera rien dans l'immédiat : l'aérodrome ne bouge pas. Sur ce point au moins, l'unanimité se fait. *« Je ne signerai pas un permis de construire tant que l'aérodrome sera là. Ce serait trop dangereux »*. affirme Roland Nadaus, rejoint par le conseil général et l'EPA. *« Nous étudions le transfert sur Etampes. Les négociations sont bien avancées »*, affirme-t-on sans enthousiasme au ministère des transports.

« Le départ de l'aérodrome est plutôt un préalable symbolique, confie Michel Gosselin. *En réalité, les travaux pourraient commencer tout de suite. Mais avec la décentralisation l'EPA a perdu de son rôle de décision. Il y a maintenant beaucoup plus d'acteurs et de décideurs. »*

Et, en attendant que la décentralisation entre dans les mœurs, les avions continuent à tourner au-dessus de la ville.

MARTINE KIS.

Usines au vert

« DIRIGEANTS, *passez au vert.* » Sous cette proposition clin d'œil, symbolisée par une entreprise, comme une balle de golf posée sur un tee, la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines en appelle, dans une brochure, aux entreprises du « tertiaire plus » et de la high tech. Dix-sept ans après sa création officielle, la ville nouvelle essaie de peaufiner, en douceur, son image de ville tertiaire verte pour entreprises à la campagne.

De quoi répondre à ses détracteurs qui voient dans sa tranquillité affichée à 20 kilomètres à l'ouest de la capitale bien moins qu'une force : l'immobilisme d'une « *City* » au bois *dormant* ?

A entendre ces critiques caustiques, les responsables du CIVE (Club des industriels de Saint-Quentin-en-Yvelines et de ses environs) se rebiffent. Ce club interprofessionnel qui regroupe 100 adhérents – sur les 550 entreprises que compte aujourd'hui la ville nouvelle – rappelle en effet que la ville nouvelle de l'Ouest n'est sans doute pas *« si endormie que cela. Sinon comment aurait-elle pu attirer depuis longtemps déjà des entreprises comme Matra ou Thomson, et demain, les Sperry et autres Electronique Serge Dassault. En accueillant déjà 45 000 emplois et sans oublier Bouygues »*.

Nul doute : l'ouverture prévue à l'automne de Challenger, le nouveau siège social géant du groupe Bouygues, va avoir un effet dopant sur la ville nouvelle. *« Pas tellement au niveau de l'emploi », mais il est certain que la venue du géant du béton, qui vient de faire parler beaucoup de lui dans les médias, va être un « plus » pour Saint-Quentin, « la ville où est implantée Bouygues ». Mais nous avons d'autres grands sur notre périmètre, disent les responsables du CIVE. Et beaucoup de PME et de PMI qui sont notre vraie richesse, très innovantes, comme Soulier, la spécialiste des ascen-seurs, ou Rover, reine de la cassette à tissu pour imprimantes. « A nous de le faire savoir. »*

Il n'empêche : la ville nouvelle, élus et aménageurs confondus, s'est bien battue pour que Bouygues construise chez elle son siège tout-télématique de l'an 2000, de 1 milliard de francs. Le nouveau patron de la Une s'amuse et s'irrite aussi quand on veut savoir à quelles facilités il aurait eu droit. *« J'ai simplement trouvé là de très beaux terrains qui me permettent de réaliser dans des espaces verts une architecture pour l'avenir comme je les aime où les employés du groupe auront plaisir à venir travailler*, sourit le bâtisseur. *D'ailleurs je connaissais bien déjà cette ville nouvelle... comme toutes les autres. J'y ai construit beaucoup de logements, de bureaux aussi, notamment le siège de Matra. »*

Mais l'implantation du géant du bâtiment à Saint-Quentin-en-Yvelines ne va pas seulement être intéressante pour la renommée de la ville nouvelle : Bouygues sera aussi demain la société qui lui versera la plus importante taxe professionnelle. Une taxe dont la hauteur effarouche bien des entreprises, et non des moindres : ICL a préféré aller s'implanter à Vélizy, ville voisine, dont le taux de la taxe professionnelle est moité moindre. *« C'est vrai que notre taxe professionnelle atteint des taux de 24 % qui peuvent paraître énormes. Mais, dans dix ans, quand nous serons entrés dans le droit commun, quand les énormes équipements que nous devons réaliser et payer seront achevés ou en voie de l'être, la taxe fera comme à Vélizy, il y a dix ans, elle baissera »*, dit Jean Lallement, directeur général adjoint de l'établissement public d'aménagement (EPA), un homme qui est à Saint-Quentin-en-Yvelines depuis sa naissance et qui a assisté à l'accouchement aux forceps de ce pôle de rééquilibrage de l'Ouest parisien. La hauteur de cette taxe professionnelle ne laisse pas pourtant d'inquiéter les élus.

Il y a Bouygues, bien sûr, qui pèse d'un gros poids. Il y a aussi des entreprises de haut niveau que devrait attirer un environnement encore privilégié.

Pour Dominique Raimbault, jeune « patron » du Syndicat d'agglomération de la ville nouvelle (SAN), et lui aussi acteur de la ville nouvelle depuis sa création, l'allégement de cette taxe est une obligation. Mais cela pose un problème bien difficile à résoudre. *« Sans l'apport de cette taxe, impossible de créer tous les équipements qui séduiront les investisseurs et les promoteurs. Impossible de conforter aussi les cadres, de les inciter à rester vivre et habiter dans la ville nouvelle. »*

« En fait, Saint-Quentin-en-Yvelines, comme ses quatre cousines germaines d'Ile-de-France, a été constituée à partir d'une mosaïque de communes, la plupart rurales, et qui n'étaient pas prêtes à accueillir un habitat densifié ni des entreprises, admet Jean-Michel Poizat, chargé de mission au secrétariat général des villes nouvelles. *C'est pourquoi, aujourd'hui, toutes doivent se battre pour mener à terme leur croissance économique et sociale. En précisant leur identité. »*

Si elle a raté de peu la venue de Spie-Batignolles, parti s'implanter chez sa rivale, Cergy-Pontoise, Saint-Quentin-en-Yvelines veut aujourd'hui davantage attirer les *« grands pour s'imposer demain comme le nouveau centre d'affaires de l'Ouest parisien »*, un rôle que lui dispute la Défense.

« Nous bénéficions d'un ensemble de technologies de pointe exceptionnel, mais notre ambition, c'est aussi de nous imposer comme une ville qui compte de nombreux prestataires de services », ajoute le CIVE.

Alors, face à Evry qui vend son enseigne de ville nouvelle de l'informatique, à Marne-la-Vallée qui attend Mickey, à Cergy qui se glorifie de son enseignement supérieur avec l'Ecole supérieure de commerce (ESSEC) et Mirapolis, mais face, aussi, à Melun-Sénart, la « petite dernière » – qui joue également de ses horizons verts, – Saint-Quentin-en-Yvelines parviendra-t-elle à imposer son image de pôle tertiaire niché dans les arbres ?

L'industrie, en effet, et ses sites « primaires » ont déserté son périmètre. Et la ville nouvelle, à peine sortie de ses limbes administratifs, a dû résister à un choc très dur : la fermeture de l'usine de camions Fiat-Iveco, qui était implantée sur la zone industrielle de Trappes-Elancourt, entre 1983 et 1984. Résultat : une baisse d'emplois qui fait de la ville nouvelle l'agglomération qui possède le taux de chômage le plus important du département.

Pour se positionner demain vis-à-vis des investisseurs français mais aussi étrangers – notamment américains – comme un vrai pôle tertiaire « plus », de la high-tech aux prestateurs de services, Saint-Quentin a besoin de nouveaux atouts dans son jeu.

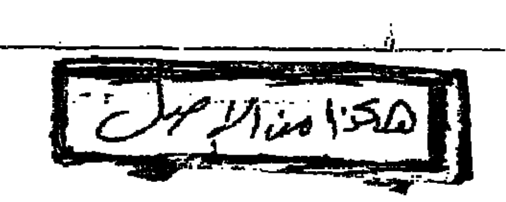
A commencer par son désenclavement. *« Nous vivons une situation trop bloquée aujourd'hui*, rappelle le CIVE. *Les voies de communications intérieures sont encore insuffisantes. L'A-12 connaît trop de bouchons. Et nos entreprises ont besoin, elles aussi, d'une nouvelle liaison RER. Mais nous craignons que le conseil régional d'Ile-de-France ne privilégie d'autres villes nouvelles, comme Marne. Or, sans prolongement de la ligne C du RER, sans désenclavement véritable, les entreprises hésiteront à faire le pari de l'Ouest, les cadres hésiteront à y établir domicile. A quoi serviront alors les 300 millions de francs investis, entre autres, l'an dernier rien qu'en équipements ? »*, plaide encore le CIVE.

Le Club des industriels voudrait également, comme le SAN, voir s'améliorer la carte de visite de la ville nouvelle en matière d'enseignement. *« Nous n'avons pas d'IUT dignes de ce nom »*, admet l'EPA.

Des accords pourraient intervenir avec la grande ville proche de Versailles. La ville du Roi-Soleil et de M. Thiers garderait l'enseignement classique (droit et économie) ; la ville nouvelle hériterait des spécialisations plus techniques et technologiques. Cet accord doit encore être fixé.

Autre atout qui, lui, est imminent : la création du centre-ville, que Saint-Quentin attend depuis son lancement ! Ce centre-ville dont elle ne s'est pas dotée d'emblée, contrairement à d'autres villes nouvelles, va lui donner un nouveau caractère. Très architecturé et signé STIM... une filiale du groupe Bouygues.

ANITA RUDMAN.



La culture dans le débat

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES, qui, *comme toutes les villes* nouvelles, cherche par tous les moyens à affirmer son identité, a sans doute perdu un peu de son âme quand le Théâtre de l'Unité l'a quitté l'an dernier. En créant, en 1983, le « Carnaval des ténèbres », Jacques Livchine avait su fédérer toutes les forces socio-culturelles dispersées dans des dizaines d'associations sur l'ensemble de l'agglomération. Témoin : la grande fête de plein air, le Carnaval qu'il organisait juste avant l'été.

Le Centre d'animation culturelle de Saint-Quentin dirigé par Daniel-Jacques Hannivel en a subi un terrible contrecoup : la fréquentation des spectacles à la Maison pour tous d'Elancourt (une salle de 700 places) a baissé de 40 à 60 %. Cela amène les élus, notamment Pierre Sellincourt, maire communiste de La Verrière, vice-président du SAN, chargé de la culture, qui finance le CAC pour moitié, à s'interroger. *« La Maison pour tous est un des rares centres culturels qui ne soient pas déficitaires. Je préférerais qu'il le soit un peu mais qu'il soit plus populaire »*, dit-il, non sans humour. Reste que le projet culturel de l'actuel directeur – fondé sur les jeunes, les nouvelles technologies, avec une manifestation annuelle appelée « Créatique » (informatique et vidéo) et la danse – s'appliquera jusqu'au terme de la convention triennale le liant au ministère de la culture. C'est-à-dire jusqu'à la prochaine saison.

Ensuite... le CAC devrait gérer un nouveau centre de spectacles et de séminaires, avec une salle modulable de 700 à 1 200 places, qui doit être construite dans le quartier de la gare dont il fermera la perspective sur la grande place ovale. Mais qu'y fera-t-on ?

Mystère... Le projet est contesté, en particulier à cause de son coût d'investissement (80 millions), et de fonctionnement (20 millions par an), mais *« il se fera »*, affirme Dominique Raimbault, président du syndicat d'aménagement de la ville nouvelle. Le projet initial a été revu à la baisse. Ainsi, le centre audiovisuel qui devait s'y installer, en liaison avec la société locale d'exploitation du câble qui aura sa chaîne locale, a été supprimé. Il était trop cher. *« Il sera remplacé par une résidence-hôtel pour personnes âgées qui contribuera ainsi, tout comme le centre de séminaires (salle de 300 places et unités de travail de 10 à 100 personnes), dont certains équipements seront confiés au privé, à diminuer le coût de fonctionnement supporté par la collectivité »*, précise le président du SAN qui accepte mal – c'est le moins qu'on puisse dire – le projet concurrent développé par son implacable adversaire Nicolas About, maire UDF de Montigny. Celui-ci veut lui aussi créer son centre culturel et de séminaires, à quelques kilomètres de la gare, dans une ancienne ferme du quartier du Manet. *« Il va bien falloir qu'on sache qui fait quoi dans cette ville »*, tonne Dominique Raimbault qui supporte mal cette gué-guerre permanente.

Enfin, dans un avenir plus lointain, le CAC devrait gérer une troisième salle de spectacles (500 à 700 places) à Trappes, dans le futur centre culturel Gérard-Philipe, dont on parle depuis quinze ans et qui devrait compléter le « Grenier à sel », l'une des deux salles de cinéma de l'agglomération, qui seront, il est vrai, renforcées par les six salles qui doivent ouvrir en octobre dans le quartier de la gare.

Le CAC devrait donc être responsable à terme de trois équipements communautaires de prestige. A moins que les communes qui disposent déjà de leur service culturel propre et multiplient les équipements locaux ne reprennent d'ici là leur liberté. La culture, enjeu éminemment politique, risque donc, sous sa forme communautaire actuelle, de ne pas survivre à l'éclatement des structures de la ville nouvelle si les mairies retrouvent leur autonomie. Il risque d'en être de même pour le centre culturel de la Villedieu, géré par l'EPA et installé dans une ancienne commanderie du douzième siècle des Templiers, à Elancourt. On y donne de forts bons concerts de musique ancienne et baroque dans la chapelle restaurée. On y trouve également des ateliers de sculpteurs et un Ecomusée, véritable mémoire collective d'un territoire et d'une population en pleine mutation.

A. L.

Coordination :
Jacques-François Simon

Demain le câble

S'IL sera difficile pour les élus de la ville nouvelle d'éviter un émiettement des équipements culturels, ils ont réussi, en revanche, à élargir les limites de l'agglomération pour installer, d'ici à 1990, un réseau câblé de soixante-dix mille prises sur onze communes (cent soixante-dix mille habitants) – celles de la ville nouvelle, plus Coignières, Plaisir, Les Clayes-sous-Bois, Saint-Cyr-l'Ecole – qui permettra aux abonnés de recevoir quinze chaînes dont un programme local.

Créée le 28 août 1986, la Société locale d'exploitation du câble dans l'agglomération nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines et les communes associées (SLECANSQCA) est une société d'économie mixte au capital de 250 000 francs financée par le SAN (pour 51 %), Communication et Développement, une filiale de la Caisse des dépôts et consignations, Bouygues SA (pour 19,52 %) et cinq actionnaires privés (pour 0,2 %). M. Roland Nadaus, maire de Guyancourt, a été élu PDG du conseil d'administration de la SLECANSQCA. Mais la signature des conventions d'établissement et d'exploitation avec les PTT se fait attendre pour des « raisons politiques », murmure-t-on. Il est vrai que Versailles, qui ne possède pas dix mille prises précâblées comme Saint-Quentin-en-Yvelines et qui a pris le train en marche, vient de signer sa première convention...

La politique de communication du SAN ne se limite pas au câble. Le syndicat a toujours édité, depuis sa création, un périodique d'information pour valoriser son action. *SQ*, un tabloïd un peu austère et officiel, distribué gratuitement mais par éclipses aux habitants, a cédé la place en 1985 à un magazine en quadrichromie, *Saint-Quentin 78*, rebaptisé en septembre 1987 *le Petit Quentin*.

Il existe sur l'agglomération un autre journal gratuit d'information : *VQ*, qui s'est monté par réaction à *« l'information trop exclusivement versaillaise »* de l'hebdomadaire local, *Toutes les nouvelles de Versailles*, explique le directeur de la publication de ce mensuel, Eric Hardin, libraire à Elancourt.

A. L.

CHRISTIAN LEBON

Espaces à loisirs

CHACUNE des sept communes qui composent la ville nouvelle a mis en place un certain nombre d'équipements socio-éducatifs (espaces de jeux, gymnases, maisons de jeunes) ou culturels : salle d'expositions, de concerts. Une des caractéristique de l'habitant d'une ville nouvelle est en effet qu'il exige de trouver à proximité de son domicile tous les équipements dont il a l'habitude de disposer dans n'importe quel quartier d'une ville traditionnelle.

La différence est que, surtout dans une ville nouvelle comme Saint-Quentin, l'habitat est très dispersé ; que d'autre part, image de marque oblige, les aménageurs sont tentés d'adopter les installations les plus modernes, les mieux adaptées. D'où parfois un certain suréquipement de certains quartiers, et, de toute façon, des équipements chers à l'achat, coûteux à l'entretien.

Cela dit, à l'échelle de la ville nouvelle, la base de loisirs de l'étang de Saint-Quentin apporte à l'ensemble des habitants des sept communes, – mais aussi, au-delà d'eux, à de nombreux Parisiens – un ensemble d'installations sportives et de détente tout à fait remarquable.

D'une superficie de 600 hectares (sensiblement égale à celle du bois de Boulogne), la base offre un plan d'eau de 120 hectares où peuvent évoluer bateaux et planches à voile, une piscine à vagues déjà très connue des habitants de la région parisienne, un golf public en lisière de l'étang.

Le Monde
DES LIVRES

Pepe Carvalho, le détective de la désillusion

Dans* les Oiseaux de Bangkok, *un anti-roman policier, Manuel V. Montalban dénonce, une fois encore, les mensonges de notre monde.

PEPE CARVALHO est de retour. Il n'existe, dans la littérature d'aujourd'hui, que bien peu de personnages dont on attend ainsi les rendez-vous. L'époque est à la dissolution du sujet, pas à la permanence des héros. L'invention de Carvalho est déjà, en soi, une insolence et une provocation. C'est, en France, le quatrième roman dans lequel apparaît ce détective privé catalan, et, pour tous ceux qui ont eu la chance de le rencontrer, il fait partie d'une mythologie familière.

Que le métier de Pepe Carvalho n'effarouche pas ceux qui ne le connaissent pas encore. Pepe n'est pas un flic ordinaire, et *les Oiseaux de Bangkok* est au roman policier ce que *Don Quichotte* est aux livres de chevalerie : un miroir ironique et dévastateur.

Théâtre d'ombres

L'enquête policière suppose toujours l'existence d'une vérité enveloppée de voiles plus ou moins épais et nombreux que le détective arrache, dans la subtilité ou dans la violence ; dans les romans de Manuel Vazquez Montalban, lorsque la mise à nu s'effectue, ce n'est pas la vérité qui apparaît, pas la clarté, pas l'évidence, mais encore une réalité ambiguë, nimbée d'ombres, énigmatique, incertaine. Une illusion de vérité, beaucoup plus compliquée que les mensonges les plus tarabiscotés.

Pour Montalban comme pour Carvalho, le temps des certitudes, s'il a jamais existé, est bien révolu. Voici venu le temps de la grande confusion. Les mots sont pipés, les valeurs affichées servent de couverture et d'alibi aux lâchetés et aux hypocrisies, les sentiments dont on se vêt sont réversibles ; le savoir lui-même est un leurre.

Carvalho est envoyé en Thaïlande dans le but de retrouver une jeune femme qui a quitté son groupe de touristes pour suivre un indigène louche, et qui a disparu. Mais ce que le détective va découvrir dans sa longue errance, ce n'est pas l'exotisme des salles de massage et des temples bouddhistes, pas la violence institutionnalisée des trafiquants en tout genre, pas la misère, la corruption, la révolte ou la répression, mais l'inutilité de tout voyage, l'illusion de tout dépaysement, l'absurdité de toute quête.

A Bangkok comme à Barcelone, comme partout, règnent les mêmes faux-semblants, les mêmes mots destinés à masquer la réalité plutôt qu'à la désigner, les mêmes images fallacieuses. Montalban n'a pas situé l'action de son roman en Thaïlande pour nous dépeindre une région du monde que nous connaissons mal et dont il nous arrive de rêver, son roman n'est pas un prétexte à reportage, mais, par un renversement de perspective effectué avec une remarquable maîtrise, il n'accumule les détails, ne décrit minutieusement les lieux, n'utilise toute la palette de la couleur locale que pour mieux faire apparaître le mensonge : toute cette collection de clichés ne construit qu'un théâtre d'ombres, qu'un décor dérisoire que nous nous obstinons à confondre avec le réel.

Carvalho, à dire vrai, possède un remède pour vaincre les vertiges de la déréliction. Il connaît une chose qui ne ment pas pourvu qu'on la traite avec soin : la nourriture. Quand le détective sent que tout s'écroule autour de lui, il fait la cuisine ; et ce livre, comme les précédents romans de Montalban, contient quelques recettes qui sont élaborées avec trop de soin, décrites avec trop d'amour et trop de précision pour qu'il puisse s'agir d'autre chose que d'un message de sagesse, d'un antidote au désespoir.


ROBERT DOISNEAU/RAPHO

Manuel Vasquez Montalban : un miroir ironique.

Humour et angoisse

L'autre arme, c'est l'humour, sous toutes ses formes, porté par une formidable joie d'écrire. Humour de la satire et de la caricature ; humour tendre, presque fleur bleue, qui éclaire souvent des personnages secondaires et leur confère, le temps d'une ou deux pages, une présence inoubliable ; humour amer du désenchantement, du doute, de l'écœurement ; humour du sarcasme, violent, brutal, presque expressionniste ; humour socratique qui décape les grands mots et les beaux sentiments de leur maquillage. Manuel Vazquez Montalban et son Carvalho occupent aujourd'hui une place de tout premier plan dans la littérature espagnole. La qualité de l'écriture, la redoutable efficacité, la virtuosité narrative de ces anti-romans policiers y sont sans doute pour beaucoup. Mais Montalban sait aussi donner une forme saisissante au malaise, à la crise d'identité de toute une société. Les lecteurs espagnols y reconnaissent leur angoisse. Nous ne devrions pas manquer d'y reconnaître la nôtre : seule change la langue des mensonges.

PIERRE LEPAPE.

★ **LES OISEAUX DE BANGKOK, de Manuel V. Montalban, traduit de l'espagnol par Michèle Gazier, Le Seuil, 362 p., 99 F.**

— ***Meurtre au comité central,* de M. V. Montalban sera réédité en « Points-poche » le 4 juin.**

Proust lecteur

Par PHILIPPE SOLLERS

ON parle de livres, de romans, de poèmes comme s'il s'agissait simplement de livres, de romans, de poèmes sans s'apercevoir, le plus souvent, là où apparaît une écriture singulière, qu'un nouvel *appareil* complexe, ultra-sensible, s'est produit pour changer le monde ou plutôt pour le faire exister, à nouveau, comme pour la première fois. Quand il préface *Sésame et les Lys,* de Ruskin, Proust avance encore masqué, comme « traducteur » et annotateur (mais, déjà, quelle bizarrerie dans ces commentaires proliférants, talmudiques, où il semble vouloir nous prévenir que la Bible n'a pas de secrets pour lui !). Et puis, il y a la préface : *Sur la lecture.* Ce texte admirable est déjà un fragment de la *Recherche,* mais il faut aussi le rapprocher du *Contre Sainte-Beuve* et surtout des articles de la fin du grand parcours proustien, les véritables manifestes commandés par Jacques Rivière : sur Baudelaire, sur Flaubert.

En 1920, Proust sait qu'il n'a plus rien à perdre, il a calculé tous les malentendus dont il sera l'objet, il radicalise sa position, il s'en va, il dit clairement sa vision. Comme il a raison, alors, de sentir sa mort en même temps que les dernières lignes qui lui restent à écrire ; comme il a raison, en même temps, de savoir qu'il ne mourra pas. *« Mort à jamais ? Qui peut le dire ? »* De l'immortalité de l'écrivain et de la confusion que cette anomalie provoque : voilà le sujet. Question ancienne, dépassée ? On pourrait le croire, nous sommes sommés de le croire. Et puis nous ouvrons Proust, et l'évidence est là.

Les livres, dit Proust, en 1905, ne sont nullement des livres, mais plutôt des *calendriers.* L'expérience de la lecture, l'aventure physique qui est proprement la sienne, est un exercice spirituel qui doit nous inciter à trouver la vérité, *notre* vérité, tant il est prouvé — mais toujours oublié — que *« nous ne pouvons recevoir la vérité de personne, et que nous devons la créer nous-même ».* Cette vérité n'a rien de conceptuel, de moral, elle est tout entière sensation vécue, ivresse, *« jouissance ardente ».* Nous désirons fatalement cette vérité, puisqu'elle est celle de notre désir.

Premièrement, donc : je vais vous faire désirer la vérité parce que c'est la même chose que de vous faire *désirer votre désir.* Pour cela, retour à l'enfance. Un livre, par son silence éloquent, va servir d'instrument. Un « grand livre » ? Même pas. *Le Capitaine Fracasse,* de Théophile Gautier, fera aussi bien l'affaire. Le problème n'est pas ce qui est écrit (même si une phrase joue comme enchantement, et pas n'importe laquelle : *« les dieux... rient olympiennement tout leur saoul durant les loisirs de l'éternité »),* mais la façon dont l'espace et le temps, dans leurs moindres détails, surgissent à côté de la lecture.

Images sacrées

Le langage se déroule et, comme dans une méditation automatique, les objets, les personnages environnants, le temps qu'il fait, les odeurs, les couleurs, se mettent à avoir une autre vie, plus réelle, la seule réelle, peut-être. Ce plus de réalité peut faire d'une journée un voyage interminable. Immédiatement, les images employées par Proust sont de l'ordre du sacré (il n'ose pas encore, comme dans la *Recherche,* les lier à des impressions sexuelles). L'église du village de *Sur la lecture* est constamment rappelée. La chambre est une *« chapelle ».* Mieux encore, il y a *« la trinité du verre à dessins bleus, du sucrier pareil et de la carafe... sortes d'instruments du culte... ciboires consacrés ».* La *« nappe en guipure »* est comme celle de *« la sainte table ».* Le lecteur est un officiant, il est en train de dire une messe pour lui-même, il entre dans *la présence réelle* qui est, comme on sait, l'attribut de l'eucharistie (lampe rouge de la *Recherche,* baiser de la mère comme une hostie et, là encore, lecture). La séance est magique, c'est une transsubstantiation matérielle à travers le verbe.

Taisons-nous : *« Chaque bruit ne sert qu'à faire apparaître le silence en le déplaçant. »* Marchons pieds nus : *« Alors, cette vie secrète, on a le sentiment de l'enfermer avec soi quand on va, tout tremblant, tirer le verrou. »*

(Lire la suite page 26.)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

La Montée du soir, de Michel Déon

Quand les choses et les femmes nous quittent...

LES amateurs de peinture sont exercés à embrasser d'un même coup d'œil des fresques géantes et des esquisses format timbre-poste, ils acceptent tout à fait que les mêmes peintres changent de perspectives et d'ambitions, ils trouvent dans ces rapprochements matière à émotions subtiles, à réflexions insoupçonnées. Les fervents de littérature ne sont pas aussi éclectiques et curieux, sans doute parce qu'on ne les traite pas autant en adultes, on les admet moins dans les secrets de la création. Ils ont tendance à réclamer de leurs auteurs favoris qu'ils poursuivent dans la voie qui les a séduits...

Ainsi risquent-ils d'attendre de Michel Déon, apprenant la sortie d'un roman de lui, qu'il entame quelque nouvelle saga à la manière des *Poneys sauvages,* du *Taxi mauve* ou du *Jeune Homme vert,* avec destins foisonnants sur fond d'histoire en feu. Avant toute chose, ils doivent savoir que *la Montée du soir* équivaut aux croquis sur le motif dont les musées entourent les toiles majeures. De la dimension d'une longue nouvelle, le livre appartient aux récits brefs par lesquels Michel Déon a débuté, tels *le Balcon de Spetsai* ou *le Rendez-Vous de Patmos.*

A ceci près qu'au lieu de peindre des entrées dans la vie, l'auteur accompagne un quinquagénaire dans une randonnée de montagne en forme de bilan. Ce n'était donc que cela, l'existence ? Un sillage aussitôt effacé, des souvenirs flous de corps aimés, quelques griffures ou griffonnages, et déjà les objets qui vous tombent des mains, qui se cachent... Où as-tu mis ceci, cela ? Bref : le naufrage, comme disait un écrivain que l'auteur n'adore pas, mais qui, allons ! s'y entendait en métaphores mémorables...

GILBERT AUDUBON a cinquante-cinq ans. Il habite au bord d'un lac savoyard, où il a hérité d'une industrie familiale et d'une demeure plantureuse comme les aimaient les gagneurs du siècle dernier. Il a épousé une nommée Marie, au teint pâle, et il a une maîtresse bronzée, Angèle, dont il guette les bains de soleil à la jumelle, de l'autre côté du lac. Marie, qu'il ne touche plus, lui sert de complice maternelle. Angèle entretient l'illusion d'appétits intacts, de renouveaux possibles, en même temps qu'elle ébranle cette illusion. Gilbert va-t-il quitter la planète et clore son destin sur des chipotages de trio, d'une banalité de vaudeville ?

Comme pour en avoir le cœur net, il part seul dans la montagne. *« Plus près de toi, mon Dieu »,* chantaient les cantiques de son enfance : plus près de soi, du moins, en quête de sa vérité, comme un jour au large de la Bretagne, ou au désert. Les images qui le visitent d'abord sont celles du corps d'Angèle, avec qui, parcourant la Grèce en amoureux, il jouait à deviner des seins, des ventres, des cuisses, dans les reliefs d'Argolide. Il se souvient de la voiture anglaise de sa maîtresse, d'une main fraîche sur la joue... lorsque sa canne, ramassée naguère près du Cervin, lui échappe, rebondit sur les rochers et disparaît, comme mue par la volonté « animiste » de le quitter !

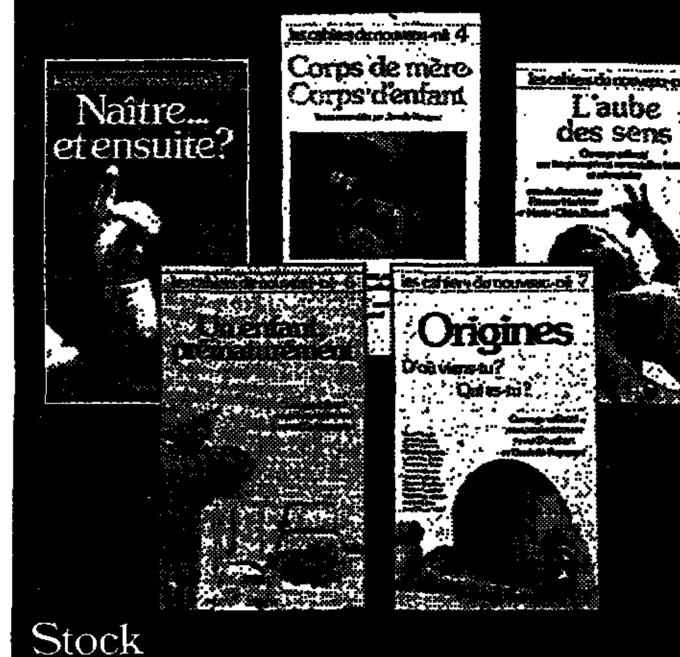
On imagine quels symboles l'intelligentsia, autre bête noire de l'auteur, ne manquerait pas d'apercevoir dans la perte de cet objet éminemment phallique, « trouvé » qui plus est, et comme décidé à faire faux bond à son propriétaire !

GILBERT n'est pas du genre à avoir rencontré le freudisme, fût-ce par ouï-dire. Il s'agace seulement d'une maladresse inconcevable voici quelques années. C'est un homme atteint dans son orgueil qui redescend vers la vallée et attend dans l'auberge d'une certaine Émilia qu'Angèle le ramène en voiture.

Au lieu de la maîtresse, c'est l'épouse, Marie, qui est venue. Angèle était retenue auprès d'une « tante malade », soi-disant. Gilbert ne renie pas le coup de cœur qu'il a éprouvé quinze ans plus tôt pour Marie, aperçue sur une publicité de cosmétiques. Il apprécie qu'elle le connaisse à fond. Et en même temps c'est ce qui lui fait désirer un autre regard sur lui, encore susceptible d'émerveillement. Il a pris en grippe les goûts picturaux, les manies, et les amis de sa femme, leur façon de *« faire les Caraïbes »,* de tout trouver, selon les saisons, *« sublime », « adorable »,* ou *« d'un charme fou ».*

(Lire la suite page 26.)





A LA VITRINE

BIOGRAPHIE

Thomas Paine entre deux révolutions

Né en Angleterre en 1737, Thomas Paine appartient à la génération des deux révolutions, l'américaine et la française. Faut-il voir dans le métier de son père le symbole de ce contre quoi il luttera toute sa vie ? Il est fils d'un fabricant de corsets. L'austérité religieuse accentue la fermeture du milieu où il grandit et prépare ses révoltes. Il est rattrapé une première fois au moment de s'embarquer. Sa seconde fugue est la bonne. Mais échanger sa condition de petit-bourgeois pour celle de fonctionnaire de la régie de Sa Majesté britannique ne mène pas encore bien loin. L'action syndicale lui fait rencontrer Benjamin Franklin et la révolte des colonies américaines. En 1774, il s'embarque pour l'Amérique ; quelques mois plus tard, il lance *le Sens commun* et s'impose comme l'un des meilleurs propagandistes de la cause indépendantiste.

A plus de trente-cinq ans, il vient de donner sa pleine mesure. Désormais, durant un quart de siècle, il vit au milieu des tempêtes, la plume à la main. Après avoir soutenu les Insurgents, il défend, contre Burke, la jeune Révolution française : ce sont *les Droits de l'homme*. Il débarque en France, se fait élire à la Convention et, sans être capable de tenir un discours en français, devient influent au comité de législation. Pourtant anglais, devenu américain, puis français, homme de toutes les polémiques, Paine se trouve sans cesse en porte à faux. Mêlé au bras de fer entre républicains et fédéralistes d'un côté de l'Atlantique, entre girondins et jacobins de l'autre, il va de dénonciation en procès et se retrouve à deux doigts de la guillotine.

La vie d'un tel militant n'est pas faite d'anecdoctes sentimentales. Si elle fait rêver le romancier qui sommeille dans chaque biographe, c'est en mettant en jeu les grandes forces qui secouent alors le monde occidental. Bernard Vincent l'a bien compris, qui avait précédemment traduit *le Sens commun* et que l'on sent plein de tendresse pour son héros, malgré sa rudesse, ses maladresses, ou plutôt à cause d'elles. Il apporte des documents ignorés des livres anglo-saxons sur Paine. Il sait surtout rendre ses espoirs politiques et ses impatiences devant des révolutions qui s'ensanglantent ou s'embourgeoisent (ce qui n'est pas contradictoire). Son amertume aussi : Paine retourne finir sa vie aux Etats-Unis, fâché avec Washington et la plupart de ses compagnons de combat, poursuivi par la haine des conservateurs et des tenants de la tradition religieuse. La France de 1789 est tombée entre les mains de Napoléon, l'Amérique de 1775 entre celles des banquiers...

MICHEL DELON.

★ **THOMAS PAINE OU LA RELIGION DE LA LIBERTE, de Bernard Vincent, Aubier, 407 p., 118 F.**

● EN POCHE

● Edith Wharton, que son ami Henry James, effrayé par sa vitalité, appelait « l'Ange de la dévastation », a écrit *le Temps de l'innocence* à Paris, au début des années 20. Elle fut, grâce à ce livre, la première femme à obtenir le prix Pulitzer. Préface de Diane de Margerie. E. Wharton a collaboré à la traduction de son roman (« GF »-Flammarion, nº 474).

● Diane de Margerie présente également un roman de Thomas Hardy, *A la lumière des étoiles* ; une histoire où l'idylle amoureuse se transforme en deuil. Traduit de l'anglais par Marie Cresciani (« GF », nº 447).

● Toujours en « GF », *Monnaie de singe* (nº 450), le premier roman de William Faulkner, publié en 1926. Traduit de l'anglais par Maxime Gaucher. Nouvelle édition revue par Jacques Pothier. Introduction par Giliane Morell.

● L'édition des œuvres de R.-L. Stevenson due à Francis Lacassin dans la collection « 10/18 » s'achève avec un vingtième volume. Outre un court roman, *les Mésaventures de John Nicholson*, qui donne son titre au recueil, on trouvera une nouvelle inédite en français, *Quand le diable était jeune*. Traduction de l'anglais par Albert Savine, Michel Georges-Michel et Nathalie Dupon (UGE-« 10/18 », nº 1854).

● C'est, bien entendu, également Francis Lacassin qui présente, dans la collection « Bouquins » chez Laffont, les deux volumes des *Habits noirs*, une grande saga criminelle de Paul Féval.

● *Méditation de philosophie éclectique sur le bonheur et le malheur conjugal*, tel est le sous-titre explicite que Balzac a donné à sa *Physiologie du mariage*. Edition établie par Samuel S. de Sacy (« Folio »-Gallimard, nº 1832).

● Dans la même collection, le roman de Cesare Pavese, *le Camarade*, traduit de l'italien par Pierre Laroche (nº 1835) et *la Guerre de la fin du monde*, le grand roman « brésilien » (du Nordeste) du Péruvien Mario Varga Llosa. Traduit de l'espagnol par Albert Bensoussan (nº 1823).

● La collection « Champs » chez Flammarion, l'une des meilleures en poche dans le domaine des essais, s'intéresse au cinéma et, pour l'occasion, complète son nom d'un logique « Contre-Champs ». Le choix des quatre premiers titres ne risque guère d'être contesté : *Fellini* par Fellini, *le Cinéma de la cruauté*, par André Bazin, *Ma vie et mes films*, par Jean Renoir et *les Films de ma vie*, par François Truffaut.

CIVILISATION

Les Berbères se déchaînent

Savez-vous quelle est la langue étrangère la plus parlée dans l'Hexagone ? Le portugais, l'arabe, l'anglais ? Aucunement ! C'est le berbère, ou plutôt les divers parlers méritant ce vocable. Ne jouissant pas au Maghreb, surtout en Algérie, d'une complète liberté d'expression culturelle, les Kabyles, Chaouias, Rifains et autres berbérophones ont, en revanche, trouvé en France un terrain où nul ne les surveille.

Cette culture se défoule par une activité éditoriale grandissante, dont plusieurs revues de qualité. Le second numéro des *Cahiers d'études berbères* (*Awal*), dirigés par l'écrivain algérien francophone Mouloud Mammeri, vient de sortir, avec des textes bilingues, dont une version kabyle de la tour de Babel. Le même écrivain vient de publier un précis, en français, de grammaire berbère, clair et concis. Par ailleurs a été édité un ouvrage illustré sur *Musique et instruments de musique au Maghreb* qui, à côté de la tradition arabe, fait une place aux sons berbères, jusqu'à donner la partition d'un morceau célèbre outre-Méditerranée, *la Prise d'Alger*. Enfin, les *Etudes et documents berbères* viennent de diffuser leur deuxième livraison, avec notamment un article sur l'écrivain d'expression kabyle Belaïd Aït Ali, disparu en 1950.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ **TIDDUKLA, Association de culture berbère, 37 *bis*, rue des Maronites, 75020 Paris.**

★ **REVUE AWAL, publications de la Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail, 75270 Paris 06, nº 2, 232 p., 75 F.**

★ **PRÉCIS DE GRAMMAIRE BERBÈRE (KABYLE), de M. Mammeri, édit. Awal, 6, rue de Chevreuse, 75006 Paris, 136 p., 85 F.**

★ **MUSIQUE ET INSTRUMENTS DE MUSIQUE AU MAGHREB, de Francisco Salvador-Daniel, La Boîte à documents, 175 p., 84 F.**

★ **ÉTUDES ET DOCUMENTS BERBÈRES, La Boîte à documents, nº 2, 1987, 175 p., 70 F. Dist. Ed. Chiron, 40, rue de Seine, 75006 Paris.**

★ **ENCYCLOPÉDIE BERBÈRE (en cours de publication), Maison de la Méditerranée (LAPMO), 5 boulevard Pasteur, 13100 Aix-en-Provence.**

DESSINS

Cent ans d'actualité au trait

Dans *les Dessins de l'actualité (1886-1986)*, le trait, qui trace et retrace l'événement, prouve que le coup de crayon en dit souvent autant – sinon plus – qu'un long discours. Comment les mots pourraient-ils, par exemple, rivaliser avec ce dessin « La dynamite à la chambre » paru en couverture du *Petit Journal* en 1893, où la précision n'a rien à envier à la photographie ?

● JEUNESSE

Faut-il parler de Barbie aux enfants ?

« S'IL fallait tout savoir... », soupirait un écolier, l'autre jour, répondant au journaliste de télévision qui lui demandait quel pays était l'adversaire de la France lors de la seconde guerre mondiale !... En avait-il si peu entendu parler qu'il considérait que cette guerre-là, au même titre que la guerre de Cent Ans ou la guerre du Péloponnèse, faisait partie des matières scolaires ? On peut se demander, en effet, d'où vient l'ignorance des jeunes générations à qui on fit savoir, il y a bon temps déjà : « Hitler, connais pas. »

La mémoire est comme un muscle qu'il faut faire travailler, et l'ignorance aussi se cultive. Nos anciens, élevés dans le souvenir de l'héroïsme des poilus et de l'Alsace-Lorraine, abreuvés de lectures patriotiques, le savaient. Aujourd'hui, le souvenir des guerres s'estompe, et il faut que, paradoxalement, ce soit ce procès Barbie, venu si tard, qui serve à faire remonter les souvenirs. Pour le meilleur et pour le pire.

Peu de livres français pour la jeunesse ont parlé concrètement de la dernière guerre avec un certain retentissement, si l'on exclut *le Sac de billes*, de Joffo (le « Livre de poche jeunesse »), dont le succès tient en partie au côté malin des adolescents qui, dans un contexte tragique, font des niches comme Huck Finn. La guerre peut être un terrain de jeux. Racontée aux enfants elle ne doit pas, croit-on, montrer la laideur, l'horreur, mais exalter les beaux sentiments : la grandeur, le pacifisme, l'antiracisme, le patriotisme. Sinon, elle sera un sujet « obscène », trop désespérant pour nos chères petites têtes blondes et brunes.

La Résistance, l'Holocauste, l'Occupation, la collaboration, ou même Hiroshima, ont peu attiré les éditeurs de jeunesse, si l'on excepte *Rose blanche* (éd. Script, Neuchâtel, 1985), de Roberto Innocenti, superbement illustré et susceptible de faire réfléchir, bien qu'il banalise l'horreur, et *le Numéro*, plus didactique (La Farandole, 1986), qui répond à ce qui intrigue un enfant : un numéro tatoué sur un bras...

La plupart des livres sur ces années noires viennent de l'étranger : d'Allemagne, surtout, nés de l'antinazisme ou de la mauvaise conscience. Parmi les meilleurs, citons *l'Ami retrouvé* (« Folio Junior »), de Fred Uhlman, *Mon ami Frédéric* (« Livre de poche Jeunesse »), de Hans-Peter Richter, deux grands romans devenus des classiques, histoires d'amitié entre un Allemand et un juif. Dans *Quand Hitler s'empara du lapin rose* (Ecole des loisirs, 1985), Judith Kerr raconte, avec humour, la terrible odyssée de réfugiés qui ont quitté Berlin ; *Mon enfance en Allemagne nazie* narre l'existence d'une fillette demi-juive qui a six ans en 1935 ; la suite, *Tilla* (Ecole des loisirs, 1983), est le retour à Berlin alors que l'Allemagne nazie s'écroule.



Dans *Rose Blanche*, de Roberto Innocenti.

Dans *la Steppe infinie* (Ecole des loisirs, 1986), un beau roman, Esther Hautzig raconte comment sa déportation par les Russes en Sibérie la sauve des camps allemands ; cas rare dans la littérature de jeunesse, où les œuvres qui parlent bien de la guerre ne vont pas jusqu'à décrire l'horreur des camps. Comme le classique *Journal d'Anne Frank* (Gallimard, « 1 000 soleils », avec dossier de seize pages, et Presses Pocket, avec une préface de Daniel Rops), l'adolescente qui ne deviendra jamais une adulte. Celle qui l'a aidée et qui a survécu, celle qui découvrit le journal dans un tiroir, vient justement de publier ses souvenirs (*Elle s'appelait Anne Frank*, de Miep Gies, Calmann-Lévy. Voir « Le Monde des livres » du 8 mai 1987). A la Libération, on la soupçonna d'avoir « donné » les Frank. L'horreur continuait, dans la paix comme dans la guerre.

N. Z.

A LA VITRINE DU LIBRAIRE





DESSINS

Cent ans d'actualité au trait

Comment encore décrire sans avoir recours à bon nombre d'adjectifs, d'exclamations, d'onomatopées ou de redondances, le cri de *l'homme qui se fait écraser par une automobile* en 1902 (dessin de Weiluc dans *l'Assiette au beurre*) ?

La dessin possède l'avantage de la concision sans que son champ *d'investigation* en soit réduit. *Les Dessins de l'actualité* couvrent et recouvrent tous les domaines : politique, social, courants idéologiques et *culture*. Quant aux hommes politiques, ils fournissent le plat de choix aux dessinateurs, que ce soit de Gaulle rencontrant Mao Zedong et qui, au « Mao » du Chinois, répond « moâ », ou son fils Philippe, qui, dans les bras de Coluche, constate, attendri : *« Vous me rappelez papa. »* Quoi qu'il en soit, à l'image du « beauf » de Cabu, qui, après avoir pensé que la meilleure



Dessin de Wiaz dans *le Nouvel Observateur.*

solution serait de faire emballer les colonnes de Buren par Christo, pour ensuite les recouvrir d'une grande pyramide dans laquelle il ferait entrer tous les immigrés et demanderait à César de compresser le tout pour faire un obélisque, s'exclame : *« Je suis pour les classiques ! »*, les illustrations rassemblées dans *les Dessins de l'actualité* le sont — elles — devenues.

V. Ca.

★ LES DESSINS DE L'ACTUALITÉ (1886-1986). Chêne, 110 p., 195 F.

ROMAN

L'Ogre et le Petit Poucet

Renouveler aujourd'hui, par le biais du roman, un filon aussi méticuleusement exploré que celui de la Résistance sous l'Occupation relève de la gageure.

Loup Durand, avec son *Daddy*, y parvient pourtant. Le prétexte politico-financier, une sombre histoire de deutschemarks détournés avant la guerre par un banquier allemand antinazi, ne resterait que modérément passionnante si les deux héros de cette aventure aux incessants rebondissements n'étaient tout à fait hors normes : un petit garçon à la mémoire éléphantesque, champion d'échecs, dont le cerveau puissant et fertile contient tous les codes d'accès à l'immense fortune détournée par le grand-père banquier; un professeur de philosophie vieillissant homosexuel à la retraite, qui trompe ses velléités autodestructrices en mettant sa culture, sa misanthropie, et son intelligence subtile au service de Heydrich et de la peu subtile Gestapo.

Autour de ce couple explosif, le professeur pervers et le génie en herbe, unis par un complexe de fascination-répulsion que seule la mort peut dissoudre, les comparses, tueurs, gardes du corps, agents (simples ou doubles), financiers, et même père et mère, mènent un ballet d'ombres, écrasés par ce conflit qui leur échappe, cette guerre impitoyable et éternelle entre l'Ogre et le Petit Poucet.

Loup Durand vient d'obtenir pour cet ouvrage le prix des Maisons de la presse.

ALEXIS LECAYE.

★ DADDY, de Loup Durand, Orban-Editions n° 1, 423 p., 98 F.

• DERNIÈRES LIVRAISONS

ARTS

• IRVING LAVIN : *Bernin et l'art de la satire sociale.* Après s'être attaché au sculpteur et à l'inventeur d'espace urbain que fut le Bernin, Irving Lavin consacre une étude au caricaturiste qui exerça sa verve, en particulier, sur le pape Innocent XI. *Préface d'André Chastel.* (PUF, 72 p., 90 F).

• ERWIN PANOFSKY : *la Vie et l'Art d'Albrecht Dürer.* Ce livre, qui est l'un des ouvrages majeurs de Panofsky, publié pour la première fois en 1943, inaugure une nouvelle et superbe collection, « 35/37 », dirigée par Jean-Christophe Bailly. Cette collection entend *« couvrir l'ensemble de l'histoire de l'art, sans se limiter à un genre, à une civilisation ou à une époque ».* Ces essais bénéficient d'une présentation digne des plus beaux livres d'art. (Hazan, 416 p., 296 illustrations, 295 F.) Dans la même collection, une monographie de François Dagognet sur *Etienne-Jules Marey,* physiologiste français, spécialiste du mouvement (144 p., 68 illustrations, 150 F).

CINÉMA

• ROBERTO ROSSELLINI : *Fragments d'une autobiographie.* Dans cet ouvrage, directement écrit en français, le cinéaste, décédé en 1977, livre ses réflexions, dénonçant au passage la société du spectacle, tout en développant ses propres idées sur le cinéma. Pour mieux comprendre l'univers du père du néoréalisme italien (Ramsay, 200 p., 85 F).

DROIT

• MICHEL VILLEY : *Questions de saint Thomas sur le droit et la politique.* L'auteur de la *Somme Théologique* analysé sous l'angle non pas religieux, mais juridique et politique. (PUF, 184 p., 98 F).

ETHNOLOGIE

• HENRI BOCQUENÉ : *Moi, un Mbororo.* A la fois autobiographie et monographie, ce livre est avant tout le récit d'une rencontre entre deux exilés : Ndoudi Oumarou, jeune Mbororo (peuplade nomade du Cameroun) qui a fui très tôt le milieu familial, et l'auteur, missionnaire français en Afrique. Henri Bocquené apprend à connaître la tradition et la culture mbororo, et Ndoudi à la reconnaître. (Karthala, 388 pages, 130 F.)

HISTOIRE

• DICK HOWARD : *Naissance de la pensée politique américaine. 1763-1787.* Un essai théorique et politique sur la nature du système institutionnel des Etats-Unis. L'auteur, universitaire américain écrivant en français, se penche sur les vingt-quatre années d'émancipation de la tutelle anglaise (1763-1787). (Ramsay, 336 pages, 135 F.)

MUSIQUE

• DESCARTES : *Abrégé de musique « Compendium Musicae ».* Ce traité de musique est le premier ouvrage de Descartes (1650) et constitue l'un des textes les plus importants de la théorie musicale au dix-septième siècle. Texte latin et français. Edition de Frédéric de Buron. (PUF, 148 pages, 140 F.)

Chez le même éditeur, un *Descartes* par Jean-François Bordron, dont le sous-titre est : *Recherches sur les contraintes sémiotiques de la pensée discursive.* (PUF, 186 pages, 135 F.)

POÉSIE

• JOHN E. JACKSON : *Une écharpe d'eau fraîche* et *Sur les saisons. L'Autre Rive des mots,* John E. Jackson tente de l'approcher, aussi bien dans sa lecture et son dialogue avec les poètes — Bonnefoy, Baudelaire, Celan... — que dans son travail de parole qui construit la fragile beauté d'une demeure poétique : *« Chaque jour est derrière le jour / au cœur qui rêve / d'un jour plus large ».* (Ed. Unes, 17, rue Aragon-Trastour, 83490 Le Muy, respectivement 42 p., 69 F et 46 p., 69 F.)

PSYCHANALYSE

• NICOLAS ABRAHAM et MARIA TOROK : *l'Ecorce et le Noyau.* Ce recueil d'articles paru en 1978, deux ans après *le Verbier de l'homme aux loups,* livre pour lequel Jacques Derrida écrivit son texte *Fors,* développait des analyses qui doivent autant à la philosophie et à la phénoménologie qu'aux théories freudiennes. La présente édition a été révisée et complétée. (Flammarion, 480 p., 195 F.)

SCIENCES

• OUVRAGE COLLECTIF : *le Jaillissement des biotechnologies.* Qu'est-ce que les biotechnologies ? *« Un ensemble interagissant de techniques qui intègrent les progrès de la biochimie, de la biologie moléculaire, de la génétique, des sciences de l'ingénieur »,* bref tout ce qui a trait à la santé et à la vie.

Cet ouvrage a été coordonné par Pierre Darbon et Jacques Robin, et publié dans le cadre de la Nouvelle Encyclopédie des sciences et des techniques. (Fayard, Fondation Diderot, 236 p., 120 F.) Dans la même collection, *Aux origines de la vie,* dirigé par Marcel V. Locquin (360 p., 150 F).

LA VIE LITTÉRAIRE

La maison de Balzac restaurée

« Au milieu de la rue Saint-Denis, presque au coin de la rue du Petit-Lion, existait naguère une de ces maisons précieuses qui donnent aux historiens la facilité de reconstruire par analogie l'ancien Paris. » Ces premières lignes des *Scènes de la vie privée* peuvent s'appliquer à la maison de Balzac (1) que l'auteur occupa d'octobre 1840 à avril 1847 et qui constitue, en contrebas de la rue Raynouard, un des derniers témoins du village de Passy avant son annexion à Paris en 1860.

Devenue musée en 1908, cette maison a, depuis, enrichi sa collection en remplaçant notamment des fac-similés par des originaux et en créant une bibliothèque. Balzac cherchait une maison calme, *« entre cour et jardin »,* où il pourrait vivre avec Mme Hanska. Les conservateurs, eux, dans leur nouvelle présentation, ont tenté de maintenir un équilibre entre maison et musée en dépassant l'ambiguïté que soulevait une telle contrainte : celle entre la cohérence thématique qu'exige la notion de musée et l'évolution que subit une maison dans ses changements fréquents de décor.

Côté maison, hormis le cabinet de travail et quelques objets personnels, il reste peu de chose du mobilier de l'auteur. Côté musée, la liste est longue : manuscrits corrigés et dédicacés, lettres, photographies, pierres lithographiques et bois gravés, panneau reconstituant la généalogie complète des personnages de *la Comédie humaine.* Ces antinomies dépassées finissent par tendre à une neutralité. Aux visiteurs de réinventer l'intimité de l'écrivain et de le mieux connaître.

VÉRONIQUE CAUHAPÉ.

(1) Maison de Balzac, 47, rue Raynouard, 75016 Paris. Musée et bibliothèque : tous les jours de 10 heures à 17 h 40, sauf lundi.

• Le prix Balzac 1987 sera remis au journaliste Georges Charensol mercredi 20 mai en l'hôtel Balzac.

Maupassant et la Quinzaine de la Pléiade

La Quinzaine de la Pléiade est une tradition vieille à présent de plus de vingt-cinq ans et qui se renouvelle chaque printemps. *S'il* s'agit bien d'une opération publicitaire et promotionnelle, elle s'appuie néanmoins sur un objet noble et substantiel : l'Album de la *Pléiade. Sous la même présentation* sobre de cuir et d'or qui a fait la célébrité de la fameuse Bibliothèque, ces ouvrages sont des recueils iconographiques commentés sur des auteurs figurant au catalogue de la collection. Ces albums — dont un exemplaire est donné pour tout achat de trois « Pléiade » — peuvent même, avec les années, devenir des raretés bibliophiliques prisées et coûteuses ; ainsi des Albums Saint-Simon, Balzac, Proust ou Rimbaud, qui atteignent sur le marché des prix relativement importants.

C'est Guy de Maupassant qui a, cette année, les honneurs de la Quinzaine. Agencée et commentée par Jacques Réda, l'iconographie choisie par Monique Trémeau constitue en elle-même une biographie de Maupassant, en même temps qu'un tableau de son temps. Elle offre aux amateurs de *Bel-Ami* la possibilité de reconstituer quelque peu son espace vécu. Parallèlement à l'Album, paraît, établie par Louis Forestier, l'édition des *Romans* de Maupassant. Elle vient se joindre aux deux volumes des *Contes et nouvelles* déjà publiés dans la Pléiade. Les huit romans, dont deux inachevés — *l'Ame étrangère* et *l'Angélus,* — que contient ce volume ont tous été écrits en même temps que quelque trois cents contes et nouvelles et deux cents chroniques, entre 1881 et la mort de Maupassant, douze ans plus tard.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ ROMANS, de Guy de Maupassant, Gallimard, Pléiade, 1706 p., 300 F jusqu'au 31 juillet, ensuite 340 F.

• EN BREF

• Le prix Valery-Larbaud 1987 a été décerné à EMMANUEL CARRERE, pour son ouvrage *le Détroit de Behring,* paru aux éditions P.O.L. (« Le Monde des livres » du 18 avril 1986.)

• Le prix Wizo français 1987 a été décerné à PIERRE-FRANCES ROUSSEAU pour *Intact aux yeux du monde* (Hachette). Le prix Wizo israélien a été attribué à AARON APPELFELD pour *Badenheim 39* (Belfond).

• En hommage à JULIO CORTAZAR, une soirée avec Jorge Amado, Atahualpa Yupanqui, Paco Ibanez et d'autres invités, est organisée le mercredi 20 mai à 19 heures à l'Amphithéâtre Richelieu, 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris.

• Un hommage à ERNESTO SABATO aura lieu à la Sorbonne, en présence de l'écrivain, avec la participation d'universitaires et d'écrivains (vendredi 15 mai, de 9 h 30 à 18 heures, salle Gréard). Une « table ronde » autour de Sabato clora la manifestation (samedi 16 mai à 10 heures, salle Liard).

• Un festival, la « Comédie du livre », réunissant des éditeurs et des écrivains (dont Léo Malet), se tiendra à MONTPELLIER du 20 au 23 mai, place de la Comédie.

• Une rencontre-débat, « Pourquoi lire Péguy aujourd'hui ? », organisée par l'AMITIÉ CHARLES PÉGUY, aura lieu le 16 mai de 10 heures à 17 heures au collège Sainte-Barbe, 4, rue Valette, 75005 Paris, entrée libre).

• Animé par Isabelle Rieusset, le séminaire CRISE ET CRITIQUE de l'Université européenne de la recherche sera consacré le 21 mai à *« la rencontre Bataille-Blanchot au sein du Collège socratique »,* avec la participation de deux témoins privilégiés de ce groupe : Michel Fardoulis-Lagrange et Pierre Prévost (17-19 h, salle des débats B, site de la Montagne-Sainte-Geneviève, 1, rue Descartes, 75005 Paris.)

• Le quatrième CAHIER GEORGES SOREL poursuit la publication des lettres de Sorel à Edouard Berth. C'est Pierre Andreu, récemment décédé, qui a établi, avec Michel Prat, le texte de cette correspondance. Parmi les autres études, citons celle de Françoise Blum sur *les Images de la femme chez Georges Sorel.* (Société d'études soréliennes, 5, rue Las-Cases, 75007 Paris, 85 F.)

● VILLES ET VOYAGES

Des lettrés chinois en Extrême-Occident

OU réside le Fils du Ciel se *tient le centre de l'univers.* Alentour, l'empire immense et multi millénaire ordonne l'immuable harmonie. Au-delà, passés les déserts, les montagnes, les océans, campent des barbares qu'il faut à l'occasion traiter en lointains vassaux mais qu'il est sage, le plus souvent, d'ignorer... Pas un Chinois, au long des âges, n'aurait imaginé un autre agencement terrestre : les pays du bout du monde, que la rumeur plaçait à l'Extrême-Occident, avaient la réalité de ténébreuses chimères.

Ce furent les exigences mercantiles de ces Etats, puis leurs exactions militaires, qui forcèrent les gouvernants chinois à s'inquiéter de la provenance des intrus ; d'autant qu'une évidente supériorité technique rendait inadéquate toute opposition violente. Comme la voie diplomatique s'imposait, aussi la découverte des us et coutumes des pays avec lesquels il allait falloir négocier. En plein dix-neuvième siècle, l'Empire du Milieu acceptait d'élargir son champ du réel jusqu'à l'Europe : ses premiers émissaires débarquaient à Marseille.

Avec les notations, les récits et les carnets de route de ces tardifs explorateurs, André Lévy a composé un ouvrage subtil, révélateur, érudit, où les lois de l'exotisme se trouvent inversées. Qu'il s'agisse de la circulation urbaine, des contrats de mariage ou du rôle des bigoudis, les observations les plus banales se voient transcrites dans la langue du dépaysement. Un ascenseur devient *« une chambre automobile »* et, dans chaque salle de bains, *« il y a contre le mur deux petites « tête-de-dragon » : en tournant l'une de l'eau chaude jaillit, en tournant l'autre de l'eau froide ».* Mais l'intérêt de ce livre va bien au-delà du savoureux décryptage des modes de vie comme de la fascination qu'exercent le progrès technique et l'organisation sociale ; son mérite, c'est de révéler l'attention bienveillante, la tolérance des mémorialistes chinois.

Sur un sujet, pourtant, la critique de l'Occident s'exprime sans détour : le commerce de *l'opium organisé entre l'Inde et* la Chine par les autorités anglaises. L'indignation de Yuan Zuzhi apparaît d'ailleurs *des plus légitimes quand il* s'aperçoit que la nation qui joue les trafiquants de drogue à Canton ou à Shanghai en interdit farouchement l'importation sur son territoire.

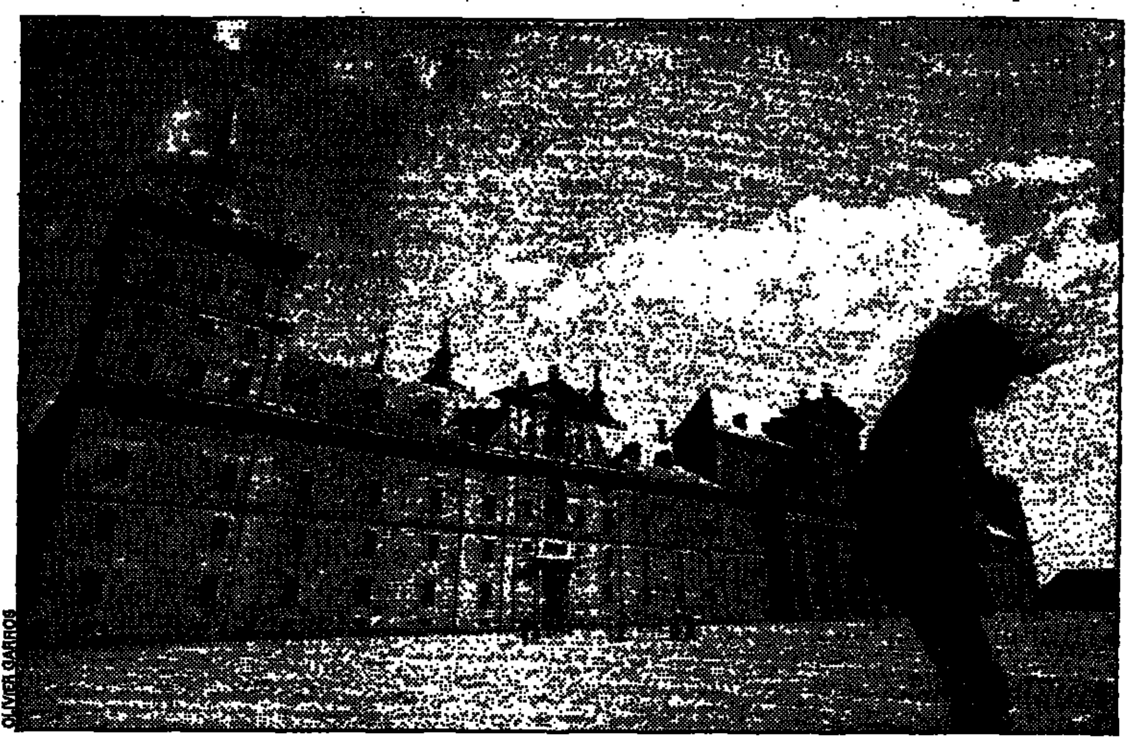
Au vrai, les voyageurs chinois ne cessent de « penser en termes contenus ». Aussi les récits de leurs périples en Extrême-Occident sont-ils autant de voies d'accès à la manière d'être orientale. Les sociétés et les pays traversés nous étant familiers, la magie insidieuse du livre d'André Lévy finit par nous doter d'une perception, d'une logique, d'un émerveillement chinois.

ANDRÉ VELTER.

★ NOUVELLES LETTRES ÉDIFIANTES ET CURIEUSES D'EXTRÊME-OCCIDENT PAR DES VOYAGEURS LETTRÉS CHINOIS A LA BELLE ÉPOQUE, d'André Lévy, Seghers, 251 p., 89 F.

Nostalgies des Espagnes

Les « humeurs » espagnoles de Jean Cau, et un numéro spécial de la revue « Autrement » sur Madrid.


L'Escurial : le vestige d'une identité perdue.

POUR Jean Cau, la nostalgie de l'Espagne reste bien ce qu'elle a toujours été : l'illusion de l'éternité. Entre le ricanement de dédain et les larmes du dépit amoureux, ses *Sévillanes* égrènent les désillusions. Les choses, mon bon monsieur, ne sont plus ce qu'elles étaient ; on ne peut plus se fier à personne, et l'Espagne fait plus que perdre son identité : elle perd jusqu'à ses odeurs.

Son livre, qui s'avoue ouvertement cri d'amour endolori, déraisonne, certes ; il divague et s'illusionne. Ce serait cependant lui *faire une mauvaise querelle* que de lui opposer des motifs et des raisons. Qui a jamais réussi à raisonner la passion ? On saurait d'autant moins le combattre par des arguments que Jean Cau s'installe, d'emblée, dans le style contre le raisonnement. S'il va jusqu'à déplorer que les cireurs de godasses perdent leur conscience professionnelle, c'est moins par conviction que par provocation. Il s'agit, on l'aura deviné, d'un livre très espagnol, flamenco jusqu'au bout de son écriture sèche, tendue, d'une cruelle alacrité. Livre d'écrivain, d'humeur donc, enraciné dans la nostalgie de l'enfance immobile. Que ce style-là, qui se veut hors de l'histoire et délivré du temps, renvoie néanmoins à une idéologie, il ne serait que trop aisé de le montrer.

Jean Cau se fait une certaine idée de l'Espagne, ou plutôt il s'en compose une cantilène fiévreuse, écho inconsolable d'une enfance rurale et populaire. Il en retrouve, bien entendu, la mélodie dans la tauromachie, très justement définie comme une foi : une fidélité qui résiste à tout, même et surtout aux déconfitures.

Il importe peu que cette religion révèle une attitude cohérente, fondée sur des valeurs contestables : le culte du courage, le machisme, la *hombradia*, la mort et sa liturgie. La seule question pertinente, devant cette sombre passion qui nie le mouvement pour s'ancrer dans une illusoire éternité, serait : rejoint-elle ou non son sujet ? Plus simplement : cette rhétorique de la pointe sèche exprime-t-elle ou non quelque chose de l'Espagne contemporaine ? A quoi, sans hésiter, je réponds : oui. Cette nostalgie du repos, j'ignore quelle proportion de la population espagnole la partage avec Jean Cau. Aucune statistique ne nous l'apprendra. Mais qu'elle habite bel et bien un nombre plus considérable d'Espagnols qu'on ne l'imagine, j'en atteste.

On s'en aperçoit d'ailleurs à la lecture du numéro de la revue *Autrement*, consacré à Madrid avec ce sous-titre éloquent : *La décennie prodigieuse.*

Orchestré et dirigé par Christian Delacampagne, qui connaît *bien l'Espagne de la movida*, terme ambigu marquant moins le mouvement que la glissade, ce cahier montre l'éclatement, l'alacrité salubre d'une jeunesse qui court après son ombre. Du rock aux radios nouvelles, du design à *la peinture, du cinéma au théâtre*, des cafés aux *tertulias*, de la drogue à la violence urbaine : tout y est de l'événement d'une capitale. Madrid se veut, se rêve, non seulement moderne, mais déjà post-moderne. Il se parle ailleurs, il échappe au passé dans l'au-delà du futur. Il fuit le franquisme et son repos funèbre dans une agitation chaotique où tout se mêle et se confond. Ce Madrid cosmopolite, ouvert à tous les vents, tente d'oublier le cauchemar dans la frénésie maniaque. *« Je vis, puisque je bouge »* — ce cri répond à l'orgueilleux défi franquiste : *« Je suis, puisque je demeure. »*

De la distance avec le délire

Je serais pourtant tenté de murmurer, avec Christian Delacampagne, que, si tout ce qui brille n'est pas de l'or, il ne suffit pas non plus de courir pour avancer vraiment. Il arrive que le chat se morde la queue. Or, *gato* (chat) — *gato* = Madrilène — je le suis moi-même, même si de souche andalouse : échaudé, je crains *l'eau chaude. Je sais gré* à Christian Delacampagne de prendre de la distance avec le délire et d'oser rappeler que l'heure des bilans viendra, quand les coureurs seront fatigués de tourner en rond.

Cette allégresse qu'on respire à Madrid, cette agitation frénétique, cette logorrhée qui ressasse des truismes : elles constituent aussi un style, qui rejoint, bizarrement, celui de Jean Cau et de ses *Sévillanes*. Les mêmes jeunes qui, « défoncés », se disloquent aux rythmes du rock, remplissent les arènes et s'enivrent au *cante jondo* — le chant profond. Comme si l'Espagne post-moderne *(sic)* éprouvait, avec Jean Cau, l'inavouable nostalgie des odeurs d'huile d'olive et de crottin de cheval. Comme si sa frénésie de mouvement dissimulait un vertige : celui de l'identité perdue et à recouvrer. D'où la puissance d'une nostalgie d'avant la Reconquête : la faim vorace avec laquelle on dévore le passé trop longtemps occulté.

Juive, mauresque et chrétienne, la jeune Espagne contemple, avec *émerveillement, ses images* éclatées, qu'elle réunit dans un élan furieux.

Cette classe moyenne qui fait, aujourd'hui, l'Espagne, qui vend habilement son *look*, qui « espanglise » tant et plus, Christian Delacampagne signale, mine de rien, qu'elle ne vient pas de nulle part. Elle est fille du franquisme, qui l'a engendrée un soir de cuite économique, dans les années 60, par distraction. Si elle renie son géniteur ou feint de l'ignorer, elle devra bien, un jour ou l'autre, éclairer sa filiation. Ce père, elle l'a répudié, elle ne l'a pas tué. *D'où son air et ses attitudes* bravaches, qui cachent mal une adolescence révoltée.

Pour devenir adulte, un Roi-frère, aussi sympa soit-il, ne lui suffira pas, et la question demeure posée : « Qui suis-je ? » — question aussi vieille que le pays.

Or tant les voix éclatées qui retentissent dans la revue *Autrement* que la voix solitaire et ricanante de Jean Cau formulent l'interrogation — *sans* y répondre ou, pour mieux dire, en y apportant des réponses connues.

Pour l'Espagne de Juan Carlos, le futur reste toujours à inventer.

MICHEL DEL CASTILLO.

★ SÉVILLANES, de Jean Cau, Julliard, 240 p., 80 F.

★ MADRID, revue *Autrement*, numéro dirigé par Christian Delacampagne, 232 p., 85 F.

Michel Le Bris aux trousses d'un rêve

La Californie, c'est la révolution de 1848 réussie et* la Porte d'or, *un pèlerinage littéraire.

IL y a des écrivains introspectifs qui passent leur temps à renouer les fils de leur biographie. A se demander s'ils prennent le temps de vivre ! Ce n'est pas le cas de Michel Le Bris, qui, visiblement, fuit aujourd'hui les vases clos de la théorie et du voyage immobile. Il a décidé de recoller avec ses mythes d'enfance et, sillonnant la Californie, a mis ses pas dans les pas de Jack London et de Robert Louis Stevenson...

La Porte d'or se présente donc comme un pèlerinage littéraire aux sources de la fiction. L'auteur, en compagnie de sa femme et de sa fille, s'est mis aux trousses d'un rêve éveillé, d'une nouvelle inspiration. L'aventure des chercheurs d'or lui sert de fil conducteur et de métaphore. Avec l'ardeur d'un converti de fraîche date, il peint la Californie aux couleurs d'une ancienne folie : les déçus de 1848 s'y retrouvent porteurs d'un message mystique, assez inattendu.

Pour point de départ, Michel Le Bris a lu, par hasard, un article dans *la Revue des Deux-Mondes. Un témoin* raconte comment les « insurgés de juin » se sont retrouvés embarqués dans l'aventure et comment, loin des barricades, ils sont devenus le fer de lance du plus formidable mouvement de population depuis les croisades. La ruée vers l'or ne serait plus alors justiciable des seules explications économique, politique ou démographique, mais d'une interprétation symbolique. *La Porte d'or* explore, sur le terrain, l'autre versant d'un rêve...

Mélangeant l'érudition et l'histoire passionnelle, Michel Le Bris va délibérément au-delà des faits. Il ne prétend pas au rapport d'huissier. Au contraire. Chaque fois qu'il le peut, il croise l'aventure des autres avec son propre itinéraire. Mai 68, la celtitude et le romantisme servent de chambre d'écho. Ce jeu de coïncidences transforme le voyage en roman *« dont vous êtes le héros »*. Singulier jeu de rôles et de pistes dont, ma foi, Michel Le Bris ne se sort pas trop mal. Ne serait-ce parfois un manque de sobriété et — point faible du genre — un autocentrisme forcené.

La Bretagne au cœur

Les personnages sont cependant foule dans cette excursion historique — même Lola Montès vient exécuter sa fameuse *spider dance*, — mais il serait fastidieux de les énumérer. *Allant de ville* fantôme en musée, de la vallée de la Lune, au nord de San-Francisco, à la Basse-Californie, en évitant Big-Sur (pan ! sur les beatniks et les écologistes !), l'auteur préfère les doux rêveurs de l'arrière-monde aux informateurs patentés. L'alcoolique hâbleur, le marin à quai ou le couple baba-cool, chercheurs d'or amateurs, sont pour lui des mines de renseignements. L'écrivain, râcleur de mots, partage leur tendresse *subversive et leurs nostalgies*. Tout est dans la tête.

Les baleines aussi jouent un rôle mythique dans ce récit qui ressemble à une marqueterie. Elles habitent là où finit la terre, et l'auteur, qui a la Bretagne au cœur, ne pouvait pas manquer de les signaler. Les thèmes de l'or et de la baleine se côtoient en Californie. Ce sont les deux formes *visibles d'un même désir énigmatique* : l'appel du *wild*. Chez Michel Le Bris, ce goût de l'ailleurs et du sauvage ne fait qu'un avec la pulsion libertaire. Socialisme et barbarie, frères ennemis légendaires, se trouvent ainsi réconciliés.

La seconde moitié du livre, moins spectaculaire sans doute, gagne en émotion. En intimité. La bande son se fait moins assourdissante et le western celtique devient peu à peu une sorte de *Blow up*. Michel Le Bris prend en *filature Jack London et Robert* Louis Stevenson. Rien de policier dans tout cela. Il s'agit d'une enquête privée et strictement littéraire. Son beau souci sera de répondre à une question apparemment puérile : où se trouve l'île qui a servi de modèle à *l'Ile au trésor ?* Par recoupements, par approches successives, mais surtout par mimétisme, Michel Le Bris l'a retrouvée ! Il faut saluer l'exploit et surtout ne rien en dire pour ne pas gâcher le plaisir du texte.

Au vrai, *la Porte d'or* aurait gagné à ne nous livrer que cette surprise-là. Le lyrisme appuyé du début et les impudeurs fabriquées de l'autocritique risquent de décourager certains lecteurs. La mauvaise conscience n'est pas bonne conseillère : le livre commence justement au moment précis où l'auteur a fini de se justifier. Et cela donne quelques chapitres de bonheur.

JACQUES MEUNIER.

★ LA PORTE D'OR, de Michel Le Bris, Grasset, 292 p., 95F.

« Rouen ne peut mentir »

PHILIPPE DELERM est amoureux de Rouen, et il le dit de très jolie façon. Il utilise les mots comme Monet le faisait de la couleur : pour faire jouer toutes les nuances de la lumière, à toutes les heures du jour. Ses promenades dans les rues de la ville sont donc délibérément impressionnistes. Il peut consacrer deux pages à tenter, avec bonheur, la douceur d'un mariage de l'air et de la pierre, à chanter la comptine des noms de rue ou à guetter les relents de Moyen Age que ne cesse d'exhaler aujourd'hui encore cette ville blottie dans son histoire.

Le coup d'œil est toujours juste, la sensibilité accordée à cet entrelacs de ruelles, de rampes, de sentes et de coursives qui développe tous les charmes et les mystères de la ligne courbe. L'auteur sait marcher aussi, qualité indispensable pour qui veut s'imprégner des qualités subtiles d'une cité qui demeurera éternellement étrangère aux automobilistes.

Certes, Philippe Delerm s'est bien gardé de faire un guide de Rouen, d'énumérer les richesses architecturales, de collectionner les musées et les squares, les statues et les marchés, mais son livre rendra plus de services aux visiteurs que les guides les plus complets, parce qu'il parle de ce que l'on risquerait de manquer et qui est le plus important : le bonheur et la diversité des harmonies.

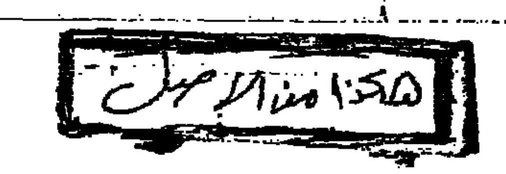
Philippe Delerm parle de la *rue Marie-de-Beaumont*, à la frontière de la ville : *« Tout prend soudain la forme d'une enfance, la lumineuse perfection d'un endroit déjà vu, d'une autre vie, inaccessible et familière. Si l'on vous dit que Rouen n'est que snobisme et bourgeoisie gourmée, n'écoutez pas... J'ai découvert ce paradis, et je sais désormais que Rouen ne peut mentir. »*

Rouennais depuis de longues années, j'ignorais cette rue. Je suis allé voir, Delerm n'a pas menti. On peut faire confiance à son livre.

P. L.

★ ROUEN, de Philippe Delerm, éditions Champ Vallon, 110 p., 76 F.





Tanger, l'éternelle

Paul Bowles, Daniel Rondeau, et... Tanger pour toujours.
***Deux livres marquant la naissance d'un éditeur,* Quai Voltaire.**

EN 1985, à l'occasion du Salon du livre de Paris, Daniel Rondeau organisa un numéro spécial du journal *Libération* autour d'une seule question posée à quatre cents écrivains : *« Pourquoi écrivez-vous ? »* Parmi les réponses, une, inespérée par Rondeau, de Paul Bowles : *« Parce que je suis encore au pays des vivants. »* A peine son numéro bouclé, Rondeau courut à Tanger, *« pays des vivants »*, pays de Bowles. Double coup de foudre dont témoigne la double publication, au Quai Voltaire, de *Tanger* par Daniel Rondeau et de *Réveillon à Tanger* par Paul Bowles. Il m'a toujours paru difficile de consacrer un livre à une ville. Naturellement, il y a les *Promenades dans Rome*, mais nous les lisons portés par l'amour de Stendhal. Il y a le *Londres* et le *New-York* de Paul Morand, mais surtout *Venises*. Là aussi joue l'admiration que l'on professe à l'égard de Morand et de sa vivacité d'écriture. Rondeau n'est ni Stendhal ni Morand, il est Rondeau ; et ce n'est pas rien.

Tanger est à la fois une description et une chronique. Rondeau fait appel à tous ses sens pour chanter Tanger. Il voit la ville, l'entend, la sent, la touche même ; et il la goûte : il tolère d'y boire des bières tièdes. Son Tanger est intemporel, hors de notre temps. Certes, des voitures y circulent mais il semble que ses habitants y vivent comme y vécurent leurs plus lointains aïeux. Aux Tangérois de souche, s'ajoutent des Occidentaux à la recherche de... Je pense à Talleyrand, que je cite de mémoire : *« Qui n'a pas connu la société d'avant 1789 ignore tout de la douceur de vivre »* ; Tanger est un anachronisme envoûtant.

A tout seigneur, tout honneur : Paul Bowles est le premier rencontré. Merveilleusement traité. Non que Rondeau soit prodigue en compliments. Mais il montre cette sorte de vieux sage, parfaitement à l'aise dans cette ville qui n'a pas d'âge. Rondeau met aussi ses pas dans ceux de Delacroix. Delacroix vint en 1824 à Tanger et y peignit un combat de cheval, qui se répéta gentiment pour Daniel Rondeau. Il y peignit aussi une noce juive : quand Rachel Muyal, libraire à Tanger, vient à Paris, elle fonce au Louvre avec ses amis, ses oncles ou ses cousins, directement aux Delacroix. Ils regardent ses peintures comme s'ils feuilletaient leur album de photos de famille. Ils rient aux larmes en poussant de grands cris : *« Tiens, je te dis, regarde celle-là, c'est la Mimi Toledano tout craché, et l'autre, incroyable ce qu'elle ressemble à tante Salita, non ! »* Parce qu'il aime, le fouineur Rondeau a de la chance : il retrouve la trace, et peut-être est-ce le meilleur chapitre du livre, d'un des Stones, Brian Jones, et de leur preneur de son, Georges Chkiantz, qui découvrirent El-Attar Bechir, extraordinaire musicien arabe, dans un douar perdu, Jajouka. Brian Jones ne serait-il pas mort au retour de son voyage au Maroc, la musique des Stones eût peut-être pris une autre orientation.

Un grand marché d'esclaves

Parfois, Rondeau cède purement et simplement la parole à un interlocuteur, soit à un natif, comme disent les Anglais (Moumen Smihi raconte une enfance dans la Médina), soit à un passant : François-Marie Banier évoque sa traque de Beckett. Parfois aussi un Tangérois d'adoption, Gavine Lambert, romancier et cinéaste, raconte ses démêlés hollywoodiens. Smihi, Banier, Lambert s'insèrent parfaitement dans la palette de Rondeau. Rondeau montre aussi qu'il peut jouer avec l'érudition ou plutôt se jouer d'elle : n'apprend-on pas, lisant son livre, que Tanger fut un grand marché d'esclaves, d'eunuques amenés d'Europe orientale par des juifs qui ne répugnaient point à ce trafic ? Ce trafic, attesté par Gibbon, *Histoire du déclin et de la chute de l'Empire romain* (1), a, au reste, donné son nom aux victimes : esclaves, adaptation du latin médiéval *sclavus*, variante de *slavus*, slave, de nombreux Slaves ayant été réduits en esclavage. La *Riva degli Schiavoni*, à Venise, rappelle à travers les siècles l'existence de ce commerce. Ces échappées ne constituent pas une des moindres preuves du grand talent de l'auteur de *Tanger*. Il glisse sans transition d'une description à un récit, de la ville aux hommes, des hommes à la ville, d'une façon si gracieuse et si inattendue que le livre surprend à chaque instant.

Francis Hasquell vient de publier *la Norme et le Caprice ; redécouvertes en art* (2). Il s'agit dans ce livre extraordinairement savant, des redécouvertes en peinture. Peut-être un jour faudra-t-il écrire son pendant littéraire : Paul Bourget redécouvrant Stendhal et Gide, Dostoïevski. Rondeau a redécouvert Bowles. Bowles était un peu oublié quand Daniel Rondeau, qui tient *Un thé au Sahara* pour un « livre culte », a imposé à nos contemporains sa lecture ou sa relecture. Deux recueils de nouvelles viennent de paraître de Bowles : *Réveillon à Tanger*, donc, et *le Scorpion*. A certains, la nouvelle semble un genre désuet. Pourtant, Fitzgerald lui donna ses lettres de noblesse et je comprends bien que l'on lise d'un trait *Réveillon à Tanger*. Dans sa préface au *Scorpion*, Gore Vidal se cite : *« Carson McCullers, Paul Bowles et Tennessee Williams sont, pour le moment tout au moins, les trois auteurs les plus intéressants des Etats-Unis »* (1952). Aujourd'hui, il retire Carson McCullers. Le jugement de Gore Vidal m'intéresse dans la mesure où Rondeau écrit : *« Vidal est aussi méchant qu'il est intelligent, si c'est vraiment possible... »* Les nouvelles sont intelligentes et nerveuses. Peut-être faut-il les lire pour apprécier la littérature américaine d'aujourd'hui. Mais Bowles est-il américain ou tangérois ? La plupart de ses nouvelles ont Tanger pour cadre : elles complètent et éclairent à merveille le livre de Rondeau.

ROGER STÉPHANE.

★ TANGER, de Daniel Rondeau, Quai Voltaire, 194 p., 70 F.

★ RÉVEILLON A TANGER, de Paul Bowles, Quai Voltaire, 260 p., 90 F.

★ LE SCORPION, de Paul Bowles, Rivages, 216 p., 69 F.

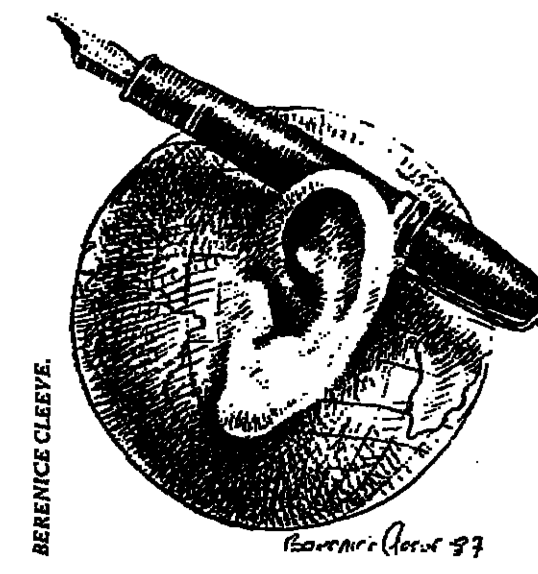
(1) Laffont, collection « Bouquins ».
(2) Flammarion.

● **BUENOS-AIRES AUTREMENT.** — *« Une ville européenne réinventée par l'Amérique latine et rêvant de New-York. »* C'est la séduisante définition que donne de Buenos-Aires Graciela Schneier-Madanes, qui a dirigé le numéro d'Autrement consacré à la capitale argentine. Comme toujours dans les évocations collectives, il y a de tout dans ce kaléidoscope. Du meilleur et du médiocre, de l'essentiel et du superficiel, de l'émotion et de la poudre aux yeux. Pour le meilleur, deux textes d'Alicia Dujovne Ortiz, qui parle comme personne de cette ville qu'elle aime à la passion mais qu'elle a pourtant choisi de quitter pour l'exil. Une ville où toutes les femmes sont belles (parce qu'elle sait faire luire leurs yeux), dévorante, violente, constamment secouée par le rire et par les bouillonnements du sang. Une ville dont Jorge Luis Borges déclare : *« Buenos-Aires, c'est moi-même et je pense parfois que pour l'aimer davantage je dois m'en éloigner, car en la mettant à distance, je la pense, je la rêve, je la sens comme ce qui m'est arrivé de mieux dans la vie »* (*Buenos-Aires*, Autrement, Hors série nº 22, 256 p., 85 F.)

● **PARMI LES AUTRES PARUTIONS.** — *Venise en miroir*, une promenade de Robert Marteau. (Calligrammes, 56 p.) ; le *Voyage dans les régences de Tunis et d'Alger* de Jean-André Peyssonnel. (Sous la forme de lettres, les observations d'un médecin et naturaliste en 1724-1725. Présentation et notes de Lucette Valensi. Ed. La Découverte, 270 p., 50 F) ; *Nîmes sans visa*, portrait d'une ville par Christian Liger, avec des photos de Vincent Liger. (Ramsay, 378 p., 165 F.) ; *En Russie*, d'Olivier Rolin. (Un voyage solitaire et « impressionniste » pour avoir « le sentiment » d'un pays. Ed. Quai Voltaire, 176 p., 70 F.)

La bécane de Louis Nucera

UN écrivain vélocipédiste ? Qu'un homme de lettres enfourche son Pégase, même rétif, passe encore, mais qu'il aille se jucher sur la selle d'une bicyclette... image insolite ! Et pourtant, la littérature et la vélocipédie devraient pouvoir conclure de solides alliances. Louis Nucera, qui, par ses succès romanesques, a démontré que la littérature n'a rien d'anachronique, se lance dans l'aventure pour rappeler que la *« bécane »* n'est pas morte. Dans *Mes rayons de soleil*, journal de voyage d'un « cyclotouriste », odyssée dans des provinces qui se souviennent, éblouies, du passage du Tour de France, Louis Nucera se révèle tel qu'en lui-même : un observateur à l'œil de lynx et un conteur malicieux qui met les bâtons dans les roues des détracteurs de la bécane. *« En cette époque vulgaire où des cadres illettrés paradent et jouent à discréditer ce qui est profondément populaire, le cyclisme a besoin d'immortelles références. »* Endossant le maillot jaune de la nostalgie, Nucera a mobilisé un peloton d'écrivains, détrousseurs de grandes routes comme lui : Tolstoï, Gombrowicz, Barrès, Nabokov, Kessel, Emmanuel Bove, Maurice Leblanc... Dopés par le rêve, ils ont bourlingué à travers le monde sur la selle d'une bicyclette. Les trois compléments de la robe virile d'un adolescent, disait Barrès, ce sont une montre, un fusil et un cheval. La bicyclette, dans les villes, s'est substituée au fusil et au cheval.



BERENICE CLEEVE.

Nucera n'a pas attendu l'adolescence pour connaître le coup de foudre de la bécane. Son grand-père, ivre de vélocipédie, personnage bourru et un peu « fada », digne des aïeuls de Pagnol, lui avait, un soir de Noël, modelé les santons des trois rois mages se rendant à Bethléem à bicyclette... Prenant sans doute exemple sur ce président d'une société cycliste aux Etats-Unis qui se fit conduire à sa dernière demeure en tricycle, ses enfants suivant le cortège en tandem, le grand-père, quand il mourut, exigea d'être inhumé en tenue de cycliste — encore une facétie qui n'aurait pas déplu à Pagnol. Il légue à son petit-fils un cahier d'écolier rempli de maximes telles que : *« On a le sens du vélo comme on a l'oreille musicale. Un coureur cycliste est un artiste. »*

L'âme d'un héros antique

L'exploit du grand-père était le Nice-Lyon-Nice, *« plus de 1 000 kilomètres en six jours »*, accompli en 1896 ! Nucera, trente-six ans après le Tour de France de 1949, gagné par l'idole de son enfance, Fausto Coppi, partit en mai 1985 sur les traces de l'ancien champion : le trajet, de Paris à Paris, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, fait 4 813 kilomètres. Avec sa femme Suzanne comme suiveur à bord d'une voiture, Nucera quitta la capitale pour une échappée belle.

Sur son vélo aux surnoms féminins, la « Gracieuse », la « Boudeuse » — rien d'étonnant puisque *vélo* est l'anagramme de *love*, — Nucera, non sans ironie, se sentait l'âme d'un héros antique. Ne dirait-on pas de lui, vagabond exalté, ce que Buzzati, dans un élan lyrique, déclarait à propos de Fausto Coppi : *« Est-ce un fou, un maniaque, un mystique de la bicyclette, une espèce de chevalier errant ? »*

A la fin de la journée, quand il avait des centaines de kilomètres dans les mollets et une floraison de souvenirs littéraires dans la tête, Nucera notait ses impressions de cyclotouriste : Livry, ville d'Antonin Magne, Tonin la Méthode, Tonin le Taciturne, champion du monde en 1936 à Berne et dont la devise se résumait à ces mots : *« La gloire n'est jamais où la vertu n'est pas. »* Charleville et l'ombre de Rimbaud auquel Léon Bloy trouvait une ressemblance avec un *« jeune vélocipédiste assassin »*. Pau et la silhouette de Saint-John Perse se rendant au lycée sur une bicyclette aux roues cerclées de pneus rouges. Arrosées de vin du pays, quelques anecdotes piquantes : au pays de Caux, qui croit encore aux sorciers et aux revenants, un notaire, inquiet et tremblant, avoua à la famille, rassemblée dans son étude pour l'ouverture du testament de la grand-mère défunte, qu'il avait cru reconnaître l'écriture de la vieille dame sur les enveloppes bordées de noir annonçant son décès. *« On savait,* répliqua, imperturbable, un héritier, *que la mé ne tarderait point à mourir. Alors on lui a demandé de faire les adresses... »*

L'infini est à portée de roue : on l'apprend avec Nucera. A nous les rencontres imprévues avec les « forçats de la route », qui, les mains givrées, les cuisses violacées, écrasent les pédales et mâchent la poussière. A nous les arrêts dans les magasins de cycles, rappelant les visites des bibliophiles dans les bonnes librairies. A nous la joie de chasser le cafard à coups de pédales. A nous le plaisir d'entrer dans le livre de Louis Nucera comme lui-même voyageait à travers la France : conquis plutôt que conquérant.

ROLAND JACCARD.

★ MES RAYONS DE SOLEIL, de Louis Nucera, Grasset, 275 p., 95 F.

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

La mémoire retrouvée de Christophe Colomb

... avec la complicité de l'écrivain américain Stephen Marlowe.

CE qui énerve Christophe Colomb, c'est que ses biographes ont raconté un tas d'âneries. Son fils Fernando a déliré et Bartolomé de Las Casas n'a rien arrangé. Les uns ont inventé que le petit Colomb, dès l'âge de neuf ans, plongeait interminablement son regard dans la mer Océane, où il s'illustrerait un jour. Les autres lui ont manigancé un *curriculum vitae* prétentieux, avec de nobles ancêtres, parmi lesquels un amiral de France, et des études de haute science à Pavie. Voilà les biographes. Des écrivaillons, des barbouilleurs, sans parler de ce vantard d'Amerigo Vespucci qui a chipé à Colomb le nom de sa trouvaille. Encore heureux que, dans cette Amérique, un petit pays ait bien *voulu s'appeler Colombie.*

Colomb a décidé de remettre les choses au point. Il le fait avec l'assistance d'un écrivain américain, Stephen Marlowe. Et comme dans les biographies officielles tout est boiteux, cette mise au point se devait d'être longue, vraiment trop longue, et de dérouler le fil des événements depuis les origines, c'est-à-dire avant même que Colomb naisse du tisserand Domingo et de son épouse Susanna. Il faut savoir, en effet, qu'une des énigmes les plus décourageantes de ce destin concerne la famille de Colomb et la couleur du sang de ses veines.

L'amiral est né sur un bateau

On l'a fait naître un peu partout en Espagne, en Italie. Les Corses le réclament, et quelques-uns voient cet homme roux aux yeux bleus comme un Viking. Colomb hausse les épaules et fournit une information décisive : sa famille était espagnole, mais avait émigré en Italie, de sorte que Christophe est né sur un bateau entre les côtes d'Espagne et le port de Gênes. Quoi de plus naturel pour un amiral de la mer Océane ? *« Aux Indes,* explique-t-il dans ses Mémoires, *j'ai la nostalgie de l'Espagne. En Espagne, je grille de retourner aux Indes. C'est dans la mer que je suis le plus heureux. »*

Reste à connaître les motifs de cette émigration. Ici, Colomb confirme les hypothèses de Salvador de Madariaga : le tisserand et sa femme étaient juifs ; ils s'étaient convertis dans une synagogue de Séville dix ans avant la naissance de leur fils. Christophe appartient donc à la classe scabreuse des *marranes (cochons)* que l'on appelait aussi les pharaons. Plus tard, il embarquera comme interprète un juif, Luis Torres, qui parlait hébreu, araméen et arabe, et qui ne comprit rien aux discours des Arawaks.

Ces Mémoires sont intéressants car ils montrent bien les limites et la désinvolture de la science historique. Passe encore que les historiens ne sachent pas grand-chose, puisque les documents font défaut, mais pourquoi remplir les manques de cette vie, ses silences, avec des songes et des coquecigrues ? Colomb et son complice Marlowe ont plus de méthode. Ils ne négligent, du reste, pas les enseignements de l'histoire officielle quand ceux-ci sont fondés. Ainsi, le séjour à Bristol, les relations de Christophe avec la maison Centurione de Gênes, la lecture de la géographie de Ptolémée, le départ de 1492 du port de Palos avec les Pinzon, l'arrivée le 12 octobre à Hispaniola, le retour triomphal en Espagne, deux autres voyages et un rapatriement aux fers, dans la cale du navire, un dernier voyage enfin où le vieux Colomb, de plus en plus prophétique, butine tout au long de l'Amérique dans l'espoir de découvrir le passage de l'ouest.

Ce canevas est connu, mais c'est un canevas en loques. Que de trous et que d'accrocs, que de fils arrachés, que de *terrae incognitae.* Cinq cents ans après sa mort, Colomb, le nom le plus illustre de l'histoire, existe à peine. Mais, en 1987, l'amiral de la mer Océane, puisqu'il réside dans les limbes et qu'il est serein comme tout, dicte enfin sa déposition à un écrivain américain très gentil, en insistant surtout, pour *notre plaisir, sur les épisodes que* le temps a effacés.

Le livre est riche en révélations. On apprend que le jeune Colomb, quand il débarque en Angleterre, tombe amoureux – quelle surprise ! – d'un jeune homme superbe nommé Tristan. Par bonheur, ce Tristan est en réalité une jeune fille qui s'appelle Iseut. Mais Colomb divulgue d'autres secrets. N'est-il pas merveilleux d'apprendre que le petit Christophe – ou Cristobal – durant son enfance romaine est pris en amitié par un cardinal qui sera bientôt très connu sous le nom d'Alexandre VI Borgia ? Le bon Borgia embauche l'enfant en qualité de *goûteur.* Cet épisode nous procure un peu de vertige car Christophe avale un plat empoisonné, est pris de coliques, manque de mourir. Simple accident du travail, commente sobrement Colomb. Oui, mais la colique de Colomb eût-elle été mortelle, toute la face de la terre aurait changé.

Colomb attache du prix au nom de ses compagnons. Il est volontiers cabalistique, comme en atteste son étrange signature. Aussi est-il déconcertant qu'il n'interroge pas le nom de son futur copiste, Marlowe, cet Américain du vingtième siècle qui accomplit un périple au rebours du sien puisque, né à New-York, il s'est établi en Espagne depuis trois ans. Or le nom de Marlowe *est déjà célèbre deux fois : grâce* à un détective dégourdi qui s'appelle Philip. Grâce à un écrivain élisabéthain, Christopher.

Les Mémoires procèdent de deux patronages. Détective, Colomb-Marlowe doit bien l'être un peu pour débobiner l'inextricable écheveau de la vérité et de l'erreur, de la légende et de l'histoire, comme pour démonter la politique de la papauté au quinzième siècle ou celle des Rois Catholiques. Mais, à ce détective moderne, le vieux dramaturge élisabéthain a dû donner un bon coup de main. C'est de lui que *Colomb-Marlowe tient ce regard* d'aigle, ce lyrisme échevelé, le goût des questions insolubles, la passion comique et métaphysique. Les Mémoires de Colomb auraient pu s'intituler : *la Tragique Histoire du docteur Faust.*

Le mérite de Colomb-Marlowe n'est cependant pas aussi grand qu'il y paraît. Après tout, il ne parle que de ce qu'il a vu ou entendu. Il s'y ajoute que Colomb, étant sorti du temps en l'année 1506, peut éclairer son propre destin à l'aide de fanaux qui ne devaient s'allumer qu'au cours des siècles suivants. De fait, le livre ne nous promène pas seulement de Séville à Santo-Domingo, mais également à la remorque de la baleine blanche de Melville, dans les caves du *Bounty* ou du *Caine.* Et s'il faut interpréter quelque énigme, Colomb-Marlowe a *toujours* la ressource de demander secours à Rousseau, à Freud ou à *la contre-culture* du vingtième siècle. (Plus discutable est une autre manie de Colomb. Il est très friand de langage «branché». Il parle du *«boss», nous fait savoir qu'il est* «sexy», qu'il a atteint le «top niveau». Ces facilités couvrent l'ouvrage de détestables verrues.)

ROGER-VIOLLET



JERRY BAUER

Stephen Marlowe et Christophe Colomb : d'une seule voix.

Entre Voltaire et Borges

Colomb-Marlowe est fier de son travail. Il nous assure que son ouvrage n'a rien d'un roman historique, ce qui est vrai, et qu'il ne ressemble à aucun autre livre, ce qui est moins vrai. En Angleterre, où ses Mémoires viennent de paraître avec du succès, on lui a découvert pas mal d'ancêtres, de Tristram Shandy à don Quichotte ou à Tom Jones. On pourrait allonger la liste. Pour moi, lisant ce gros livre touffu et verbeux, baroque et flamboyant, ironique et prophétique, j'ai songé à un texte qui ne lui ressemble guère, un texte maigre, rapide, et tout en étincelles : *Candide,* de Voltaire. Comme Candide, Colomb accueille avec innocence et résignation l'absurdité des événements et leur diabolique malice.

Le Colomb de l'histoire est si mal repéré qu'il en est presque inexistant. A peine l'entend-on mugir au loin comme une corne de brume dans la mer Océane. L'étrange est que ce même Colomb, après que Marlowe a comblé les trous de la chronique et nous a fourni des milliers de détails indubitables, bien loin d'en exister davantage, s'évanouit, se *dissipe, rejoint la haute mer des* mythes, où il est mieux à l'aise. Ce qui place la tentative de Marlowe sous un autre parrainage, le plus inattendu, celui de Jorge Luis Borges.

GILLES LAPOUGE.

★ **MÉMOIRES DE CHRISTOPHE COLOMB, avec la complicité de Stephen Marlowe, traduit de l'américain par Josée Kamoun, Le Seuil, 602 p., 125 F.**

Proust critique

L'UN des plus beaux textes de critique, l'un des plus inspirés et nécessaires est sans doute cet *A propos de Baudelaire* qu'écrivit Proust sous la forme d'une lettre à Jacques Rivière et qui parut dans la *NRF* de juin 1921. Antoine Compagnon, qui republie ces pages avec celles consacrées à Jacques-Emile Blanche, à Flaubert et à Paul Morand, observe justement : *« Proust se veut frère de Baudelaire au moment de publier* Sodome, *frère du poète des* Lesbiennes. *Montrer en Baudelaire le classique que ses contemporains méconnurent, c'est pour ainsi dire mettre en garde : voyez, celui que vous condamniez, vous reconnaissez désormais en lui un autre Racine. Racine, Baudelaire, Proust : telle est donc la fraternité, la tradition classique qui s'impose au fil des essais critiques proustiens de l'après-guerre. Ils composent assurément un plaidoyer de Proust pour sa propre cause. Mais ils n'en posent pas moins des jalons dans les directions les plus originales de la critique littéraire au XX*[e] *siècle (...) »* Ces textes sont ici inutilement accompagnés d'articles de Thibaudet, Anatole France et Daniel Halévy qui prennent part *au débat ouvert par Proust sur* le style.

Dans la même élégante collection au format de poche, « Le regard littéraire », dirigée par André Versaille aux éditions Complexe et qui a déjà publié des textes critiques passionnés de Wilde, Gracq, Bloy, Blanchot, Baudelaire, Thomas Mann, Antoine Compagnon présente *Sésame et les Lys,* la célèbre conférence de John Ruskin qu'avait traduite Proust et qui est précédée de l'essai de celui-ci *Sur la lecture* (1905), qui commence ainsi : *« Il n'y a peut-être pas de jours de notre enfance que nous ayons si pleinement vécus que ceux que nous avons cru laisser sans les vivre, ceux que nous avons passés avec un livre préféré. »* Il n'y a sans doute aucune phrase qu'un lecteur enfiévré n'ait eu davantage l'envie de contresigner.

MICHEL CONTAT.

★ **SUR BAUDELAIRE, FLAUBERT ET MORAND, de Marcel Proust, préface d'Antoine Compagnon, coll. « Le regard littéraire », éd. Complexe, distr. PUF, 232 p., 49 F.**

★ **SÉSAME ET LES LYS, de John Ruskin, précédé de SUR LA LECTURE, de Marcel Proust, introduction d'Antoine Compagnon, éd. Complexe, 316 p., 55 F.**

★ **LES SEPT LAMPES DE L'ARCHITECTURE, de John Ruskin, suivi de *John Ruskin, par Marcel Proust,* éd. Denoël, 252 p., 86 F. Le texte de Proust est celui de sa préface à sa propre traduction de *La Bible d'Amiens,* de Ruskin, dont une réédition est publiée, avec une introduction d'Hubert Juin, en « 10/18 ».**

Proust lecteur

(Suite de la page 21.)

La matinée a été un pays, l'après-midi un autre, le soir encore un autre, et la nuit, maintenant, après les jardins et le son de cloches, est une profondeur *« éprouvée ».* Voilà Proust, lecteur. Autrement dit : lisez-moi de cette façon, et pas d'une autre. Et, comme cet écrivain est aussi un cinéaste avisé, l'image suivante sera celle d'un voyage en Hollande à la recherche d'un livre ou, peut-être, simplement d'une *« portion vivante »* de celui-ci.

On voit que nous sommes loin de Ruskin et de sa théorie éducative, protestante, socialiste. C'est un mystique brûlant qui nous parle. Un *mystique* déguisé en mondain pour que l'effet, en somme, soit encore plus fort. Gide va bientôt s'y tromper, et combien d'autres. Ils ne se doutent pas que le mystique en question a déjà écrit que *« nous ne sommes, nous, les vivants, que des morts qui ne sont pas encore entrés en fonction ».* D'ailleurs, le snobisme, écrit Proust, est beaucoup plus dangereux que la débauche, *« l'ordre et l'échelle des vices étant dans une certaine mesure renversés pour l'homme de lettres ».* Etrange renversement.

La fin de *Sur la lecture* est un concentré de *la Recherche :* le projet fondamental s'y révèle, qui consiste à maîtriser le temps, par réinsertion permanente du passé dans le présent. Le temps peut être aboli ? Oui. La mort ? Laissons deviner. Le langage littéraire, comme la musique, se développe aussi entre les phrases, leurs intervalles, leurs chocs de surprises. C'est un corps qui, *« pris à même la vie du passé »,* sera toujours là. Exemple ? L'Evangile de saint Luc, mis sur le même plan que Gluck, Racine ou Baudelaire. Cadrage, maintenant, sur la Piazzetta de Venise (autrement dit, pour Proust, sur le Saint des Saints). Voici les *« hautes et fines enclaves du passé »,* les deux colonnes repoussant les jours qui bourdonnent *« comme des abeilles ».* L'œuvre d'art est une ruche de marbre vers laquelle les jours se pressent en tourbillonnant. Le temps *revient,* bien qu'enseveli il est *« pourtant là, au milieu de nous, approché, coudoyé, palpé, immobilisé, au soleil ».* Proust nous dit, tranquillement, qu'il est désormais sûr de pouvoir arrêter le soleil.

Un seul écrivain

Et comme il n'y a rien de nouveau sous ce soleil-là, il ne sera pas inutile de rappeler, par les temps qui courent, la fameuse phrase qui commence le *Contre Sainte-Beuve : « Chaque jour j'attache moins de prix à l'intelligence. »* C'est la même, au fond, que : *« Longtemps, je me suis couché de bonne heure. »* Voici donc, pour finir, les critères cardinaux de *l'appareil* proustien :

1) Rien ne vaut que le souvenir involontaire : la marque d'un écrivain est là.

2) Contre le repérage sociologique : la lecture est niée quand on croit connaître l'auteur. Sainte-Beuve sur Baudelaire : *« Gentil garçon, gagne à être connu, poli, fait bonne impression ».* Mauriac me disant son ahurissement en entendant parler, derrière le cercueil de Proust, du *« petit Marcel ».* Sartre disant *« Gustave »* pour Flaubert.

3) C'est la transformation du style qui compte, pas les idées : Flaubert, *« génie grammatical »,* a plus renouvelé notre vision du monde que Kant.

4) Les nouveaux grands écrivains sont des *classiques,* toujours, immuablement, mais personne ne s'en rend compte. Baudelaire *est* Racine, *comme* Rodin *est* la statuaire grecque.

5) Il s'ensuit qu'il n'y a, au fond, qu'*un seul* écrivain, à la vie plus ou moins tourmentée ou joyeuse. Je croyais que cette affirmation énorme était de Borges. Elle est de Proust.

6) L'audace sexuelle est indissociable d'une réussite littéraire : le texte sur Baudelaire est un plaidoyer pour *Sodome et Gomorrhe,* dont *l'Action française,* à l'époque, après avoir été favorable à Proust, n'osait mentionner *« ni le titre ni le sujet. »*

PHILIPPE SOLLERS.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Quand les choses et les femmes nous quittent...

(Suite de la page 21.)

Non sans inconséquence ni muflerie, Gilbert trouve sa femme « plutôt pas mal », au retour de son excursion-bilan, et il souhaiterait, exceptionnellement, ne pas faire chambre à part. L'épouse refuse. Affaire de dignité, de rétorsion, de pédagogie, à moins qu'elle n'ait, de son côté, d'autres pensées et, peut-être, d'autres mœurs. Gilbert doit se contenter d'attendre le téléphone de sa maîtresse en se souvenant de leur rencontre : un mari au ski, un réveillon, le coup de foudre, leur liaison découverte dans un restaurant à cause d'un chien... (On ne va pas tout vous raconter !)

LE temps qu'un autre objet lui fausse compagnie – un madrépore brisé par le même chien, – Gilbert apprend d'une amie bien intentionnée que le mari de cette dernière, un fou de modernité, a enlevé Angèle... en hélicoptère.

Aux atteintes de l'âge subitement ressenties, à la trahison des choses, s'ajoute celle des êtres qu'il croyait à sa dévotion. Amour, quand tu nous tiens : succès, quand tu nous quittes ! Il ne reste plus au marcheur fourbu qu'à reprendre avec son chien – fidèle, lui, au moins – le chemin de l'auberge où officie Emilia. Cette ancienne prostituée, et maîtresse d'un ami de régiment tué en Algérie, figure la confidente idéale, avec ses restes de femme appétissante sous la rondeur des années, son accointance avec la nature, ses rêves fracassés. N'y aurait-il plus place, auprès de notre orgueilleux vaincu, que pour des femmes compréhensives parce que devenues indésirables ? La maman, la putain, ou les deux ?

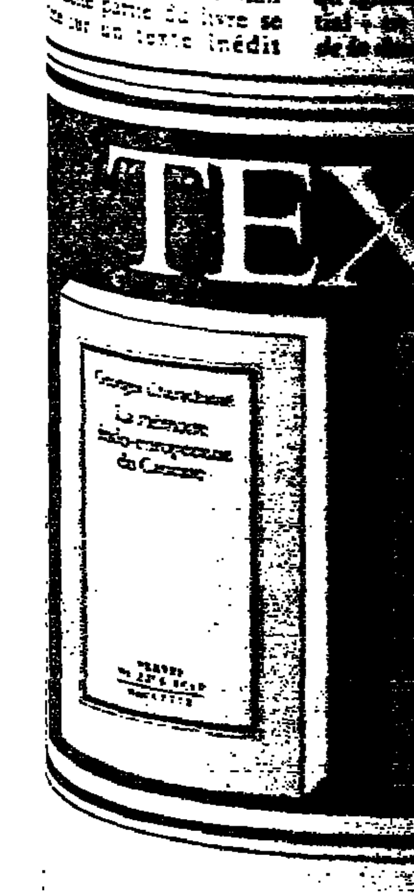
Femmes proches d'être des objets et à peine plus pleurées qu'eux, nostalgie du giron maternel et des corps lisses : *la Montée du soir* ne prétend pas renouveler la psychologie de l'« andropause » qui, dit-on, fait pendant, de façon plus lente et dissimulée, aux déconvenues de la ménopause. Mais c'est précisément ce refus des explications à la mode, cet attachement à la tradition de l'auteur « naïf », qui laissent au lecteur le plaisir de fournir ses propres interprétations, et au roman son prestige de réserve inépuisable de sens, d'école de liberté.

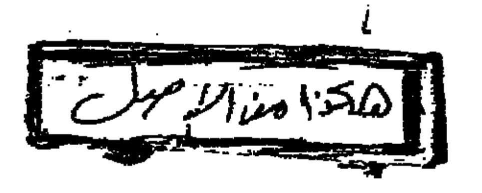
SOMBRE thème, dites-vous. C'est vrai. Mais pourquoi faudrait-il toujours rire des « cocus » ? Dans une pièce jouée récemment dans le Sud-Ouest et dont Gallimard publie le texte – *Ma vie n'est plus un roman,* – Michel Déon fait dire à un policier : *« Si je tenais une plume, je m'arrangerais pour que ça ne s'arrange pas. »* Quand c'est le cas, cela s'appelle une tragédie. Question de point de vue : comique au dehors, tragique du dedans.

En bon Irlandais d'adoption, Michel Déon mêle les deux genres. Il y déploie un sens du dialogue doux-amer qu'il n'a guère cultivé jusqu'ici, et dont on souhaite d'autres preuves bientôt.

★ **LA MONTÉE DU SOIR, de Michel Déon, Gallimard, 158 p., 69 F.**

★ ***MA VIE N'EST PLUS UN ROMAN,* pièce de Michel Déon, collection « Le Manteau d'Arlequin », Gallimard, 108 p., 59 F.**





• RELIGIONS

Un jésuite sur les chemins de la psychanalyse

Louis Beirnaert fait se rencontrer Ignace de Loyola et Lacan, La Bible et Freud.

« *JE me suis rendu compte qu'à me nommer jésuite et psychanalyste, le* et *était de trop* », disait Louis Beirnaert, qui est mort en avril 1985.

Un choix de ses œuvres est aujourd'hui offert au public, constitué par cinq groupes de textes, dont le premier s'intitule : « La découverte freudienne ». En guise d'ouverture, on trouve un « On-dit sur la psychanalyse », véritable lettre ouverte aux bien-pensants. Vient ensuite un important article sur la pulsion de mort, ce concept qui se situe parmi les plus énigmatiques que Freud ait mis en évidence, et auquel il restera rigoureusement attaché jusqu'à la fin. Dans une analyse de *Moïse et le monothéisme*, Louis Beirnaert témoigne de son discernement et de sa perspicacité : « *Ainsi la séparation et le rejet font-ils le juif dans sa véritable essence.* » C'est en effet une des composantes du judaïsme que le souci de séparer le pur de l'impur, le sacré du profane et même le saint du sacré.

Le souci de la psychanalyse sera aussi, d'une part, de séparer, et de l'autre, de restituer au sujet ce qui peut constituer son être, son peu d'être, et de l'éloigner ainsi de la confusion et de la fusion qui sont le propre de l'idolâtrie. Dans cette même veine, Beirnaert insiste sur l'*Entstellung*, la déformation mise en évidence par Freud, déformation et déplacement qui constituent les processus primordiaux de l'élaboration inconsciente et qui renouent avec la lecture plurilinéaire, fondement de la tradition orale juive, talmudique et cabalistique. L'auteur nous apprend ainsi à lire la nécessaire biffure des textes successifs, qui sont toujours des palimpsestes.

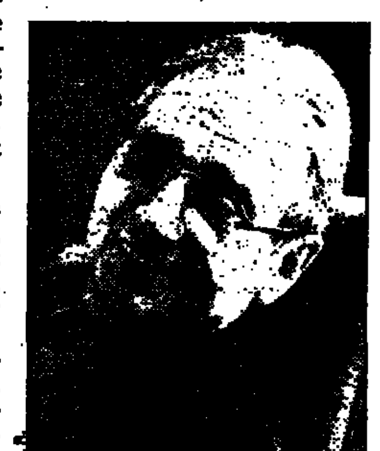
Cette tendance devient plus évidente encore avec « L'inconscient dans la religion ». Beirnaert montre en effet que, dans la rencontre avec la religion, c'est la psychanalyse qui a été la grande bénéficiaire : « *Une avancée doctrinale capitale pour le destin de l'analyse s'est opérée quand celle-ci a abordé le domaine de la religion.* »

La deuxième partie de l'ouvrage réunit les textes concernant l'éthique. On y trouvera une étude approfondie des rapports entre psychanalyse et morale. Beirnaert fait de la tolérance une nécessité de l'analyse, sans que pour autant cette dernière s'affranchisse des engagements moraux. Cette largeur de vues s'oppose à tous les dogmatismes d'aujourd'hui, qui rendent obligatoire l'adhésion aveugle à une doctrine. Dans « Qu'est-ce que l'acte éthique », Beirnaert rappelle que l'acte éthique « *est acte singulier de soumission à une loi non écrite* ». Cette partie du livre se termine sur un texte inédit jusqu'à présent et qui étonne par sa fraîcheur et son actualité : « Note sur l'autorité de l'autorité ». Louis Beirnaert fait ressortir ce qui distingue la loi morale de la loi du pouvoir quel qu'il soit.

La vérité de l'athéisme

C'est un texte bouleversant, intitulé « De l'athéisme » qui ouvre la troisième partie du recueil. Beirnaert nous donne là une magistrale leçon de psychanalyse, théorique et pratique : « *Disant sa vérité d'homme du fait qu'il parle, l'athée affirme aussi dans son discours la vérité de l'homme ou du moins quelque chose de cette vérité.* »

Les deux dernières parties portent les titres de « Lire comme on écoute » et « Relire Ignace ».



Louis Beirnaert : une lettre ouverte aux bien-pensants

Ils concernent, en particulier, la Bible, puis le *Journal spirituel* d'Ignace de Loyola. Pour qui est accoutumé à la lecture plurilinéaire du Pentateuque, il est passionnant de voir comment Beirnaert retrouve l'inspiration des grands commentateurs de la loi, notamment dans « L'histoire de Caïn et d'Abel ». Il n'est pas possible de résumer « Relire Ignace » tant est nouvelle la lecture proposée : « *Une lecture est psychanalytique dans la mesure où elle aborde le texte dans l'altérité où il se trouve lui-même en tant que texte.* » Et Beirnaert rappelle opportunément, à notre époque où chacun est soucieux de transmettre et d'enseigner, qu'« *Ignace n'avait pas voulu que son expérience fût transmise* ».

C'est sur cette phrase que se ferme l'ouvrage. Ce n'est pas un hasard. Et s'il fallait encore piquer davantage l'intérêt du lecteur, citons cette dernière audace d'un article qui se réfère implicitement au Séminaire sur l'éthique. Lacan s'y appuie largement sur l'amour courtois. Après avoir dit : « *Je me laissé aller à délirer un peu* ». Beirnaert nous montre qu'Ignace a inversé son projet initial « *en mettant Dieu à la place de la dame* ».

Mais cette place, quelle est-elle ? Il n'est jamais facile de dire en quoi consiste l'athéisme foncier de l'inconscient. Pour Beirnaert, il est clair que l'athéisme n'est pas la simple incroyance. La psychanalyse porte au-delà du simple vis-à-vis où l'incroyance serait le miroir de la croyance défaite. Cet au-delà, qui met en question la croyance à partir de l'insuffisance radicale de l'incroyance à trancher dans les méfaits de l'idolâtrie, c'est ce que Beirnaert appelle l'acte éthique.

Cet acte, qui doit trancher dans le monothéisme et ses mécomptes, ses méprises et ses traquenards, se trouve, ou plutôt ne cesse d'émerger, en se cherchant, dans toutes les pratiques où le sujet singulier s'affronte de façon radicale à la loi : aussi bien la psychanalyse aujourd'hui que, jadis, l'expérience d'Ignace de Loyola ou, emblématiquement, le cri et la ténacité d'Antigone. Telle est sans doute l'intuition clé de Beirnaert : la psychanalyse rencontre les grandes aventures du sujet et les éclaire d'une lumière incisive, mais elle est tout autant éclairée par elles. Ces frontières de l'acte, il faut dire que ce sont toujours celles où l'être humain, avec l'impossible, rencontre ses limites et tente de les franchir.

Là, dans ce franchissement, il serait sans doute légitime de parler d'athéisme, et nous serions au foyer d'inconscient où le sujet se libère, c'est-à-dire devient capable d'aimer et d'agir. « *Qu'il était long le chemin qui menait jusqu'à toi !* » De ce long chemin, Beirnaert parle *mezza voce*, en s'adressant à plusieurs destinataires, avec le secret dessein de les faire communiquer entre eux, et, page après page, feuilletant la mémoire plurielle de ces textes qui nous ont faits : la Bible, Ignace, Freud, Lacan, il croise aussi sans cesse, du regard aigu d'Antigone, l'histoire immédiate.

On pourrait donc s'y tromper, car cette voix de fin silence murmure ce que d'autres crient plus violemment. Mais l'exigence de délier le sujet des filets de la croyance impose une lente et tenace patience, une ardue et légère volonté. Au bout, il n'y a pas le repos, mais plutôt le tremblement que l'on sent ici dans un texte toujours en alerte, d'une vigilance jamais satisfaite d'elle-même, reportant sans cesse dans l'écoute la tâche et l'espoir de saisir le désir qui nous porte, d'attraper au vol la liberté qui nous est due.

LUCIEN ISRAEL et CLAUDE RABANT.

★ **AUX FRONTIÈRES DE L'ACTE ANALYTIQUE, *la Bible, saint Ignace, Freud et Lacan*, de Louis Beirnaert, préface de Paul Daman et Andrée Lehmann, Seuil, 245 p., 99 F.**

L'enjeu de la Terre promise

Dans* la Pensée juive, *Armand Abécassis tente d'expliquer le rapport du peuple d'Israël à sa terre.

ARMAND ABÉCASSIS, qui publie deux premiers volumes d'une étude sur la *pensée juive*, est l'un des meilleurs connaisseurs de cette tradition.

Ces deux tomes couvrent l'époque biblique et dégagent les données idéologiques ou conceptuelles présentes dans le Pentateuque ou dans les paroles des prophètes. Armand Abécassis met en œuvre une méthodologie originale pour lire ces textes. Il se réfère aux données de l'histoire et de l'archéologie, aux principes de la lecture structurale, sans en faire cependant les derniers mots du sens d'un texte que les Hébreux, puis les juifs se sont efforcés d'interpréter sans cesse à travers les siècles.

L'ouvrage d'Armand Abécassis est, de ce point de vue, un hymne à la tradition juive, pour laquelle « *d'un seul verset du texte se lèvent des sens multiples* » : interprétations où la forme même des lettres, les sonorités, les répétitions comptent, un peu à la manière du discours de l'inconscient pour le psychanalyste.

L'intérêt principal de cette étude vient de ce qu'elle est centrée sur une question brûlante : celle de la Terre promise. Du propre aveu d'Abécassis, l'actualité n'est pas étrangère à ce choix, même si elle n'en est pas la seule cause : de même qu'un homme ne se réalise qu'à travers son corps, un peuple ne peut matérialiser sa vocation que dans son rapport à une terre. Cette question est au centre de la problématique biblique. Terre promise avant la conquête par Josué, elle devient très vite le pays où réside un peuple infidèle à ses engagements.

Une thèse paradoxale

Armand Abécassis insiste sur le rappel incessant, dans le discours prophétique, de quelques thèmes fondamentaux : les hommes ne possèdent pas la Terre, qui appartient à Dieu ; l'injustice, en conséquence, ne saurait y régner sans dommage ; l'habitation est inséparable d'une exigence éthique strictement définie. La pensée juive serait donc l'affirmation de l'absolue nécessité, et la conscience de l'extrême difficulté, d'une concrétisation des valeurs morales dans la vie des sociétés humaines. Tel est l'enjeu d'une Terre promise.

Il ne faudrait surtout pas faire du livre d'Armand Abécassis une justification nationaliste du retour à Sion. Outre que cela serait singulièrement réducteur, l'on manquerait ainsi l'intention même de l'auteur : rappeler que la terre est une terre de paix. Expliquer le rapport du peuple d'Israël à sa terre devrait, selon lui, permettre d'entamer un dialogue avec ceux qui contestent à Israël le droit de s'y installer. La Terre apparaît finalement comme condition de l'ouverture à l'autre. Thèse paradoxale — Abécassis en est conscient — à l'heure où la violence menace.

DAVID KESSLER.

★ **LA PENSÉE JUIVE, d'Armand Abécassis, le Livre de poche, collection « Biblio-Essais », deux volumes : 1. *Du désert au désir* ; 2. *De l'état politique à l'éclat prophétique*, 40 F chaque.**

• **LES SIÈCLES OBSCURS DE L'ÉGLISE MARONITE.** — Les origines premières des maronites et leur combat actuel sont connus. La longue période intermédiaire, entre la conquête musulmane et les croisades, l'est beaucoup moins. Le Mont-Liban fut alors durablement coupé de Rome. De rares documents permettent de jeter quelque lueur sur ces « siècles obscurs » de l'Eglise et de la communauté fondée par saint Maron. Par exemple le *Traité des dix chapitres*, de Thomas de Kfartab. De cet évêque supposé d'une cité depuis lors disparue, on a trois manuscrits du même texte. L'un est au Vatican, l'autre à Achkout, au Liban, et le troisième à la Bibliothèque nationale de Paris. C'est le premier, jamais traduit, que nous livre, en un français fluide et clair, un jeune universitaire libanais, Charles Chartouni, resté au pays. Il y a ajouté une solide introduction, une analyse doctrinale, une riche bibliographie et les photos de quelques pages du manuscrit lui-même, qui est en karchouni, c'est-à-dire en arabe littéraire transcrit en caractère syriaques.

Les pages de Touma El Kfartabi permettent assez bien d'établir que si l'Eglise maronite de l'an mil ne se sentait et ne se voulait spirituellement séparée du reste de la catholicité, elle n'en avait pas moins, du fait de son isolement, développé des thèses sur la nature de la volonté du Christ qui s'éloignaient du dogme romain. — J.-P. P.-H.

(*Le Traité des dix chapitres* de Thomas de Kfartab : un document sur les origines de l'Eglise maronite, de Charles Chartouni, volume bilingue français-arabe. 170 p., 70 F. Ed. Dar-el-Machreq, B.P. 946, Beyrouth, et librairies orientalistes et religieuses en France.)

• **PARMI LES AUTRES PARUTIONS.** — *L'Eglise chrétienne : les coptes*, de François Pietri. (Avec un texte de Flaubert, trente photos panoramiques en couleurs sur la plus importante en nombre de fidèles — six millions — et la plus méconnue des Eglises orientales. Numéro 44 de *Double Page*, 24, place des Vosges, 75003 Paris, 50 p., 69 F.) ; *le Sentiment religieux dans la littérature maghrébine de langue française*, de Jean Dejeux. (L'auteur mesure le degré d'« islamité » des écrivains maghrébins. L'Harmattan, 270 p., 140 F.) ; *les Juifs sépharades en France*, de Claude Tapia (Un recueil d'articles sur l'implantation des juifs d'Afrique du Nord en France. L'Harmattan, 410 p., 195 F.) ; *Théologies chrétiennes des tiers-mondes*, de Bruno Chenu. (La chrétienté se déplace vers le Sud : Amérique latine, Afrique, etc. A cette naissance d'une « Eglise mondiale » correspond une nouvelle théologie en plein essor. Le Centurion, 212 p., 85 F.) ; *Ces écritures qui nous questionnent*, dû au Groupe de recherches islamo-chrétien. (Comment le chrétien peut-il reconnaître dans le Coran la transmission de la parole de Dieu et les musulmans, dans les Evangiles, la nature divine du message de Jésus ? Le Centurion, 158 p., 85 F.).

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Les confins perdus de l'Europe

★ **EMPEREUR DE LA TERRE, de Czeslaw Milosz, essais traduits de l'anglais et du polonais par Laurence Dyèvre, Fayard, 320 p., 120 F.**

★ **TÉMOIGNAGE DE LA POÉSIE, six conférences de Czeslaw Milosz, traduites du polonais par Christophe Jezewski et Dominique Autrand, PUF, « Ecriture », 154 p., 75 F.**

« *CELA se passe en Pologne, c'est-à-dire nulle part.* » La formule géniale d'Alfred Jarry n'est pas seulement une vision de poète, qu'illustrait un passionnant colloque organisé, la semaine dernière, par le Centre d'étude de la culture polonaise de l'université Lille-III. Le thème qui ne paraîtra abstrait qu'à ceux qui ne s'intéressent pas à l'Europe dans son entier : « Les confins orientaux de l'ancienne Pologne ».

Les confins... Ce nom, qui n'existe qu'au pluriel et qui désigne les parties d'un territoire situées à l'extrémité, à la frontière, a une vocation double : il unit et il divise. Mais, dans le monde d'aujourd'hui, la réalité dépasse le sens des mots, et les confins, c'est finalement ce qui est destiné à disparaître. Absorbé par plus fort que soi après avoir été disputé, au cours des siècles, tiraillé, comme l'enfant du jugement de Salomon, par des voisins qui confondent les confins avec une proie facile. Une curieuse évolution de la langue trahit cette tentation qui fait passer les confins, « *transition entre deux Etats, deux façons de vivre ; borne, frontière, limite* », aux deux sens du verbe *confiner avec* : « être voisin de » et *confiner quelqu'un : « forcer à rester dans ; enfermer, reléguer »* !

Le poète Czeslaw Milosz, prix Nobel de littérature en 1980, qui participa de bout en bout à ces rencontres, suivant toutes les communications, intervenant lors des discussions, retrouvait là ses racines. Disparues sur les cartes, et d'autant plus profondes.

Colloque peu banal qui réunit pendant trois jours, autour des spécialistes de France, de Belgique, d'Italie, des historiens, des linguistes, des traducteurs, des spécialistes de littérature venus de Varsovie, de Wroclaw, de Cracovie, tous passionnés par leur sujet : ce que la grande revue polonaise de Paris *Kultura* avait appelé l'ULB — l'Ukraine, la Lituanie, la Biélorussie —, confins orientaux de la Pologne, confins occidentaux de l'URSS, qui furent le théâtre des déchirements les plus atroces que l'Europe ait connus. « *L'étrangeté de la région d'où je viens et l'impossibilité où je suis de transmettre l'histoire de mon pays est l'obsession de ma vie d'émigré* », déclarait l'auteur de *la Pensée captive* en ouvrant les travaux. « *Je ne suis pas un nostalgique, je suis devenu un écrivain en exil intégré à l'Amérique,* ajouta-t-il, refusant l'idéalisation littéraire de la vie des campagnes en Ukraine et en Lituanie. *J'ai toujours traité mon lien avec ma terre natale, non pas comme un attachement au bon vieux temps mais comme quelque chose appartenant à mes procédés littéraires, c'est-à-dire comme une donnée facilitant une distance proustienne ; autrement dit, comme une ouverture vers le concret.* »

Recherche du concret qu'il considère comme un « *procédé thérapeutique* » et qu'il poursuit autant dans ses essais que dans ses romans, dans sa poésie ou dans cette œuvre monumentale qu'est son *Histoire de la littérature polonaise* (Fayard, 1986), dont Constantin Jelenski, qui vient de mourir, et qui fut toujours un précieux collaborateur pour « Le Monde des livres », *écrivait, bien* avant que l'ouvrage soit traduit en français : « *Si cette* Histoire *fait découvrir à un Polonais de ma génération une littérature, une histoire, une culture que personne ne lui aura enseignée à l'école, elle est, pour le lecteur étranger, une clef incomparable pour comprendre les racines profondes de contradictions trop longtemps refoulées par les Polonais eux-mêmes* » *(1).* Kot Jelenski, le compatriote et l'ami dont l'absence faisait dire à Milosz : « *Pour moi, Paris ne sera plus jamais le même...* »

NÉ en 1911 en Lituanie (russe), élevé en langue polonaise alors que la Pologne a disparu dans les partages, Czeslaw Milosz vit sa jeunesse dans une Lituanie indépendante pour la première fois depuis plusieurs siècles, indépendante pour un peu plus de vingt ans (1918-1940). Il fait ses études au lycée Sigismond-Auguste, puis à la faculté de droit de Wilno, capitale historique du grand-duché de Lituanie que les Alliés ont attribuée... à la Pologne !

Dans *Une autre Europe* (Gallimard, 1964), livre capital, à travers l'autobiographie d'un homme aussi éloigné de l'ordre germanique que de l'âme slave Milosz dresse l'histoire de ces confins, des pays baltes à la Moldavie, du pays cachoube aux Carpates, qu'on a oubliés et qu'on confond dans le terme générique (et faux) d'Europe centrale ou d'Europe de l'Est. Une Europe inconnue,



Czeslaw Milosz.

CARLOS FREIRE

primitive, aux marches lointaines de l'Occident, longtemps païenne, christianisée à la fin du quatorzième siècle lorsque Jagellon demande le baptême, où les voyageurs étrangers étaient rares — on cite G. K. Chesterton. Une Europe dont on ne sait plus rien. Exilé d'abord en France, qui ne le retient pas, puis en Californie, où il vit depuis trente ans, Milosz a perdu sa terre natale, la ville de sa jeunesse. « *Trouve-t-on beaucoup d'autres villes dont le nom soit source de contestations ?* écrit-il dans *Une autre Europe. Les Polonais disent Wilno ; les Lituaniens Vilnius ; les Allemands et les Biélorussiens, Wilna. Les habitants de la ville parlaient soit polonais, soit yiddish ; les autres langues — lituanien, biélorussien et russe — n'étaient parlées que par de faibles pourcentages.* » Le sel de cette terre-là, sa richesse, résidait dans la mosaïque des nationalités et des cultures : « *C'est le catholicisme romain qui dominait à Wilno, suivi par le judaïsme,* explique Milosz. *D'autres groupes religieux peu importants apportaient une touche pittoresque. J'avais pour camarades d'école des karaïtes. Ces Méridionaux aux cheveux d'un noir métallique, très arabes comme type, s'occupaient surtout d'agriculture et de jardinage. Le mouvement calviniste, jadis puissant en ces lieux, survivait. J'avais aussi des mahométans parmi mes compagnons : ils descendaient des Tatars... Enfin la longue domination russe avait laissé en héritage deux énormes églises orthodoxes aux coupoles enflées qui rappelaient la sollicitude du tsarisme pour la santé morale des fonctionnaires qu'il importait.* »

Véritable bouillon de cultures, ces confins polonais polyphoniques n'ont donc rien de commun avec la Pologne catholique d'aujourd'hui, comme le rappelle la revue *l'Autre Europe* (2) qui, justement, porte en exergue une citation de Milosz : « *Je voudrais montrer que dans les pays englobés par l'Empire de l'Est, la vie cache bien des mystères...* »

Mystères entretenus par l'ignorance générale de nos contemporains et par le dédain des historiens pour tous ces « petits pays » entre Allemagne et Russie dont les noms mêmes sont oubliés : Galicie, Podolie, Volhynie, Posnanie, etc. Mystères entretenus aussi par l'idéalisation de la vie des campagnes, cette aura de nostalgie d'un paradis lié à l'enfance, entretenant dans la littérature contemporaine des émigrés et des non-émigrés un véritable « mythe des confins » avec *son revers : l'anéantissement de l'Arcadie heureuse.*

POURTANT, ce mythe d'un pays heureux habité par divers peuples qui *se* nourrissaient mutuellement de leurs différences, s'il constitue le lien entre tous les « exilés de l'enfance », ne correspond pas vraiment à la réalité, même s'il continue à hanter les mémoires : monde régi par des lois féodales, territoire aux frontières du paganisme saturé de bêtes fantastiques — stryges, serpents magiques, chimères, — pogromes d'Ukraine, communauté irrationnelle entre Polonais et juifs fondée sur la tolérance autant que sur la haine, conflits nationalistes entre les Polonais et les Ukrainiens, les Polonais et les Lituaniens... « *Quelle Arcadie ? On crevait de faim. Et on s'entretuait dans des querelles de voisinage* », rappelle l'un des participants, comme pour ramener les rêveurs vers la réalité. Réalité qu'aborde Daniel Beauvois, l'organisateur du colloque, dans un ouvrage sociologique et historique (3) qui décrit l'asservissement politique d'une partie de la noblesse ukrainienne au dix-neuvième siècle, entre les deux partages, par « *une savante utilisation des défauts du pays dépecé* », pour conclure : « *L'Ukraine a été le laboratoire, et les Polonais les cobayes de la première expérience russe de digestion d'un énorme groupe social.* »

Cette inquiétude sur la destinée de l'homme saisit Czeslaw Milosz dans tous ses écrits, essais et conférences, d'une prodigieuse culture, d'une immense ouverture d'esprit qui l'incite à poursuivre sa réflexion à partir des sujets les plus divers, comme en témoigne *Empereur sur la terre* qui vient de paraître, recueil d'essais hétérogènes en apparence, écrits entre 1956 et 1974, où il traite de Witkiewicz, « *visionnaire d'apocalypse* », de Chestov (« *Chestov à qui il importait peu de violer les règles du jeu quand il parlait de Platon et d'Aristote, c'est-à-dire d'être indécent* ») ; de Simone Weil, qui « *poussa à l'extrême son désaccord avec le monde et les pouvoirs qui règnent sur lui* » ; du père de Conrad, poète et révolutionnaire d'Ukraine ; de l'influence de Swedenborg sur Dostoïevski ; de Boris Pasternak, envers qui il ne se montre pas tendre : « *Quand un poète ne peut préserver sa liberté que s'il est considéré comme un fou inoffensif, un saint innocent parce qu'il a perdu la raison, c'est que sa société est malade. (...) Il se retrouvait dans la position de Hamlet : étant un être singulier, il était à l'abri de la colère du maître et devait jouer la carte de la singularité. Mais que pouvait-il faire de son indignation morale ?* »

Idée du rôle du poète qu'il développa plus récemment dans *Témoignage de la poésie,* recueil de conférences faites à l'université Harvard en 1981-1982, et qui refuse l'irréalité, l'insolite à tout crin : « *L'acte poétique change selon la quantité de réalité qu'embrasse la conscience du poète. Ce qui nous entoure, ici et maintenant, n'est plus garanti. Cela pourrait aussi bien ne plus exister — et l'homme construirait sa poésie à partir de vestiges retrouvés dans les ruines.* »

L'homme des confins sait ce que sont les ruines et il refuse de s'aveugler, sachant que, si l'on vide les confins, c'est le centre qui risque de paraître vide. Saura-t-on encore longtemps d'où venaient Kafka, Rilke, I. B. Singer, Paul Celan, ces hommes des confins d'hier ? Quelque chose qui existait jadis et quelque part et dont la trace même disparaît.

(1) Voir « Le Monde des livres » du 21 novembre 1980.

(2) *L'Autre Europe,* cahiers trimestriels dirigés par Wladimir Berelowitch, éd. l'Age d'homme. L'avant-dernier numéro est consacré aux « Minorités » ; le dernier (nº 11-12) à « Trente ans d'oppositions ».

(3) *Le Noble, le Serf et le Revizor (La noblesse polonaise entre le tsarisme et les masses ukrainiennes, 1831-1863),* de Daniel Beauvois. Editions des Archives contemporaines, 1983 (BP 398 T, 75233 Paris Cedex 05).



● PHILOSOPHIE

Un penseur envahi par l'inquiétude

Eclipsé par les succès de Hegel, Schelling mérite qu'on le tire de l'oubli.

DANS les manuels d'histoire de la philosophie, Aristote succède à Platon et Hegel à Kant avec la même simplicité que celle qui préside à la répartition des rosiers dans un jardin à la française. Tout est clair, net, bien aligné ; pas de place pour les mauvaises herbes ni pour les fauteurs de trouble. Quant à l'enseignement universitaire, il est rare qu'il remette en cause ces clichés que propagent les manuels. C'est ainsi que des pans entiers de l'histoire de la philosophie disparaissent dans l'oubli. A force de ne jamais en parler, on finit par croire qu'ils n'ont pas existé. Tel est le triste sort qui, en France, s'est abattu sur l'œuvre de Schelling.

Voilà un philosophe qui, parce qu'il se trouve historiquement « coincé » entre Kant et Hegel, a été complètement éclipsé par ses deux aînés. Que Schelling représente pourtant, dans la construction de l'idéalisme transcendantal, une étape essentielle ; que ses idées aient constitué un moment important dans la genèse du romantisme allemand ; qu'il y ait chez lui une philosophie de la personne et de la liberté qui par certains côtés annonce l'existentialisme contemporain — ces évidences-là semblent avoir été bien peu remarquées.

Kierkegaard a eu beau déclarer son enthousiasme pour la pensée de Schelling, dont il suivit les cours à l'université de Berlin ; Ravaisson et Bergson ont eu beau essayer de faire connaître cette pensée en France, elle n'en reste pas moins négligée, malgré les livres importants que lui ont consacrés, tout au long de ce siècle, des gens comme Bréhier, Heidegger, Jaspers, Jankélévitch ou Gabriel Marcel. Et les quelques ouvrages de Schelling dont on trouve actuellement la traduction en France ne sont certainement pas des best-sellers.

On peut s'expliquer les raisons de cet état de choses, mais il ne faut en aucun cas s'y résigner. Même si elle n'est pas toujours d'une actualité brûlante, même si elle ne peut servir à patronner aucune des modes actuelles, la philosophie de Schelling est une pensée forte et singulière : l'une des grandes pensées qui ont marqué ce tournant du dix-huitième au dix-neuvième siècle au cours duquel se sont mis en place les fondements théoriques de notre modernité. Se référer à Schelling ne relève pas d'un goût morbide pour l'érudition mais, à la limite, de la simple honnêteté intellectuelle.

Entre Spinoza et Kant

C'est pourquoi il convient de saluer la récente publication en français de trois de ses principaux écrits de jeunesse. Certes, il s'agit de textes difficiles, de surcroît rédigés sous l'influence encore toute chaude de Fichte — dont la *Doctrine de la Science* (1794) a véritablement éveillé la vocation philosophique de Schelling. Mais il était indispensable de les traduire dans la mesure où sa pensée — une pensée en devenir permanent — est de celles dans lesquelles on ne pénètre qu'à condition d'en épouser le rythme et le mouvement chronologique.

Le premier de ces trois textes, *Sur la possibilité d'une forme de la philosophie en général,* pose la question de savoir à quelles conditions cette dernière peut être conçue comme science. La réponse, on s'en doute, va dans le sens de Kant, mais en tentant de dépasser le criticisme kantien. Schelling est à la recherche d'un absolu qui ne soit pas purement formel, qui donne un sens et un contenu à son désir de connaissance.

Cet absolu, il le trouve dès 1795, ainsi qu'en témoigne le texte suivant intitulé *Du moi comme principe de la philosophie.* Le moi dont il est ici question dépasse, en effet, le sujet kantien. Il n'est pas, comme celui-là, une forme vide ; il est une force agissante, un principe dynamique qui se pose lui-même et pose en face de lui la totalité des étants. Il s'identifie implicitement à la « nature naturante » chère à Spinoza — dont Schelling redécouvre l'*Ethique* à la suite de Jacobi et d'autres philosophes allemands de son époque.

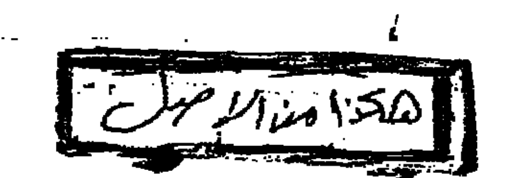
Rien d'étonnant, dès lors, à ce que son troisième texte de cette période, les *Lettres sur le dogmatisme et le criticisme,* mettent en scène une sorte de confrontation théorique entre Spinoza et Kant. Si l'on penche pour le dogmatisme, il faut être spinoziste ; mais il faut être kantien si l'on croit à la supériorité du criticisme. Schelling opte évidemment pour Kant, par souci d'insister sur le thème de la liberté humaine, dont il rappelle l'importance à travers une belle analyse de la tragédie grecque — qu'il faudrait rapprocher de Hölderlin et de Schiller. Cependant, l'idée que Schelling se fait de la liberté est finalement moins éloignée de Spinoza qu'il ne le pense lui-même, et les développements ultérieurs de sa philosophie l'amèneront à refaire une place importante à l'idée spinoziste de nature.

Qu'il y ait certaines contradictions à l'intérieur de ces textes, comme il y en aura dans toute la suite de l'œuvre de Schelling, cela est incontestable. Nous sommes en présence d'un esprit tourmenté, qui vit le doute, l'angoisse et la séparation d'une façon beaucoup plus intense que Hegel, le « rival abhorré » dont le système est plus parfait, mais bien moins frémissant. Les tours et les détours de la pensée schellingienne ont fini par jouer contre elle, alors que l'édifice convenablement bétonné de l'œuvre hégélienne a dominé sans peine toute la première moitié du dix-neuvième siècle.

Pourtant l'idéalisme allemand ne se résume pas à la *Phénoménologie de l'esprit,* même si celle-ci a eu tendance à rejeter dans l'ombre tous les « moments » théoriques qui l'avaient précédée. Kierkegaard, le premier, s'est efforcé de réhabiliter Schelling contre Hegel. On trouverait la même tendance chez Heidegger. Nos contemporains devraient, eux aussi, se sentir plus proches du premier que du second. Hegel n'apporte que des certitudes. Schelling, lui, nous communique son inquiétude, nous offre sa sensibilité toujours en éveil, nous confie ses doutes et ses repentirs. Son œuvre est peut-être moins achevée ; mais cet inachèvement est justement ce qui, aujourd'hui, la sauve de l'immobilité propre aux cadavres et aux objets de musée.

CH. DELACAMPAGNE.

★ **PREMIERS ÉCRITS (1794-1795), de Friedrich Wilhelm Joseph von Schelling, traduit de l'allemand par Jean-François Courtine avec la collaboration de Marc Kauffmann, PUF, collection « Epiméthée », 264 p., 165 F.**



Le 40e Festival de Cannes

La difficulté d'aimer

La grande question est : quel titre français donner au film de Stephan Frears *Prick up your ears,* sans offenser les oreilles pudibondes, qui d'ailleurs risquent d'être choquées par les dialogues, dans cette histoire de couple homosexuel qui connaît les mêmes difficultés qu'un bon brave couple hétéro. La difficulté d'aimer reste un thème éternel, le cinéma ne s'en lasse pas, qu'il vienne de Scandinavie, d'Angleterre (encore) ou même d'Argentine, où l'on s'est aimé même sous la dictature... C'est vrai pour les peuples comme pour les individus, cette difficulté d'être quand on est, comme Nico Papatakis, un « corps étranger »... Quelqu'un qui ne connaît pas ce type d'angoisse, c'est Melanie Griffith, pur produit du *melting pot* américain. Elle est venue présenter le film de Jonathan Demme, dans lequel elle est une femme dangereuse sous tous rapports...

SELECTION OFFICIELLE

« Prick up your ears »

La vraie nature de Joe Orton

Un film impitoyablement comique. Une vie tragique, celle de Joe Orton, auteur dramatique et iconoclaste.

On a beaucoup parlé de racisme à Cannes récemment, à tort et à travers, dans le cadre d'une dialectique très hexagonale où une bonne partie du jury, comme du public, de ce 40e Festival risque de ne pas retrouver son chemin. Le film de Stephen Frears *Prick up your ears* devrait comme un coup de mistral dans le ciel des idées floues balayer les faux-semblants et amener chacun à prendre clairement position. Sous ce titre absolument intraduisible mais vigoureusement obscène (une des versions les plus édulcorées pourrait en être « fume, c'est du belge ») se révèle sans ambage le visage d'une intolérance des mieux partagées, celle de l'homosexualité. Stephen Frears, le réalisateur de *The Hit* et de *My Beautiful Laundrette*, a entrepris de raconter scrupuleusement la vie sulfureuse de Joe Orton, auteur dramatique anglais – assassiné le 9 août 1967 par son amant, Kenneth Halliwell, qui se suicida aussitôt, – en s'appuyant sur les écrits et le journal intime d'Orton ainsi que sur la biographie rédigée par John Lahr. Orton avait dix-sept ans en 1951 quand il rencontra Halliwell, qui en avait vingt-cinq. Halliwell, cultivé, sophistiqué, prit Orton sous son aile et lui inspira le désir d'écrire. Bien imprudemment : Orton dépassa rapidement son maître.

Halliwell se mit à perdre ses cheveux, s'aigrit, tandis qu'Orton découvrait sa vraie nature, déployait son génie pervers et dévastateur. Toute la gloire du scandale auréola Orton sans jamais éclairer Halliwell, et la frustration de ce dernier ne fit que croître et s'approfondir au cours des seize années qu'ils vécurent en commun.

La peinture de l'Angleterre de l'après-guerre est ravageuse comme le talent satirique d'Orton. Stephen Frears a trouvé en Gary Oldman (Orton) et Alfred Molina (Halliwell) deux interprètes extraordinaires auprès desquels Vanessa Redgrave (Margaret Ramsay, l'agent littéraire d'Orton), dans un rôle bref mais essentiel, donne sa juste et cruelle mesure. On aurait tort de voir en *Prick up your ears* un tableau amer des déboires d'un couple d'homosexuels entre Londres et Tanger. Stephen Frears ni quiconque n'exclut qu'il puisse s'en trouver de plus heureux et de plus harmonieux. Celui-là porte en fait la douleur irrésistible du déséquilibre qui meurtrit un créateur vampirisé, anihilé par le talent plus vif de son compagnon. Et qui ne peut résoudre cette destruction de soi-même qu'en brisant à son tour cet autre qui lentement l'a déjà tué.

C'est sans doute là le film le plus violent, le plus drôle et le plus désespéré qu'on a projeté jusqu'ici à Cannes. A ne pas recommander aux âmes frileuses. Un film vrai, puissant, impitoyablement comique dans les plus atroces détails de la mort (tous authentiques) jusqu'au mélange des cendres dans l'urne finale. Un film brave, insolent, incroyablement plus cohérent et culotté que toutes les grandes machines bercées par les flonflons du Dolby. Mais c'est bien évidemment ce que l'on risque, comme à Joe Orton, de ne pas lui pardonner.

MICHEL BRAUDEAU.



Alfred Molina et Gary Oldman

RENCONTRE

Nico Papatakis, vingt ans après

Un corps étranger

En vingt ans, Nico Papatakis a fait quatre films. Le premier, les Abysses, *était présent en compétition. Le dernier,* la Photo, *passe ce jeudi 14 à la Quinzaine des réalisateurs.*

Printemps 1963. Un petit homme grec défraie la chronique. Son premier film, *les Abysses*, inspiré par *les Bonnes*, de Jean Genet, sabbat de deux femmes dans une ferme du Sud-Ouest, fait scandale. Le comité de sélection du Festival de Cannes hésite : faut-il retenir ce brûlot dans la sélection officielle ? Les avis sont plus que partagés.



VICTOR/ENGUERAND

Nico Papatakis

Tandis que se développe une campagne haineuse, un aréopage d'intellectuels français, emmené par André Breton, Jean Genet, Simone de Beauvoir et Jacques Prévert, publie dans *le Monde* un appel de soutien au film sulfureux, qui emporte la conviction du ministre André Malraux. *Les Abysses*, de Nico Papatakis, figurera dans la compétition sous le label France. Mais la montée des marches du palais de la Croisette prend des allures de croisade. A gauche, la gauche. A droite, la rage. Le metteur en scène devient, bien malgré lui, l'homme qui fait l'événement.

Vingt-quatre années plus tard, Nico Papatakis est de nouveau à Cannes et déambule tranquillement dans la ville. Son dernier film, *la Photo*, est présenté par la Quinzaine des réalisateurs. Dans le calme, un calme qui convient mieux à ce cinéaste serein. Est-il, au fait, vraiment cinéaste, lui qui a tourné seulement trois longs métrages depuis *les Abysses ? « Je peux ne pas faire de films, car je ne suis pas un homme du sérail*, explique Nico Papatakis. *L'idée de m'installer comme un réalisateur reconnu m'a toujours gêné ; je n'ai jamais voulu entrer dans un système ni vivre l'angoise permanente de ce métier cruel. Je ressens une nécessité impérieuse de raconter une histoire. Alors, je me mets au travail. Chacun de mes films est une expérience. Je peux donc attendre vingt ans entre deux tournages. »*

Ainsi, cet homme, né en 1918 à Addis-Abeba d'un père grec et d'une mère éthiopienne, a attendu sept ans pour réaliser *les Pâtres du désordre*, en 1970, parce qu'il avait *« un compte à régler avec la Grèce »*. A l'origine de son nouveau film, on ne trouvera pas une motivation personnelle excessive mais une rencontre, dans une île grecque, avec Jack Lang, alors ministre de la culture. *« Il voulait absolument que je fasse un film. Il voulait m'aider. Je lui ai proposé un projet de huit pages que j'avais dans mes cartons. Ça lui a plu, et il m'a accordé son soutien au titre de « l'aide directe » : un million de francs.*

» Les centres de la cinématographie grec et français ont suivi, puis j'ai présenté mon scénario à l'avance sur recettes de mon pays. Une fois encore, les professionnels grecs ont fait valoir que je n'habitais pas la Grèce. J'ai toujours été rejeté par le milieu du cinéma là-bas comme un corps étranger ; pourtant, j'ai toujours été grec, j'ai un passeport grec et, même quand je suis en France, je reste grec. L'idée de la naturalisation me hérisse. »

Dilemme qui est au cœur même de *la Photo*. Le film décrit une volonté d'intégration en France de deux exilés qu'une implacable violence arrêtera net.

On retrouve cette violence dans tous les films de Nico Papatakis. Même si, pour *la Photo*, la forme est plus sereine, moins dérageante. *« La violence n'est pas vraiment une caractéristique de la Grèce mais de mon histoire personnelle. Il n'y a pas de films ou de livres grecs violents. On y trouve parfois une irrascibilité passagère, méridionale. Le caractère grec de mon dernier film tient plutôt au mode de narration, proche de la tragédie classique, mais sans aucune citation. Je me suis contenté de citer une chanson populaire d'Athanassios Diacos, pope révolutionnaire tué par les Turcs,* « Quelle belle journée la mort a choisi pour me prendre... »

OLIVIER SCHMITT.

La mémoire de Cannes en un film

Cinémotion

Les images de la mémoire s'enchaînent pour le film, composé par Gilles et Laurent Jacob, qui raconte quarante ans de festival.

Pouvez-vous me citer un film qui, dès la première image, vous empoigne et vous entraîne durant une heure quarante dans tous les continents de la mémoire ? Un film qui n'éveille en vous que des sentiments enviables : tendresse, gratitude, respect ? Un film qui en contient soixante-dix et cependant n'en fait qu'un, que vous connaissez par cœur et qui pourtant est inédit ? Il a été projeté mercredi à Cannes, hors compétition, et en clair sur Canal Plus, c'est *le Cinéma dans les yeux*, de Gilles et Laurent Jacob, composé exclusivement d'extraits de longs métrages présentés au Festival depuis sa naissance.

Sans un mot de commentaire, sans l'aide d'aucun sous-titre, sans l'appui de la chronologie, par la seule force des images, par la seule succession affective et raisonnée des extraits, émerge une superbe dramaturgie, un « scénario » d'une force exceptionnelle, dont le héros est un mutant splendide et menacé : le cinéma.

Quelle histoire raconte *le Cinéma dans les yeux ?* Celle de ce Festival qui, en quarante années, a davantage consacré que révélé ? Sans doute, mais ce n'est pas le plus important. Au long de scènes espérées ou surprenantes, génératrices de réminiscences délicieuses ou fulgurantes, ce qui s'impose soudain comme une prise de conscience et comme une évidence, c'est le poids et le prix du cinéma. Un art si éminemment universel, associé si intimement à notre existence, nous en sommes responsables, comme le Petit Prince de sa rose...

Ce que raconte *le Cinéma dans les yeux* ? La guerre, l'amour, la mort... On rit peu, et rarement – comme à Cannes, depuis quarante ans. Comme dans la vie, la plupart du temps. Le film s'ouvre sur la jungle d'*Apocalypse Now*, de Coppola. Un peu plus tard, dans les ruines de *Quand passent les cigognes*, de Kalatozov, la pendule à coucou continue à marquer le temps, comme marquent le temps les cloches de *la Nuit de San-Lorenzo*, des frères Taviani, avant que n'explose l'église, ensevelissant les fidèles dans ses ruines.

Ou encore, lorsque tombent les otages fusillés de *la Bataille du rail*, de René Clément (Palme d'or 1946), les cheminots font siffler leurs locomotives. Et tandis que le prêtre de *Rome, ville ouverte*, de Rossellini, va à son tour être fusillé, de l'autre côté du grillage, les enfants sifflent doucement. Aussitôt *Los Olvidados*, de Bunuel, lapident le mendiant aveugle et crèvent son tambour. Sous la table, Oscar, du *Tambour*, de Volker Schlöndorff, pousse son impérieux cri d'angoisse, capable de briser le verre. Sur une table, un verre tangue lentement sous le regard de l'enfant de *Stalker*, de Tarkovski...

Ou encore : Claudia Cardinale embrasse Alain Delon dans *le Guépard*, de Luchino Visconti, elle renverse la tête, la redresse, elle embrasse toujours, mais c'est Jean-Paul Belmondo, et c'est *La Viaccia*, de Mauro Bolognini.

On aurait pu craindre que le film souffre du syndrome de « marabout-deficelle », ne soit qu'un « Cadavre exquis », mais s'il y a bien, en effet, des enchaînements virtuoses, rien n'est outré ou gratuit. Les associations de ton, de forme ou de fond répondent toujours à des nécessités émotives, se déclenchent sur un mot (*Amen* dit Bette Davis dans *All about Eve* de Mankiewicz, et les petites nonnes de *Thérèse* d'Alain Cavalier se mettent à danser), sur un geste, sur un sentiment, sur un visage.

Ah ! les visages... Le sourire condamné de Welles dans *le Troisième Homme*, de Carol Reed, et la poignante nostalgie que procurent les apparitions dans toute la beauté, la précarité immortelle de leur jeunesse, de Gérard Philipe, de Cary Grant et Ingrid Bergman, de Simone Signoret. Peu de scènes dialoguées, mais Truffaut parle soudain de son travail dans *la Nuit américaine*, et c'est foudroyant.

Lorsqu'il s'est agi pour le Festival de célébrer l'anniversaire de sa maturité, le principe du film de montage ayant été posé, on prit contact avec un grand nombre de metteurs en scène français. Tous se déclarèrent intéressés, puis se récusèrent, faute de délais. Gilles Jacob, délégué général du Festival de Cannes, ancien critique mais cinéphile en pleine activité, et son fils Laurent, assistant metteur en scène, prirent alors le relais. En moins de dix mois, ils ont relevé le défi et franchi tous les obstacles, financiers, techniques, artistiques.

Sur les mille deux cents longs métrages projetés à Cannes depuis quarante ans, ils en ont sélectionné deux cent cinquante, puis sont partis à la chasse aux copies à travers le monde. Certains ayants droit avaient disparus, certains négatifs étaient perdu... Il a fallu ensuite collecter les extraits (d'une durée variant de quinze secondes à trois minutes), accorder la couleur et le noir et blanc, le Cinémascope et les autres formats, et réussir ce qui paraissait impossible, le mariage harmonieux de toutes les musiques qui se suivent sans se heurter, jusqu'à ne plus former qu'une seule et cohérente partition.

Le Cinéma dans les yeux ne peut arrêter là sa carrière, il faut qu'il soit distribué en salles, il faut qu'il soit accessible en cassettes. C'est un film de chevet à voir et à revoir, comme il y a des livres de chevet à lire et à relire.

Pour tenter de le résumer sans le réduire, lui qui résume sans les réduire quarante ans de bonheurs, offrons-lui un mot : cinémotion.

DANIÈLE HEYMANN.

Melanie Griffith

L'Echappée belle...

Melanie Griffith, dans Something Wild, *le film de Jonathan Demme, tient un double rôle. A Cannes, elle est elle-même et en vaut bien dix.*

Lulu est impudente et insolente, elle porte des gris-gris post-hippies et une perruque brune à la Louise Brooks. A mi-chemin, pourtant, elle se défait de cette identité, devient une jeune femme, vulnérable, terrifiée.

Melanie Griffith est, elle aussi, faite de ces violents contrastes. Une voix haut-perchée, mais un corps épanoui. Une sensualité ouragan, mais une forme d'innocence. Les lèvres vous disent une chose, les yeux vous en racontent une autre. Pas étonnant que Brian De Palma l'ait choisie pour être son héroïne dans *Body Double*.

Arthur Penn est le premier à avoir su déceler ce mélange explosif. Dans *Night Moves (la Fugue)*, il en faisait une nymphette fugueuse que devait retrouver Gene Hackman, un détective à l'âme troublée. Melanie Griffith n'avait pas encore quinze ans, mais elle défrayait déjà la chronique. Double titre de gloire, si l'on ose dire : elle était la fille de Tippi Hedren, la très hitchcockienne héroïne des *Oiseaux...*, et elle avait épousé à l'âge de quatorze ans un comédien presque inconnu du nom de Don Johnson (quinze ans plus tard, ils viennent de se retrouver dans un épisode de *Miami Vice*).

Peu de temps après la sortie de *la Fugue*, Michael Ritchie l'engage dans *Smile*, une satire sur les concours de beauté hélas inédite en France. Nymphette toujours, mais plus audacieuse encore, elle tente de séduire Paul Newman dans *The Drowning Pool*. Plusieurs films plus ou moins oubliables suivent. Melanie s'ennuie, elle tente de prendre la tangente vers la télévision. Entretemps, Tippi Hedren, qui a divorcé du père de Melanie et s'est remariée, se découvre une passion pour la protection des animaux sauvages – elle a même un zoo privé – et produit *Roar*. Au cours de ce tournage, Melanie frôle la mort...

Elle décide de prendre sa carrière plus au sérieux, fait un passage d'un an à New-York dans le prestigieux cours d'art dramatique de Stella Adler, revient sur Los Angeles, tourne encore quelques films tout aussi oubliables, tels que *Fear City*, mais on y sent qu'elle se cherche et qu'elle est bien déterminée à se trouver. Après la sortie de *Body Double*, on imagine sa carrière enfin lancée – mais Melanie fait ce qu'elle veut, elle a épousé Steven Bauer (le compagnon d'Al Pacino dans *Scarface*, précédent film de De Palma), et ce qu'elle veut, c'est un enfant. Elle l'a. Deuxième année sabbatique.

Cadeau bonus pour cinéphiles. La série « Alfred Hitchcock présente » vient de reprendre du service à la télévision américaine. Repartant des scénarios de la série originale, mais tournés par des metteurs en scène d'aujourd'hui, avec des acteurs d'aujourd'hui. Un de ces épisodes réunit Meélanie Griffith, Steven Bauer (ils sont désormais séparés)... et Tippi Hedren.

Outre *Dangereuse sous tous rapports*, Melanie Griffith a deux rôles d'avance sur nous : une sorte de Calamity Jane futuriste dans *Cherry 2000*, et surtout un personnage dramatique dans *The Milagro Beanfield War*, de Robert Redford. Elle n'en revenait pas, Redford lui disait à leur première rencontre le respect qu'il éprouvait à l'égard de son travail. *« Respect »*, s'étonnait-elle: Un mot qu'on n'employait guère à son endroit. Elle a peut-être été la dernière à s'en apercevoir, mais l'époque du *« Sois belle et surtout tais-toi »* est révolue.

HENRI BEHAR.

Le Festival de Cannes

UN CERTAIN REGARD

Histoires d'amour

Amour incestueux et femme-objet en Norvège. Amour du prochain, amour de l'art au Danemark. Amour et amitié éphémères en Angleterre. Premier amour bouleversant en Argentine. Jours fastes...

La Norvégienne Vibeke Lokkeberg est une femme de haute stature au beau visage anguleux, mis en relief par une chevelure sauvage. Dans son film, *Hud*, elle joue elle-même le rôle de Vilde, celle qui, depuis son enfance, a été forcée à des rapports incestueux avec son beau-père. De ces rapports lui est née une petite fille. C'est le secret de Vilde, et elle passe pour sorcière. Vibeke Lokkeberg raconte en images splendidement hiératiques, avec des retours en arrière qui sont les douleurs de la mémoire, le sort d'une femme-objet dans la bourgade d'une île norvégienne, à la fin du siècle dernier, où les hommes et le pasteur font la loi du sexe et du dieu de colère. Vibeke Lokkeberg se détache sur les cieux et les paysages comme une vision obsédante.

Le Festin de Babette, de Gabriel Axel, vient du Danemark. C'est l'adaptation d'une nouvelle de Karen Blixen, qui nous entraîne, en plein dix-neuvième siècle, dans un petit port perdu de la côte du Jutland, battu par la mer du Nord. Là aussi, il y a un pasteur. Mais c'est un être de droiture et de bonté, qui a su réunir une petite communauté de fidèles.

Le pasteur a deux filles, Filippa et Martine. Elles auraient pu se marier, elles sont restées avec leur père, dont elles perpétuent la mémoire, la foi et la charité dans leur âge mûr. Un jour, Babette Hersant, qui devait s'exiler après l'écrasement de la *Commune* de 1871, leur est arrivée de Paris, avec une lettre de recommandation. Elle est devenue leur servante. Quatorze ans plus tard, à l'occasion d'un « dîner français » que Babette a tenu à préparer *elle-même pour une célébration*, le mystère qui l'entourait se dissipe.

Ce film est beau, plastiquement, comme le sont, d'ailleurs, presque tous les films à Cannes. Mais cette beauté est, à travers l'esthétique, narrative et morale. Dans ce monde nordique surgi du passé, la pureté de l'âme et l'innocence ont cours. Et si l'on sent bien l'accent mis sur les thèmes de la jeunesse perdue, des choix imposés par la vie, du renoncement, il n'y a autour de cela qu'une poussière de nostalgie. Ce film irradie l'amour des êtres, de la nature originelle, et de la création artistique. Car Babette est, en fait, une artiste qui rend aux autres, par le fameux festin, toute la chaleur humaine et spirituelle qu'on lui a donnée. Babette ou Stéphane Audran, digne et magnifique, auprès d'interprètes danois et suédois tous excellents.

Entre pluie et soleil

Le passé encore dans *Un mois à la campagne*, de Pat O'Connor, cinéaste d'origine irlandaise qui était en sélection officielle en 1984 avec *Cal*. Un passé plus récent : 1920. Birkin, un jeune homme rescapé de la guerre, vient à Oxgobdy, village du Yorkshire, pour dégager dans l'église, une fresque du Moyen Age. Il rencontre Moon, autre ancien combattant, chargé de fouilles au cimetière, et qui espère découvrir une chapelle saxonne. Entre pluie et soleil, c'est l'été dans une campagne où bourdonne le charme discret d'une Angleterre traditionnelle. Birkin est attiré par Alice, la femme du pasteur, qui cultive ses roses en robe de tussor. Moon a des tendances homosexuelles, on l'apprend par hasard. Mais rien n'arrive.

Le réalisateur traite tous les rapports de sentiments (amour et amitié ambivalente) avec un art de l'intimisme et de la suggestion qui touche profondément. Est fort, ici, tout ce qui n'est pas dit, une triple relation esquissée, la mélancolie de l'éphémère portée par Colin Firth, Kenneth Branagh et Natasha Richardson.

Avec *Sofia*, fil argentin d'Alejandro Doris, le temps se rapproche. A Buenos-Aires, au printemps 1978, la police de la dictature militaire fait la chasse aux opposants et aux suspects. Pedro, adolescent, fils de grands bourgeois, vient en aide à Sofia, une femme de trente-huit ans, qui erre dans les rues, sans argent, sans amis, et risque à tout moment d'être arrêtée.

Il la cache dans une maison vide appartenant à ses parents. Il n'a pas de conscience politique, mais il ne supporte pas la situation. Peut-être pour exorciser la peur et le danger, Sofia initie Pedro à l'amour physique au cours d'une scène dont la sensualité et la tendresse font oublier, mais pas pour longtemps, l'atmosphère oppressante de la ville quadrillée par des tueurs. Alejandro Doris décrit avec fougue le romantisme de ce premier amour vécu hors des règles par Pedro, sans relâcher l'étau politique où Sofia se trouve prise, et dont elle veut préserver le garçon. Dora Baret trébuche d'une façon de plus en plus tragique dans les pièges de la clandestinité, de l'oppression policière et de la passion condamnée. Alejandro Mildrud accomplit, dans la prise de conscience du désespoir, le passage de l'adolescence à l'âge d'homme. Qui parlait donc de mélodrame ? C'est bouleversant.

JACQUES SICLIER.

MUSIQUE

Lucio Dalla à l'Olympia

Le cousin italien de Michel Jonasz

La nouvelle vague de la chanson italienne poursuit son offensive en France. Après Paolo Conte et Francesco Guccini, qui ont triomphé à l'Olympia au cours du premier trimestre, voici, toujours boulevard des Capucines, Lucio Dalla. Quarante-trois ans, petit, trapu, la tête enfoncée jusqu'aux yeux sous un bonnet de tricot, il chante des petites comédies sociales, des fables, des histoires surréalistes.

Lucio Dalla se produit en Italie dans des stades de 50 000 à 70 000 personnes. Lucio Dalla a commencé son aventure en jouant du jazz, singulièrement du saxophone et de la clarinette, en compagnie de Chet Baker et d'Eric Dolphy, puis avec un groupe de jazz-rock, les Flippers. Il y a plus d'un an, Lucio Dalla avait donné trois concerts à Bobigny. Le voici à l'Olympia, en cousin italien de Michel Jonasz, avec des chansons qui se sont nourries de toutes les musiques qu'il a aimées, celles qui vivent encore dans les campagnes italiennes et dans certains bistrots de Bologne sa ville natale. La dernière chanson – le dernier succès – a été imaginée près de Naples, sur le piano de Caruso. Elle raconte le dernier jour de la vie du fameux ténor. Caruso n'a pas chanté depuis trois ans, il a un cancer aux poumons, il est amoureux fou d'une jeune étudiante en art lyrique.

La nuit de sa mort, il fait très chaud, l'air est moite. Caruso se lève brusquement, va sur la terrasse de sa maison dominant le petit port, et chante avec une voix extraordinairement puissante une étonnante déclaration d'amour aux couleurs un peu surréalistes et dans laquelle il confond les lumières du port avec celles de Manhattan...

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, les 14 et 15 mai, 20 h 30.

NOTE

Le 17 mai, jour « J » pour la ruée vers l'art

Dimanche, les musées vont plus que de coutume s'ouvrir au public et seront pour la plupart gratuits. On pourra même y aller en train avec des billets à moitié prix. Dans beaucoup de régions, la SNCF s'associe en effet à cette journée portes ouvertes du Mois des musées et des arts plastiques : il suffira aux guichets de gare de demander un aller-retour « ruée vers l'art » et dans les musées de faire apposer sur le billet un tampon justifiant la visite.

La « ruée vers l'art » de cette année affiche pas moins de mille manifestations à travers la France, expositions, rencontres, débats, ateliers, en particulier avec les scolaires (le ministère de l'éducation nationale organise du 18 mai au 23 mai une semaine des arts dans les écoles). Une médiatisation de la fête ; (200 000 affiches signées Annette Messager, 150000 tracts, 10000 badges, 100000 autocollants, des cartes postales, un journal édité par *l'Evénement du jeudi*, des clips... bien aidée par un partenaire mécène : les banques du groupe CIC.

G. B.

Le concours des quatuors d'Evian

Paris, Stuttgart San-Francisco

Dissension entre le jury officiel et celui de la presse internationale sur la valeur des lauréats de l'année.

Le concours des quatuors à cordes, qui reste une des grandes attractions du Festival d'Evian, a donné des résultats fort contrastés. Le niveau général des onze candidats était sans doute inférieur à celui des meilleures années, mais deux d'entre eux semblaient émerger nettement. Le jury officiel, présidé par le violoniste hongrois Tibor Varga, qui se targuait d'apprécier « en artisan et en technicien », n'a pas cru devoir décerner de premier prix, et a placé à égalité, au deuxième rang, le Quatuor Parisii (France) et le Quatuor Hugo-Wolf (Allemagne fédérale).

Les Français (qui appartiennent à l'Orchestre national et à celui de l'Opéra, ainsi qu'à l'Ensemble orchestral de Paris), très bons instrumentistes certes, manquaient de véritable imagination pour recréer la musique. Les Allemands de Stuttgart, élèves du Quatuor Melos (qui faisait partie du jury) sont au contraire promis à un bel avenir après leurs exécutions superbes du *Troisième Quatuor* de Bartok et d'*Ainsi la nuit*, d'Henri Dutilleux ; mais ils ont mal tenu la distance des épreuves et, après un *Onzième Quatuor* de Beethoven un peu guindé, ont moins bien joué le *quatuor en mi bémol K 428* de Mozart en finale que lors de l'éliminatoire.

Le jury de la presse internationale s'est montré plus sensible au charme du Quatuor Franciscan (de San-Francisco) : quatre jeunes filles, dont deux d'origine asiatique, d'un ensemble parfait, d'un style très pur, éblouissantes dans le *Deuxième Quatuor* de Mendelssohn, le *Quatrième* de Bartok et le Mozart imposé, malgré quelques écarts de justesse qui leur ont peut-être coûté cher. Elles auront eu la consolation d'enlever des récompenses plus substantielles que les premiers lauréats du jury officiel...

JACQUES LONCHAMPT.

Le palmarès

Pas de 1er prix ; 2e prix, Quatuor Parisii (également prix de la meilleure interprétation d'une œuvre française pour le Quatuor de Ravel) et Quatuor Hugo-Wolf ; prix du jury de la presse et prix de la ville d'Evian : Quatuor Franciscan ; meilleure interprétation d'une œuvre du vingtième siècle : quatuors Hugo-Wolf et Danubus.

Communication

Au tribunal de Paris

Havas et la liberté de critique

L'agence Havas a été déboutée, mercredi 13 mai, de l'instance qu'elle avait engagée devant la première chambre du tribunal civil de Paris, afin de faire condamner les dirigeants des agences de publicité Boulet-Dru-Dupuy-Petit, Roux-Séguéla-Cayzac et Goudard, et FCA-FCAB. Havas leur reprochait de l'avoir dénigrée en citant sa marque au cours d'une campagne lancée en février 1987 (*le Monde* du 8 avril).

Sous le titre *« Aux larmes, citoyens »*, un texte publicitaire présenté sous forme de lettre ouverte à MM. Chirac, Balladur et Léotard (publié dans *le Monde, Libération, Stratégies, Médias, Communication et Business*), demandait notamment : *« Où est la liberté quand un même groupe, Havas pour le nommer, contrôle nettement plus du tiers de l'espace publicitaire français ? »* Havas contestait ces chiffres en affirmant ne détenir que 18 % du marché et accusait les publicitaires d'avoir *mené une campagne destinée à démanteler* l'agence avant sa privatisation.

Mais le tribunal, présidé par Mme Huguette Le Foyer de Costil, relève dans son jugement : *« Il ne peut être contesté que cette société occupe une position prépondérante »*, avant de déclarer : *« Si excessive que soit l'expression de ces critiques et quelque désobligeants que soient ces propos pour la société demanderesse, ils ne font qu'exprimer une opinion sur les risques d'une concentration excessive dans le domaine des moyens de communication.*

» Cette manifestation d'opinion bénéficie de la liberté attachée à la critique de la position dominante de certains groupes et à l'expression des diverses conceptions et doctrines sur la nécessité de définir, dans les secteurs de la communication et de la publicité, les seuils au-delà desquels ces concentrations deviennent abusives. Ainsi, les divers passages des lettres incriminées ne contiennent pas d'éléments de nature à caractériser un abus du droit de critique. »

MAURICE PEYROT.

● **Privatisation d'Havas : l'offre publique de vente débutera le 25 mai.** – M. Pierre Dauzier, président de l'agence Havas, a indiqué que l'offre publique de vente des parts de l'Etat dans l'agence débuterait le lundi 25 mai pour se terminer à la fin de la même semaine. C'est le 22 mai que le ministre des finances annoncera le prix de vente du groupe publicitaire et les noms des actionnaires constituant le « noyau dur » détenant 20 % des titres. Selon M. Dauzier, le choix de ces actionnaires se fera à partir des recommandations d'Havas. *« Nous voulons*, a-t-il expliqué, *des entreprises stables complémentaires et professionnelles qui contribuent à la stratégie d'Havas »*.

Le président d'Havas a précisé que la direction générale des télécommunications pourrait prendre une participation de 39 % dans une filiale du groupe, l'Office d'annonces (ODA), qui détient l'exclusivité de la publicité dans l'annuaire téléphonique (*le Monde* du 7 mai).

La SEPT sur satellite

La chaîne culturelle « nouvelle frontière » du service public

Le gouvernement a donné, le mardi 12 mai, un « feu vert » étonnamment rapide à la Société d'édition de programmes de télévision (SEPT), en lui réservant, aux heures de grande écoute, un canal du satellite TDF 1 (le lancement est prévu pour avril 1988).

Un consortium public, à la nature juridique encore imprécise, chargé de l'exploitation de la chaîne, réunira dans un premier temps autour de la SEPT les sociétés nationales Antenne 2 et FR 3. Il pourrait ensuite s'élargir à des partenaires européens. Les discussions en cours avec les chaînes publiques ouest-allemandes se poursuivront notamment au cours du prochain sommet franco-allemand du 20 mai, en présence du ministre de la culture et de la communication, M. François Léotard (*le Monde* du 12 mai). Des contacts ont également été noués avec le service public espagnol, TVE.

La constitution de ce pôle public – voulue par le président de la SEPT, M. Georges Duby – apporte à un secteur secoué par la privatisation de TF 1 ce qu'un responsable appelle une *« nouvelle frontière »*. Elle permet aussi au gouvernement de faire jouer en faveur du projet un véritable *« droit de préemption »*. Il revient normalement, en effet, à la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) d'attribuer les canaux de ce satellite. Une autorisation qui n'est pas nécessaire pour le service public. Autre faveur faite au projet culturel : la SEPT ne participera pas au capital de la société de commercialisation des satellites TDF 1-TDF 2, Tevespace, et pourra ainsi consacrer l'intégralité de ses ressources à la production de programmes.

Une concentration des moyens financiers qui ne sera pas de trop. La SEPT, qui, en l'état actuel des négociations interministérielles, ne devrait bénéficier d'aucune « rallonge » budgétaire l'an prochain, devra probablement se contenter d'une reconduction de son actuelle dotation de 300 millions de francs pour nourrir la programmation quotidienne de ses quatre à cinq heures d'antenne. Antenne 2 et FR 3 donneront un « coup de main » et fourniront des émissions au consortium, une fois réglés les épineux problèmes de droits. Un apport qui devrait être complété par celui des télévisions allemandes. La ZDF aurait déjà offert sa collaboration.

Pour le temps d'antenne restant de toute façon disponible (de minuit à 19 heures ou à 20 heures), la réunion interministérielle a officiellement mandaté la Société d'édition pour qu'elle recherche un partenaire – un colocataire du canal – aux programmes complémentaires et cryptés. Les contacts déjà ébauchés avec Canal Plus et surtout avec Hachette devraient donc se poursuivre, même si d'« autres possibilités » sont également étudiées. Mais ce colocataire devra, lui, être agréé par la CNCL et verser son écot à la société de commercialisation.

PIERRE-ANGEL GAY.

Mouvements sociaux dans des imprimeries du groupe Hersant

Plusieurs titres lyonnais du groupe Hersant ont été empêchés de paraître jeudi 14 mai, à la suite d'un mouvement de grève déclenché par le syndicat du Livre CGT, appliquant un mot d'ordre national pour la défense du système de protection sociale. Le mouvement de grève a affecté *Lyon-Matin, le Journal Rhône-Alpes, Lyon-Figaro, France-Soir Lyon* et l'édition du *Figaro* distribuée dans l'ensemble de la région Rhône-Alpes. Le quotidien *Le Progrès*, propriété du groupe Hersant depuis le début de 1986, a paru avec quelque retard, à la suite de *« réunions d'informations »* organisées par la CGT à l'intention du personnel.

● **Jean-Paul Mari et Frédéric Laffont Prix Albert-Londres 1987.** – Le Prix Albert-Londres pour la presse écrite a été attribué, le mercredi 13 mai, à Jean-Paul Mari, du *Nouvel Observateur*, pour l'ensemble de ses reportages. Le Prix Albert-Londres pour l'audiovisuel a été décerné à Frédéric Laffont (agence Inter-Scoop) pour son film *la Guerre des nerfs*, réalisé pour l'émission « Taxi » de FR 3.

● **Grève à *la Dépêche du Midi*.** – Une grève de vingt-quatre heures lancée par la Fédération des travailleurs des industries du livre, du papier et de la communication (FILPAC-CGT) a empêché le quotidien toulousain *la Dépêche du Midi* de paraître jeudi 14 mai. La grève, décidée la veille, a trois motifs : la journée d'action *« face au démantèlement de la Sécurité sociale »*, le soutien aux salariés de l'Imprimerie moderne d'Agen (trente et un emplois supprimés), une filiale du journal, et *« la remise en cause du droit de grève par la direction de* la Dépêche ». La CGT estime que la retenue sur salaire effectuée par la direction du groupe ne correspond pas au temps effectif de l'arrêt de travail.

● **RECTIFICATIF.** – Contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 5 mai, à l'occasion du décès de Denise Servan-Schreiber, c'est Robert Servan-Schreiber qui a fondé le journal *les Echos* en 1908 à l'âge de vingt-huit ans et non son frère Emile qui n'avait que seize ans à l'époque. Ce n'est qu'après la deuxième guerre mondiale qu'Emile Servan-Schreiber est devenu actionnaire du journal à parts égales avec son frère jusqu'en novembre 1963.

Après le départ de vedettes d'Antenne 2 sur TF1

Inquiétude de la Société des journalistes

La Société des journalistes d'Antenne 2 a fait part, le mercredi 13 mai, de son *« inquiétude »* sur l'avenir de la chaîne de service public. *« A grands coups de publicité, d'embauches et de projets spectaculaires, les nouvelles télévisions privées sont déjà armées pour la rentrée de septembre*, indique-t-elle dans un communiqué. *A Antenne 2, rien, sinon des départs. »*

Soulignant que la chaîne a *« une réputation à défendre »*, la Société des journalistes affirme que depuis six mois, énergie, talents et compétences *« se brisent contre les portes closes, le manque de confiance, l'incohérence et l'absence de projet de la nouvelle direction »*. *« Cette dernière*, poursuit le communiqué, *a déjà laissé partir plusieurs collaborateurs (producteurs, animateurs et journalistes) qui ont assuré le succès et l'image d'Antenne 2, notamment chez les jeunes : Pascale Breugnot (« Psy-show »), Dominique Cantien (« C'est encore mieux l'après-midi »), Christophe Dechavanne, Philippe Bouvard, Alain Decaux, Marcel Jullian, Gérard Holtz, Jean-Claude Paris. »*

La direction de l'information de la chaîne a annoncé le soir même – en guise, sans doute, de réponse au communiqué – que plusieurs journalistes venant de RTL, Canal Plus et Europe 1 faisaient leur entrée dans la rédaction. Notamment Gilles Leclerc, ancien rédacteur en chef adjoint à RTL, qui entre au service politique intérieure, ainsi que Anberi Edler, qui présentait les journaux de Canal Plus, ce dernier assurera la présentation des flashes horaires que lancera prochainement Antenne 2.

Les difficultés de « Minute »

Deux précisions

A la suite de notre article du 8 mai relatant les difficultés internes du journal Minute, *M. Yves Montenay, actionnaire majoritaire de l'hebdomadaire, nous précise :*

M. Patrick Buisson n'a pas été séquestré dans son bureau le 6 mai dans l'après-midi. Nous avons, en effet, déjeuner ensemble à l'extérieur de 14 heures à 16 heures, et j'ai passé le reste de la journée dans diverses réunions auxquelles il participait.

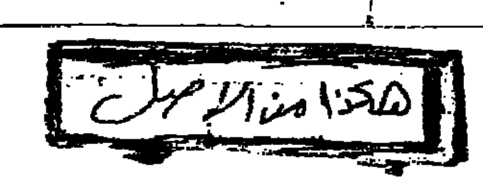
L'objet des discussions que j'ai eues avec M. Patrick Buisson concernait des questions étrangères à la ligne politique du journal, et dont la justice est saisie.

D'autre part, M. Jean-François Gautier, rédacteur en chef de Minute, *qui, avec deux autres journalistes, soutient M. Montenay dans son conflit avec M. Buisson, nous écrit :*

Les trois journalistes cités affirment, de la manière la plus solennelle, que personne n'a été séquestré par eux dans les locaux de *Minute*, et qu'ils n'ont porté aucun coup à quiconque, ce que peut confirmer toute personne travaillant dans l'entreprise. (...) Vous écrivez enfin que Patrick Buisson a *« annoncé le licenciement »* des trois journalistes cités. Ils affirment quant à eux n'avoir pas été licenciés.

[Dans son éditorial publié par le dernier numéro de *Minute* (14 au 20 mai), le directeur de l'hebdomadaire, M. Patrick Buisson, donne une version totalement différente de celle de M. Montenay. Le directeur écrit : *« Le mercredi 6 mai, M. Yves Montenay a débarqué dans mon bureau en compagnie d'une escouade de gros bras (...). J'ai tout de suite compris qu'il ne venait pas prendre le thé. Pendant plusieurs heures, j'ai été un directeur séquestré. (...) M. Montenay était venu exiger ma démission. Il n'avait aucun mandat pour ce faire. D'où le recours aux gros bras. »*

Précisons, d'autre part, qu'à la suite des incidents trois journalistes ont été mis à pied pour une durée de huit jours. La direction de *Minute* a annoncé sa détermination de poursuivre à leur encontre la procédure de licenciement.]



...nication

...ritique

Après le départ de vedettes d'Antenne 2 sur TF1

Inquiétude de la Société des journalistes

...ice public

Les difficultés de « Minute »

Deux précisions

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

TITUS ANDRONICUS. Chaillot, Grand Théâtre (47-27-81-15), 20 h 30.

PLAUTO IN FARSA. Créteil, Maison des arts (48-99-18-88), 20 h 30.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), 20 h : Ballets Jenkins/Appel.

COMÉDIE-FRANÇAISE. Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), 20 h 30 : les Femmes savantes.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre 20 h 30 : Titus Andronicus, de W. Shakespeare ; Théâtre Gemier 20 h 30 : Capitaine Bada, de J. Vauthier.

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE, (43-25-70-32), 20 h 30 : la Ronde, de A. Schnitzler.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : *Crucifixion dans un boudoir turc, de Jean* Gruault.

TEP (43-64-80-80), 19 h : Partage de midi.

BEAUBOURG (42-77-12-33), Débats-Rencontres : 18 h 30 : Art de voir-Art de décrire ; 21 h : Immigration et pluralisme culturel ; Salle d'actualité Bpi : 18 h 30 : Lettres, images, mots : langages cachés des nombres. Cinéma-Vidéo : Cycle brésilien : voir la programmation à la rubrique Cinémathèque ; Vidéo-Information : 16 h : Haroun Tazieff : les colères de la Terre, de J.-L. Prévost ; 19 h : L'après 36, de W. Thijssen ; Vidéo-Musiques : 16 h : Léonard Bernstein ; 19 h : les Lombards, de Verdi ; Concerts-Spectacles : 20 h 30, IRCAM : 10e anniversaire (œuvre de F. Bayle) ; 18 h 30 : Concert musique de chambre « Classiques du XXe siècle ».

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), Concert : 20 h 30 : Alceste.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30) 20 h 30 : Musique populaire des villages et des villes grecs.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré.

BLANCS MANTEAUX (48-87-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) *I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins* ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : Nos amis les flics ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) 22 h : les Taupes niveaux ; 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage.

LE GRENIER (43-80-68-01) 22 h : Un pré vert, le tourment et deux boules de billard.

PETIT CASINO (42-78-36-50) 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) 18 h 30 : Reste avec nous ; 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) 20 h 30 : spectacle Feydeau-Musset.

TINTAMARRE (48-87-33-82) 18 h 30 : les Heures pétillantes, dern. le 18 ; à partir du 19 : Authentique mais vrai ; 21 h 30 : Bufo ; 22 h 30 : Des maux d'amour.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.

DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h, Histoire nomade, 20 h : Ahnung.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50), 20 h 30 : Medea Medea, Lusaa.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 30 : Ch. Leatherich.

18-THÉATRE (42-26-47-47) 20 h 30 : Secrètes, 22 h : Canape via.

Opérettes Comédies musicales

MOGADOR (42-85-28-80) 20 h 30 : Cabaret.

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75) 20 h 30 : Dreamgirls.

Opéra

BERCY (43-46-12-21) 20 h 30 : Nabucco.

Le music-hall

CASINO DE PARIS (45-72-11-22) 20 h 30, (loc. : Olympia) : P. Sébastien.

ESCALIER D'OR (Voir Th. subventionnés.)

MAISON DES CULTURES DU *MONDE (45-44-41-42) 20 h 30 : Musi*que populaire grecque.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : L. Dalla.

TH. GRÉVIN (42-46-84-74) 20 h 30 : L'institut de jonglage ; 22 h : Lacombe et Asselin.

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), 20 h 30 : Dreamgirls.

Les concerts

Lucernaire, 18 h : M. Cumant, A. Sève (Beethoven, Lefebvre, Roger...).

Forum des Halles, 12 h 30 : Quatuor Rosamonde (Haydn, Puccini, Ravel).

Théâtre de la Bastille, 21 h : A.-M. Fijal (Schuman, Fijal).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm.

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière : Ch. Mantoux (Sweelinck, Hanff, Buxtehude...).

Auditorium Radio 3 : Qing Miao (Brahms, Mahler, Fauré...).

Centre Bösendorfer, 18 h 30 : Th. Delacour (Beethoven, Schubert, Liszt...).

Institut hongrois, 20 h 30 : D. Ranki, E. Klukon (Mozart, Debussy, Liszt).

Auditorium des Halles, 20 h 30 : L. Lortie (Mozart, Ravel).

Hôtel Hérouet, 20 h 30 : M.-C. Legall (Beethoven, Saint-Saëns, Chopin).

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Jeudi 14 mai

Ecole Alsacienne, 18 h 45 : J.-C. Orliac, R. Siegel, M. Denize (Marais, Purcell, Rossini...).

Grande Halle de La Villette, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. V. Neumann (Mahler).

Salle Cortot, 20 h 30 : J.-F. Gardeil, B. Eidi (Fauré, Roussel, Poulenc...).

En région parisienne

BOBIGNY, MC 93 (48-41-11-45), 21 h : A. Cuny.

CRÉTEIL, maison des arts (48-99-90-50), 20 h 30 : Plauto in Farsa.

GENNEVILLIERS, théâtre (47-93-26-30) 20 h 30 : Molière 2.

LEVALLOIS, auditorium M. Ravel 20 h : Jazz in Levallois.

MAISONS-ALFORT, Théâtre Claude-Debussy (43-75-72-58), 20 h 45 : Memphis Slim.

MALAKOFF, Théâtre 71 (46-55-43-45) 20 h 30 : Roulette d'escrocs.

MARNES-LA-COQUETTE, église Sainte-Eugénie, 21 h : Duo Horreau, Tréhard (Bach, Rameau, Granados).

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (47-21-18-81) 21 h : C'est dimanche.

VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (47-26-02-22), 20 h 45 : Orchestre de chambre de Yambol, dir. N. Soultanov (Haydn, Marcadante, Mozart...).

VINCENNES, château (43-74-12-35), Théâtre D.-Sorano (48-08-60-83), 21 h : Martyre.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, le Chevalier sans armure, de J. Feyder (NB) (v.o.) ; 19 h, Stella Dallas, de K. Vidor (NB) ; 21 h, l'Affaire Lafarge, de P. Chenal (NB).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, Night Tide, de C. Harrington (NB) (v.o.) ; 17 h, Joe Hill, de B. Widerberg (v.o.-s.t.f.) ; 19 h 15, Sciuscia, de V. de Sica (NB) (v.o.-s.t.f.).

CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)
Le cinéma brésilien

14 h 30, Lilian M, relatoria confidencial, de C. Reichenbach filho ; 17 h 30, Sangue mineiro, d'H. Mauro ; 20 h 30, Boca de ouro, de N.P. Dos Santos.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.o. et v.f. Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; mer. et jeu. v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr.) (v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

L'AUTRE MOITIÉ DU CIEL (A., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES BISOUNOURS N° 2 (A., v.f.) : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BRIGHTON BEACH MEMOIRS (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; Cinoches-St-Germain, 6e (46-33-10-82), h. sp. ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v.it.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES CLOWNS DE DIEU (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

COUP DOUBLE (A., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention-St-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00), h. sp.

LE DESTIN DE MADAME YUKI (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00), h. sp.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; *UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40)* ; Bastille, 11e (43-42-16-80).

DERNIER ÉTÉ A TANGER (Fr.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

DOLLS (A., v.o.) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Denfert, *14e (43-21-41-01), h. sp.*

DOWN BY LAW (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

DUO POUR UNE SOLISTE (Fr.- A.) (v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LES *ENFANTS DU SILENCE* (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; *Bastille, 11e (43-42-16-80)* ; *Miramar, 14e* (43-20-89-52) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

L'ÉPOUVANTAIL (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Grand-Edgar, 14e (43-20-90-09), h.sp.

L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06)* ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

FATHERLAND (Ang., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (46-26-48-18).

FAUX TÉMOIN (A., v.o.) : Forum-Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex-2 (42-36-83-93) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; *Galaxie, 13e (45-80-18-03)* ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (H. s.-p.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

LE FLIC ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; *v.f.* : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

GARÇON, SAUVE-TOI (Tch., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

GOLDEN CHILD (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clicy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'HISTOIRE DU JAPON RACONTÉE PAR UNE HOTESSE DE BAR (Jap., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).

INSPECTEUR GADGET (Fr.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-32) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

JEUX D'ARTIFICES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LAPUTA (All., v.o.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MACBETH (Fr., V. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Élysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MES DEUX HOMMES (All., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-87-30).

MIKEY ET NICKY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE MIRACULÉ (Fr.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES MOIS D'AVRIL SONT MEURTRIERS (Fr.) : Georges V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE MOUSTACHU (Fr.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.) ; v. angl. : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

OVER THE TOP (A., v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA PELICULA DEL RAY (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

PLATOON (A., v.o.) (*) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; *Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77)* ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

POLICE DES MŒURS (**) (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-36) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

POUSSIÈRE D'ANGE (Fr.) : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40).

PROTECTION RAPPROCHÉE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ROSA LUXEMBOURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE SIXIÈME SENS (A., v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

STAND BY ME (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LA STORIA (It., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THAT'S LIFE (A., v.o.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE THÈME (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

THÉRÈSE (Fr.) : UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Forum-Orient-Express, *1er (46-34-25-52)* ; *Saint* Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TRUE STORIES (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-32-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

UN HOMME AMOUREUX (Fr.) (v. angl.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagoda, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; *Pathé* Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs Elysées, 8e (45-62-20-40). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

*YOU ARE NOT I (A., v.o.) : Luxem*bourg, 6e (46-33-97-77), h. sp.

LES FILMS NOUVEAUX

GOOD MORNING BABILONIA. Film italo-américain de Paolo et Vittorio Taviani. V.I. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet-Bastille, 2e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; VF : Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

GAUGUIN, LE LOUP DANS LE SOLEIL. Film franco-danois de Henning Carlsen. V.A. : St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Elysée-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MANNEQUIN. Film américain de Michael Gottlieb. V.O. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; *Biarritz*, 8e (45-62-20-40) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; *Marignan*, 8e (43-59-92-82) ; V.F. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 15 MAI

« Le Marais après vingt ans de restauration », 14 h 30, 11, rue Payenne, par métro Saint-Paul (Monuments historiques).

« L'Eglise métallique Notre-Dame du Travail et son environnement », 15 heures, sortie métro Gaîté, côté rue Vercingétorix (Monuments historiques).

« La basilique Saint-Denis : architecture et monuments funéraires », 14 h 30, portail central de la basilique (Monuments historiques).

« L'hôtel d'Anguy, son décor rénové » et l'exposition « Les hôtels du faubourg Poissonnière », 15 heures, 6, rue Drouot (Monuments historiques).

« Musée d'Orsay », 13 h 15, 1, rue de Bellechasse, porte des groupes (Approche de l'art).

« A la découverte des jardins Albert Khan », 14 h 30, entrée rue des Abondances, à Boulogne.

« La somptuosité, de Passy à la tour Eiffel », 10 h 30, 3 *bis*, rue de l'Alboni (Vincent de Langlade).

« De Manet à Marcel Dassault : pèlerinage émotionnel au cimetière-musée de Passy », 14 h 45, place du Trocadéro, angle avenue Paul-Doumer (Vincent de Langlade).

« L'univers de Rodin dans une résidence du dix-huitième siècle », 15 heures, 77, rue de Varenne (Paris et son histoire).

« Une évocation inattendue de la guerre de cent ans dans *le Marais* », 15 heures, métro Pont-Marie.

« Fer et verre autour de la Bourse. La recherche de la lumière et les cathédrales de la finance. Anciens magasins de Majorelle et l'étrange concours de la rue Réaumur », 15 heures, sortie métro Bourse.

« L'Opéra de Paris », 14 heures, dans le hall (ARS Conférences.

« Hôtels et jardins *du Marais, place* des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« A la découverte des jardins Albert Khan », 14 h 30, entrée rue des Abondances, à Boulogne (Les hauts lieux)'.

« Hôtels du Marais (sud), place des Vosges, *14 h 30*, métro *Hôtel-de-Ville*, sortie rue Lobau.

CONFÉRENCES

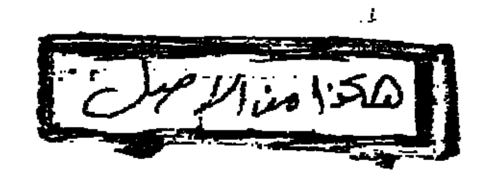
11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Le yoga et l'action ».

Jardins Albert Khan, entrée rue des Abondances, Boulogne, 14 h 30, visite commentée.

9, rue Pierre-Nicole (Maison des *mines), 20 heures : « Hypnose et auto*hypnose », avec le professeur Varma.

47, rue des Bergers, salle 318 : « La prise de conscience dans l'œuvre de Marcel Duchamp » (Institut d'esthétique, à 10 h 30).

1, rue Descartes (amphi quart de rond), colloque *9 h 45 à 17 h 30 : « La* question de la psychanalyse et l'islam ».



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 14 mai

TF 1

20.30 Série : Columbo. Immunité diplomatique. **21.50 Magazine : L'enjeu.** De François de Closets, Emmanuel de La Taille et Alain Weiller. La conquête de l'Amérique ; 200 000 F et après ? ; Viser juste : quelle orientation avec le bac ? ; L'enjeu de l'innovation ; Points de repères : les cadres sous pression ; L'homme du mois : Jean-Jacques Delort, le retour du printemps. **23.05 Journal. 23.25 Magazine : Premier plan.** Emission d'Alain Bévérini. Spécial Festival de Cannes.

A 2

20.30 Cinéma : Pourquoi pas nous ? □ Film français de Michel Berny (1981). Avec Aldo Maccione, Dominique Lavanant, Florence Giorgetti, Christiane Jean. *Une libraire de Carpentras, affligée de strabisme, rencontre un catcheur velu qui est, en réalité, un garçon timide et complexé. Cette histoire d'amour de deux laissés-pour-compte (d'après Patrick Cauvin) est menée avec une lourdeur accentuée par le cabotinage d'Aldo Maccione.* **21.55 Magazine : Cannes, noir sur blanc.** Proposé par François Chalais (2e partie). **22.55 Journal. 23.10 Histoires courtes.** Zambinella, de Catherine Galode.

FR 3

20.35 Cinéma : la Femme du boulanger ■■■ Film français de Marcel Pagnol (1938). Avec Raimu, Ginette Leclerc, Charpin, Robert Vattier. *La femme du nouveau boulanger d'un village de Provence s'enfuit avec un berger. Le boulanger ne peut plus faire de pain. Les villageois s'unissent pour ramener l'infidèle. Sur un argument emprunté à Jean Giono, le monde provençal de Pagnol à l'état pur. Raimu saisi par le naturel, Ginette Leclerc étonnante dans un rôle presque muet.* **22.50 Journal. 23.15 Variétés : Starvisions.** Spécial Festival de Cannes. **23.30 Magazine : Décibels** (rediff.). Iggy Pop, Cyclope, Chico Debarge, Agent Orange, Minors of Muzo, Gamine, Les Endimanchés, Alien Sex Friend. **0.15 Variétés : Starvisions (suite).** Le souper des stars.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Abattoir 5 ■■ Film américain de George Roy Hill (1971). Avec Michael Sacks, Ron Leibman, Eugène Roche, Sharon Gans. *Un ancien combattant de la seconde guerre mondiale a la curieuse faculté de voyager dans son passé (où il retrouve l'épouvantable bombardement de Dresde) et de plonger dans le futur sur une planète imaginaire. Construction morcelée, fascinante.* **22.20 Flash d'informations. 22.30 Cinéma : la Partie de chasse** ■ Film anglais d'Alan Bridges (1984). Avec James Mason, John Gielguld, Edward Fox, Cheryl Campbell, Judi Bowker. **0.00 Cinéma : Indécences 1930** □ Film français de Gérard Kikoïne (1977). Avec Alban, Brigitte Lahaye, Aude Lecoq, Jacques Gâteau. **1.05 Téléfilm : L'impossible retour.**

LA 5

20.30 Cinéma : The Thing ■■ Film américain de John Carpenter (1982). Avec Ken Russel, A. Wilford Brimley, T.K. Carter. *Dans une base scientifique américaine de l'Antarctique, surgit un chien qui se révèle être un monstre. Ici le réalisme fantastique est poussé jusqu'au cauchemar. Carpenter est un maître en épouvante.* **22.25 Série : Hill Street Blues. 23.20 Série : Mission impossible. 0.15 Série : Laurel et Hardy. 0.50 Série : Lou Grant. 1.45 Série : Baretta. 2.40 Série : Star Trek.**

M 6

▶ **20.30 Cinéma : Gigolo** ■ Film allemand de David Hemmings (1978). Avec David Bowie, Sydney Rome, Kim Novak, Marlène Dietrich, Curd Jurgens, Maria Schell. *Dans l'Allemagne de Weimar, la décadence d'un jeune aristocrate prussien qui devient l'amant d'un ancien camarade de combat marchant vers le nazisme, puis un gigolo pour dames riches d'un palace berlinois. Un grand sujet gâché par la platitude de la réalisation. Mais David Bowie y est d'une beauté troublante, traîne le désespoir de son personnage, et Marlène Dietrich apparaît dans deux scènes fantasmagoriques.* **22.20 Série : Falcon Crest.** Les saboteurs. **23.10 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. De 0.00 à 0.50 Flash d'informations et musique.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Les portes tournantes, de Jacques Savoie. 21.30 Musique : Musiques limites. Polyphonies et musiques innovatrices. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Cosmopolite ; Semaine cinéma : les chiffonniers de la pellicule. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière). Suite du 2e ton de Boyvin ; Concerto en trois mouvements, de Balbastre ; Trois pièces pour horloge à musique, de Haydn ; Sonate de Lange ; Rhapsodie sur des cantiques bretons, op. 7, de Saint-Saëns ; 5e et 6e fugues sur Bach, de Schumann ; Paraphrase sur Judas Macchabée, de Guilmant ; Introduction et passacaille de Rheinberger, par Michèle Guyard, orgue. **23.00 Nuits parallèles.**

Vendredi 15 mai

TF 1

13.50 Feuilleton : Billet doux. (5e épisode). **14.50 Feuilleton : Cœur de diamant. 15.20 Ravi de vous voir. Jeu :** La balance ; Histoire de la mode ; Le plus beau jour de ma vie ; Il y a 50 ans ; Histoire d'animaux. **16.00 Flash d'informations. 16.02 Série : Alfred Hitchcock présente...**Une bonne cachette. **16.30 Ravi de vous voir (Suite.) 17.00 Variétés : La chance aux chansons.** Les grandes heures des Folies-Bergère. **17.30 La vie des Botes. 18.00 Feuilleton : Huit, ça suffit. 18.25 Mini-journal,** pour les jeunes. De Patrice Drevet. **18.40 Jeu : La roue de la fortune. 19.10 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.40 Cocoricocoboy. 20.00 Journal.**

20.30 D'accord, pas d'accord. 20.35 Variétés : Grand public à Cannes. Emission de Patrick Sabatier et Rémy Grumbach. Avec Lino Ventura, Marc Lavoine, A. Ha, Bibie, Raymond Devos, Michel Sardou, Marisa Berenson, Julien Clerc, Claude Moranne. **22.30 Auguste,** fiction ; crimes passionnels. **23.30 Journal. 23.45 Magazine : Premier plan.** D'Alain Bévérini. Spécial Festival de Cannes. **23.55 Télévision sans frontière (TSF).** Mille et une nuits. Avec les plus grandes vedettes de la scène musicale du Maroc, de l'Irak, d'Algérie, de Mauritanie et du Pakistan.

A 2

13.45 Feuilleton : Capitaines et rois. (Dernier épisode.) **14.35 Magazine : Ligne directe.** Enquête : Les Petits Poucets du marketing ; 4e partie : L'heure du marché. **15.35 Feuilleton : Rue Carnot. 16.05 C'est encore mieux l'après-midi.** Emission présentée par Christophe Dechavanne, en direct de Cannes. Avec le groupe Pijon, Nick Kamen, Gold, Nicolas Peyrac. **17.30 Récré A2.** Mimi Cracra ; Lire, lire, lire ; Clip parade ; Gags ; Shéra. **18.05 Feuilleton : Aline et Cathy.** (8e épisode.) **18.30 Magazine : C'est la vie. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.15 Actualités régionales. 19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Série : Deux flics à Miami. 21.20 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Les livres du mois », sont invités : Francis Ambrière (*le Siècle des Valmore*, tome II) ; Loup Durand (*Daddy Orban*) ; Jacques Higelin (*Lettres d'amour d'un soldat de vingt ans*) ; Kenize Mourad (*De la part de la princesse morte*) ; Jean Marais (*Lettres à Jean Marais, de Jean Cocteau*). **22.35 Journal.** ▶ **22.45 Cinéma : l'Affaire Kolberg** ■■ Film allemand de Veit Harlan (1943-1944). Avec Kristina Söderbaum, Henrick George, Paul Wegener, Horst Caspar (v.o.). *En 1806-1807, la résistance héroïque des habitants de Kolberg, petit port de la Baltique, aux armées françaises de Napoléon. Ce film fut commandé à Veit Harlan, cinéaste très officiel du IIIe Reich, par Goebbels, pour exalter la victoire de l'armée et du peuple allemands. Les événements historiques « arrangés » servent une propagande nationaliste et guerrière, au moment où le nazisme va s'écrouler. Le style est lourd, colossal. Un prologue et des actualités nazies de l'époque ont été ajoutés à un nouveau montage pour provoquer une réflexion. On ne peut négliger ce document.*

FR 3

14.00 Documentaire : Splendeur sauvage. (rediff.) **14.30 Série : La cuisine du monde.** 3. Le Portugal. **15.00 Prélude bis. 16.00 Documentaire : Les histoires de l'histoire.** Châteaux du Portugal. **17.00 Feuilleton : Madame et son fantôme.** (1er épisode.) **17.25 Dessin animé : Lucky Luke. 17.30 3-2-1- Contact.** L'électricité. **18.00 Dessin animé : Il était une fois l'espace. 18.25 Feuilleton : Cap danger. 18.57 Juste ciel,** petit horoscope. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Ulysse 31. 20.05 Jeux : La classe. 20.35 Feuilleton : Florence ou la vie de château.** De Serge Korber. 1er épisode : Le prince et la star. Avec Annie Girardot, Jean-Luc Bideau, Patrick Préjean. **21.30 Portrait.** Cizia Zyke, aventurier, chercheur d'or. **22.30 Journal. 22.55 Variétés : Starvisions.** Spécial de Cannes. **23.10 Magazine : Pare-chocs. 23.40 Variétés : Starvisions** (suite). Le souper des stars.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Rambo ■ Film américain de Ted Kotcheff (1982). avec Sylvester Stallone. **15.35 Documentaire : Les allumés du sport. 16.10 Cinéma : Tombe les filles et tais-toi** ■■ Film américain d'Herbert Ross (1972). Avec Woody Allen, Diane Keaton, Tony Roberts, Jeny Lacy. **17.30 Série : Batman. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Jeu : Maxitête. 18.10 Jeu : La gueule de l'emploi. 18.45 Top 50. 19.10 Zénith spécial au Festival de Cannes. 19.55 Flash d'informations. 20.05 Starquizz.** Prochainement sur Canal Plus. **21.00 Cinéma : Jules et Jim** ■■■ Film français de François Truffaut (1962). Avec Jeanne Moreau, Henri Serre, Oskar Werner. *Pendant toute sa vie, une femme aime deux hommes, un Français et un Allemand (qu'elle a épousé), deux amis que ne sépareront pas les ambiguïtés de la situation. De la Belle Epoque à la fin des années 30, Truffaut a traité, d'après le roman de Henri-Pierre Roché, un essai poétique sur la liberté individuelle, l'amitié, l'amour et une morale esthétique. Jeanne Moreau est superbe.* **22.40 Flash d'informations. 22.45 Football : Nice-Marseille. 0.35 Cinéma : Indécences 1930.** □ Film français de Gérard Kikoïne (1977). Avec Alban, Brigitte Lahaye. **1.40 Cinéma : Staying Alive** □ Film américain de Sylvester Stallone (1983). Avec John Travolta. **3.10 Cinéma : Phase IV** ■■ Film américain de Saul Bass (1973). Avec Nigel Davenport, Lynne Frederick, Michel Murphy, Alan Gifford. **4.30 Cinéma : Douce France** ■ Film français de François Chardeaux (1985). Avec Barbara Rudnik, Andréa Ferreol, Hito Jaulnes. **6.05 Série : Rawhide.**

LA 5

13.00 Série : Hill Street Blues. 13.55 Série : Lou Grant. 14.50 Série : Baretta. 15.45 Série : Wonder Woman (rediff.) **16.40 Dessin animé : Princesse Sarah. 17.10 Dessin animé : Lone ranger. 17.40 Dessin animé : Tu as le bonjour d'Albert. 18.05 Série : Arnold et Willy. 18.30 Série : Happy days. 19.00 Série : Laurel et Hardy. 19.35 Série : K 2000. 20.30 Série : L'inspecteur Derrick. 21.35 Série : Serpico. 22.30 Cinéma : l'Armoire volante** ■■ Film français de Carlo Rim (1948). Avec Fernandel, Berthe Bovy, Pauline Carton. *Un percepteur, célibataire et routinier, recherche une armoire à glace volée qui contient le corps de sa tante, morte de froid lors d'un déménagement. Un humour noir insolite dans le cinéma français de cette époque. Fernandel à contre-emploi. Le meilleur film de Carlo Rim.* **0.05 Série : Laurel et Hardy. 0.40 Série : L'inspecteur Derrick. 1.45 Série : Baretta. 2.40 Série : Star Trek.**

M 6

14.00 A.M. Magazine. 15.45 Jeu : Mégaventure. 16.30 Musique : Laser. 18.00 Série : La petite maison dans la prairie. Il n'avait que douze ans. (2e partie.) **18.30 Série : Vegas.** Comment se fier aux amis. **19.30 Journal. 19.55 Jeu : Six'appel. 20.00 Feuilleton : Filles et garçons.** (20e épisode.) **20.30 Série : Dynastie.** Mascarade. **21.30 Série : Cagney et Lacey.** (18e épisode.) **22.30 Ciné-Club : la Bataille du rail** ■■■ Film français de René Clément (1945). Avec Jean Clarieux, Jean Daurand, Tony Laurent, Lucien Desagneux. *Les actes de résistance des cheminots français sous l'Occupation. Conçu, d'abord, comme un court métrage, ce film devint un long métrage de prestige pour le cinéma français d'après-guerre. Il reçut le Grand Prix du jury international du premier Festival de Cannes (1946). Tous les faits reconstitués (réseau clandestin, exécution d'otages, sabotage d'un train allemand) sont exacts mais admirablement « mis en scène ».* **23.55 Magazine : La saga du rock.** (rediff.)

FRANCE-CULTURE

20.30 Le grand débat : La procréation artificielle. Des bébés-éprouvette aux manipulations génétiques. **21.30 Musique : Black and blue.** La polyphonie dans le jazz. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Semaine cinéma : Fritz Lang. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 10 avril à Baden-Baden) : Le baiser de la fée, ballet de Stravinski ; Concerto pour piano et orchestre n° 3, en ré mineur, op. 30, de Rachmaninov, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk, dir. Hans Vonk. **22.20 Les soirées de France-Musique ;** à 22.30, Les pêcheurs de perles ; à 0.30, Méli-mélodisme.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 14 mai à 0 heure et le dimanche 17 mai à 24 heures.

Durant les prochains jours, nous resterons sous l'influence d'un courant perturbé de nord, maintenant des masses d'air frais et humide sur le pays. Pourtant dimanche, avec la hausse du champ de pression, une amélioration progressive se produira.

Vendredi : il pleuvra tour à tour sur l'ensemble des régions. Le matin, le temps gris et pluvieux régnera de l'Aquitaine au Limousin, à la Bourgogne, à l'Alsace, au Nord, à l'Ile-de-France et aux Pays de Loire.

On verra quelques rayons de soleil en Bretagne et en Normandie, où éclaircies et averses se succéderont.

La pluie épargnera encore les régions du Midi-Pyrénées au Languedoc, à Rhône-Alpes et à la Méditerranée, mais le soleil y sera de plus en plus voilé.

Dans l'après-midi, un temps variable s'établira sur l'ouest, le nord et le centre du pays, jusqu'à l'Aquitaine, les pays de Loire, la Bretagne et la Normandie. On y observera une alternance d'éclaircies et d'averses souvent accompagnées de rafales de nord à nord-ouest.

Sur le reste du pays, c'est-à-dire de l'Ile-de-France aux Ardennes et des Pyrénées au Massif Central, au Nord-Est, et aux régions méridionales, le ciel se couvrira et il pleuvra. Il neigera en altitude au-dessus de 1 800 à 2000 mètres.

Les températures minimales avoisineront 8 à 12 degrés près de la mer. Les températures maximales resteront stationnaires : elles varieront entre 10 et 13 degrés sur la moitié nord, entre 14 et 20 degrés sur la moitié sud.

Un vent de sud à sud-ouest soufflera sur la moitié est de la France, tandis qu'il s'orientera au nord-ouest en se renforçant sur la moitié ouest.

Samedi 16 mai : sur les Alpes, la Côte d'Azur et la Corse, les nuages et les pluies localement orageuses persisteront le matin. Mais très rapidement des éclaircies se développeront et les précipitations prendront un caractère d'averse.

Partout ailleurs, le temps sera variable : des éclaircies alterneront avec des passages nuageux, ceux-ci étant accompagnés d'averses moins fréquentes en soirée.

Les températures minimales seront de l'ordre de 5 à 7 degrés sur la moitié nord, 6 à 9 degrés sur la moitié sud.

Les températures maximales varieront de 11 à 15 degrés du nord au sud, localement elles atteindront 19 degrés le long de la Méditerranée.

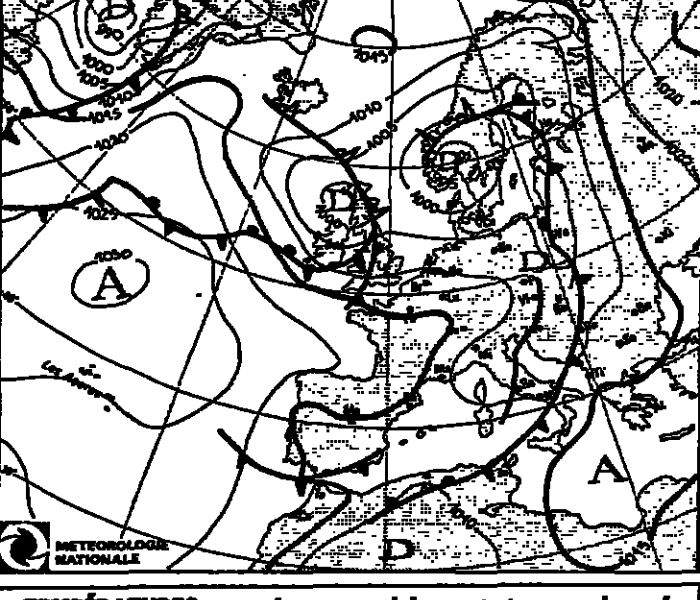
Dimanche 17 mai : sur la Bretagne et le Cotentin, des passages nuageux se produiront dès le matin et gagneront en soirée les régions allant des Charentes au Bassin parisien et au Nord.

Ailleurs, un temps ensoleillé prédominera, les éclaircies devenant de plus en plus nombreuses.

Les températures seront en hausse (1 à 2 degrés), sauf sur le quart nord-ouest où les maximales seront stationnaires ou en baisse légère.

SITUATION LE 14 MAI 1987 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 16 MAI A 0 HEURE TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 13-05 6 h TU et le 14-05-1987 à 6 h TU — le 14-05-1987

FRANCE			
AJACCIO	17	12	P
BIARRITZ	15	7	D
BORDEAUX	16	4	N
BOURGES	13	2	C
BREST	12	5	P
CAEN	13	7	-
CHERBOURG	11	10	N
CLERMONT-FERR.	13	0	D
DIJON	13	-1	B
GRENOBLE St-M-H	12	4	C
LILLE	12	7	P
LIMOGES	12	3	N
LYON	13	10	P
MARSEILLE-MAR.	19	8	D
NANCY	12	0	D
NANTES	16	4	C
NICE	22	12	D
PARIS-MONTS.	14	5	C
PAU	14	4	D
PERPIGNAN	18	10	N
RENNES	15	6	C
St-ÉTIENNE	11	2	A
STRASBOURG	13	1	N
TOURS	14	3	C
TOULOUSE	16	5	N
POINTE-A-P.	32	23	D

ETRANGER			
ALGER	28	14	C
AMSTERDAM	11	5	C
ATHÈNES	20	13	D
BANGKOK	35	27	C
BARCELONE	16	12	C
BELGRADE	24	15	N
BERLIN	13	4	D
BRUXELLES	11	5	C
LE CAIRE	30	22	D
COPENHAGUE	11	4	N
DAKAR	27	23	D
DELHI	32	22	C
DJERBA	28	20	N
GENÈVE	11	2	D
HONGKONG	31	25	C
ISTANBUL	21	13	D
JÉRUSALEM	25	11	D
LISBONNE	21	14	D
LONDRES	14	5	P
LOS ANGELES	23	16	C
LUXEMBOURG	11	1	N
MADRID	12	8	N
MARRAKECH	26	14	N
MEXICO	26	9	O
MILAN	17	7	D
MONTRÉAL	20	3	D
MOSCOU	18	7	D
NAIROBI	26	19	O
NEW-YORK	29	8	D
OSLO	4	3	P
PALMA-DE-MAL.	15	13	P
PÉKIN	22	10	D
RIO-DE-JANEIRO	31	22	D
ROME	21	15	D
SINGAPOUR	32	24	C
STOCKHOLM	12	3	C
SYDNEY	25	19	C
TOKYO	25	15	P
TUNIS	30	14	N
VARSOVIE	16	8	P
VENISE	19	8	D
VIENNE	12	6	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4484

HORIZONTALEMENT

I. Traitent des chatons comme des chiens. – II. Est sûre de percer dans la vie. Est en mesure de nous donner cent balles. – III. Enlevée de main de maître. Susceptible de se retrouver sans emploi. – IV. Donne lieu à certaines « réflexions ». Fréquentent des lieux malsains. – V. Peut provoquer une soif qui ne peut être calmée qu'en mangeant. – VI. Oblige à une cessation des poursuites. Reste parfois en travers de la gorge. – VII. Va à la mer. Prends ta part. – VIII. Pour lui faire les pieds, on lui en a mis plein les bras. – IX. Sources de lumières. – X. Chassé en toute saison. Gros temps. – XI. En nombre, mais pas en masse. Vit dans les grains.

VERTICALEMENT

1. Est à l'origine d'occupations diurnes et d'utilisations nocturnes. Voit arrivé le jour de gloire. – 2. Répandent l'encens. Fit plusieurs essais. – 3. Agite mais ne laisse pas agir. – 4. Manque souvent à son devoir. On pouvait s'attendre, à juste titre, à le voir tomber des nues. – 5. Femme du monde. Sans dessous dessus. Faisait un effet bœuf. – 6. Abréviation. Passa la barrière. – 7. Sujet d'inspiration. Occasionné par une chute. – 8. A la taille fine. Telle une taille fine. – 9. Font perdre le sens des réalités. Obole extrême-orientale.

Solution du problème n° 4483

Horizontalement

I. Impériale. – II. Noirâtre. – III. Su. Ogre. – IV. Tisonnier. – V. Is. Té. – VI. Ger. Guêpe. – VII. Otas. Ré. – VIII. Tourteau. – IX. Essai. Ino. – X. Sifflet. – XI. Rien. Se.

Verticalement

1. Instigateur. – 2. Mouise. Os. – 3. Pi. Rousse. – 4. Ergot. Train. – 5. Râ. Négatif. – 6. Iton. Usé. Fi ! – 7. Argile. Ail. – 8. Léré. Prunes. – 9. Ernée. Ote.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 13 mai :

UN DÉCRET

• N° 87-319 du 12 mai 1987 portant cession à l'office d'équipement hydraulique de Corse de la concession générale de travaux d'aménagements hydrauliques accordée à la société pour la mise en valeur agricole de la Corse par le décret n° 73-229 du 12 février 1973.

UN ARRÊTÉ

• Du 7 mai 1987 modifiant l'arrêté du 12 décembre 1986 relatif aux périodes d'ouverture de la pêche de la truite de mer durant l'année 1987.

Audience TV du 13 mai 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA T.V. (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	41.6	19.3	8.6	2.0	6.6	4.6	0.5
19 h 45	47.7	18.8	17.8	0.5	6.6	3.0	0.5
20 h 16	62.4	29.9	19.3	5.6	4.1	2.5	1.0
20 h 41	69.5	18.8	21.9	5.1	10.7	9.6	4.6
22 h 08	66.9	18.3	8.6	5.1	10.2	12.7	3.0
22 h 44	35.0	3.6	14.7	3.0	2.0	10.2	1.5

Programmes du mercredi 13 mai, à 20 h 30. TF1 : « La course à la bombe » (téléfilm) ; A2 : Football : Leipzig-Ajax d'Amsterdam ; FR 3 : « Embarquement immédiat » (variétés) ; Canal Plus : le Cinéma dans les yeux (film) ; la 5 : « La recherche des dieux » (téléfilm) ; M6 : « Les routes du paradis » (série).

Le Carnet du Monde

Naissances

– Claire
et *Jean-François CARMINATI*,
Séverin et Philibert,
ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Ambroise,
« triplefils »

le 5 mai 1987.

Larchmont, New-York.

– M. Martin FUHR
et Mme, née Carole Harrington,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Célia Hélène,

à Paris, le 2 mai 1987.

– Jessica
est heureuse d'annoncer la naissance de son petit frère

Jérémy,

le dimanche 26 avril 1987.

Geneviève Boulé,
Joël Ragot,
65, rue Baudricourt,
75013 Paris.

– Claire,
(née Dupuigrenet Desroussilles)
et Patrick MARCADEUX,

ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

Sylvia,

le 7 mai 1987.

114, rue du Président-Allende,
92000 Nanterre.

Décès

– M. et Mme Raphaël Hadas-Lebel
et leurs enfants,
M. et Mme Marcel Bonan
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Bonan
et leurs enfants,
Mme Olga Sarfati,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edouard BONAN,

survenu le 6 mai 1987, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.

– Mme veuve Rose Gnacadja,
née Pradal,
Ses enfants et petits-enfants,
ont le regret de faire part du rappel à Dieu de leur époux, père et grand-père le

docteur Félicien GNACADJA,

le 6 mai 1987, à Paris, à l'âge de soixante-douze ans.

L'inhumation a eu lieu à La Celle-Saint-Cloud, le 11 mai 1987.

Que ceux qui l'ont connu aient une pensée pieuse pour lui.

– Mme Nelly Hermann,
Renée Hermann-Millot
et ses enfants,
Daniel et Nicole Hermann
et leurs enfants,
Claude et Turunesh Hermann
et leurs enfants,
Annelise Hermann,
Guy et Anne-Marie Hermann
et leurs enfants,
font part du décès de

M. Freddy HERMANN,

survenu le 1er mai 1987, à Montpellier.

Les obsèques ont eu lieu le 5 mai dans l'intimité.

Route des Gallands-Menglon,
26410 Châtillon-en-Diois.

– Les membres du bureau exécutif de la Fédération des sociétés juives de France,
ont le regret de faire part du décès de leur président

Jules JEFROYKIN,
Dika,

après une longue et douloureuse maladie.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité familiale.

– M. Jean-Louis Josse,
M. et Mme Claude Josse,
M. et Mme Alain Josse,
M. et Mme Christian Josse,
Mlle Marie-Odile Josse,
ses enfants,
Emmanuel, Marie-Lise, Guillaume, Fabien, Mathieu, Grégoire et Elodie Josse,
ses petits-enfants,
Mme Germaine Josse,
Mme Emilienne Josse,
ses sœurs,
Mme Louise Josse,
sa belle-sœur,
Les familles Coqué, Josse, Le Trionnaire, *Gottenkini*, *Cailleux*, *Przybylski*, Jeannin, Bros, Paris et Champreux,
Toute la famille et ses amis
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean JOSSE,
ancien conseiller municipal,
rapporteur du budget,
membre fondateur du mouvement Village-retraite,
président fondateur du Crédit mutuel de Montgeron,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 12 mai 1987 dans sa soixante-treizième année en son domicile, muni des sacrements de l'Eglise.

Priez pour lui.

La messe sera célébrée le samedi 16 mai 1987, à 10 h 30, en l'église Saint-Jacques, place de Rottembourg, à Montgeron, où l'on se réunira, suivi de l'inhumation au cimetière de Montgeron, dans la sépulture de famille.

Famille Josse,
8 *bis*, rue des Beaux-Sites,
91230 Montgeron.

– Jacqueline Platonoff,
son épouse,
Et toute sa famille
ont la douleur de faire part du décès de

Dimitri PLATONOFF,
ingénieur géographe,

survenu le 5 mai 1987, dans sa soixante-dix-septième année.

Ses obsèques ont eu lieu le jeudi 7 mai en l'église de Saint-Germain et Mons.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Gabarie,
Saint-Germain et Mons,
24520 Mouleydier.

– Le proviseur
Et l'amicale du lycée E.-Herriot à Lyon,
font part avec grande tristesse du décès de

Suzanne RAS,
agrégée des lettres,
professeur honoraire.

L'inhumation a eu lieu le 12 mai 1987, à La Couarde-en-Ré.

– M. et Mme Robert Carrier
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Huet
et leurs enfants,
Mlle Andrée Saint Blancat,
M. et Mme Serge Galiand
et leurs enfants,
Leurs parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, le 11 mai 1987, de

Marcel SAINT BLANCAT,
administrateur en chef
du CE des AOM en retraite

et de son épouse

Marie-Jeanne SAINT BLANCAT,
née Abribat,

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 13 mai 1987, à 16 heures, en l'église de Fougaron (31).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Fougaron,
31160 Aspet.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jean SITRI,
née Jacqueline Alphen,

survenu *le* 6 *mai 1987*, à *Gap* (Hautes-Alpes).

Les obsèques ont eu lieu à Barcelonnette, dans la plus stricte intimité.

De la part de
M. et Mme Jean-François Sitri,
Jean-Daniel, Anne et Laure,
Mlle Claude Sitri,
M. et Mme Marc Farge,
Mathieu,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Alphen,
son frère et sa belle-sœur.

Cet avis tient lieu de faire-part.

04400 Barcelonnette.
91380 Chilly-Mazarin.
75116 Paris.
95300 Pontoise.

Remerciements

– M. et Mme Guy Alapetite,
Denys, Claire, Christophe
Et la famille,
très touchés par les nombreux témoignages reçus lors de la mort de

Antoine ALAPETITE,

remercient tous ceux qui leur ont témoigné leur affection.

– *Mme Albert-Bruno Prouvost*
et ses enfants,
M. et Mme Albert Prouvost
et leurs enfants,
Mme René Grimonprez
et ses enfants,
très touchés des nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès accidentel de

M. Albert-Bruno PROUVOST,

remercient sincèrement tous ceux qui se sont associés à leur deuil.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le samedi 16 mai, à *18 h 30*, à *la mémoire du*

Père Robert SEILLON,
S.J.,
ancien aumônier national de la JEC,

décédé le 3 mars dernier, en la chapelle du Centre Sèvres, 33, rue de Sèvres, Paris-6e.

– Le Souvenir français, qui veille au maintien du souvenir et à l'entretien des tombes de tous ceux qui sont morts pour la France au cours de son histoire, fera célébrer le dimanche 17 mai, à 9 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides un service solennel à leur mémoire.

A l'occasion du centenaire du Souvenir français, une exposition de photographies relatant l'histoire de cette association sera ouverte du 16 au 31 mai dans la salle d'honneur du musée de l'Armée, en l'Hôtel des Invalides. Entrée gratuite de 10 heures à 18 heures.

Messes anniversaires

– La messe à la mémoire du

cardinal DANIELOU

sera célébrée le mardi 19 mai, à 18 h 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot.

Elle sera suivie d'une réunion amicale.

Communications diverses

– Un colloque de psychanalyse est organisé par le Mouvement du coût freudien, du 18 au 22 mai, de 21 heures à 23 heures, et les 23 et 24 mai de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures, à l'université Paris-IV-Sorbonne, amphis Guizot, Descartes, Milnes-Edwards, Turgot : « Fin d'une analyse, finalité de la psychanalyse ».

Inscriptions et renseignements sur place ou écrire à M. Michel Malandrin, 115, rue de Javel, 75015 Paris.

– L'Académie des jeux floraux (créée en 1323), vient de décerner le prix Fayolle à « la Maldonne Espagne », œuvre de notre confrère Léo Palacio, publiée dans la collection « Bibliothèque historique » Privat.

Soutenances de thèses

– Université de La Sorbonne nouvelle-Paris-III, le vendredi 15 mai, à 14 h 30, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris, Mlle Shiyma Al-Sarraf : « La femme dans les Fikhs hanafite et dja'farite et dans le code du statut personnel irakien ».

nouveau
drouot

Hôtel des ventes, 9, rue Drouot, 75009 Paris
Téléphone : 42-46-17-11 - Télex : Drouot 642260
Informations téléphoniques permanentes : 47-70-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris
Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures, sauf indications *particulières*, * expo le matin de la vente.

SAMEDI 16 MAI

S. 13. – 15 h 30. Tapis anciens. - Me ROGEON.

DIMANCHE 17 MAI

S. 1. – Céramiques modernes de Jules Agard, tableaux, sculptures 1950-1960. - Me CHARBONNEAUX.
S. 2. – Antiques. - Mes PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN. M. Slitine, expert.
S. 3. – *Bijoux. - Me ROGEON.*
S. 4. – Extrême-Orient. - Me BOISGIRARD. M. Stephan, expert.
S. 5. - Coll. Toscan du Plantier « Cent toiles, sans voiles ». - Mes BINOCHE, GODEAU.
S. 7. – Tableaux modernes. - Me BRIEST.
S. 11. – *14 h 30. Coll. de Mme B... Chaussures et sabots miniatures et* porcelaine. - Mes BOSCHER, STUDER, Fmaz de Villaine, expert.
S. 14. – Dessins d'illustrateurs et d'humoristes. - Mes CHAYETTE, CALMELS.
S. 15. – Art et publicité. - Me CHEVAL, Michel Roudillon, expert.

LUNDI 18 MAI

*S. 1. – Antiques. - Mes PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.
S. 7. – 11 h, Tableaux modernes. 14 h 15, Art déco, tableaux mod. - Me BRIEST.
S. 9. – *Estampes modernes. - Me BOISGIRARD, M.* Pillement, expert.

MARDI 19 MAI

S. 2. – Dessins anciens. - Me RENAUD.
S. 4. – Livres anciens, manuscrits à peintures, livres illustrés du 18e s. - Mes ADER, PICARD, TAJAN, MM. Guérin et Courvoisier, experts (expo. chez les experts, librairie Giraud-Badin, 22, rue Guynemer, 75006 Paris, tél. 45-48-30-58 jusqu'au samedi 16 mai inclus de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h).
S. 6. – Antiques. - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (expo. privées à l'étude les 15 et 16 mai de 10 h à 12 h et de 14 h *à 17 h 30*), *M. Roudillon.*
S. 8. – 11 h, 14 h et 21 h. Imp. coll. de cartes postales. - Mes BINOCHE, GODEAU (expo samedi 16 de 11 h à 18 h salle 5, lundi 18 mai de 11 h à 18 h salle 8).
S. 12. – Céramique. - Me BOISGIRARD, M. Marcilhac, expert.

MERCREDI 20 MAI

S. 1 et 7. – Coll. J. Bocquet exceptionnel ensemble de vases 1900. Mes OGER, DUMONT.
S. 3. – Vente de douane : bijoux. - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 5. – Estampes mod., dessins, tableaux 19e s. et modernes. - Me DEURBERGUE.
S. 6. – Suite de la vente en salle 3. - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 8. – *11 h, 14 h. Suite* de la vente du *19 mai* salle 8. - Mes BINOCHE, GODEAU.
S. 11. – Extrême-Orient. - Me BOISGIRARD, M. Rousseau.
S. 16. – Tableaux, bibelots, meubles anciens et de style - Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.

JEUDI 21 MAI

S. 1 et 7. – Suite de la vente du 20 mai. - Mes OGER, DUMONT.
S. 2. – Bijoux, objets de vitrine, orfèvrerie ancienne et moderne - Mes ADER, PICARD, TAJAN, MM. Dechaut et Stetten, experts.
S. 3. – *Vente de douane* : bijoux. - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 4. – Tableaux, objets d'art et de bel ameublement. - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.

VENDREDI 22 MAI

S. 3. – Vente de douane : bijoux. - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
*S. 4. – Affiches théâtre. - Mes RIEUNIER, BAILLY-POMMERY, M. Lorcey, expert.
S. 6. – Afrique : exceptionnel masque en bronze. Poids proverbes et pesons akan. - Mes ADER, PICARD, TAJAN, M. Montbarbon, expert.
S. 8. 11 h et 14 h : autographes et ouvrages scientifiques, bibliothèque alchimique. - Mes LIBERT, CASTOR, MM. Bodin, de Groléé-Virville et Cuny.
S. 16. – Suite de la vente du 20 mai. - Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.

MERCREDI 20 MAI

Hôtel George-V, 14 h 30, Salon de la Paix, 31, avenue George-V, 75008 Paris. Bibliothèque Pierre-Lucien Martin, relieur. - Mes ADER, PICARD, TAJAN, expert M. Blaizot (expo. chez l'expert, Librairie Auguste Blaizot, 164, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, 43-59-36-58 jusqu'au samedi 16 mai inclus. Sur rendez-vous de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30. A l'hôtel George-V, mardi 19 mai de 11 h à 18 h et de 21 h à 22 h 30).

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.
BINOCHE, GODEAU, 5, rue La Boétie (75008), 47-42-78-01.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-81-36.
BOSCHER, STUDER, 3, rue d'Amboise (75002), 42-60-87-87.
BRIEST, 24, avenue Matignon (75008), 42-68-11-30.
CATHERINE CHARBONNEAUX, 134, rue du Faubourg-Saint-Honoré (75008), 43-59-66-56.
CHAYETTE, CALMELS, 12, rue Rossini (75009), 47-70-38-89.
CHEVAL, 33, rue du Faubourg-Montmartre (75009), 47-70-56-26.
DELAVENNE, LAFARGE, 12, rue Grange-Batelière (75009), 47-70-45-96.
DEURBERGUE, 19, bd Montmartre (75002), 42-61-36-50.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN) 12, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
LIBERT, CASTOR, 3, rue Rossini (75009), 48-24-51-20.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 42-46-96-95.
PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 47-70-88-38.
RENAUD, 6, rue de la Grange-Batelière (75009), 47-70-48-95.
RIEUNIER, BAILLY-POMMERY, 25, rue Le Peletier (75009), 45-23-44-40.
ROGEON, 16, rue Milton (75009), 48-78-81-06.

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/12/86)

Le numéro **013124** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille : 113124, 213124, 313124, 413124, 513124, 613124, 713124, 813124 gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchants aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
003124	010124	013024	013104	013120	10 000,00 F
023124	011124	013224	013114	013121	
033124	012124	013324	013134	013122	
043124	014124	013424	013144	013123	
053124	015124	013524	013154	013125	
063124	016124	013624	013164	013126	
073124	017124	013724	013174	013127	
083124	018124	013824	013184	013128	
093124	019124	013924	013194	013129	

Tous les billets se terminant par	gagnent
3124	4 000,00 F
124	400,00 F
24	200,00 F
4	100,00 F

87 **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 13 MAI 1987 50e

loterie nationale TRANCHE (No48) DU SUSPENSE

TIRAGE DU JEUDI 14 MAI 1987

LE NUMÉRO **269884** GAGNE LE LOT DE **1 000 000,00 F**

LES BILLETS SE TERMINANT PAR **988** GAGNENT **1 500,00 F**

AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	201 911 1 391 8 311 14 651	tous signes tous signes cancer autres signes bélier autres signes cancer autres signes	F. 400 400 10 000 1 000 12 000 1 200 50 000 5 000
2	92 072 1 262 3 692 5 122	tous signes tous signes verseau autres signes poissons autres signes scorpion autres signes	200 400 10 000 1 000 10 000 1 000 12 000 1 200
3	1 823 0 803	lion autres signes cancer autres signes	10 000 1 000 12 000 1 200
4	0 594 1 914 04 944	gémeaux autres signes sagittaire autres signes vierge autres signes	12 000 1 200 12 000 1 200 50 000 5 000
5	55 935 7 175 07 145 29 345	tous signes tous signes lion autres signes lion autres signes scorpion autres signes	200 400 12 000 1 200 50 000 5 000 50 000 5 000
6	1 416 9 966 02 086	gémeaux autres signes taureau autres signes poissons autres signes	10 000 1 000 10 000 1 000 50 000 5 000
7	20 887 21 087	sagittaire autres signes balance autres signes	F. 50 000 5 000 4 000 000 125 000
8	2 708 6 078 8 068 11 898	balance autres signes capricorne autres signes verseau autres signes gémeaux autres signes	12 000 1 200 12 000 1 200 12 000 1 200 60 000 5 000
9	789 819 6 009 7 969 9 339 3 029 02 899 08 079 21 349 28 529	tous signes tous signes vierge autres signes capricorne autres signes sagittaire autres signes vierge autres signes verseau autres signes balance autres signes capricorne autres signes taureau autres signes	400 400 10 000 1 000 10 000 1 000 10 000 1 000 12 000 1 200 50 000 5 000 50 000 5 000 60 000 5 000 60 000 5 000
0	80 3 480 5 670 6 090 1 420 7 750 07 720	tous signes balance autres signes bélier autres signes scorpion autres signes poissons autres signes taureau autres signes bélier autres signes	200 10 200 1 200 10 000 1 000 10 000 1 000 12 000 1 200 12 000 1 200 50 000 5 000

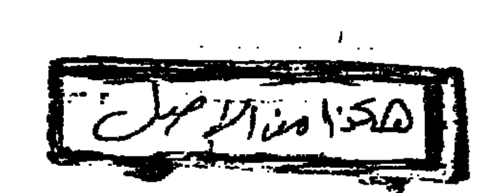
TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : TAUREAU, BÉLIER, SAGITTAIRE GAGNENT 100,00 F

LOTO No 19 TIRAGE DU MERCREDI 13 MAI 1987

7 28 33 38 40 44 — 6 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 20 ET SAMEDI 23 MAI 1987 VALIDATION JUSQU AU MARDI APRES-MIDI.

87 **TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE** TIRAGE DU MERCREDI 13 MAI 1987 49e



La réunion de l'OCDE à Paris et la préparation du sommet de Venise

Consensus agricole et promesse de relance allemande

Presque surpris de la rapidité avec laquelle ils ont trouvé un terrain d'entente, les participants à la conférence ministérielle de l'OCDE, qui s'est terminée le mercredi 13 mai à Paris, n'en finissaient plus de se féliciter des *« succès »* de leurs travaux. Avec plus de modestie – *ou plus de lucidité* – on reconnaissait dans les délégations avoir bien déblayé le terrain pour le sommet des pays industrialisés, qui doit se tenir à Venise du 8 au 10 juin, sur deux sujets-clés : la coopération économique internationale, indispensable à la réduction des grands déséquilibres actuels, et, surtout, sur l'agriculture, dossier explosif s'il en est.

Au chapitre du renforcement de la concertation entre les principaux acteurs de l'économie mondiale, qui tient plutôt du goutte à goutte ces derniers mois, l'Allemagne fédérale a apporté un élément nouveau au désormais traditionnel concert de déclarations de bonne volonté. Le ministre ouest-allemand de l'économie, M. Martin Bangemann, s'est déclaré prêt à prendre des mesures de relance *« vers juin prochain »* si la croissance se révélait inférieure à 2 % en rythme annuel. Après la légère baisse de 0,3 point des taux d'intervention, fixés le 13 mai à 3,5 % par la Bundesbank, cette promesse rassurait légèrement ceux qui, en RFA ou chez ses partenaires, ont de sérieuses raisons de s'inquiéter du ralentissement de l'économie outre-Rhin. Elle donnait surtout un peu plus de consistance au communiqué final, appelant chaque pays à contribuer à l'effort collectif pour rééquilibrer les balances des paiements, assurer *« une plus grande stabilité »* aux taux de change et exploiter plus à fond le potentiel de croissance non inflationniste existant.

Un schéma devenu classique. Il appartient aux Etats-Unis de poursuivre *« fermement »* sur la voie de moindres déficits budgétaires, ce qui, M. James Baker, secrétaire au Trésor, a dû le reconnaître, prendra du temps, compte tenu de l'élection présidentielle et des tensions entre le Congrès et la Maison Blanche. Le Japon est à nouveau appelé à relancer sa demande intérieure et ses importations, une approche toujours soumise aux aléas de la politique intérieure du pays, même si la stratégie expliquée par la délégation japonaise a paru *« mieux articulée »* au ministre italien du Trésor, M. Giovanni Goria. Il revient, enfin, à la RFA de promouvoir demande interne et investissements privés.

Ce cadre d'action s'accompagne d'une série de propositions de réformes dont la plus spectaculaire est sans conteste celle qui est envisagée pour l'agriculture. Américains et Allemands ayant finalement adopté une attitude plus conciliante qu'on ne le craignait, les ministres ont *été* d'accord pour reconnaître leur responsabilité dans une dégradation des marchés des produits agricoles aussi coûteuse en termes d'aides budgétaires diverses que dangereuse pour l'ensemble du commerce international. Un consensus sur l'analyse même de la situation, mais aussi sur les principes permettant d'y remédier, s'est dégagé : il s'agira de réduire de façon progressive et « concertée » les subventions à l'agriculture. Sans oublier les réalités sociales, autrement dit en optant pour des politiques de soutien aux revenus plutôt qu'aux prix.

« Début de cessez-le-feu »

« Ce n'est pas l'armistice mais ce pourrait être un début de cessez-le-feu », estimait un négociateur. Chacun s'est en effet engagé, à court terme, à éviter les décisions risquant d'accroître encore les excédents ou les surenchères visant à arracher de très rares marchés. Il ne faut certes pas se faire d'illusions. Les discussions, en tout état de cause, prendront de longues années avant que les *« forces du marché »* ne reprennent leurs droits. Au moins la conférence ministérielle a-t-elle permis de s'entendre sur un objectif comme sur des outils de travail.

L'esprit de Punta-del-Este, où l'Uruguay Round a été lancé l'été dernier, a été réaffirmé. Les négociations commerciales internationales resteront globales. Il n'est pas question de donner la priorité à un sujet, l'agriculture en l'occurrence, même si l'idée d'un bilan en cours de discussion n'est pas abandonnée, dans l'espoir d'appliquer des mesures concrètes au cas où un consensus solide se dégagerait.

Certes, chacun est persuadé que les négociations seront très difficiles dès qu'il s'agira d'aborder le fond du problème, au sein du GATT. La concurrence acharnée à laquelle se livrent sur le terrain agricole les pays industriels durera longtemps encore. Mais aussi limitée soit-elle, l'entente dégagée à Paris aurait été *« inimaginable il y a à peine plus d'un an »*. La crainte des conséquences d'une rupture, voire d'une guerre ouverte, serait-elle désormais plus forte que les intérêts nationaux ? Sans doute. Car, au château de la Muette, le soulagement l'emportait largement sur les raisons profondes de satisfaction.

Les éléments d'ajustement entre les économies existent. *« Depuis près d'un an, la demande intérieure est plus forte que la croissance du produit national brut dans les pays excédentaires comme la RFA, alors qu'elle lui est inférieure aux Etats-Unis, principal déficitaire de la communauté internationale »*, soulignait un expert. On assiste à un léger durcissement des taux d'intérêt outre-Atlantique et à une détente sur ceux de la RFA ou du Japon. Même libellé dans un dollar qui s'est fortement déprécié vis-à-vis du yen, l'excédent commercial japonais s'amenuise (de 500 millions seulement, il est vrai, en avril). Mais cette tendance au rééquilibrage est trop lente pour masquer le fossé séparant les ambitions des pays industriels, jugées *« démesurées »* par un participant, et leur capacité ou leur volonté d'infléchir leur politique. Les réunions internationales plaident inlassablement la confiance en l'avenir. Les pays en développement auxquels il est promis un environnement international meilleur et une aide accrue pour les plus démunis ont de plus en plus de mal à y croire alors que le poids de la dette reste considérable. Les marchés financiers aussi, qui, tout en se méfiant des interventions des banques centrales, attendent la concrétisation d'engagements multiples avant de jouer la stabilité des taux de change.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

● **Réaction de la FNSEA.** – *« L'OCDE n'a pas de compétence pour préconiser des politiques nouvelles, mais seulement pour analyser des situations données »*, estime la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles dans un communiqué où la centrale paysanne déclare encore qu'elle veillera *« à ce que les recommandations de l'OCDE ne remettent pas en cause la politique agricole commune »*.

Le désastreux précédent de 1978

(Suite de la première page.)

La réalité est que la Banque fédérale, sans intervenir sur le marché des changes sinon par des achats de dollars relativement peu importants (quelques centaines de millions), a continué d'apporter un soutien indirect au dollar.

C'est ainsi que, en temps normal, les troupes américaines stationnées sur le territoire de la République fédérale, se procurent les deutschemarks dont elles ont besoin directement auprès de la Bundesbank, à laquelle sont cédés les dollars correspondants. La Bundesbank se charge ensuite d'écouler sur le marché les devises américaines ainsi acquises. Or, depuis plusieurs mois, elle conserve ces dollars par-devers elle et, bien sûr, les place en bons du Trésor américain.

Quoi qu'il en soit, les chiffres sont là pour prouver que la Bundesbank, depuis cinq mois, a augmenté d'environ 8 milliards de dollars (dont peut-être 3 ou 4 par ce moyen) ses avoirs en titres de la dette publique des Etats-Unis. On peut encore estimer que la Banque nationale suisse, la Banque des Pays-Bas et quelques autres ont, de leur côté, acquis globalement quelque 2 à 3 milliards d'actifs de réserve libellés en dollars. Si l'on fait l'addition avec les achats de la banque d'émission du Japon, on est amené à évaluer à environ 38 milliards de dollars au bas mot la contribution des banques centrales au financement du déficit budgétaire américain depuis la fin du mois de novembre dernier. C'est là un montant considérable. Il représente au moins les deux tiers des ressources de financement dont le Trésor des Etats-Unis a eu besoin pendant cette période.

Impact de ces opérations sur l'économie des Etats-Unis : elles bloquent tout mécanisme de réajustement puisque les Américains, en dépit de leur énorme déficit extérieur, ne souffrent d'aucune contraction du pouvoir d'achat. Les transferts de revenus à l'étranger par quoi se traduit le déficit (paiement des importations dépassant, et de beaucoup, les recettes d'exportations) sont compensés, et au-delà, par les placements de fonds ainsi effectués aux Etats-Unis par les banques centrales.

Impact sur l'économie des pays excédentaires : les banques centrales, en rachetant des dollars, procurent d'énormes liquidités aux banques commerciales. On dira que les autorités monétaires peuvent reprendre ces dernières par des opérations en sens contraire sur le marché. Cela est devenu douteux. La Banque du Japon et la Bundesbank ont en effet récemment abaissé leurs taux d'intérêt, ce qu'elles ne peuvent faire qu'en laissant au marché la disposition des liquidités qu'il reçoit. On dira que tel est bien l'objectif : accélérer l'expansion monétaire dans les pays excédentaires et donc, avec un peu de chance, y stimuler l'activité.

A cela, on peut objecter que, dans les circonstances actuelles, ces liquidités ont toute raison de se porter, surtout à Tokyo, vers la spéculation sur les valeurs mobilières, beaucoup plus rémunératrices.

Au cours des vingt dernières années, les grandes vagues d'inflation qu'a connues le monde ont été à chaque fois déclenchées par une chute du dollar à laquelle les banques centrales ont essayé, du reste en vain, de s'opposer par de massives interventions.

Tel avait été le cas en 1971-1973, quand on vit les réserves monétaires des instituts d'émission en devises plus que doubler en l'espace de deux ans, créant les conditions financières permissives pour l'augmentation spéculative des prix de toutes les matières premières (le cuivre, le zinc, le coton, les phosphates furent à cette époque multipliés par 3,4, et 5), la hausse du pétrole intervenue un peu plus tard ayant couronné le tout.

En 1977-1978, le même jeu se répéta sur une échelle encore plus grande (le dollar était tombé au-dessous de 4 F), ouvrant la voie au second choc pétrolier. Jamais l'OPEP n'aurait pu porter si haut le prix du pétrole si ses clients n'avaient eu à leur disposition les crédits nécessaires pour le payer cher.

Aujourd'hui, l'inflation, au lieu de se porter sur les marchés de biens physiques, se traduit par une formidable augmentation des transactions financières et boursières.

A contre-temps

Les ministres réunis au château de la Muette auraient dû méditer le précédent désastreux du printemps et du début de l'été 1978. C'est à l'occasion d'une réunion comme celle qui vient de se tenir à l'OCDE qu'il fut décidé à ce moment-là de faire jouer à l'Allemagne et au Japon le rôle de locomotives de l'économie mondiale. Cette stratégie avait trouvé son point d'orgue à l'occasion du sommet tenu au mois de juillet 1978 à Bonn. Les Sept, comme ils l'ont fait à nouveau au Louvre en février, avaient élaboré des programmes de relance « différenciés » selon les pays. Or les mesures de stimulation prises à cette époque sous forme d'augmentation des déficits budgétaires respectifs allaient dangereusement à contre-temps. Les liquidités créées par les interventions massives des banques centrales pour soutenir le dollar rendaient plus qu'inutile toute opération de surchauffe artificielle.

Alors que le Japon vient d'acheter 27 milliards de dollars, le moment est-il bien choisi pour lui de prévoir une augmentation supplémentaire de 35 milliards de dollars (200 milliards de francs) de dépenses budgétaires étalées sur deux ou trois ans ? Le secrétaire général de l'OCDE, M. Jean-Claude Paye, estime, pour sa part, que l'assainissement des finances publiques dans les pays excédentaires est encore très fragile, le déficit augmentant déjà à nouveau en Allemagne et au Japon, où 20 % des dépenses budgétaires sont consacrés au service d'une dette publique en rapide accroissement : 19,4 % des dépenses budgétaires y sont encore financés par des émissions de titres. Que ce soit au Japon, aux Etats-Unis, en Allemagne ou ailleurs, l'augmentation des déficits publics ne peut qu'accentuer la prépondérance de l'économie financière.

PAUL FABRA.

Si les aides diminuaient...

Que se passerait-il si les pays industrialisés décidaient de réduire de 10 % le niveau de leurs aides au secteur agricole ? C'est à cette question qu'une étude consacrée par l'OCDE aux échanges agricoles tente de répondre.

Il en résulterait une baisse des productions aujourd'hui excédentaires, surtout importante pour les produits laitiers, la viande bovine et ovine, la laine et le sucre. Cette diminution, conjuguée avec un léger accroissement de la consommation, entraînerait une hausse des prix mondiaux, de l'ordre de 4,5 % pour le lait, de 1,5 % pour la viande bovine et de 2 % pour la viande ovine. Dans le secteur des céréales et des oléagineux, la tendance à la hausse des cours serait compromise par la contraction de la demande pour l'alimentation animale.

Sur les revenus agricoles, les influences varieraient selon le niveau initial des aides par type de produits, et surtout selon les types d'exploitation. Alors que, avec le coûteux système actuel, les revenus en agriculture ont décliné ou sont restés stables depuis 1960, les résultats des exploitations, dans le cas d'une baisse des aides, diminueraient dans celles qui sont aujourd'hui les plus aidées, c'est-à-dire les plus productives. Par pays, les plus fortes baisses seraient observées au Japon et en Autriche ; en revanche, des augmentations importantes seraient enregistrées en Australie et en Nouvelle-Zélande.

A ces pays, il faut ajouter le Canada, la Communauté européenne et les Etats-Unis, pour avoir la liste des Etats sur lesquels a porté l'étude de l'OCDE. Celle-ci a duré quatre ans, depuis 1982, et porte sur les années 1979 à 1981. Elle résulte d'un mandat confié à l'OCDE par la session ministérielle de 1982 et a pour objectif d'*« analyser les approches et les méthodes permettant de réduire de manière équilibrée et graduelle la protection accordée à l'agriculture et de mieux intégrer celle-ci dans le système commercial multilatéral ouvert, tout en tenant compte des caractéristiques et du rôle spécifique de l'agriculture »*. C'est cette approche et ces méthodes que les membres de l'OCDE viennent en principe d'accepter.

L'organisation a donc répertorié tous les systèmes d'aide qu'elle a comptabilisés sous deux indices : l'équivalent subvention à la production, ou ESP, et l'équivalent subvention à la consommation, ou ESC.

Le total des transferts, financés pour moitié par les contribuables, pour moitié par les consommateurs, a été évalué par le secrétariat de l'OCDE, pour les pays concernés par l'étude, à environ 100 milliards d'ECU (1) en moyenne annuelle. Pour les seules dépenses publiques, la diminutioon de 10 % des aides aurait correspondu à une économie (ou une réallocation budgétaire) de l'ordre de 30 à 40 milliards de francs par an.

La palme au Japon

Entre 1979 et 1985, les dépenses publiques associées à la mise en œuvre de la politique agricole ont augmenté de 70 % aux Etats-Unis en valeur réelle, de 40 % en Australie, de 25 % dans la CEE, de 15 % au Canada. Elles sont restées à peu près stables en Autriche, ont baissé au Japon et en Nouelle-Zélande, où elles avaient cependant plus que doublé entre 1979 et 1983.

Mais ce dernier pays a, depuis, réduit et même éliminé, en 1986, ses aides.

Pour le niveau des aides, calculé en pourcentage de la valeur de la production, la palme revenait, entre 1979 et 1981, au Japon, avec plus de 80 %. Venaient ensuite la CEE et l'Autriche (environ 45 %), le Canada (25 %), les Etats-Unis et la Nouvelle-Zélande (environ 18 %). Une projection plus récente, non officielle encore, portant sur la période 1982-1983, marque un rapprochement, du fait d'une légère baisse dans la CEE et d'une forte montée aux Etats-Unis et au Canada.

Alors que les produits laitiers ne représentent que 20 % de la valeur de la production, ils absorbent près de 40 % du total des aides recencées. La viande bovine occupe le deuxième poste (19 % des aides pour 28 % de la valeur des productions). Viennent ensuite le riz (19 % des aides, du fait du Japon essentiellement), les céréales secondaires (10 %), le blé (7 %), le sucre (2,4 %) et le soja (1,2 %).

Par catégorie de mesures, les systèmes de soutien des prix représentent plus de 70 %, les aides directes au revenu 7 % et les aides indirectes 4,6 %.

L'étude de l'OCDE évoque aussi l'effet du relèvement des prix mondiaux résultant d'une baisse des aides sur les pays en développement. La hausse des cours bénéficierait aux pays exportateurs, et les pénalisations imposées aux pays importateurs les encourageraient à développer leurs propres productions. Toutefois, les effets sur les cours des céréales, on l'a vu, seraient faibles. Or les pays en voie de développement absorbent environ 40 % du volume du commerce céréalier.

Le modèle mis au point par les experts de l'OCDE permet de conclure que toute tentative de réduction des distorsions sera plus facile si elle est conçue dans un cadre multilatéral, les ajustements effectués par un pays ou deux étant plus coûteux qu'un arrangement global ; que tout ajustement dans un seul secteur de production ne sera pas viable, car le déséquilibre se reporterait sur les autres secteurs ; et qu'enfin une réduction du montant des aides sera plus efficace qu'une politique de maîtrise de l'offre. En effet, si une limitation autoritaire de la production (quotas) entraîne une baisse plus rapide des volumes et une réduction des revenus plus faible, le risque est grand de voir la limitation du droit à produire compensée par une hausse des prix. En outre, la rigidité des structures qui en résulte aurait l'inconvénient d'isoler le secteur agricole de ce que l'OCDE appelle joliment *« les signaux du marché »*.

JACQUES GRALL.

(1) Un ECU égale 6,93 F.

Affaires

REPÈRES

Automobile

Confirmation du recul des étrangères sur le marché français en avril

Le marché automobile français a confirmé sa progression en avril avec 193 085 immatriculations (+ 3,7 %). Ce résultat est d'autant plus remarquable qu'il se compare à un mois d'avril 1986 déjà excellent. Sur les quatre premiers mois de 1987, la croissance des immatriculations atteint 11,2 % (à 688 451 unités) par rapport à la période correspondante de 1986.

Le recul des marques étrangères se confirme : (− 0,2 % en avril), ramenant leur pénétration à 35,5 % en quatre mois, contre 36,4 % en 1986 et 36,6 % en 1985. Renault reste stable (30,5 % du marché), PSA réalise une avancée sensible (34 %, contre 32,1 % en 1986) grâce essentiellement aux performances de Citroën (13,5 %, contre 11,8 % en 1986), dues au lancement de la petite AX.

Les constructeurs français sont cependant moins optimistes pour les mois à venir, en raison du fléchissement des commandes enregistrées en avril, qui devrait se traduire dans les immatriculations de mai et de juin.

Commerce extérieur

Baisse de l'excédent japonais

L'excédent commercial du Japon a légèrement baissé, pour atteindre 7,57 milliards de dollars en avril, contre 8,09 milliards en mars, annonce le ministère des finances. Cet excédent est supérieur de 10,4 % à celui d'avril 1986 et recouvre un excédent record avec les Etats-Unis de 5,15 milliards de dollars. La forte appréciation du yen vis-à-vis du dollar a largement contribué à ce phénomène, alors que, selon les Japonais, les exportations en volume diminuent progressivement. Les ventes de produits nippons ont augmenté de 19,3 % par rapport à avril 1986, alors que les importations en provenance de la CEE ne progressaient que de 6,8 %.

Epargne

Prime de fidélité pour le livret A

Face à la baisse du livret A – les retraits ont dépassé de 8 milliards de francs environ les dépôts au cours du premier trimestre 1987, – M. Edouard Balladur, *ministre de l'économie, pourrait* annoncer, à Strasbourg, le 25 mai, lors du congrès des Caisses d'épargne, la création d'une prime de *fidélité. Elle ne serait accordée qu'à* ceux qui acceptent d'accroître leurs dépôts sur leur livret A. Des diverses hypothèses débattues, *c'est celle qui semble avoir la préférence* du gouvernement.

Le *désintérêt — encore tout relatif — à l'égard du livret* A risque de poser des problèmes pour le financement des logements sociaux et pour celui des collectivités locales. En ajoutant un nouvel avantage à ce produit d'épargne — déjà défiscalisé, — le gouvernement remettrait en cause la politique de *« banalisation »* qui inspire les pouvoirs publics depuis plusieurs années.

Tunnel sous la Manche

La BEI prête 10 milliards de francs

La Banque européenne d'investissement (BEI) prêtera 10 milliards de francs au consortium Eurotunnel, chargé de construire et d'exploiter le tunnel sous la Manche. Cette décision a été prise après une *« analyse indépendante menée par la banque de la viabilité technique, économique et financière du projet ».* Les fonds seront versés en *association avec un syndicat* de banques ayant pour chefs de file le Crédit lyonnais, la National Westminster Bank, la BNP, la Midland Bank et Indosuez. Ils seront consentis à des taux d'intérêts fixes et pour une durée maximum de vingt-cinq ans.

Transports

La SNCF bloque ses tarifs marchandise

La SNCF a décidé de bloquer ses tarifs marchandise jusqu'au 1er février 1988. Ils avaient augmenté pour la dernière fois de 2,5 % *le 1er février 1986. Ce blocage* devrait faciliter la tâche de la SNCF face à la concurrence de la route, qui n'a cessé de gagner des points grâce, notamment, à la baisse des prix pétroliers. Le contrat de plan signé avec l'Etat prévoyait un trafic de 55 milliards de tonnes/kilomètres en 1987 ; il ne sera que de 48 milliards. La SNCF est tombée de 40 % à 37,9 % *du marché du fret.*

Pour gagner des recettes, la SNCF acceptera de combiner le train et la camion, ou de faciliter le stockage. Elle mettra aussi en service des trains Marseille-Lille roulant à 160 kilomètres/heure.

Pour contrer Airbus

Boeing devient actionnaire de la deuxième compagnie aérienne américaine

Le premier avionneur du monde, Boeing, a décidé de prêter 700 millions de dollars (4,2 milliards de francs), transformables en actions, à la holding Allegis, qui possède la deuxième compagnie aérienne américaine, United Airlines. Ce placement surprise s'accompagne de commandes et de confirmations de commandes pour un montant de 2,1 milliards de dollars (12,6 milliards de francs), soit quinze gros porteurs et vingt et un biréacteurs 737-300 livrables d'ici à 1991.

Les intérêts des deux partenaires dans cette affaire sont connus. United a de gros besoins de financement pour faire face aux achats qu'implique sa politique de diversification dans le domaine du voyage : la reprise du loueur de voiture Hertz et de la chaîne Hilton l'ont obligé à sortir près de 1,5 milliard de dollars. D'autre part, la direction d'Allegis avait besoin d'actionnaires sûrs afin de faire face aux tentatives de prises de contrôle de son capital et, notamment, au projet des pilotes d'United qui souhaitaient entrer dans le tour de table. Enfin, l'extension du réseau international de la compagnie aérienne, ambryonnaire jusqu'au rachat du réseau Pacifique de Panam, exigeait de gros investissement.

Du côté de Boeing, il semble qu'on ait franchi un nouveau pas dans la bataille acharnée que se *livrent les constructeurs pour vendre* leurs avions. Après la location-vente et la création de filiales louant des appareils, Boeing inaugure la prise de participation chez un de ses clients pour aider financièrement celui-ci et l'« inciter » à choisir ses machines. Même si Boeing et Allegis annoncent que le constructeur ne détiendra au maximum que 16 % des actions et restera minoritaire, cette démarche, à la fois commerciale et stratégique, bouleverse les données du marché mondial de l'aéronautique. Il est rare de voir un industriel racheter une partie de l'un de ses clients.

On voit tout de suite, en effet, le risque de l'opération. Certes, à court terme, Boeing peut espérer ainsi se réserver *les achats d'United* qui était très courtisé par McDonnel-Douglas et Airbus. Mais à plus long terme, son association avec une compagnie aérienne rendra méfiantes les concurrentes. Texas Air, première compagnie mondiale, American Northwest réfléchiront à deux fois avant d'acheter des appareils à un constructeur qui pourrait être tenté de consentir à l'un de leurs plus vigoureux compétiteurs des avantages techniques ou des rabais commerciaux secrets. Boeing tente un coup de poker, dont les risques pourraient excéder les profits qu'il en attend.

ALAIN FAUJAS.

SOCIAL

Nouvelles mesures pour le recrutement de contractuels dans la fonction publique

Dans le projet de loi portant diverses mesures d'ordre social que le conseil des ministres a adopté le 13 mai — et qui sera présenté au Parlement durant la première semaine de juin, — plusieurs dispositions concernent la fonction publique. M. Hervé de Charette, ministre délégué chargé de la fonction publique, a voulu procéder à diverses simplifications de la loi du 11 janvier 1984. C'est ainsi que des agents contractuels pourront être recrutés sur des postes de fonctionnaires titulaires de l'Etat pour des emplois de catégorie A *« lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifient ».* Comme jusqu'à présent, ils pourront être engagés sur des contrats de trois ans, mais ceux-ci pourront, *« par reconduction expresse »,* être renouvelés sans limite.

Cette ouverture pour les postes de catégorie A, du haut de l'échelle, s'accompagne d'un durcissement des conditions de recrutement pour les agents contractuels des catégories B, C et D. Pour ces catégories, le recrutement de contractuels ne sera possible que *« lorsqu'il n'existe pas de corps de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes ».* S'exprimant devant la presse, M. de Charette a souligné que, en 1987, la titularisation des agents encore non titulaires des catégories C et D serait *« complètement terminée ».* Depuis mars 1986, 150 000 agents ont été titularisés.

Autre innovation : il sera possible de recruter par concours pour créer un nouveau corps *« en cas d'intégration totale ou partielle des fonctionnaires d'un corps dans un autre corps classé dans la même catégorie ».* Malgré l'opposition manifestée par les organisations syndicales, le pouvoir de nomination des fonctionnaires d'Etat pourra désormais s'exercer indépendamment du pouvoir disciplinaire, alors que, jusqu'à présent, l'un n'allait pas sans l'autre.

Sur le plan social, le projet permettra d'augmenter le nombre de handicapés — évalué actuellement de manière approximative à 25 000 (1 %) — dans la fonction publique d'Etat. Les personnes *« reconnues travailleurs handicapés »* pourront désormais *« être recrutées en qualité d'agent contractuel dans les emplois de catégorie C et D pendant une période d'un an renouvelable une fois ».* Au terme de cette année, ils pourront éventuellement être titularisés. Enfin, le congé parental d'éducation sera porté, comme dans le secteur privé, de deux à trois ans.

Commentant ce projet, M. de Charette a affirmé qu'il n'entendait pas *« bouleverser le statut général des fonctionnaires ».*

● **Chômeurs âgés : alignement de l'allocation de solidarité sur l'UNEDIC.** — L'allocation de solidarité spécifique versée aux chômeurs âgés de plus de cinquante-cinq ans est fixée à 92,60 F par jour. Un décret publié par le *Journal officiel* du dimanche 10 mai aligne cette indemnité, financée par l'Etat, sur celle versée par l'UNEDIC aux chômeurs en fin de droits. Cette augmentation s'applique dans les deux cas à compter du 1er avril. Pour percevoir une allocation de ce montant, les chômeurs doivent avoir plus de cinquante-cinq ans et justifier de vingt ans d'activité salariée ou plus de cinquante-sept ans et demi et dix ans d'activité. S'ils sont moins âgés, l'allocation de solidarité s'élève à 64,50 F par jour, l'allocation de fin de droits étant de 66,80 F. L'allocation de solidarité n'avait pas été revalorisée depuis le 1er juillet 1985.

Une enquête sur les Français et la privatisation

Un ménage sur quatre aura investi dans les dénationalisations en 1987

Près d'un quart des ménages français (23 %) ont ou devraient participer en 1987 aux privatisations. Ils ont l'intention d'y consacrer entre 30 et 37 milliards de francs de leurs économies. Tirés de l'enquête (1) réalisée par le Centre de recherche économique sur l'épargne (CREP) pour le compte de l'Association française des établissements de crédit, ces résultats devraient conforter le ministre de l'économie, M. Edouard Balladur, dans son intention d'accélérer son programme de privatisations.

En un an, M. Jacques Chirac aura atteint un objectif que Mme Margaret Thatcher, en Angleterre, a mis huit ans à réaliser : tripler, dans la population, le nombre des actionnaires directs. Alors que l'on estimait jusqu'à présent à 1,5 million environ le nombre des ménages français possédant directement des actions de sociétés cotées, il devrait être à la fin de 1987, et du fait des privatisations, de 4,3 millions, soit 7,5 millions d'individus (8,5 millions en Grande-Bretagne).

L'enquête du CREP porte sur les trois grandes opérations déjà réalisées (Saint-Gobain, Paribas et la Sogenal) et sur celles prévues au cours de 1987. Le succès est massif. Ce sont déjà 3 millions de ménages qui ont participé à l'une au moins des trois premières privatisations. Près de 2,8 millions de ménages se déclarent prêts à participer aux opérations à venir. Parmi eux, 40 % n'ont pas acheté d'actions lors de la première vague. L'enquête confirme que les acheteurs sont les Français les plus aisés, les plus âgés et les plus « urbanisés ».

Si 40 % des cadres supérieurs ont acheté du Saint-Gobain, du Paribas ou de la Sogenal, ils ne sont plus dans cette catégorie sociale que 29 % à envisager d'acquérir des titres lors des autres privatisations. Environ 19 % des retraités et inactifs ont misé sur les trois premières, ils ne sont que 10 % à vouloir suivre. Enfin, 4,4 % seulement des ménages ouvriers ont souscrit aux premières privatisations, 7,4 % espèrent pouvoir participer aux suivantes.

8 600 F par ménage

Le succès est également confirmé par l'ampleur de l'effort financier que les ménages se déclarent prêts à faire. Ils y ont déjà investi 12,3 milliards de francs. Pour les opérations à venir, l'investissement moyen par ménage devrait se situer, d'après l'enquête du CREP aux environs de 8 600 F. Au total, *« les sommes consacrées par les particuliers (hors personnel des entreprises) à l'ensemble des opérations en 1987 se situerait entre 30 et 37 milliards de francs ».*

Deux autres séries d'indications intéressantes ressortent de cette enquête. D'où vient cet argent ? En fait, les Français tirent sur leurs liquidités pour financer les achats d'actions. Les trois cinquièmes des fonds proviennent d'argent disponible sur comptes-chèques, un cinquième de retraits sur livrets d'épargne et le cinquième restant d'autres provenances (ventes de valeurs mobilières, remboursement d'emprunt...).

Que feront ces nouveaux actionnaires de leurs titres ? Un cinquième *des personnes interrogées déclarent* vouloir revendre leurs titres immédiatement ou dans un délai de six mois. Mais ils sont 45 % à vouloir *garder leurs actions au moins dix-huit* mois. Plus d'un tiers ne savent pas ce qu'ils vont en faire.

Riche d'enseignements, cette première radiographie des nouveaux actionnaires ne donne cependant aucun élément sur les motivations des Français à l'égard des privatisations. En achetant du Paribas ou de la CGE, veulent-ils devenir propriétaires d'une société capitaliste ou cherchent-ils tout simplement à réaliser un placement sans risque ? D'après les enquêtes précédentes, c'est sans doute très largement cette seconde hypothèse qui l'emporte, a indiqué M. André Babeau, le secrétaire général du CREP.

E. I.

(1) L'enquête a été réalisée par le CREP, qui a interrogé à l'occasion d'entretiens téléphoniques deux mille vingt personnes âgées de plus de dix-huit ans et représentatives de la population française. Ces entretiens ont eu lieu entre le 26 mars et le 4 avril 1987, c'est-à-dire après la privatisation de Saint-Gobain, de Paribas et de la Sogenal.

La mise en vente de la CGE

« Un nouvel exemple du gaspillage du patrimoine public » selon M. Bérégovoy

Dans un communiqué, M. Pierre Bérégovoy, ancien ministre de l'économie et secrétaire national du PS aux questions économiques et *sociales, dénonce le « nouvel exemple du gaspillage du patrimoine public »* que constitue la mise en vente de la Compagnie générale d'électricité. Selon lui, *« le prix retenu par le gouvernement a été sous-estimé d'environ 6 milliards de francs par rapport à la valeur réelle de la société ».* Affirmant que *« le gouvernement confond de plus en plus intérêts privés et intérêt national »* en raison de la *« méthode choisie pour désigner les dirigeants des entreprises privatisées »,* M. Bérégovoy estime que *« s'installe une structure RPR ». « Cela devient scandaleux aux yeux de beaucoup »* et *« il est grand temps que toute la lumière soit faite sur l'étrange dossier des privatisations ».*

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Olida-Caby : première phase du sauvetage

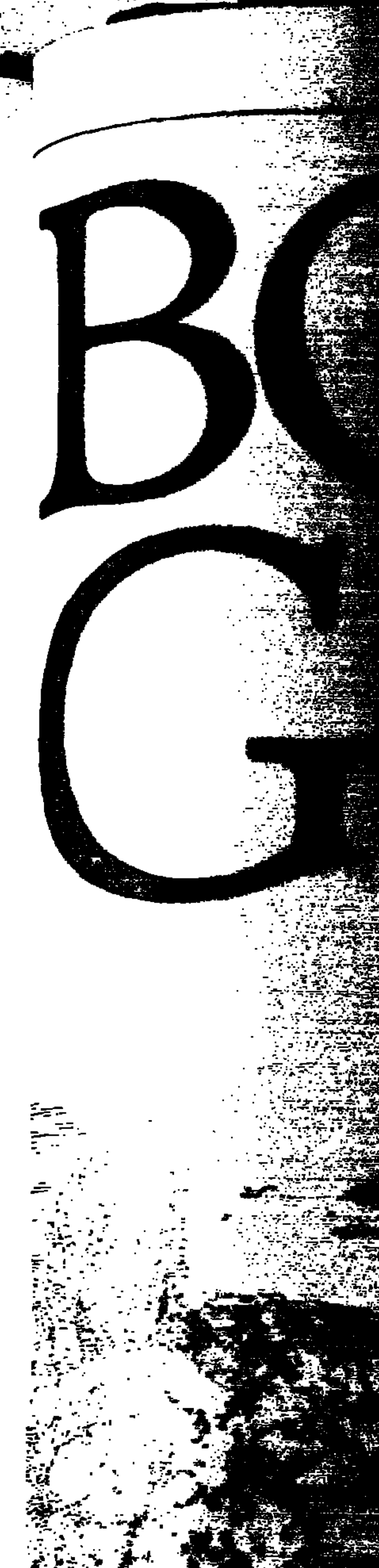
Le premier groupe salaisonnier français, Olida-Caby (3,5 milliards de chiffre d'affaires), en crise depuis 1983, va changer d'actionnaire principal. M. Jean-Claude Mimran, qui, depuis 1985, en avait le contrôle par le biais de son holding néerlandais Maxhill, vient de céder 26 % des 36 % du capital qu'il détenait à M. Gilbert Salomon, président du groupe de l'industrie de la viande Socopa international et à la société immobilière Lucia, que préside M. Christian Pellerin. La transaction s'est faite en Bourse, au cours de 158 F, ce qui correspond à une valeur d'environ 70 millions de francs. Dans cette opération, M. Salomon agit à titre personnel, comme il le fit pour la reprise des Boucheries Bernard en 1985. L'arrivée de M. Pellerin, patron du groupe immobilier Sari-Seeri, est plus inattendue. Mais il ne s'agit là que de la première phase du sauvetage. L'entreprise a des fonds propres négatifs. Elle a enregistré sur les quatre derniers exercices des pertes cumulées de 432 millions de francs. Les nouveaux actionnaires envisagent une forte augmentation de capital, pour laquelle M. Rialfin, PDG *d'Olida-Caby, se montre optimiste. Les établissements financiers* contactés, notamment le Crédit agricole, sont plus circonspects.

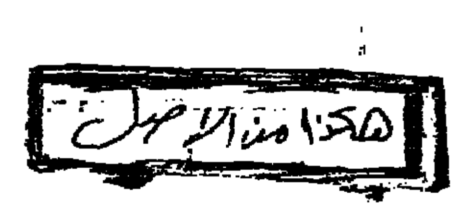
Le nouvel ensemble SGS-Thomson envisage une réduction de 5 % à 15 % de ses effectifs

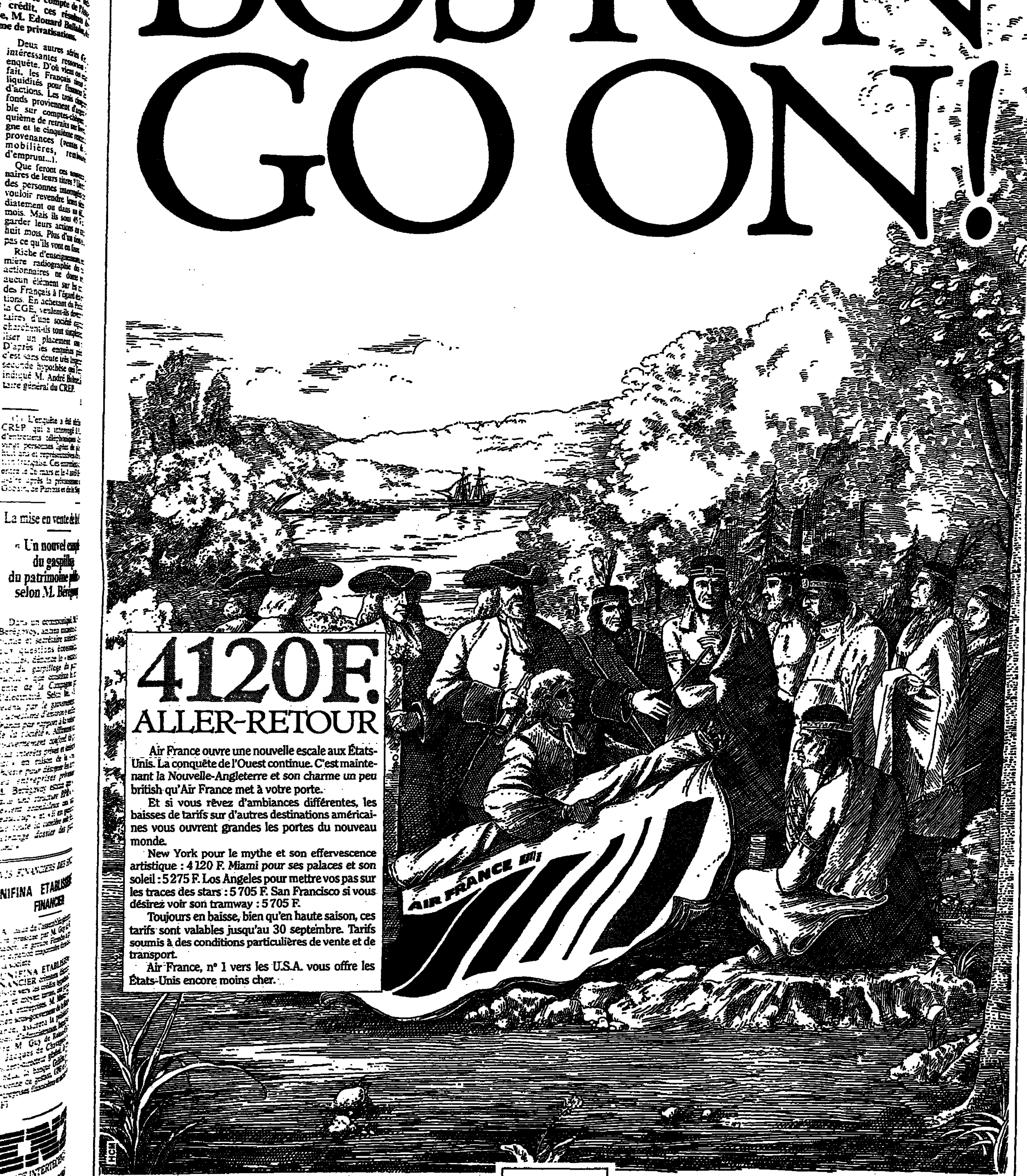
Le nouveau groupe européen constitué dans les semi-conducteurs par la fusion de l'italien SGS et du français Thomson (*le Monde* du 30 avril) envisage, pour réduire ses pertes, de diminuer de 5 % à 15 % ses effectifs (dix-huit mille personnes). C'est du moins ce qu'a annoncé le nouveau patron de l'ensemble, M. Pasquale Pistorio, *lors d'une conférence* de presse tenue à Londres le 13 mai. Sans savoir exactement combien d'emplois doivent être supprimés, M. Pistorio considère qu'il faut procéder à ces réductions partout pour rendre la nouvelle entité, désormais numéro deux européen, compétitive sur le plan mondial.

Cloques sur ses voiliers : Bénéteau obtient gain de cause

Le tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon a condamné la Société chalonnaise de peroxyde organique (SCPO) à verser 18 millions de francs au chantier Bénéteau. Cette décision donne raison *au constructeur de voiliers, qui rendait* le SCPO responsable des cloques apparues sur les coques construites entre 1983 et 1985.






BOSTON
GO ON!
4120F.
ALLER-RETOUR
Air France ouvre une nouvelle escale aux États-Unis. La conquête de l'Ouest continue. C'est maintenant la Nouvelle-Angleterre et son charme un peu british qu'Air France met à votre porte.
Et si vous rêvez d'ambiances différentes, les baisses de tarifs sur d'autres destinations américaines vous ouvrent grandes les portes du nouveau monde.
New York pour le mythe et son effervescence artistique : 4 120 F. Miami pour ses palaces et son soleil : 5 275 F. Los Angeles pour mettre vos pas sur les traces des stars : 5 705 F. San Francisco si vous désirez voir son tramway : 5 705 F.
Toujours en baisse, bien qu'en haute saison, ces tarifs sont valables jusqu'au 30 septembre. Tarifs soumis à des conditions particulières de vente et de transport.
Air France, n° 1 vers les U.S.A. vous offre les États-Unis encore moins cher.
AIR FRANCE
AIR FRANCE N°1 VERS LES USA

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



ACTIVITÉS COMMERCIALES AU 31 MARS 1987

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé du groupe Intertechnique s'est élevé à 283,2 MF contre 267,8 MF au 31 mars 1986 (+ 6 %) ; le montant hors taxes consolidé des commandes reçues s'est élevé à 367,4 MF contre 339 MF (+ 8 %) ; le carnet de commandes consolidé est de 1 004,8 MF.

Pour la société Intertechnique et ses filiales dans le domaine Aérospatial et Systèmes, le chiffre d'affaires hors taxes consolidé s'est élevé à 170,2 MF contre 170,9 MF ; le montant hors taxes consolidé des commandes reçues s'est élevé à 230,5 MF contre 194,8 MF (+ 18 %) ; le carnet de commandes consolidé est de 728,8 MF.

Pour la société IN-Informatique et ses filiales, le chiffre d'affaires hors taxes consolidé s'est élevé à 113,5 MF contre 97,1 MF (+ 17 %) ; le montant hors taxes consolidé des commandes reçues s'est élevé à 138,3 MF contre *144,3 MF (– 4 %) ; le carnet de commandes* consolidé est de 276 MF.



L'assemblée générale mixte réunie le 30 avril 1987 au siège social, sous la présidence de M. Henri Darmas, a approuvé les comptes de la société arrêtés au 31 décembre 1986. Le bénéfice net s'élève à 52 millions de francs contre 22,11 millions de francs en 1985, soit une progression de 135 %. L'assemblée a décidé la distribution, au titre de l'exercice clos, d'un dividende net de 15 francs auquel s'ajoute un avoir fiscal de 7,50 francs formant un revenu global de 22,50 francs. Ce dividende a été mis en paiement à partir du 5 mai 1987 au guichet de la Banque financière parisienne – BAFIP – 48, rue La Pérouse – 75116 Paris. L'assemblée a procédé à la nomination d'un nouvel administrateur, la Mutuelle d'assurances du Corps sanitaire français, représentée par son directeur général, M. Gérard Valin.

Par ailleurs, l'assemblée a autorisé le Conseil d'administration à porter sur ses seules délibérations le capital social jusqu'à un montant de 150 millions de francs. Elle a également décidé de diviser par deux la valeur nominale du titre, ramenée à 50 francs par l'échange, le 6 mai 1987, de deux actions nouvelles contre une action ancienne.

Le Conseil d'administration du 19 mars 1987, usant de l'autorisation donnée par l'assemblée générale mixte du 5 mai 1986, a décidé de porter le capital de la société de 54 390 000 F à 67 987 500 F par incorporation de réserves, et de 67 987 500 F à 95 182 500 F par souscription en numéraire.

Les actions nouvelles provenant de l'augmentation de capital ne porteront jouissance qu'à compter du 1er juillet 1987. Elles feront donc l'objet d'une cotation différente des actions, résultant de la division du titre par deux.



ARRETÉ DES COMPTES 1986

Le conseil d'administration, réuni le 4 mai 1987, a examiné les comptes de l'exercice 1986.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe, restitutions comprises, a été de 4 256 447 000 francs, en progression de 4,1 %. La part réalisée en France est de 3 158 297 000 francs, en progression de 7,6 %. La part réalisée à l'exportation et à l'étranger est de 1 098 150 000 francs, en régression de 4,8 % à cause de la chute des prix de la farine et la baisse du dollar.

Le chiffre d'affaires de la société a été de 2 161 139 000 francs, non comparable à celui de 1985.

Le résultat net de la société est de 14 516 000 francs (- 2,8 %).

Le résultat net consolidé du groupe ressort à 24 129 000 francs, après 77 562 000 francs d'amortissements contre 44 470 000 francs en 1985.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire un dividende de 7 francs par action, majoré *d'un avoir fiscal de 3,50 francs*, représentant globalement 8 368 619 francs.



BANQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU MARAIS

15, rue des Pyramides, 75001 PARIS

Le conseil d'administration de la Banque du Marais s'est réuni le 7 mai 1987 sous la présidence de M. Jean-Marc Vernes.

Usant des pouvoirs reçus de l'assemblée générale ordinaire du 6 mai 1987, il a décidé l'émission d'un emprunt obligataire de 300 millions de francs représenté par 300 000 obligations de 1 000 F émises au pair, d'une durée de 8 ans, remboursement en totalité à l'échéance, l'intérêt, compris entre 5,5 et 6 % en principe, devant être définitivement arrêté au moment du lancement de l'opération en fonction des conditions du marché.

A chaque obligation sera attaché un bon de souscription à une action de la BANQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU MARAIS au prix de 800 F du 1er janvier 1988 au 15 avril 1991.

Les actionnaires de la BANQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE *DU MARAIS bénéficieront d'un délai de priorité du 1er au 15 juin 1987* à raison d'une obligation pour 5 actions détenues. Le solde disponible des obligations sera offert au public du 16 au 29 juin 1987.

Le Conseil a décidé de suspendre, du 26 mai au 26 juillet 1987, l'exercice des bons émis l'an dernier. Les souscriptions reçues en vertu de ces bons, avant le 26 mai 1987, bénéficieront également de ce droit de priorité.

Le Conseil a arrêté les bénéfices d'exploitation du premier trimestre 1987 qui s'établissent, hors plus-values, à 17 470 000 F contre 6 318 000 F pour le premier trimestre 1986, à comparer à 10 996 000 F pour la moyenne trimestrielle de 1986.

AGF

SOCIÉTÉ CENTRALE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

Société anonyme créée par la loi du 4 janvier 1973
Capital social 407 millions de francs
Siège social, 87, rue de Richelieu, 75002 Paris.

CHIFFRE D'AFFAIRES MONDIAL DU 1er JANVIER AU 31 MARS 1987
(Primes émises en millions de francs)

	1986	1987	VARIATION %
AGF VIE	2 513	3 052	+ 21,5
AGF IART	3 672	3 006	+ 12,5
	5 185 (1)	6 058	+ 16,8

(1) Après exclusion des opérations de Belgique et du Luxembourg qui ont été filialisées au 1er janvier 1987.

Les deux sociétés AGF VIE et AGF IART sont filiales de la Société centrale des AGF qui a exclusivement pour objet de détenir directement ou indirectement la totalité des actions des sociétés constituant le groupe des AGF.

– 1 600 AGENTS GÉNÉRAUX.
– LES RÉSEAUX COMMERCIAUX DES AGF EN FRANCE ET DANS PLUS DE 50 PAYS METTENT LEUR EXPÉRIENCE A VOTRE SERVICE.



L'Assemblée Générale, réunie le 4 mai 1987, a approuvé les comptes de l'exercice 1986 et la distribution d'un dividende de F 14 par action. Ce dernier a été mis en paiement dans son intégralité, dès décembre 1986 (acompte sur dividende). A l'issue de cette Assemblée s'est *tenue une Assemblée Générale Extraordinaire qui a renouvelé les autorisations données au* Conseil pour procéder à tout moment à l'émission d'obligations convertibles, d'obligations à bons de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions.

Allocution du Président Dominique CHATILLON

Mesdames, Messieurs,

L'année 1986 a été particulièrement active. Nous avons investi plus de 900 millions de francs, dont plus de 400 dans des actifs *immobiliers de rapport*, le reste se partageant entre la restructuration financière de filiales de promotion, l'acquisition de Labeyrie et l'augmentation de capital de Sofiroute, filiale qui gère nos sociétés financières en rapide développement.

Renforcement des fonds propres.

Pour financer cet ensemble d'investissements, nous avons, pour l'essentiel renforcé nos fonds propres et permanents grâce à deux opérations qui ont été, l'une et l'autre, fort bien accueillies (une augmentation de capital de 260 millions et une émission d'obligations assorties de bons de souscription d'actions pour 300 millions) et cédé des actifs pour 200 millions.

Amélioration des résultats.

De la sorte, la Compagnie La Hénin termine son exercice avec une situation nette renforcée, un patrimoine fortement accru, et une structure financière encore plus saine. Au niveau consolidé, les capitaux propres et réserves atteignent 5 milliards et les résultats courants, après impôts, marquent une nouvelle étape de progrès à 184 millions contre 136, en 1985.

Vers une rentabilité accrue.

Dotée de ces moyens supplémentaires, la Compagnie La Hénin s'est fixée pour objectif prioritaire de renforcer sa rentabilité. La nature des actifs sur lesquels elle opère, largement immobiliers, rend, sur ce point, l'évolution nécessairement progressive. Il est vrai que cette lenteur est contrebalancée par l'appréciation très rapide des biens qui constituent son patrimoine, élément qui ne peut que conforter une estimation boursière en sensible augmentation, tant au niveau de la Compagnie que de ses filiales cotées (dont 2 nouvelles: Somica en décembre 1986 et Cogep en mai 1987).

Confirmation d'une stratégie appropriée.

C'est la confirmation de la politique que je n'ai cessé de promouvoir depuis plusieurs années : une Compagnie La Hénin gestionnaire de métiers bien maîtrisés à travers des filiales cotées, lui donnant une valeur certaine et, bien évidemment, croissante.

La confiance de nos actionnaires et celle que nous apporte le marché financier, nous *invitent à persévérer dans cette voie, sans* mesurer ni nos efforts ni notre goût d'entreprendre.

Chiffres consolidés du Groupe Compagnie La Hénin
Effectifs : 3770 salariés – Sociétés consolidées : 44

Situation financière (en millions de francs)

Capitaux propres		**5000**
Actifs permanents		**9030**
Immobilier locatif	42%	
Agro-alimentaire	24%	
Finance et promotion	34%	
Actifs circulants		**1470**
Total du bilan		**10500**
Investissements 1986		**1340**

Résultats (en millions de francs)

Produits d'exploitation		**2690**
Immobilier locatif	11%	
Agro-alimentaire	76%	
Finance et promotion	13%	
Valeur ajoutée		**1200**
Autofinancement		**300**
Résultat courant après impôt (+ 35% en 1986)		**184**

calberson

Le conseil d'administration, qui s'est réuni le 13 mai 1987 sous la présidence de Rudolphe Lambert, a arrêté les comptes de l'exercice 1986.

Au niveau consolidé, le bénéfice net après impôt s'est élevé à 169,4 millions de francs, en augmentation de 31 % sur celui de 1985, qui était de 129,1 millions. Le bénéfice courant du groupe a atteint 320,8 millions de francs. Le chiffre d'affaires a été de 6,2 milliards de francs, après prise en compte de 570 millions de francs correspondant à des sociétés nouvellement consolidées ; il était de 5,3 milliards pour l'exercice précédent.

La part du groupe dans le bénéfice net représent *146,1 millions* de francs contre 113,5 millions en 1985. La situation nette totale du groupe au 31 décembre 1986 s'élevait à 968,6 millions de francs, dont 854,3 millions pour la part du groupe et 114,3 millions pour les minoritaires.

Le bénéfice net de la Compagnie générale Calberson, société mère du groupe, s'est élevé à 74,8 millions de francs pour l'exercice 1986, contre 44,4 millions de francs pour l'exercice précédent. La différence provient essentiellement d'une remontée plus importante des dividendes des filiales.

Le conseil a décidé de proposer à *l'assemblée générale ordinaire des* actionnaires, qui se tiendra le jeudi 25 juin 1987, la mise en distribution d'un dividende de 18 francs par action contre 15 francs par action pour l'exercice précédent, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 9 francs, soit un revenu global de 27 francs.

Afin de leur permettre de participer au développement de l'entreprise, *notamment pour le financement de la* prise de participation majoritaire dans la société allemande Hermann Ludwig GmbH and Co et ses filiales présentes dans le monde entier, les actionnaires se verront offrir la possibilité de recevoir le paiement du dividende en numéraire ou *en actions, à leur choix, cette option* devant être levée dans un délai maximum de trois mois à compter du jour de l'assemblée, soit au plus tard le 25 septembre 1987.

Enfin, les investissements de l'exercice 1986 ont porté principalement sur les immobilisations corporelles pour plus de 250 millions de francs, dont la réalisation définitive du siège de notre division internationale à Paris-Nord. Il a représenté l'élément le plus important. Les autres investissements concernent de nouvelles agences à Nantes et à *Metz, l'extension de l'entrepôt* de Marne-la-Vallée et le nouveau site d'exploitation du 95 Express à Saint-Ouen-l'Aumône.

L'activité des premiers mois de 1987 varie selon les secteurs mais, malgré un mois de janvier difficile, les résultats du premier trimestre *1987* restent globalement comparables à ceux de 1986.

Marchés financiers

PARIS, 13 mai ⬇

Nouveau repli

La Bourse a encore eu un accès de faiblesse mercredi dans un marché relativement actif. En baisse de 0,25 % à la petite séance du matin, les valeurs françaises ont perdu 0,6 % à la clôture de « l'officielle ».

Décidément, mai n'est pas un mois heureux pour la Bourse. L'an dernier, le marché avait dû essuyer une violente tempête après quatre mois de hausse ininterrompue. Cette année, la « météo » est plus calme, mais les boursiers sont tout de même moroses. Pour eux, tout est bon en ce moment pour justifier un accès de *mauvaise humeur* : la baisse du dollar, la grande versatilité de Wall Street et, depuis peu, la crainte d'une reprise de l'inflation aux Etats-Unis mais aussi en France.

En effet, l'indice des prix pour avril devrait être bien médiocre, en raison, notamment, de la remontée des prix du pétrole.

En outre, font remarquer les professionnels, les privatisations commencent à sérieusement « pomper » les liquidités.

Dans ce contexte, les investisseurs préfèrent rester l'arme au pied. Ce qui explique les mouvements en dents de scie du marché depuis quelques jours.

Mercredi, les titres « spéculatifs » ont encore fortement baissé, comme Géophysique et SGE. Des titres qui ont perdu respectivement 10,6 % et 9 %. Par ailleurs, on remarquait la baisse de 5,4 % d'Unibail, de 4,5 % de Roussel-Uclaf et de Lefebvre, et de 4 % d'Alsthom. Presses de la cité et Poliet ont cédé 3 %.

A l'inverse, l'action à dividende prioritaire Darty a gagné 5 %. Crédit foncier immobilier a progressé de 3 % ; Carnaud, de 2 %, et Imétal de 1,7 %.

Le MATIF et le marché obligataire étaient pratiquement stables. Hausse des valeurs américaines et allemandes au compartiment des valeurs étrangères.

L'or était un peu plus faible. Le lingot a cédé 300 F, à 87 900 F, tandis que le napoléon restait stable, à 524 F.

NEW-YORK, 13 mai ⬆

Irrégularité

L'irrégularité a été de nouveau au menu de la séance de mercredi à Wall Street. Les cours ont, en effet, *continué d'évoluer durant* presque toute la journée de part et d'autre de leurs niveaux précédents, et, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une faible avance, en s'établissant à 2 329,68 (+ 7,08 points).

Le bilan général témoigne de l'hésitation ambiante. Sur 1983 valeurs traitées, 759 ont monté, mais 828 ont baissé et 396 n'ont pas varié.

Pourtant, au départ, le marché avait relativement belle allure. *Mais la faiblesse des obligations* a causé une mauvaise impression, un peu corrigée toutefois en fin de séance.

Les professionnels ne se disaient néanmoins pas mécontents du tout du comportement de la Bourse face *au scepticisme général.*

Le fait du jour a été la forte animation enregistrée sur l'action Allegis, holding de United Airlines, après l'annonce de l'entrée de Boeing dans le capital de la société. Au total, près de 5,5 millions d'actions Allegis ont changé de mains. Le cours a monté de 2,2 %. En Bourse, l'activité générale a augmenté. Elle a porté sur 170,97 millions de titres, contre 155 millions.

VALEURS	Cours du 12 mai	Cours du 13 mai
Alcoa	51 1/2	51 3/8
Allegis (ex-UAL)	67 3/4	69 1/2
A.T.T.	25 3/4	25 3/4
Boeing	45 1/4	45 1/2
Chase Manhattan Bank	37 5/8	37
Du Pont de Nemours	118 7/8	118
Eastman Kodak	80 1/2	81 3/8
Exxon	90	90 1/4
Ford	96 5/8	97 3/4
General Electric	103 1/2	104
General Motors	90	89 1/2
Goodyear	65 1/4	67
I.B.M.	165 3/8	168 1/2
I.T.T.	54 1/4	54 1/8
Mobil Oil	50 3/8	50 1/2
Pfizer	67 3/4	68
Schlumberger	45 3/4	45 1/4
Texaco	37	35 3/4
Union Carbide	30 3/4	30 1/4
U.S.X. Corp.	32 1/4	31 7/8
Westinghouse	61 1/4	61 7/8
Xerox Corp.	79 3/4	78 1/8

CHANGES

Dollar : 5,99 F =

Dans l'attente de la publication des résultats de la balance commerciale américaine pour avril – des rumeurs circulent sur une réduction peut-être importante du déficit, – le dollar s'est stabilisé. Il a valu 5,9925 F (contre *5,9955 F) et 1,7950 deutschemark* (contre 1,7959 deutschemark).

FRANCFORT	13 mai	14 mai
Dollar (en DM) ..	1,7959	1,7950

TOKYO	13 mai	14 mai
Dollar (en yens) ..	140,15	140,10

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (14 mai) .... 8 3/16-8 1/4 %
New-York (13 mai) ..... 6 5/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	12 mai	13 mai
Valeurs françaises ..	118,9	118,5
Valeurs étrangères .	116,1	116,3

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général ...	454,6	452,1

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	12 mai	13 mai
Industrielles	2 322,60	2 329,68

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	12 mai	13 mai
Industrielles	1 678,4	1 680,5
Mines d'or	428,1	421,4
Fonds d'Etat	92,92	93,02

TOKYO

	13 mai	14 mai
Nikkeï (Dow Jones) ..	24363,19	
Indice général ...	2155,17	

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 13 mai
Nombre de contrats : *15 692*

COURS	ÉCHÉANCES			
	Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Dernier	106,35	106,50	106,40	106,25
Précédent	106,35	106,45	106,35	106,20

AUTOUR DE LA CORBEILLE

BASF ET BAYER COMMENCENT BIEN L'ANNÉE. – Les *deux grands chimistes allemands* ont assez bien commencé l'année. Pour le premier trimestre, le groupe de Ludwigshafen annonce un résultat avant impôts de *670 millions de deutschemarks* (+ 3,1 %) pour un chiffre d'affaires en diminution de 10,9 %, à 9,81 milliards de deutschemarks.

De son côté, le groupe de Leverkusen dégage, à l'issue de la même période, un bénéfice également avant impôts de 715 millions de deutschemarks (+ 3,2 %) pour *un chiffre d'affaires de 9,45 milliards* de deutschemarks (– 9 %).

AGFA-GEVAERT : CHUTE *DES PROFITS.* – *Le groupe* germano-belge, numéro un européen du film photo, annonce, pour *1986*, une *baisse de 34,9 %* de son bénéfice consolidé avant impôts, dont le montant s'établit à 14,9 milliards de francs belges. Le chiffre d'affaires (141,9 milliards de francs belges) diminue de 7 %.

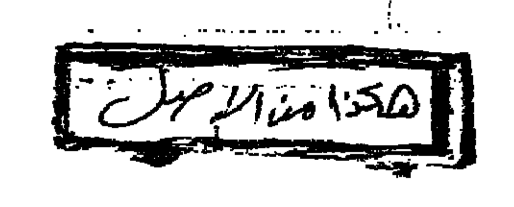
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,9900	5,9930	+ 50	+ 65	+ 90	+ 115	+ 180	+ 260
$ can.	4,4708	4,4747	+ 4	+ 22	0	+ 32	– 132	– 40
Yen (100) ...	4,2770	4,2822	+ 149	+ 172	+ 304	+ 338	+ 902	+ 984
DM	3,3367	3,3402	+ 119	+ 137	+ 243	+ 267	+ 713	+ 779
Florin	2,9617	2,9646	+ 69	+ 79	+ 140	+ 157	+ 423	+ 471
F.B. (100) ...	16,0870	16,1037	+ 102	+ 185	+ 220	+ 352	+ 505	+ 894
F.S.	4,0583	4,0631	+ 161	+ 180	+ 291	+ 320	+ 849	+ 923
L (1 000) ...	4,6112	4,6207	– 103	– 57	– 187	– 125	– 485	– 365
£	9,9973	10,0083	– 78	– 35	– 120	– 54	– 282	– 108

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 5/8	6 7/8	6 13/16	6 15/16	7	7 1/8	7 5/16	7 7/16
DM	3 1/2	3 3/4	3 1/2	3 5/8	3 9/16	3 11/16	3 5/8	3 3/4
Florin	4 7/8	5 1/8	5	5 1/8	5	5 1/8	5	5 1/8
F.B. (100) ..	6 1/2	7	6 7/8	7 1/4	7	7 3/8	7 1/4	7 5/8
F.S.	1 1/4	1 3/4	3 1/8	3 1/4	3 11/16	3 13/16	3 3/4	3 7/8
L (1 000) ..	8 3/4	10	9 5/8	10 1/8	9 3/4	10 1/4	9 3/4	10 1/4
£	8 1/2	8 3/4	8 3/4	8 7/8	8 11/16	8 13/16	8 5/8	8 3/4
F. franç. .	7 3/4	8 1/4	8	8 1/4	8 1/8	8 3/8	8 3/8	8 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 13 MAI

Cours relevés à 17 h 34

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1740	4,5 % 1973	1925	1902	1902	− 1 19
....	C.N.E. 3 %	4210	4200	4200	− 0 24
....	B.N.P. C.I.	598	590	590	− 1 34
1209	B.N.P. T.P.	1246	1246	1247	+ 0 08
1239	C.C.F. T.P.	1215	1210	1211	− 0 32

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1180	Créd. Lyon. T.P.	1232	1232	1232	....
3010	Electrofi. T.P.	3010	....	....	....
2150	Renault T.P.	2235	2237	2237	+ 0 09
2300	Rhône-Poul. T.P.	2420	2435	2435	+ 0 62
1395	St-Gobain T.P.	1420	1440	1440	+ 1 41
1330	Thomson T.P.	1455	1456	1460	+ 0 34
540	Accor	512	513	513	+ 0 20
2350	Agence Havas	2468	2470	2482	+ 0 57
2290	Ag. Havas C.I.	2370	2400	2400	+ 1 27
743	Air Liquide	730	720	720	− 1 37
3000	Alcatel	2872	2820	2810	− 2 16
2200	Als. Superm.	2195	2140	2140	− 2 51
565	A.L.S.P.I.	585	550	549	− 2 83
480	Alsthom ★	449 70	444	443	− 1 48
2940	Arjom. Prioux	2979	2975	2971	− 0 27
690	Asseedat-Rey	645	620	621	− 3 72
1650	Aux. Entrepr. ★	1621	1628	1626	+ 0 30
1230	Avions Dassault	1230	1230	1235	+ 0 41
795	BAFIP	755	750	750	− 0 66
455	Bail-Equipem. ★	451	451	445	− 1 33
955	Bail-Investiss.	932	933	950	+ 1 93
760	Cie Bancaire	758	750	749	− 1 19
635	Bazar H.-V.	607	623	598	− 1 48
605	Béghin-Say ★	580	580	575	− 0 86
800	Berger (Ma)	848	850	866	+ 2
765	Bic ★	769	774	788	+ 2 47
1540	B.I.S.	1489	1460	1460	− 1 95
2980	Biscuit (Géné.)	2926	2750	2800	− 4 27
2980	Bongrain S.A.	2992	2960	2960	− 1 07
1480	Bouygues	1258	1245	1245	− 1 03
156	B.P. France	145 50	144	144	− 1 03
5260	B.S.N.	5250	5220	5240	− 0 19
1490	Carnaud	1485	1491	1495	+ 2 05
3680	Carrefour	3590	3549	3549	− 1 14
2240	Casino	2190	2187	2145	− 2 05
1750	Casino A.D.P.	1660	1660	1635	− 1 50
1270	C.C.M.C.	1250	1250	1260	....
900	Cetelem	949	940	940	− 0 94
....	Cerus	848	851	851	+ 0 24
2800	C.F.A.O.	2060	2070	2055	− 0 24
1490	C.G.I.P.	1550	1552	1555	+ 0 32
1880	Chargeurs S.A.	1662	1659	1659	− 0 12
90	Chiers-Châtill.	95	95	95	....
1070	Ciments franç. ★	1150	1146	1132	− 1 56
680	Club Méditerr.	653	660	660	+ 1 07
215	Codetel	223	221	221	− 0 90
366	Cofimeg	369 70	370	366	− 1
2300	Colas	2480	2500	2500	+ 0 81
330	Compt. Entrepr.	299	300	300	+ 0 33
825	Compt. Mod.	860	873	869	+ 1 05
1130	Créd. Foncier	1165	1175	1205	+ 4 33
620	Crédit F. Imm.	610	629	629	+ 3 11
....	Créd. Lyon. (CI)	884	855	855	− 3 28
1410	Crédit Nat. ★	1271	1306	1285	+ 1 10

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
340	Crouzet ★	360	358	358	− 0 56
3140	Damart S.A.	3020	2950	2950	− 2 32
480	Darty ★	448	452	435	− 2 46
....	Darty (DP)	377	379 10	390	+ 3 44
....	De Dietrich	2680	2680	2680	....
390	Dév. P.d.C. (Li)	394	394	394	....
895	D.M.C.	633	632	640	+ 1 10
2900	Docks France ★	2615	2615	2650	+ 1 33
2500	Dumez ★	2519	2505	2493	− 1 03
1600	Eaux (Gén.)	1448	1442	1430	− 1 24
2840	Ecco ★	2620	2611	2620	....
1340	Electro-Finan.	1400	1400	1400	....
335	Elf-Aquitaine	395	394 50	394	− 0 25
320	− (certific.)	382	352	356	− 1 66
3110	Epeda-B-Faure	3075	3050	3050	− 0 81
3300	Essilor	3260	3260	3260	....
....	Essilor Int. (DP)	2730	2740	2740	+ 0 37
495	Esso S.A.F. ★	549	547	543	− 1 09
3050	Eurafrance	2900	2872	2885	− 0 51
1650	Eurocom ★	1610	1625	1640	+ 1 86
3860	Euromarché	3795	3770	3770	− 0 66
840	Europe n° 1 ★	776	778	785	+ 1 29
....	Exor	1177	1176	1176	− 0 17
1840	Facom	1800	1800	1740	− 3 33
1210	Fichet-Bauche	1225	1225	1225	....
235	Finextel	247	246	247	....
250	Fives-Lille	225	226 50	227	+ 0 44
340	Francarep	381	379	379	− 0 52
1420	Fromageries Bel	1360	1358	1360	....
1230	Gal. Lafayette	1349	1340	1351	+ 0 15
485	Gascogne	488	461	461	− 5 53
....	Gaz et Eaux	2600	2611	2628	+ 1 08
515	Géophysique ★	651	590	582	− 10 59
2770	Gerland	2730	2770	2750	+ 0 73
830	GTM-Entrepose	807	800	789	− 2 23
850	Guyenne-Gas. ★	800	805	779	− 2 62
3060	Hachette ★	3230	3202	3205	− 0 77
890	Hénin (La)	914	900	900	− 1 53
....	Hutchinson	1355	1370	1385	+ 2 21
117	Imétal	125	126	128	+ 2 40
470	Imm. Plaine-M.	440	440	443	+ 0 68
5300	Inst. Mérieux	5280	5300	5280	....
600	Interbail	605	601	601	− 0 66
1690	Intertechnique	1630	1630	1630	....
2300	J. Lefebvre	2945	2899	2810	− 4 58
2360	Lab. Bellon	2290	2270	2270	− 0 87
1690	Lafarge-Coppée	1707	1691	1687	− 1 17
2070	Lebon ★	1900	1870	1870	− 1 57
5990	Legrand	5880	5900	5900	− 7 02
....	Legrand (DP)	5440	5550	5560	+ 2 21
875	Leroy-Somm. ★	865	870	850	− 1 73
1880	Lesieur	1910	1910	1905	− 0 26
785	Locabail Immob.	854	855	855	+ 0 12
765	Locafrance ★	737	721	725	− 1 62

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
960	Locindus	932	935	935	+ 0 32
1100	L. Vuitton S.A ★	1200	1198	1194	− 0 50
....	Luchaire	672	672	672	....
1700	Lyonn. Eaux ★	1690	1700	1700	+ 0 59
145	Mais. Phénix	131	133 80	135 80	+ 3 66
880	Majorette (Ly)	870	890	890	+ 2 30
68	Manurhin	69	68	68	− 1 45
540	Mar. Wendel	560	567	567	+ 1 25
1800	Martell	2065	2040	2041	− 1 16
2720	Matra	2690	2711	2720	+ 1 49
2780	Merlin-Gerin ★	2745	2720	2700	− 1 63
3680	Michelin	3570	3580	3580	− 0 28
1810	Midi (Cie)	1600	1592	1590	− 0 63
470	Midland Bk S.A.	444	433	432	− 2 70
825	Min. Salsig. (Ma)	929	929	929	....
67	M.M. Penarroya	63 50	60 50	60 50	− 4 72
2400	Moët-Hennessy	2485	2499	2499	+ 0 58
113	Moulinex	118	117	118 60	+ 0 42
1160	Navig. Mixtes	1155	1150	1148	− 0 61
197	Nord-Est	192 50	192	192	− 0 26
485	Nordon (Ny)	470	461	461	− 1 91
820	Nouvelles Gal.	775	775	775	....
1320	Occident. (Gén.)	1288	1285	1280	− 0 63
1690	Omn.F.Paris	1830	1810	1810	− 1 09
178	Olida-Caby	189 50	200	200	+ 5 54
560	Opfi-Paribas	548	531	546	− 0 38
4300	Oréal (L')	4500	4450	4480	− 0 44
....	Paribas	502	502	501	− 0 20
830	Paris-Réesc. ★	807	806	800	− 0 86
1720	Pechelbronn ★	1820	1813	1810	− 0 54
1690	Penhoet	1651	1620	1620	− 1 88
1110	Pernod-Ricard	1111	1100	1100	− 0 99
1620	Peugeot S.A.	1640	1627	1625	− 0 91
14	Poclain	14 70	14 90	14 90	+ 1 36
2360	Politet	2475	2380	2381	− 3 80
940	P.M. Labinal	853	849	848	− 0 59
3610	Presses Cité	3450	3345	3365	− 2 46
1400	Prétabail Sic.	1358	1351	1358	....
875	Primagaz	824	830	820	− 0 49
805	Printemps ★	868	853	843	− 1 74
2590	Promodès	2359	2337	2320	− 1 65
280	Prouvost S.A ★	290	289 90	287	− 1 03
1700	Radiotechn.	1628	1620	1630	+ 0 12
158	Raff. Dist. Total	152	149	152	....
3020	Redoute (La) ★	3305	3300	3276	− 0 87
535	Robur financière	506	494	506	....
1730	Roussel-Uclaf	1680	1646	1606	− 4 40
....	Roussel-C.N.I.	1376	1360	1325	− 3 84
7050	R. Impériale (Ly)	6440	6420	6440	....
295	Sade	284	286	288	+ 0 70
3800	Sagem	4020	4080	4080	+ 1 49
485	Saint-Gobain	449	446	446	− 0 67
1140	St-Louis B.	1126	1137	1135	+ 0 80

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1970	Salomon	1970	1980	1980	+ 0 51
1750	Salvepar	1920	1880	1880	− 2 08
870	Sanofi	883	877	876	− 0 79
735	S.A.T.	860	855	838	− 2 56
1150	Saupiquet (Na)	1310	1310	1310	....
675	Schneider ★	645	650	648	+ 0 82
132	S.C.O.A.	139	145 80	147	+ 5 76
820	S.C.R.E.G.	820	822	823	+ 0 37
885	Seb ★	900	900	900	....
470	Sefimeg	486	490	480	− 1 23
1980	S.F.I.M.	1810	1799	1799	− 0 61
112	S.G.E.	84 60	83	81 40	− 3 78
685	Sign. Ent. El. ★	813	808	808	− 0 81
1180	Silic	1190	1185	1188	− 0 17
650	Simco-U.P.H. ★	640	630	628	− 1 87
410	Simnor (Li)	450	450	450	....
1290	Skis Rossignol	1300	1290	1291	− 0 69
760	Slimnco	745	737	740	− 0 67
....	Sodecco	258	260	260	+ 0 78
280	Sodero (Na)	280	285	285	+ 1 79
2530	Sodexho	2900	2850	2900	....
445	Sogerap	495	483	481	− 2 83
2180	Somm-Allib. ★	2440	2448	2421	− 0 77
760	Source Perrier	753	758	755	+ 0 27
1180	Sovac ★	1115	1109	1096	− 1 73
650	Spie-Batignol.	648	651	650	+ 0 62
795	Strafor	740	745	745	+ 0 68
415	Synthélabo ★	391	395	388	− 0 76
815	Talcs Luzenac	735	748	741	+ 0 82
3350	Tél. Elec.	3160	3170	3190	+ 0 95
1740	Thomson-C.S.F.	1575	1540	1540	− 2 22
600	Total (CFP) ★	546	546	543	− 0 54
103	− (certific.)	114	114	113	− 0 88
2330	T.R.T.	2430	2450	2450	+ 0 82
760	U.F.B.	765	750	748	− 2 22
1450	U.I.C.	1400	1393	1385	− 1 07
720	U.I.F.	698	693	693	− 0 72
930	U.I.S.	975	941	941	− 3 49
380	U.C.B. ★	359 90	359	350	− 2 75
810	Unibail	835	790	793	− 5 03
840	Valéo	609	613	613	+ 0 66
108	Vallourec	107	106 10	106 30	− 0 65
4200	V. Clicquot-P.	4130	4148	4148	+ 0 44
660	Via Banque	586	586	592	+ 1 02
805	Elf-Gabon	850	821	821	− 3 41
127	Amax Inc.	142	132 30	132	− 7 04
430	Amer. Express	395 50	402	402	+ 1 64
152	Amer. Teleph.	148 10	154	153	+ 3 31
140	Anglo Amer. C.	144 30	147	147	+ 1 87
720	Amgold	703	693	697	− 0 85
920	BASF (Akt)	910	929	929	+ 2 09
1030	Bayer	1025	1045	1038	+ 1 27
138	Buffelsfont.	137	136 40	136	− 0 73

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
215	Chase Manh.	230	226	226	− 1 74
305	Cie Pétr. Imp.	319 50	325	327	+ 2 35
79	De Beers	77 90	77 60	78 30	+ 0 51
2180	Deutsche Bank	2095	2103	2110	+ 0 72
97	Dome Mines	98	96 95	96	− 2 04
1160	Dresdner Bank	1105	1100	1110	+ 0 45
149	Driefontein Cpt	154	155	155	+ 0 65
700	Du Pont-Nem.	721	716	716	− 0 69
470	Eastman Kodak	477	489	489	+ 2 52
62	East Rand	72 90	71 05	70 10	− 3 84
310	Electrolux	312 90	311 30	311 30	− 0 51
275	Ericsson	275	265	265	− 3 64
540	Exxon Corp.	540	543	543	+ 0 56
615	Ford Motors	581	590	589	+ 1 38
108	Freegold	112	110	111	− 0 89
119	Gencor	111 10	109 80	109 80	− 1 17
645	Gén. Electr.	620	625	625	+ 0 81
585	Gén. Belgique	603	599	599	− 0 66
535	Gen. Motors	539	542	541	+ 0 37
97	Goldfields	98 45	96 60	97	− 1 47
48	GdMetropolitan	51 80	52 90	52 90	+ 2 12
96	Harmony	98 30	97 65	97 45	− 0 86
38	Hitachi	39 30	39 50	39 50	+ 0 51
935	Hoechst Akt.	925	945	944	+ 2 05
127	Imp. Chemical	142 30	143 70	143 70	+ 0 98
104	Inco. Limited	115 20	113 60	113 60	− 1 39
946	IBM	978	993	993	+ 1 53
355	ITT	330	328 10	328	− 0 61
153	Ito-Yokado	149 30	148 10	148	− 0 87
64	Matsushita	67 50	70 60	70 60	+ 4 59
950	Merck	913	929	925	+ 1 31
775	Minnesota M.	760	781	781	+ 2 76
290	Mobil Corp.	300	300	301	+ 0 33
260	Morgan J.P.	259	266	266	+ 2 70
37490	Nestlé	38000	37100	37190	− 2 13
161	Norsk Hydro	170 80	172 10	173	+ 1 29
285	Ofsil	274	268 80	268 80	− 1 90
1650	Petrofina	1740	1740	1740	....
536	Philip Morris	489	492 40	493	+ 0 82
151	Philips	149	145	145	− 2 68
635	Quilmès	630	618	615	− 2 38
905	Randfontein	900	880	880	− 2 22
730	Royal Dutch	753	765	771	+ 2 39
91	Rio Tinto Zinc	104 20	103	103 80	− 0 38
123	St Helena Co	118	120	120	+ 1 69
260	Schlumberger	269 10	275	275	+ 2 19
118	Shell transp.	129 30	131 70	132 70	+ 2 63
2370	Siemens A.G.	2390	2370	2370	− 0 84
119	Sony	121	121	120 80	− 0 17
121	T.D.K.	126	125 70	126 50	+ 0 40
31	Toshiba Corp.	33 30	33 10	33 10	− 0 60
1730	Unilever	1751	1756	1756	+ 0 29
285	Unt. Techn.	287 50	291 90	291 50	+ 1 39
825	Vaal Reefs	802	795	791	− 1 37
305	Volvo	312 50	310 10	310	− 0 80
410	West Deep	397	399 50	399 50	+ 0 63
465	Xerox Corp.	475	475	475	....
1 27	Zambia Corp.	1 33	1 31	1 31	− 1 50

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8915	..
Emp. 8,80 % 77	123 01	8 593
9,80 % 78/93	102 85	8 216
10,80 % 79/94	106 30	7 456
13,25 % 80/90	108 05	12 524
13,80 % 80/87	102 15	7 940
13,80 % 81/89	108 20	4 498
16,75 % 81/87	102 54	11 289
16,20 % 82/90	117 80	5 370
16 % juin 82	119	14 880
14,60 % fév. 83	118 45	3 280
13,40 % déc. 83	121 70	5 287
12,20 % oct. 84	113 69	7 287
11 % fév. 85	114 85	2 471
10,26 % mars 86	108 50	1 766
ORT 12,75 % 83	1749	..
OAT 10 % 2000	108 65	9 644
OAT 9,90 % 1997	108	4 123
OAT 9,80 % 1996	106 20	2 792
Ch. France 3 %	163	..
CNB Bques janv. 82	101 70	2 993
CNB Paribas	101 90	2 993
CNB Suez	101 75	2 993
CNI janv. 82	101 70	2 993
PTT 11,20% 85	108 80	4 695
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	109 20	9 783
CNT 9% 88	98 80	0 819
CRH 10,90% déc. 85	107 80	3 628

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1380	1380
Agache (Sté Fin.)	1920	1960
A.G.F. (St Cent.)	866	866
Applic. Hydraul.	819	812
Arbel	249	280
Astorg	450	432 o
Avenir Publicité	2575	2610
Bain C. Monaco	395	394
Banque Hypoth. Eur.	520	510
Béghin-Say (C.I.)	448	445
B.G.L.	830	859
Blanzy-Ouest	585	575
B.N.P. Intercontin.	448	452
Bénédictine	5300	5620
Bon-Marché	865	850
B.T.P.	157	151
Calif	1015	1015
Cambodge	959	962
C.A.M.E.	575	570
Campenon Bern.	700	699
Carbone-Lorraine	955	963
C.E.G.Frig.	800	841
Centen. Blanzy	3080	3020
Centrest (Ny)	318 30	320
Cerabati	120	125
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	985	....
Champex (Ny)	180	184
C.I.C. (Financ. de)	398	401
C.I. Maritime	810	805

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cimt-Sintra	1020	....
Citram (B)	630	630
Clause	1590	1602
Cobradel (Ly)	2498	2498
Cogifi	472	472
Comiphos	680	700
Cie Industrielle	4150	3920
Comp. Lyon-Alem.	780	780
Concorde (La)	1200	1160
C.M.P.	52 80	58 d
Créd. Gén. Ind.	1072	1030
Cr. Universel (Cie)	880	850
Créditel	157	....
Derblay S.A.	902	910
Delalande S.A.	1890	1750
Delmas-Vieij. (Fin.)	1440	1441
Didot-Bottin	895	895
Eaux Bass. Vichy	1699	1650
Eaux Vittel	3050	3050
Economats Centre	616	615
Electro-Banque	474	475
Elf-Antargaz	800	845
E.L.M. Leblanc	1019	1000
Enelli-Bretagne	362	355
Entrepôts Paris	700	....
Epargne (B)	3545	3545
Europ. Accumul.	96 50	97 30
Eternit	3450	3450
Finalens	300	300
FIPP	487 60	482
Fnac	1225	....
Foncière (Cie)	630	626
Fonc. Lyonnaise	5400	5370
Foncina	586	586
Forinter	1110	1110
Fougerolle	480	480
France I.A.R.D.	504	484 o
France (La)	7200	7000
From. Paul Renard	495	485 30
GAN	1293	1245
Gaumont	610	575
Gévelot	780	826
Gr. Fin. Constr.	512	518
Gds Moul. Paris	448	450
Groupe Victoire	3910	3950
G. Transp. Ind.	615	600
H.E.F.	145	153
Immindo S.A.	611	600
Immoinvest	328	....
Immobail	480	475
Immobanque	806	800
Immob. Marseille	12440	12600
Immofice	574	584
Invest. (Sté Cent.)	3580	3545
Jaeger	236	229
Lafitte-Bail	585	580
Lambert Frères	274	274
Lille-Bonnières	1732	1727
Loca-Expansion	345	344
Locafinancière	448	449
Locatel	770	780
Louvre (Sté)	1761	1770
Machines Bull	52 80	52
Magasins Uniprix	254	222 50
Magnant S.A.	139	....
Maritime Part.	476 80	477
Métal Déployé	512	515
Mors	228	228
Navel Worms	100 20	100 20
Navig. (Nat. de)	198	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
OPB Paribas	465	450
Optorg	345	335
Oréal (L') C.I.	3120	3140
Origny-Desvroise	1260	1240
Palais Nouveauté	1160	1080
Paribas-CIP	423	430
Paris France	315	305 10
Paris-Orléans	410	410
Part. Fin. Gest. Im.	1630	1640
Partenbar	888	895
Pathé-Cinéma	925	876
Pechiney (cert. inv.)	288 90	287 20
Pies Wonder	1460	1460
Piper-Heidsieck	1290	1320
P.L.M.	242	238
Porcher	690	685
Providence S.A.	1971	1835
Publicis	3050	3000
Raff. Souf. R.	170	170
Rhône-Poul. (c. inv.)	423	423
Ricqlès-Zan	382	360
Rochefortaise S.A.	437	429
Rochette-Cenpa	130	124 80 o
Rosario (Fin.)	590	600
Roudière	367	370
Rougier et Fils	145 60	143 90
Sacer	570	559
SAFAA	1769	1769
Safic-Alcan	1080	1030
SAFT	2740	2740
Saga	424	420
St-Gobain C.I.	440	435
Salins du Midi	599	595
Santa-Fé	189	189
Sasam	260	259
Saulnes	75	76 10
Savoisienne (M)	269	....
SCAC	844	837
Senelle Maubeuge	760	750
S.E.P. (M)	210	210
Serv. Equip. Véh.	117	114
Sicil	294 50	297 50
Sicotel	421	420
Sinvim	302 10	310
Siph (Plant. Hévéas)	501	480
Sté Générale-CIP	1900	....
Sofal financière	2020	2010
Soflo	530	530
Soficomi	885	875
S.O.F.I.P. (M)	176	183 d
Sofragi	1270	1245
Soganel (Ma)	170	170
Soudure Autog.	600	600
Sovabail	771	750
Speichim	43	37 05 o
S.P.I.	795	785
Suez (Fin. de)-CIP	1711	1672
Stami	920	910
Taittinger	2249	2202
Testut-Aequitas	544	600
Tour Eiffel	655	669
Ufiner S.M.D.	809	799
U.A.P.	2420	2430
U.T.A.	2808	2800
Vicat	1898	1895
Viniprix	1980	1980
Virax	210	....
Waterman S.A.	700	680
Brass. du Maroc	141	131 20 o

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	981	....
Akzo	379	....
Alcan Alum	280	....
Algemene Bank	1495	....
American Brands	287	290
Am. Petrofina	320	....
Arbed	280	290
Asturienne Mines	179	180
Bco Pop Espanol	372 50	356
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1280	1390 d
B. Régl. Internat.	63000	63000
Br. Lambert	601	600
Canadian-Pacific	108 60	112 50
CIR	35	33
Commerzbank	870	882
Dart. and Kraft	325	325
De Beers (port.)	79 40	....
Dow Chemical	519	509
Gén. Belgique	603	599
Gevaert	1000	....
Glaxo	155 50	157 60
Goodyear	390	386
Grace and Co	390	390
Gulf Canada Corp.	130	134
Honeywell Inc.	488	....
I.C. Industries	203	203
Johannesburg	1100	1060
Kubota	25 60	27 70
Latonia	283	283
Mannesmann	....	....
Midland Bank Plc	65 40	67
Mineral-Ressourc.	70	71
Nixdorf	2760	2764
Noranda	137 40	135 50
Olivetti	38	36 90
Pakhoed Holding	216	226
Pfizer Inc.	415	414
Procter Gamble	560	530
Ricoh Cy Ltd	31	32
Rolinco	282 80	278
Robeco	299 30	289 90
Rodamco	438	438 50
Saipem	23 90	22 30
Shell fr. (port.)	113	....
S.K.F. Aktiebolag	343	....
Steel Cy of Can.	108	....
Tenneco	249	....
Thorn EMI	67	67
Toray indust. inc	33	31 80
Vieille Montagne	938	....
Wagons-Lits	870	872
West Rand	28 40	28 70

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	8 80	8 10
Calciphos	546	581 •
C.E.M.	....	....
Cochery	179	....
C. Occid. Forestière	180	180
Copamex	518	480 o
Dubois Inv. (Cento.)	1200	1200
Gachot	299	299
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	250	....
Metra Hort. (échan.)	....	....
Nicolas	1130	1100
Patenotre-R.D.	3400	....
Rédilon	410	....
Rorento N.V.	153 10	155 10
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	280	280 d
Ufiner	380	....
Union Brasseries	142	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1275	1295	Drouot-Assurances	801	801	M.M.B.	740	750
Alain Manoukian	951	950	Drouot-Obl. convert.	3900	3900	Molex	287 90	259
Asystel	743	735	Editions Belfond	359	345	Navale-Delmas	900	889
B.I.C.M.	1075	1070	Elect. S. Dassault	979	982	Olivetti-Logabax	580	590
B.I.P.	1000	1000	Expand	1038	980	Om. Gest. Fin.	546	570
Bolloré Technologies	1375	1389	Filipacchi	802	802	Petit Bateau	300	289
Buitoni	820	815	Guintoli	940	940	Petrofigaz	722	730
Cables de Lyon	1511	1515	Guy Degrenne	1228	1250	Razel	1815	1800
Calberson	1147	1145	I.C.C.	290	285	St-Gobain Emballage	1750	1801
Cardif	2760	2770	IDIA	239	243	St-Honoré Matignon	252	250
Cap Gemini Sogeti	2770	2810	IN Informatique	354	350	S.C.G.P.M.	324	321
C.D.M.E.	1210	1201	La Commande Electro.	950	961	Serra-Matra	1780	1770
C. Equip. Elect.	330 50	320	Le gd livre du mois	560	516	S.E.P.	1540	1500
C.E.G.I.D.	3230	3200	Loca-Investissement	336 30	338	S.E.P.R.	2040	2045
C.E.P.-Communication	1649	1645	Locamic	520	530	S.M.T. Goupil	420	437 d
C.G.I. Informatique	1181	1150	Manutan	560	....	Sodinforg	1750	1750
Dataa	292	304	Medin Immobilier	425	412	Soflbus	448	449
Dauphin O.T.A.	3400	3600	Métallurg. Minière	186	190	Supra	1250	1250
Devanlay	2800	2950	Mécologie Internat.	815	816	Valeurs de France	390	390
Deville	1000	1000						

SICAV (sélection) — 13/5

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	882 04	841 01
Actions France	510 50	492 05
Action Invest.	385 01	367 55
Actions sélectives	824 56	801 99
Aedificand	659 13	636 31
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1285 92	1264 31
A.G.F. 5000	652 85	636 93
A.G.F. ECU	1124 88	1113 74
A.G.F. Interfonds	460 67	449 43
A.G.F. OBLIG.	1126 87	1121 26
Agfimo	708 31	691 03
Altafi	217 45	209 59
A.L.T.O.	187 64	180 86
Amé-Gan	5716 94	5457 70
America-Valor	738 75	705 26
Amérique Gestion	388 03	370 43 ◆
Amplitude	595 96	578 60 ◆
Arbitrages court terme	5344 40	5333 72
Argonautes	447 47	427 18
Assoc	1155 86	1155 86 ◆
Aurecic	1375 83	1335 76 ◆
Axa Europe	115 93	110 67
Axa Investissements	127 48	121 70
Bourse-Investiss.	502 08	479 31
Bred Associations	2641 24	2633 34
Bred International	97 58	95 67
Capital Plus	1631 24	1631 24
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Colombia	886 37	846 18
Convertimmo	417 50	401 44
Corail court terme	12331 74	12331 74
Cortexa	975 57	931 33
Crediter	515 32	500 31 ◆
Croiss. France	295 83	283 09
Croiss. Mazam	2617 05	2540 83
Croiss. Immobil.	710 72	678 49
Croiss. Prestige	393 92	376 06
Décider	13225 72	13225 72
Drouot-France	768 54	734 14
Drouot-Investiss.	1218 48	1161 32
Drouot-Sécurité	259 62	247 85
Drouot-Sélection	150 15	143 34
Ecocic	1186 69	1186 17 ◆
Elicoop Sicav	11421 63	11421 63
Elf-Valeurs	10135 90	9898 66
Energie	300 87	287 23 ◆
Epacic	2928 23	2922 38 c
Epacourt Sicav	4028 99	4018 94
Epargne Associations	23868 23	23822 50
Epargne-Capital	7811 78	7833 45
Epargne-Croiss.	1679 11	1636 85
Epargne-Industr.	848 13	809 67
Epargne-Inter	704 60	685 64
Epargne-J	51787 92	51787 92
Epargne-Long-Terme	1768 71	1721 37
Epargne-Oblig.	192 44	187 29
Epargne-Unie	1345 85	1282 91
Epargne-Valeur	440 34	428 55
Eparoblig	1280 11	1257 59
Epsilon	1012 13	1012 13
Eurocic	3981 54	3715 80 ◆
Euro-Croissance	589 64	553 05
Eurodyn	1138 80	1101 35
Euro-Gan	5434 82	5188 18
Extrême-Orient Sicav	696 35	580 82
Francilis Plus	28711 40	28446 93
Finord Placement	59649 48	59471 07
Finord Trimestriel	1117 81	1101 29
Finord Valorisation	13184 91	12926 38
Fonsicav (div. par 10)	10524 97	10519 71
Foncier Investiss.	1171 42	1142 86
Fondial	288 31	275 24
France Eco Plus	10624 19	10519
France-Gan	6906 20	6673 94
France-Garantie	292 58	292 01
France-Investiss.	600 62	573 29
France-Net	120 14	118 95
France-Obligations	467 26	452 73

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	465 23	441 97 ◆
Francic Régions	1232 58	1196 66 ◆
Fructi-Associations	1336 73	1335 73
Fructicapi	300 73	296 29
Fructidor	253 04	249 30
Fructifrance	899 37	877 43
Fructivar	80365 22	80164 61
Fructi ECU	573 36	564 89
Fructi-Première	12326 55	12144 38
Futuroblig	1123 75	1122 63
Gestion	61860 86	61507 08 ◆
Gestion Associations	157 62	154 15
Gestion Mobilière	764 20	729 56
Gest. Rendement	473 86	462 18 ◆
Gest. Sél. France	808 71	772 04 ◆
Haussmann Associat.	1210 78	1210 78
Haussmann court terme	1170 15	1170 15
Haussmann Epargne	1363 12	1363 12
Haussmann Europe	2138 94	2051 98
Haussmann France	1140 71	1089 48
Haussmann Oblicroiss.	1286 57	1286 57
Haussmann Obligation	1519 55	1464 63
Horizon	1270 63	1233 62
I.M.S.I.	830 90	802 29 ◆
Indo-Suez Valeurs	816 85	779 81 ◆
Ind. française	13429	13165 69
Interoblig.	12119 73	11653 58
Intersélect France	498 68	476 07
Intervaleurs Indust.	732 40	699 19 ◆
Invest. net	14313 28	14284 71
Invest. Obligataire	17738 36	17702 96
Japacic	193 76	188 12
Jeune épargne	251 04	247 33
Laffitte-Amérique	263 69	251 73
Laffitte-crt-terme	58257 26	58257 26
Laffitte-Expansion	829 04	839 18
Laffitte-France	366 58	349 94
Laffitte-Immobilier	266 41	254 33
Laffitte-Japon	355 09	338 98
Laffitte-Oblig.	146 57	139 92
Laffitte-Placements	64747 92	64747 92
Laffitte-Rend.	238 02	206 13
Laffitte-Tokyo	1305 12	1246 94
Lion-Associations	11286 46	11286 46 ◆
Lion-Institutionnels	23297 70	23239 80 ◆
Lionplus	72116 44	71402 42 ◆
Livret portefeuille	663 77	644 44
Méditerranée	175 20	167 26
Mondiale Investissem.	466 40	445 25
Monecic	5889 98	5889 98 ◆
Moné J.	53518 71	53518 71
Monévaltis	280088 58	280088 58
Multi-Obligations	430 63	411 16 ◆
Mutuelle Unie Sél.	167 06	159 48
Natio-Assoc.	6565 37	6552 27
Natio-Epargne	13368 03	13235 67
Natio-Immobilier	1077 09	1048 28
Natio-Inter.	1153 69	1122 81
Natio-Obligations	550 85	536 11
Natio-Patrimoine	1513 62	1473 11
Natio-Placements	62918 66	62918 66
Natio-Revenus	1087 22	1058 65
Natio-Sécurité	54882 56	54882 98
Natio-Valeurs	794 23	772 97
Nippon-Gan	5885 59	5723 71
Nord-Sud Développ.	1246 14	1242 65
Oblicic Régions	1048 11	1032 62 ◆
Oblicoop Sicav	1408 01	1381 38
Obligations Convert.	473 26	451 79
Oblifor	1115 83	1095 97 ◆
Optimavalor	895 66	864 11
Options et Rendement	54486 91	53683 66
Orient-Gestion	187 83	179 31 ◆
Parnafrique	550 35	525 38
Parsurope	883 49	843 43
Paribas Epargne	15222 44	15192 08
Paribas France	116 81	112 44

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Gestion	638 83	612 79
Paribas Opportunités	107 18	104 06
Paribas Patrimoine	560 43	537 58
Pamasse-Valor	1081 76	1060 70
Patrimoine-Retraite	1673 24	1640 43
Phénix Placements	266 63	254 38
Pierre Investiss.	789 04	753 26
Placement A	1147 44	1147 44
Placement crt-terme	89295 90	89295 90
Placement J	53871 81	53871 81
Placement Premier	51146 34	51146 34
Placements Rendement	11518 71	11518 71
Placements Sécurité	110255 94	110255 94
Première Obligations	10261 92	10241 44
Pré'Association	22852 35	22852 35
Province Investiss.	651 70	622 15
Quartz	119 28	116 37
Rentacic	187 80	185 32 ◆
Revenus Trimestriels	5969 51	5910 41 ◆
Revenu Vert	1173 32	1172 15
Rivoli Plus	1071 58	1022 99
St-Honoré Assoc.	14004 42	13934 75
St-Honoré Bio-aliment.	888 16	847 89
St-Honoré Pacifique	620 41	592 28
St-Honoré P.M.E.	523 43	499 69
St-Honoré Réal	11578 43	11532 30
St-Honoré Rendement	11484 15	11436 97
St-Honoré Technol.	860 96	812 37
St-Honoré Valor	12202 30	12105 46
Sécuricic	11294 36	11289 08 ◆
Sécur. Mobilière	405 74	387 34 ◆
Sécuri Taux	10271 99	10271 99
Sél.court terme	11644 93	11558 24 ◆
Sélection Croissance	585 68	549 20
Sicaden (Caisses BP)	748 31	738 24
Sicav-Associations	1372 16	1370 09
S.F.I. fr. et étr.	648 34	629 46
Sicavimmo	834 77	796 92 ◆
Sicav 5000	382 89	372 64 ◆
Sirafonce	616 99	588 50 ◆
Sivam	441 61	429 78 ◆
Sivarente	230 99	224 81 ◆
Sivinter	434 53	422 90 ◆
S.I.-Est	1324 44	1264 38
S.I.G.	907 44	866 89
S.N.I.	1338 37	1289 39 ◆
Sogepargne	395 80	381 49
Sogerac	53070 17	51524 44
Sogevar	1119 43	1068 57
Soginter	1332 86	1272 41
Soleil Investiss.	488 61	466 45
Technocic	1243 12	1206 91 ◆
Techno-Gan	6238 55	5955 66
U.A.P. Investiss.	424 01	408 68
Uni-Associations	108 97	108 97
Unifrance	517 43	493 97
Unifoncier	1380 84	1318 32
Uni-Garantie	1343 23	1316 87
Unigestion	946 32	903 41
Uni-Japon	1523 85	1454 58 ◆
Uni-Régions	3424 79	3289 49
Univarie	2204 11	2131 63
Univer	176	176
Univers-Obligations	1647 79	1593 61
Valorem	543 86	530 42
Valoblig	80718 10	80114 85
Valorg	1488 79	1487 30
Valmel	78104 19	78066 16

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod-Ricard	....	....
Total	6 40	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/5	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 979	5 986	5 760	6 260
ECU	6 936	6 937	....	....
Allemagne (100 DM)	334 280	333 840	323 600	343 600
Belgique (100 F)	16 103	16 099	15 600	16 480
Pays-Bas (100 fl.)	296 540	296 280	287 500	306 800
Danemark (100 krd)	88 870	88 780	85 500	92
Norvège (100 k)	89 980	89 820	85	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 980	9 995	9 700	10 450
Grèce (100 drachmes)	4 460	4 487	4 200	5 200
Italie (1 000 lires)	4 622	4 624	4 350	4 860
Suisse (100 fr.)	407 290	406 810	394	414
Suède (100 krs)	95 570	95 820	92	97 600
Autriche (100 sch)	47 630	47 480	46 350	48 700
Espagne (100 pes.)	4 785	4 770	4 800	5 100
Portugal (100 esc.)	4 304	4 305	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 474	4 483	4 320	4 720
Japon (100 yens)	4 282	4 276	4 130	4 310

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/5
Or fin (kilo en barre)	88200	87800
Or fin (en lingot)	88200	87900
Pièce française (20 fr)	524	524
Pièce française (10 fr)	346	.....
Pièce suisse (20 fr)	600	597
Pièce latine (20 fr)	500	508
Souverain	645	641
Pièce de 20 dollars	3065	3050
Pièce de 10 dollars	1465	1465
Pièce de 5 dollars	820	.....
Pièce de 50 pesos	3280	3270
Pièce de 10 florins	530	526
Or Londres	460 25	458 60
Or Zurich	461 50	459 50
Or Hongkong	465 95	459 45
Argent Londres	8 69	8 68

Le Monde

L'affaire du « réseau Ariane »

L'épouse soviétique de M. Pierre Verdier pourrait bénéficier rapidement d'un non-lieu

A la veille de l'arrivée de M. Chirac à Moscou, l'affaire d'espionnage Ariane à laquelle était mêlé une soviétique s'est dégonflée, le mercredi 13 mai.

Les six diplomates soviétiques dont le gouvernement français avait demandé, en avril, le départ après l'affaire dite du « réseau Ariane », n'auraient pas été expulsés pour ce dernier motif. C'est ce qu'a affirmé l'Agence France-Presse, le mercredi 13 mai, en faisant état de « sources sûres » et en citant un *« rapport récent de la DST »*. Selon l'AFP qui cite des extraits du rapport, Pierre Verdier, considéré comme le « *cerveau* » *du réseau d'espionnage*, constituait *« une cible idéale pour le KGB »*, mais il *« aurait dû être disculpé »*, son affaire ne reposant *« exclusivement »* que sur une question passionnelle.

Ce même mercredi, le ministère de la justice a publié une mise au point dans laquelle il dément catégoriquement *« l'interprétation »* donnée par l'agence à une pièce qui semble figurer dans la procédure et à laquelle l'AFP a eu accès.

La vivacité autant que la rapidité de la réponse du ministère de la justice témoignent du caractère délicat, de ce dossier au moment même où M. Jacques Chirac s'envole pour Moscou. Les Soviétique qui n'ont que modérément apprécié la mise en cause dont ils ont été l'objet à travers cette affaire, ont toujours protesté de l'innoncence Ludmyla Varyguine, leur compatriote, épouse de Pierre Verdier. Mme Varyguine, qui est aujourd'hui en liberté, soumise à un contrôle judiciaire, avait reçu le soutien officiel de son gouvernement. De manière tout à fait inhabituelle, l'agence Tass avait mené campagne sur son cas, rendant même compte de la transmission de documents soviétiques aux autorités *françaises*.

Complications juridico-diplomatiques

Il y a encore quelques jours, l'on reconnaissait au ministère de la justice *que son dossier n'était « pas bien chargé »*, et l'on n'excluait pas la possibilité d'un non-lieu. Ce dernier pourrait intervenir au retour de M. Chirac de Moscou. La même mesure pourrait également s'appliquer à M. Philippe Maillard, journaliste *pigiste* au *Figaro*, qui avait, lui aussi, été inculpé d'intelligence avec les agents d'une puissance étrangère dans le cadre de « l'affaire Ariane ».

Au-delà de ces complications juridico-diplomatiques reste la réalité d'un dossier qui reflète plus, semble-t-il, un règlement de comptes entre services secrets — un « bon coup » joué par la DST à son ennemi du GRU, les services de renseignement militaires soviétiques — qu'une affaire d'espionnage d'une réelle ampleur. L'AFP, citant des sources apparemment proches de Pierre Verdier, raconte notamment comment ce dernier, en 1985, lors d'un voyage en URSS a été « approché » par un émissaire du KGB qui lui a proposé de travailler pour les Soviétiques. Pierre Verdier aurait refusé. Revenu en France avec Ludmyla Varyguine qu'il y avait épousée, Pierre Verdier a-t-il été de nouveau l'objet de sollicitations de la part des Soviétiques ? *La DST* en a-t-elle profité pour « faire plonger » une vieille connaissance, Valeri Konorev, attaché militaire adjoint à l'ambassade soviétique de Paris, considéré comme un membre du GRU ?

Nouvellement affecté à Paris, Valeri Konorev était considéré par les services français comme particulièrement actif, tentant d'obtenir rapidement des résultats. La DST s'était opposée à ce que le gouvernement français lui reconnaisse un statut diplomatique, mais le Quai d'Orsay, malgré l'insistance de M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, était passé outre. Il n'en faut pas plus pour que certains, au ministère de l'intérieur, en déduisant que l'affaire du *« réseau Ariane » est arrivée fort* à propos pour obtenir l'expulsion de quelques Soviétiques considérés par les services français comme particulièrement gênants.

Avec Valeri Konorev, le gouvernement français avait demandé l'expulsion *immédiate* de M. Viatcheslav Ovtchinikov, qui ne figure pas sur *la* liste diplomatique, et de M. Lew Chakhanov, troisième secrétaire à l'ambassade, en poste à Paris depuis 1984. Tous trois ont quitté le territoire français quelques jours après leur notificiation d'expulsion.

Trois autres Soviétiques ont également été priés de quitter le pays sous les trois mois. Il s'agit de M. Vladimir Kisselev, conseiller diplomatique, considéré par la DST comme le patron du GRU en France, de M. Vladimir Kouznetsov et de M. Valeri Injoulski. Il ne semble pas que ces derniers aient déjà quitté le territoire français.

Au ministère de l'intérieur, l'embarras est visible. L'ampleur donnée à l'affaire lors de l'arrestation du « réseau », grâce à des fuites appropriées, s'accommode mal avec l'importance réelle du dossier. Sans doute, la loi du genre est-elle de ne pas tout révéler d'une affaire d'espionnage. *Les responsables* politiques eux-mêmes en sont parfois les victimes. En arrivant place Beauvau, M. Pandraud avait rappelé qu'il entendait que la DST se contente de faire du renseignement et laisse les enquêtes judiciaires entre les *mains* de la police judiciaire. Il ne semble pas avoir été encore totalement entendu.

GEORGES MARION.

La guerre du Golfe

L'Irak reprend ses raids aériens sur l'Iran

Après trois mois d'accalmie relative, l'Irak a annoncé que son aviation avait mené, le mercredi 13 mai, cinq raids contre des objectifs militaires et économiques iraniens, dont les raffineries d'Ispahan et de Tabriz.

Il s'agirait pour Bagdad d'alléger la pression iranienne dans le Kurdistan irakien. L'agence officielle iranienne a affirmé mercredi que plusieurs bases militaires irakiennes au Kurdistan étaient tombées aux mains de la *« population insurgée »*, aidée par des *« unités rebelles »* de l'armée irakienne et par les guérilleros kurdes de *l'Union* patriotique du Kurdistan (UPK).

D'autre part, un groupe d'experts de l'ONU a publié, mercredi, un rapport accusant l'Irak d'avoir recouru aux armes chimiques contre les troupes et les populations civiles. Le rapport affirme aussi que les forces irakiennes elles-mêmes ont été victimes d'armes chimiques. — *(AFP.)*

● **Visite du roi Hussein en Irak.** — Le souverain jordanien, de retour d'une brève visite en Egypte, a *séjourné quelques heures mercredi* à Bagdad, où il s'est entretenu avec le président irakien Saddam Hussein. — *(AFP.)*

Sur le vif

Le chant du coq

Hier, il y a mon amie Elisabeth — on loge au même étage rue des italiens — qui se ramène dans mon bureau avec une dépêche du correspondant de l'AFP à Copenhague :

— Tiens, regarde ce sondage, elles s'embêtent *pas, dis donc*, les Danoises. Quand elles arrivent en retard au boulot, c'est parce qu'elles se sont attardées au dodo.

— *Ouais, bon, ben, nous* aussi. On n'entend pas le réveil sonner et...

— Mais *non, idiote* ! C'est pas le réveil qui les sonne, c'est l'amour qui les assomme.

— Ah ! Tu veux dire que... Tiens, tu m'étonnes. Je les croyais plus libérées, les Danoises, moins soumises...

— *Où tu vas là ? Qu'est-ce* que tu racontes ?

— Voyons, tu sais bien ! Les *hommes adorent faire ça le matin* avant de se lever. C'est leur heure de pointe. Les femmes détestent.

— Comment tu sais ?

— Il y a eu des tas d'enquêtes là-dessus. Elles aiment pas parce qu'elles n'ont déjà plus la tête à ça. Elles pensent à la journée qui les attend. Et puis elles se sentent moches, les yeux bouffis, la bouche *pâteuse, enfin, tu vois... Tiens* d'ailleurs, c'est marqué là : 70 % des Danoises aimeraient s'envoyer en l'air plus souvent, mais c'est pas évident. Ou elles sont pressées, ou elles sont stressées.

— N'empêche ! L'amour, elles sont neuf sur dix à le faire de trois à cinq fois par semaine. C'est un bon score quand même !

— *Oh ! il n'y a pas de quoi* pavoiser. Elles sont aussi neuf sur dix à se plaindre du silence de leur partenaire. Ils prennent le lit pour un bocal. *Silence total. Carpe diem !* Suffit que t'ouvres ta gueule et que tu leur parles au *premier mot, panne de secteur*, les plombs sautent. Raccrochez, on a coupé. C'est pas *évident*, tu vois, l'amour entre personnes du sexe opposé.

CLAUDE SARRAUTE.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 14 mai

Nouveau glissement

Le glissement des cours s'est poursuivi jeudi 14 mai au matin, rue Vivienne, mais sans s'accélérer, la tendance restant très irrégulière. Baisse (entre 3,5 % et 2 %) de Guyenne, SGE, Bic, Moulinex, Bongrain, Bouygues.

Avance de TRT, Essilor, Lebon, Soval, Maisons Phenix, les gains s'échelonnant entre 4 % et 1,6 %.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	513	510	511
Agence Havas	2482	2485	2470
Air Liquide (L')	720	722	725
Bancaire (Cie)	749	752	752
Bongrain	2960	2900	2900
Bouygues	1245	1245	1220
B.S.N.	5240	5240	5220
Carrefour	3549	3550	3560
Chargeurs S.A.	1659	1660	1655
Club Méditerranée	680	680	680
Eaux (Gén.)	1430	1421	1424
Elf-Aquitaine	394	392	394
Essilor	3260	3260	3400
Lafarge-Coppée	1687	1695	1690
Lyonn. des Eaux	1700	1700	1700
Michelin	3560	3550	3545
Midi (Cie)	1590	1590	1585
Moët-Hennessy	2499	2610	2499
Navig. Mixtes	1148	1140	1140
Oréal (L')	4480	4450	4450
Pernod-Ricard	1100	1095	1098
Peugeot S.A.	1625	1630	1625
Saint-Gobain	445	448	449
Sanofi	876	872	872
Source Perrier	755	755	756
Télémécanique	3190	3190	3200
Thomson-C.S.F.	1540	1531	1540
Total-C.F.P.	543	544	550
T.R.T.	2450	2480	2525
Valéo	613	614	612

Le numéro du « Monde » daté 14 mai 1987 a été tiré à 483 798 exemplaires

La défense de la Sécurité sociale

La campagne du PS

« La protection sociale est un problème décisif qui sera au cœur de l'action du Parti socialiste jusqu'à l'élection présidentielle. » M. Lionel Jospin a confirmé mercredi 13 mai la décision de son parti de prendre l'offensive sur la Sécurité sociale, après une relative discrétion sur ce sujet.

Déjà plusieurs anciens ministres, MM. Bérégovoy et Delebarre, Mme Dufoix avaient donné le ton. Le Parti socialiste lance une campagne de pétitions et de délégations auprès des autorités locales et rédige un *« Livre blanc »* sur la Sécurité sociale ; il participe aux manifestations organisées ce jeudi par la CGT et *« mobilise »* en vue du rassemblement préparé pour le 23 mai par la *Fédération nationale de la mutualité* française avec l'appui de la FEN et de la CFDT.

Pour le PS, le gouvernement est partiellement responsable du déficit actuel du régime général, par sa politique économique qui aggrave le chômage, par son *« clientélisme »* à l'égard des médecins, de l'industrie pharmaceutique et du patronat en général, ainsi que des familles aisées ayant un employé de maison, par sa négligence de *« l'action quotidienne de maîtrise des dépenses de santé »*.

Reconnaissant qu'*« il y a des problèmes concernant la protection sociale : la moindre croissance, le nombre des chômeurs, le vieillissement de la population, la progression des dépenses de santé »*, les socialistes, selon M. Jospin, estime que *« l'on peut peser »* sur ces dernières. Mais il *« critique sévèrement »* le plan Séguin d'économies sur l'assurance-maladie, en partie *« médicalement absurde »* et *« particulièrement rude pour de nombreuses personnes âgées »* jusque-là remboursées à 100 % et soumises à *« une paperasserie humiliante »*. Le premier secrétaire du PS accuse le gouvernement de *« pratiquer le catastrophisme »* pour justifier ses décisions et de *« s'efforcer* — à travers les Etats généraux et la « commission des sages » — *de faire prendre par d'autres les décisions qu'il devra appliquer, afin que celles-ci lui paraissent imposées »*.

La journée d'action de la CGT

La journée interprofessionnelle de grèves et de manifestations organisée par la CGT le 14 mai sur la Sécurité sociale mais aussi l'emploi, les salaires et les libertés n'avait entraîné en milieu de matinée que des perturbations limitées. A la SNCF, le trafic était conforme aux prévisions : normalement assuré sur les grandes lignes au départ de Paris à l'exception des gares Montparnasse et d'Austerlitz où il n'était assuré qu'à un train sur deux.

Sur la banlieue parisienne, le trafic était normal à Saint-Lazare mais *trois trains sur quatre circulaient* au départ de Paris-Est, Paris-Nord, Paris-Lyon, Montparnasse et la ligne C du RER. La fédération des cheminots CFDT a également déposé un préavis de grève sur les réductions d'effectifs à la SNCF et la protection sociale en décidant dans un *« souci unitaire »* de participer aux manifestations CGT.

A la RATP, le trafic du métro parisien était quasiment normal à 9 h 30 (avec 3,2 % de grévistes chez les conducteurs). A la sortie des dépôts d'autobus à 7 h 30, le trafic était assuré à 95 % avec 5,2 % de grévistes chez les machinistes. On s'attendait cependant à une dégradation du trafic à la RATP en fin de matinée au moment de la manifestation de la CGT à 11 heures, de la Bastille à la Concorde. A EDF, la baisse de production provoquée par la grève de la CGT était assez faible (5 000 mégawatts sur 39 700 à 10 heures) et n'a pas entraîné de coupures de courant pour les usagers. Quant au service de l'AFP, il a été interrompu de 11 h 30 à 13 h 30.

La joaillerie Chaumet en grave difficulté

Le tribunal de commerce de Paris, *agissant sur requête*, a rendu le 7 mai une ordonnance nommant un mandataire de justice (Me Jean Gueroult) pour tenter de tirer le célèbre joaillier de la place Vendôme des graves difficultés qu'il connaît.

La maison Chaumet, fondée en 1780, aurait très mal maîtrisé la chute des cours du diamant, depuis 1981, puis celle du cours du dollar, qui dévalorisait dangereusement des achats massifs au plus haut cours, ainsi que des investissements lourds (notamment aux Etats-Unis), effectués pour tenter d'élargir la clientèle.

Selon *le Canard enchaîné* du 13 mai, le *« trou »* ainsi creusé serait de l'ordre du milliard de francs.

● **TUNISIE : le président Bourguiba a reçu une délégation algérienne.** — MM. Taleb Ibrahimi, ministre algérien des affaires étrangères, *et Messaâdia, numéro deux du* FLN, ont été reçus, le mercredi 13 mai, par le président Bourguiba, auquel ils ont remis un message du président Chadli. Cet entretien a notamment porté sur la situation au Maghreb après la rencontre du roi *Hassan II* et du chef de l'Etat algérien. La veille, M. Bourguiba avait assisté à des manœuvres de l'armée tunisienne à une centaine de kilomètres de la capitale. — *(AFP.)*

A B C D F G H

Dans « le Monde diplomatique » de mai

L'art de la désinformation

Une peste redoutable ronge la société et détruit les esprits : la désinformation. Dans un numéro spécial, le Monde diplomatique veut inciter à la réflexion. Claude Julien expose les principaux paramètres de cet art subtil de la *désinformation. A l'Ouest*, un conglomérat de forces hétéroclites sont engagées dans une véritable « croisade » qu'évoque Christian de Brie. Ignacio Ramonet montre comment, à la télévision, la mise en scène l'emporte *désormais sur la réalité.*

Ces analyses sont accompagnées d'articles de Jacques *Decornoy sur les sondages;* de Jerry Hough sur l'Union soviétique; de Michael Palmer sur les concentrations économiques dans les médias. Et de quelques études de cas : Gilles Perrault raconte la farce de la « filière bulgare » et Alain Gresh évoque le raid américain contre la Libye.

Trois autres dossiers : sur Klaus Barbie, ou la barbarie contemporaine; sur l'Amérique centrale; et sur les fragilités de la jeune démocratie philippine.

Dans ce même numéro, Jean-Marie Chauvier dévoile les promesses du « printemps » de Moscou et montre comment à la « transparence » des débats actuels correspond une opacité des réformes ; Francis Beaujeu, à propos du conflit Iran-Irak, révèle les impasses et les faux calculs de la diplomatie française.

Le *grand écrivain Mario Vargas* Llosa explique comment la colossale dette extérieure menace la démocratie en Amérique latina.

En outre : un extrait du livre de l'écrivain sud-africain J.-M. Coetzee, *Terres de crépuscule.*

